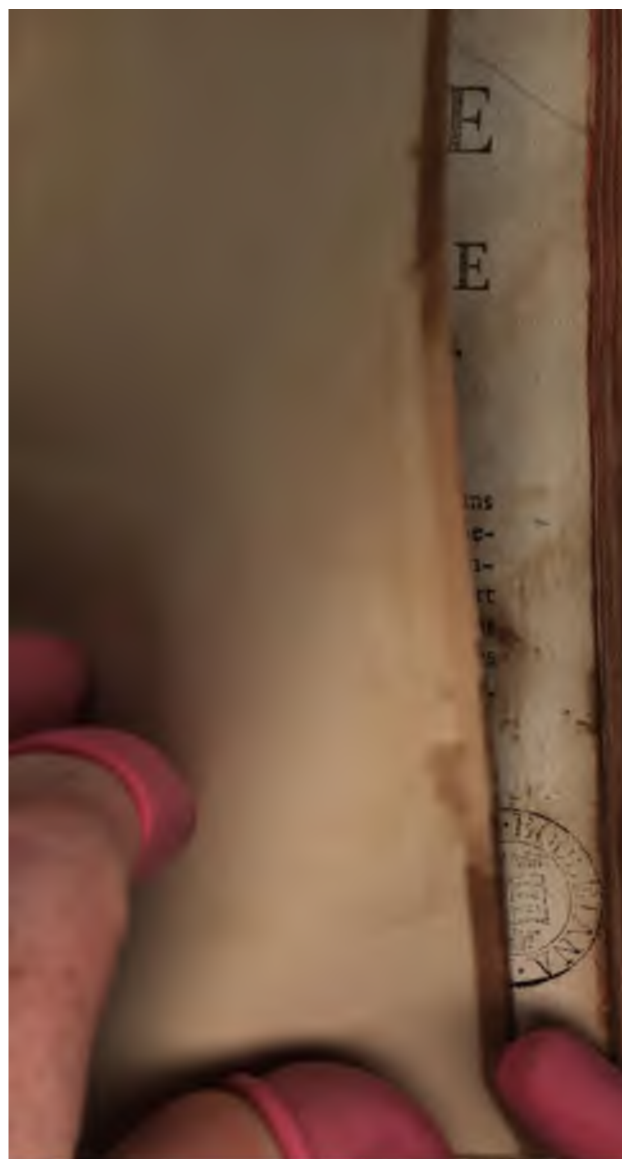








HISTOIRE
DE
LAMERIQUE SEPTENTRIONALE

HISTOIRE
DE
L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE.

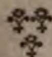
Divisée en quatre Tomes.

TOME PREMIER.

Contenant le Voyage du Fort de Nelson, dans la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Amerique. Le premier établissement des François dans ce vaste païs, la prise dudit Fort de Nelson, la Description du Fleuve de Saint Laurent, le gouvernement de Quebec, des trois Rivieres & de Montreal, depuis 1534. jusqu'à 1701.

Par M. DE BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, né à la Guadaloupe, dans l'Amerique Meridionale, Aide Major de ladite Isle.

Enrichie de Figures.





A PARIS, Quay des Augustins.
Chez NYON Fils, à l'Occasion.

M. DCC. LIII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.



A
MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS, REGENT DU ROYAUME.



ONSEIGNEUR,

Le Voyage de la Baye d'Hudſon que j'ai l'honneur de preſenter à votre ALTESSE ROYALE, & qu'Elle a bien voulu accepter, eſt un des plus ſinguliers qui ait encor paru : Elle n'y verra que Tempêtes, que Combats, que Naufrages.

L'Eſcadre du Roi deſtinée en 1697. pour cette entrepriſe, a eû moins à combattre contre les Sauvages qui habitent cette partie de l'Amerique la plus Septentrionale, que contre

les Flots, les Tempêtes, les Glaces, les Bancs & les montagnes de Néges. C'est-là que la valeur des François se fit connoître toute entiere, & triompha des obstacles les plus terribles que la nature puisse opposer à l'intrepidité des plus fameux Heros. En effet, pour arriver à la Baye d'Hudson il falut traverser une Mer immense que les Courans, les Bancs de Sable, les Orages continuels & les Glaçons rendoient inaccessibles, même au plus fort de la Canicule. Toutes ces difficultez insurmontables à toute autre Nation, n'ont fait qu'enflâmer le courage des François, qui à l'imitation des Heros qui les gouvernent ne trouvent rien qui soit capable de les rebuter. Quelle joye pour ceux qui composoient cette Escadre de revoir leur païs, aprés avoir essuyé tant de perils, & d'apprendre que votre ALTESSE ROYALE a bien voulu en agréer le recit! Personne ne juge mieux des faits extraordinaires énoncez dans les Rela-

tions que ceux qui ont fait eux-mêmes des actions toutes extraordinaires ; ce qui m'a engagé à dédier à votre ALTESSE ROYALE *cet Ouvrage, qui ayant été composé par le Sieur de la Potherie Commissaire pour le Roi dans cette Escadre, & qui s'est trouvé à toutes les expeditions qui y sont contenuës, ne peut être suspect d'aucune fausseté. Ce seroit ici le lieu de m'étendre sur les vertus Heroïques qui brillent dans votre* ALTESSE ROYALE; *mais ce n'est pas à un Ameriquain comme moi à prendre un essort si haut : je laisse donc aux plumes délicates des François à traiter une matiere si relevée. Trop heureux si mon zéle & mes profonds respects ne déplaisent pas à votre* ALTESSE ROYALE, *dont je suis*

MONSEIGNEUR,

Le trés-humble & trés-
obeïssant serviteur,
DE LA POTHERIE,



AVERTISSEMENT.



N rend au Public ce qui lui eſt dû, en lui donnant cette nouvelle Relation de la Baye d'Hudſon, la fin des Navigateurs, & ſur tout de ceux qui ſont au ſervice du Roi; ne doit pas ſe terminer comme celle de la plûpart des autres Voyageurs, en vain plaiſir de faire une longue Hiſtoire de leurs Voyages, à leur Parenté ou à leurs amis, & de la deſhonorer ſouvent par une infinité de fauſſetez.

On laiſſe à ces ſortes de gens leur maniere d'égayer leurs Voyages, & l'on ne croit pas être obligé de les ſuivre. On croît au contraire devoir prendre une route toute oppoſée, & ſe propoſer dans cette Relation d'inſtruire plûtôt que de plaire. On ne

dit rien qui ne ſoit exactement vrai : tout ce que l'on rapporte à l'égard des glaces, des terres, des moüillages & des vents, eſt la pure verité ; telle qu'on l'a éprouvée parmi les plus effroyables tempêtes, ſans qu'on y ait rien ajoûté n'y changé, qui puiſſe en impoſer au Lecteur ; d'autant qu'il eſt d'une trop grande conſequence, & même contre la probité d'un Auteur de tromper par de honteux menſonges le Public qui à de la bonne foi & de la confiance en ſes Ecrits.

L'on n'a rien à ſe reprocher dans cet Ouvrage, où l'on a ſincerement raporté les differens hazards que l'Eſcadre a eſſuyez, ſoit pendant ſa route penible & laborieuſe, ſoit à ſon arrivée dans la Baye d'Hudſon, à l'extrêmité de l'Amerique Septentrionale, & dans les grands travaux qu'elle a ſurmonté au travers des glaces, avant la priſe du Fort de Nelſon par les François.

Le Lecteur remarquera aiſément que dans les Combats de Terre &

de Mer, on n'a flâté n'y blâmé personne, on a rendu Justice à tout le monde indifferemment, sans aucune prédilection n'y haine. On espere aussi que personne ne se plaindra, & que le Public sera satisfait d'une naïveté qui ne se trouve pas ordinairement dans la pluspart des Historiens, qui outrent le plus souvent leurs narrations, fondez sur ce qu'ils savent que le Public ne peut aisément s'éclaircir de leurs mensonges, à cause de l'éloignement des lieux dont ils parlent. Il n'en est pas de même de cette Histoire, chacun s'y verra tel qu'il est, & qu'il a paru dans les occasions où il s'est trouvé. Enfin on a suivi avec la derniere fidélité les deux caracteres essentiels de l'Histoire; qui sont de ne rien dire de faux, & de ne point taire la verité. *Nec falsa dicere, nec vera reticere.*

On ne fera pas de difficulté d'avoüer que la narration y paroîtra d'abord un peu seche & sterile, & ceux qui la liront ne manqueront pas de

dire ce qu'à dit un des maîtres de l'Art, qu'on ne ſauroit trop égayer les narrations, qu'il faut quelque enjouëment pour empêcher qu'elles ennuyent le Lecteur. Tout cela peut être vrai, mais on changera aiſement d'avis ſi l'on fait reflexion qu'elles ne ſont pas toutes ſuſceptibles de ces agrémens, & que s'il y en à d'autres qui doivent être ſerieuſes pour inſtruire, celle que l'on donne au Public *eſt de* ce dernier genre, on n'a eû pour but que de lui faire part des découvertes qu'on a faites en ce païs, qui eſt ſi peu connu, cette Eſcadre étant la premiere qui ait penetré ſi avant *dans* l'Amerique Septentrionale.

Ce n'eſt pas qu'aprés tout on eût pû ſans beaucoup de peine y donner un tour de gayeté & d'enjouëment, s'il eût été abſolument neceſſaire, & ſi ç'eût été une faute de rapporter les faits naturellement & ſimplement ; mais comme les Combats & les Naufrages ont quelque choſe de trop triſte & de trop affreux pour

leur devoir donner un air riant & enjoüé, on n'a pas crû devoir prendre pour une Loi indispensable l'avis de ce maître de l'Art, sur tout dans une Histoire où l'on ne parle que de précipices cachez sous des Bancs de Néges, de montagnes de Glaces, de bancs de Sable, de Rochers affreux, de Sauvages inhumains; & de tout ce qui est le plus capable de donner de l'effroi aux plus intrepides, & dont l'image qui en reste même aprés en être échapé, est trop vive & trop affligeante pour souffrir de semblables ornemens.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE FRANCE ET DE NAVARE, à nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Senechaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il apartiendra : SALUT. Notre bien-amé FRANÇOIS DIDOT Libraire à Paris, nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit continüer à faire imprimer un Ouvrage qui à pour titre *Histoire de l'Amerique Septentrionale*, mais craignant

craignant que d'autres Imprimeurs ou Libraires ne voulussent entreprendre de le faire imprimer, vendre ou debiter, ce qui lui causeroit une perte considerable : il nous auroit en consequence trés-humblement fait suplier de vouloir lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces presentes de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, en un où plusieurs Volumes, conjointement ou separément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le temps de huit années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes : Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéïssance. Comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter, ny contrefaire ledit Livre en tout n'y en partie, ny d'en faire aucuns Extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de Titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interêts, à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles : que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens

de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de Copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre trés-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Daguesseau, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre dit trés-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Daguesseau; le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant, ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraire. CAR tel est notre plaisir. DONNE' à Paris le deuxiéme jour du mois de Mai, l'an de grace 1721. & de notre Régne le sixiéme. Par le Roi en son Conseil. CARPOT.

Regîstré sur le Registre 4. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 734. No. 794. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le 26. Mai. 1721.

Signé, DELAULNE, *Sindic.*

Ledit Sieur Didot a Associé au present Privilege l[es] Sieurs Jean-Luc Nion Libraire à Paris, & Jean-Bapt[iste] Machuël Pere, Libraire-Imprimeur à Roüen; pou[r en] joüir conjointement suivant l'accord fait entr'eux.



HISTOIRE DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

LETTRE I.

PARTANCE DE LA ROCHELLE.

Circonstances particulieres pendant la Traverse, description de Plaisance dans l'isle de Terre-Neuve, & de son Commerce.



ONSIEUR,

Si vous ne m'aviez permis de vous faire la relation d'une partie de mon Voyage de l'Amerique Septentrio-

ale, je n'aurois eû garde de prendre cette
berté. En effet, que pourrois-je vous dire
que vous ne sachiez beaucoup mieux que
moi, qui ne m'étant trouvé que rarement
dans des tempêtes, viens ici vous en faire
un recit qui paroît assez inutile pour vous,
Monsieur, qui en avez essuyé de si rudes, &
dans des occasions tout autrement considerables,
& qui les avez affrontées avec tant
d'intrepidité & surmontées avec tant d'habileté
& de sagesse. Je vous avoüe que
plus je fais reflexion à la liberté que vous
m'avez donnée, plus je trouve qu'il y a de
l'indiscretion à m'en servir, mais souvenez-vous,
s'il vous plaît, que vous me
l'avez permis. C'est pourquoi je commencerai
cette Relation, en vous disant que
les vaisseaux du Roi, le Pelican, le Palmier,
le Weesph, le Profond, & le Violent,
étoient à Chef de Baye aux rades de
la Rochelle, prêts à faire voile lors que je
reçûs un ordre de Sa Majesté pour m'embarquer
Commissaire à la suite de cette
Escadre.

Je réglai toutes mes affaires en moins
de deux ou trois jours, & m'embarquai
sur le Pelican : Comme je n'avois point
été à l'armement je voulus faire la revuë
generale, & prendre connoissance de l'Escadre
avant la Partance. Je la fis donc le

jour de Pâques, qui étoit le ſept Avril mil ſix cens quatre-vingt dix-ſept, & nous fimes voile le lendemain à quatre heures du matin, d'un vent d'Eſt.

Serigni Lieutenant de Vaiſſeau, qui montoit le Palmier, ſe trouva le Commandant en l'abſence de Monſieur d'Iberville ſon frere, Capitaine de Fregate, que nous devions prendre à Plaiſance pour l'entrepriſe des Forts Anglois de la Baye d'Hudſon, qui eſt au Nord du Canada.

Le Marquis de Château-Morand, Capitaine de Vaiſſeau, Neveu de Monſieur le *Maréchal de Tourville*, qui s'en alloit aux Iſles de l'Amerique, avec pluſieurs Vaiſſeaux Marchands, nous convoya juſqu'au onziéme du même mois, vingt à vingt-cinq lieuës par de-là le Cap de Finis-Terre, où nous nous ſeparâmes les uns des autres.

Les vents d'Eſt nous furent tout-à-fait favorables pendant neuf jours, & s'ils euſſent continué nous fuſſions arrivez en peu de jours à Plaiſance, mais ils changerent le vingt & un avec une brume fort épaiſſe & un froid auſſi rude que dans le mois de Janvier, & commencerent à être fort contraires avec des broüillards extrémement épais, en ſorte que la Mer devint

tout-à-fait rude, & presque impratiquable.

Il n'y eut que la mousqueterie & le canon, que l'on tiroit de temps en temps l'espace de vingt & un jour, qui nous empêcherent de nous separer : nous pouvions alors dire avec un juste sujet, que du Printemps nous étions rentrez dans le plus rude Hiver, & nous avions tout lieu de craindre un triste naufrage, tant il est difficile de naviger sur les Mers, sans se trouver exposez à de rudes coups de vents ; c'est ce que nous éprouvâmes bien tôt : car le vingt cinq du même mois le Weesph que montoit Chatrier, Enseigne de vaisseau, démâta de ses deux huniers, & le lendemain le Pelican donna chasse d'un vent Sud Sud Oüest, sur les quatre heures du soir, à une corvette Angloise, de quatorze canons, & déja nous nous proposions à en faire le butin, mais la joye qui commençoit à naître parmi notre équipage, qui ne s'en voyoit qu'à une petite portée, fut bien tôt ralentie par un orage affreux & plein de nége, qui s'éleva tout d'un coup.

En effet, cette triste constellation n'eût pas si tôt paru, que tous les vents se mirent de la partie, & se déchaînant horri-

blement l'on eut vû dans le moment des gens tout troublez, lors qu'on entendit un bruit sourd & confus, qu'excitoient les Manœuvres.

Le Ciel s'obscurcit de telle sorte, que nous ne pouvions nous reconnoître, & nous nous prenions les uns pour les autres.

Il sembloit que cette vaste étenduë de Mer, formoit une montagne escarpée, d'une hauteur prodigieuse, sur laquelle nous étions.

Puis venant tout d'un coup à s'écrouler, formoit des abîmes dans lesquels nous paroissions être engloutis.

Mais ils en furent raportez plus vîte qu'ils n'étoient montez. En vain nous efforcions-nous de sortir de ces affreux abîmes, lorsque l'impetuosité d'un autre flot nous élevoit jusques dans les nuës, où nous paroissions comme suspendus & immobiles.

Tantôt la Mer paroissoit comme une vaste & profonde Valée, entre deux montagnes escarpées, au pied desquelles nous appercevions les flots entr'ouverts.

Le moment d'aprés les concavitez se remplissoient, & la Mer demeurant neanmoins toûjours agitée, on voyoit les va-

gues s'enfoncer avec fureur dans le ſable, preſque juſqu'au centre de la terre.

Cette cruelle tempête dura deux jours entiers, pendant leſquels nous eſſuyâmes tout ce qu'on peut s'imaginer de fatigues, & nous nous vîmes pluſieurs fois à la veille de notre perte : Mais enfin il ne nous en couta que notre grand hunier, & ce fut un eſpece de miracle pour nous d'en être quitte à ſi bon marché. Ce fut auſſi un grand bonheur pour la corvette Angloiſe à qui nous avions donné chaſſe, car aprés l'avoir perdûë de vuë, nous l'aperçûmes enſuite au vent une demie-heure aprés dématée de tous ſes mâts, ayant chaſſé à ſec.

Notre Eſcadre ſe trouva pour lors diſperſée juſqu'au vingt-ſept, que nous trouvâmes le Profond, & le vingt-huit ſur le ſoir, le Palmier vint nous ranger dans un aſſez pitoyable état.

Serigni nous dit que la nuit du Vendredi vingt-ſixiéme au Samedi, le Palmier & le Weeſph s'étoient abordez : le premier avoit eû tout ſon éperon emporté, & ſa bouteille & ſon ancre de bas-bord rompuës. Il n'avoit n'y mât de Hune, n'y Perroquets, n'y hune de Beaupré, point de Vergue de Civadiere, le Beaupré étant

tout dégarni ; rien n'étoit plus affligeant que ce ſpectacle, joint à celui de l'équipage qui étoit dans une extrême conſternation. En effet, le choc que s'étoient fait reciproquement les deux vaiſſeaux dans une grande obſcurité, avoit été ſi violent que dans le temps que le Weeſph rouloit, les canons de la ſeconde baterie, le frapoient entre la quille & la ligne de flottaiſon, & ſon Beaupré donnant debout au corps dans le mât d'Artimon, le caſſa en deux. Le coup fut d'autant plus favorable au Weeſph, qu'il l'empêcha de ſombrer *ſous voiles.* Dans le moment celui-ci n'ayant plus paru, les Officiers du Palmier crûrent pour lors qu'il étoit coulé bas.

Quand nous n'aperçûmes plus le Weeſph revenir avec le Palmier, nous demandâmes à Serigni s'il ne l'avoit point vû, & il nous fit comprendre qu'il croyoit l'avoir vû perir.

Comme il ne parut plus, nous ne ſavions qu'en penſer, & flottans entre l'eſperance & la crainte, nous nous imaginions tantôt qu'il avoit relâché aux Acores, & tantôt qu'il s'étoit perdu dans la tempête.

Dans cette incertitude nous continuâmes le reſte de notre voyage, avec les trois autres.

La bonne conduite de Serigni étoit extrêmement utile dans cette conjoncture, où en vingt six jours à peine vîmes-nous six fois le Soleil. Pendant ce temps-là les maladies survenoient de jour à autre dans notre bord. Le scorbut commença à s'y insinuër & y regner generalement.

Notre malheur ne se termina pas à cela, car les vents vinrent tout à fait contraires.

Les Pilotes ne savoient plus où ils étoient, il n'y avoit pas moyen de prendre hauteur; ensorte que nous étions tous au desespoir.

Toute notre consolation étoit de voir quelquefois grande abondance d'oiseaux, qui nous servoient comme de présages pour nous faire conjecturer que nous n'étions pas loin du grand Banc : cependant nous ne pouvions y arriver.

Nous nous trouvâmes à la fin banquez le septiéme Mai, sur les quatre heures aprés midi.

Les Pilotes trouverent quarante cinq brasses d'eaû, fond de gravaille, noirâtre un peu pourri & plat, nous carguâmes nos voiles, pour avoir le plaisir de pêcher de la Moruë. Nous en prîmes une grande quantité qui servit de rafraîchissement à

nos équipages, la plûpart des volailles & des moutons qui avoient été embarquez pour cet effet, étans morts de froid ou des coups de Mer qui passoient continuellement sur le pont, ou de maladie, comme nous avons dit ci dessus.

Le Violent même que montoit Bigot enseigne de Vaisseau, se trouva entre deux eaux pendant un temps assez considerable, jusques là que des coups de Mer briserent des épontilles en son fond de cale.

Nous apareillâmes deux heures aprés d'un vent d'Est quart Nord-Est, qui ne dura guere, car les vents changerent encore.

Pendant ce temps-là neanmoins nous arrivâmes sur le Boulevard ; mais les brumes augmenterent toûjours.

Aprés treize jours de tempête nous connûmes terre sur les quatre heures du soir, à quatre lieuës au Nord Oüest quart-Oüest.

Les sentimens des Pilotes de l'Escadre furent partagez, l'on crût que ce pouvoit être le Cap de Saint-Laurent de l'isle de Terre-Neuve: c'est pourquoi nous revirâmes de bord pour éviter cette Côte, & portâmes vers le Sud. Nous reconnûmes encore terre le seize, sur les dix heures du matin ; mais les brumes empêcherent

de nous en trop approcher, de crainte de quelque naufrage. Les sentimens furent derechef partagez. Nous fimes venir le Pilote du Profond, qui nous dit que c'étoit le Chapeau-rouge de l'isle de Terre-Neuve, dont nous n'étions éloignez que de six lieuës tout au plus.

Nous nous retirâmes la nuit, & le dix-septiéme le temps s'étant éclairci, nous vîmes du vent de Sud Oüest quart de Sud, le Cap de Sainte-Marie. C'est la premiere Terre que l'on reconnoît ordinairement pour entrer dans la Baye de Plaisance. Il est au quarante sixiéme degré, vingt min. de lat. Nord, à quatorze lieuës de Plaisance.

Nous entrâmes dans cette Baye, laissant le Cap sur les sept heures du soir, au Sud-Sud-Est, environ trois lieuës & demie, aprés avoir cargué nos basses voiles, & les huniers. Le calme nous prit sur la minuit.

Le vent fraîchissant le dix huit, nous fimes trois bordées, aprés lesquelles nous moüillâmes sur les dix heures du matin à la pointe verte, qui est habitée des François, à une lieuë de Plaisance; & aprés beaucoup de fatigues & de mauvais temps que nous eûmes dans notre route, nous entrâmes enfin le même jour dans le Port, le Weesph y arriva trois jours aprés, auſ
e

en peine d'apprendre des nouvelles du Palmier, que le Palmier l'étoit d'apprendre des siennes.

Le radoub qu'il falut faire de ces deux vaisseaux, fut cause que nous ne pûmes aller à l'Acadie, selon les ordres que nous avions reçûës. Nous n'eûmes que le temps de nous disposer pour la Baye d'Hudson, qui étoit le seul sujet de notre voyage.

Nous trouvâmes heureusement Monsieur d'Iberville, qui deux jours aprés notre arrivée devoit continuër l'entiere destruction de la Colonie Angloise, qui est établie dans l'Isle de Terre Neuve : mais avant de vous en raporter les circonstances, il est à propos de tracer ici la description de Plaisance, dont le Port est l'un des plus beaux qui se puisse voir, tant par sa situation naturelle que par raport aux differens ouvrages dont il est fortifié : il est d'une si grande étenduë qu'il y peut moüiller plus de cent cinquante vaisseaux de Guerre tels qu'ils puissent être.

Son entrée est un Goulet, où il n'y a que le passage d'un navire. Le Pilote qui voudra y entrer tiendra le milieu le plus qu'il pourra, (ce qui n'est pas fort facile, à cause d'un grand Courant & des remonts de marée) & l'on porte une Aussiere sur la grande Grave, pour nepoint ranger

le Fort, qui eſt tout bordé de Rochers.
Plaiſance eſt dans un païs plat, diviſé en deux parties par ce Goulet, dont l'une eſt la grande Grave & l'autre le quartier du Fort, qui eſt au pied d'une montagne d'environ cent trente toiſes de hauteur, ſur laquelle eſt une Redoute bien fortifiée, la nature ayant rendu le païs haut inhabitable, n'i produiſant que de la mouſſe & de petits ſapins, parce que l'on n'y trouve pas un demi pied de terre, a voulu former un païs plat de trois quarts de lieuë de long, que l'on apelle la grande Grave; elle eſt entre deux montagnes qui ſont à pic. Celle du Sud Sud-Oüeſt en eſt ſeparée par un petit courant d'eau qui venant du Goulet forme un Lac nommé la petite Baye, où il y a grande abondance de Saumons. Le long de ce courant ſont des échafaux qui ſont des cabanes où l'on ſale les Moruës; le toit & les murailles de ces échafaux ſont des feüillages de ſapins, auſſi-bien que les maiſons des habitans qui forment une ruë; ces maiſons ſont couvertes de mouſſe, les moutons paiſſent le plus ſouvent des herbes deſſus. La grande Grave eſt une étenduë de galets, ſur leſquels l'on met ſecher la moruë. On apelle galet de grandes pierres plates qui ſont en cet endroit.



un recit qui paroît assez ...
Monsieur, qui en avez essuyé de
dans des occasions tout autremen
-ables, & qui les avez affrontées
d'intrepidité & surmontées avec
bileté & de sagesse. Je vous
plus je fais reflexion à la liberté
m'avez donnée, plus je trouve
l'indiscretion à m'en servir, m
nez-vous, s'il vous plaît, qu
l'avez permis. C'est pourquoi je
cerai cette Relation, en vous
les vaisseaux du Roi, le Pelica
mier, le Weesph, le Profond
lent, étoient à Chef de Baye a
la Rochelle, prêts à faire voile
reçûs un ordre de Sa Majesté
barquer Commissaire à la sui
Escadre.

Comme la moruë fait toute la richesse de Terre-Neuve, vous voulez bien Monsieur que je vous dise de quelle maniere elle se prépare, les soins & les peines qu'il y faut aporter sont grandes, je ne réïtere point ce que c'est qu'un échafaut, n'y comme il est bâti, il s'agit de savoir que c'est l'endroit où l'on habile les morues. L'on y trouve un Piqueur, un Décoleur, un Trancheur, & un Saleur, qui y travaillent.

On peut dire avec raison de ces maisons qu'elles sont toutes la richesse des habitans de ce païs, & qu'elles ressemblent parfaitement à celle à qui Virgile donne le titre de Royaume. *Pauperis & tugurii congestum cespite culmen.*

Pour connoître les fonctions des personnes qui y sont employées, il faut savoir que le Piqueur ouvre la moruë.

Le Décoleur arrache les entrailles, le foye, & coupe la tête.

Le Trancheur lui ôte l'arête, & la fait glisser dans un Esquipot, qui est un petit reservoir qui va en pente.

Le Saleur la reçoit dans une brouëte, qu'il conduit en un endroit où il fait la Saline de la maniere que je le vai raporter.

Il étale une couche de moruë de neuf ou dix pieds de long, sur laquelle il jette du sel, & successivement d'autres couches

l'une ſur l'autre, de l'épaiſſeur de trois pieds, elles demeurent en cet état cinq à ſix jours afin que le ſel puiſſe s'imbiber, au bout deſquels deux hommes les portent à la mer dans un lavoir, qu'ils frottent & lavent avec un goupillon pour en ôter le ſel. On les met enſuite en pâte, c'eſt-à-dire en maſſe. Elles y reſtent deux jours, & aprés la ſaint Jean un ſeulement, à cauſe de la chaleur. On les étend aprés ſur la Grave, le dos ſur le galet, & on les retourne le ſoir, où elles demeurent juſques au lendemain à neuf heures du matin, & ſi le temps eſt beau on les retourne encore; enſuite on les retire de là pour les mettre en mouton, c'eſt à dire cinq ou ſix les unes ſur les autres, la queuë dans la tête, & la tête dans la queuë. Aprés-quoi s'il fait beau temps on les étale comme je viens de dire, & ſur le ſoir du même jour on les met encore en mouton pendant trois jours & trois nuits. On les met enſuite en pile, qui eſt faite à peu prés comme un pâlier de baſſe court, qui contient quelquefois trois cens quintaux. On les retire de cette pile pour les mettre de rechef ſur la Grave, & l'aprés-dînée on les remet en pile l'eſpace d'un mois pour les faire ſuer, ſans plus les éventer, c'eſt à-dire ſans les étaler ſur la Grave, & on en charge aprés les vaiſſeaux.

Il y a beaucoup de gibier dans toute l'Isle : on y trouve du Caribou, de l'Orignac, du Castor, & des Renards ; les Perdris y sont fort délicates. Lors que l'on va un peu loin à la chasse l'on porte une Boussole, car l'on court risque trés souvent de ne plus trouver le lieu de sa demeure. Les Fraises y sont en si grande quantité qu'il y en à autant que d'herbe dans les bois ; au reste il y a beaucoup de desagremens dans cette Colonie.

Deux Barques longues, de quatre pieces de canon, avec trente hommes d'équipage chacune, peuvent desoler & ruïner les Graves de la Baye, enlever ou couler bas toutes leurs Biscayennes lors qu'elles reviennent de la Pêche. Les Habitans ne joüissent d'aucune douceur de la vie ; ils n'ont point de Jardinages parce que toute la terre n'est remplie que de galets, sur lesquels ils font secher leurs Moruës dans les endroits où les pierres ne se trouvent point. La terre est une Mousse, où rien ne peut produire. Le bled n'y vient point, n'y ayant aucun fruit de France que des Fraises, ce qui dégoute la plûpart des Habitans, & fait qu'ils aimeroient mieux le Cap Breton, car je leur ay souvent entendu dire que si l'on connoissoit à la Cour le merite de l'Isle du Cap Breton, & si

l'on vouloit le peupler, il n'y a point d'Habitans à Plaisance qui ne quitta volontiers cette Ville, si on leur permettoit, pour s'aller établir dans l'Isle du Cap Breton. En éfet, c'est une trés-belle Isle, à la côte de l'Acadie, vis-à-vis la pointe du Sud de l'Isle de Terre-Neuve, qui forme l'entrée du Golphe de saint Laurent. La terre y est admirable. Ce ne sont que Plaines, que Prêries, que Forêts remplies de Chênes, d'Erables, de Cedres, de Noyers, & des plus beaux Sapins du monde, & des plus propres pour la Mâture. L'on pourroit y construire des Moulins à scier pour faire des Planches de Sapins, de Noyers, & de bordages de Navires, qui seroient d'un grand Commerce pour la France.

L'on y feroit une seconde Normandie si l'on vouloit y planter des Pepins de Pommes, le Calvile sur tout y seroit d'un goût exquis comme celui de l'Acadie. Le Chanvre y vient naturellement, & l'on y en trouve des campagnes toutes remplies. Le Bled y seroit plus beau qu'à Quebec : le Houblon y viendroit aussi.

La chasse aux Outardes, aux Oyes sauvages, aux Perdris de France, aux Gelinotes de bois, aux Tourterelles, aux Canards, aux Pluviers, aux Sarcelles, aux Beccassines, & à toute sorte de Gibier

de riviere y régne de toutes parts. Je ne parle point de la Pelleterie du Canada, qui n'y manque point.

L'on n'auroit pas si loin à aller pour faire la Pêche de la Morüe comme à Plaisance, & l'on n'y courroit point le même risque, d'autant qu'elle s'y fait presque terre à terre tout le long de l'Isle.

Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis trés parfaitement,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.



II. LETTRE

Destruction presqu'entiere de la Colonie Angloise en l'Isle de Terre-Neuve, en 1696, & 1697.

MONSIEUR,

Vous m'avez toûjours aimé dés ma tendre jeunesse, & je vous ai toûjours honoré. La parfaite amitié est comme un lien sacré qui attache si étroitement le cœur de deux amis, que rien au monde n'est capable de le rompre. Pour moi qui vous ai consacré le mien, je veux encor vous renouveller en cette occasion ce que j'ai de plus cher par l'attachement inviolable que j'ai à vos interêts. Recevez je vous prie une description de l'Isle de Terre-Neuve que je vous envoye.

Il s'est fait pendant cette Guerre des actions si heroïques, que jamais Monarchie n'a soutenu la gloire de son Prince avec tant d'éclat que celle de la France. La réputation des armes du Roi s'étant répanduë jusques aux endroits de la terre les

plus éloignez, les Canadiens ont voulu faire voir de leur côté qu'ils n'étoient pas moins passionnez à soûtenir les interêts de Sa Majesté que les autres sujets. Et animez de cette noble ambition, ils ont donné en plusieurs ocasions des marques assurées de leur fidelité. Vous voulez bien, Monsieur, que je vous fasse un recit de quelques actions particulieres où je les ai vûs occupez pour le service du Roi dans le temps que j'arrivé à Plaisance. Vous y trouverez une maniere de faire la guerre tout-à-fait differente de celle de l'Europe. Le climat & la situation du païs y contribuë beaucoup. Et quoi qu'elle tienne un peu du caractere des Sauvages avec qui ils sont toûjours en guerre, ils ne laissent pas de venir glorieusement à bout de leurs entreprises.

Les Anglois ont cette maxime, lors qu'ils s'établissent dans les Colonies, de mettre en usage tout ce qui peut contribuer aux commoditez de la vie, autant que le climat des païs où ils se trouvent le peut permettre. Le grand nombre de Havres qu'ils occupoient en l'Isle de Terre-Neuve, faisoit voir que c'en étoit une des meilleures d'Angleterre. Monsieur d'Iberville connoissant la richesse de cette Isle, crût qu'il étoit du service du Roi d'en arrêter le cours, & qu'en détruisant tous les endroits

qu'ils habitoient, le Commerce en feroit interrompu. Il prit la liberté de representer à Monsieur de Pontchartrain qu'il étoit dangereux d'avoir de si puissans voisins aux environs de Plaisance, & s'offrit d'en faire l'entreprise.

Sa Majesté lui accorda de prendre pour cet éfet des Canadiens, & lui commanda de se joindre l'Eté de 1696. avec Mr. du Brouillan Gouverneur de Plaisance.

Les Vaisseaux le Pelican, le Comte de Toulouse, le Phelipeaux, le Vendôme, l'Harcour, & deux Brulots, montez par des Maloüins, devoient faire les attaques par mer.

Monsieur d'Iberville étant occupé à faire des expeditions dans l'Acadie sur les Anglois ne pût arriver assez à temps; ce qui obligea ce Gouverneur de faire voile avec ces Vaisseaux.

Il prit plusieurs petits Havres, dans lesquels il se trouva plusieurs bâtimens chargez de Moruës; mais il survint entre lui & les Maloüins une mes-intelligence qui empêcha la prise de saint Jean, qui étoit la Place la plus considerable de toute l'Isle. Il fut obligé de s'en retourner à Plaisance, où il trouva Mr. d'Iberville qui étoit arrivé de l'Acadie, prêt à partir pour le joindre, ne l'ayant pû faire plûtôt, parce que

que tous ses Canadiens n'étoient pas encore arrivez du Canada.

Monsieur d'Iberville s'étant chargé de l'entiere destruction de ces Havres par Terre, ne le croiant pas si facile par Mer, se disposa de partir pour en faire la tentative, mais Mr. du Brouillan voulant avoir part à une entreprise qui ne pouvoit être que fort glorieuse, à laquelle il n'avoit pû réussir avec quinze à seize cens hommes, lui arrêta ses Canadiens. Ceux-ci déclarerent ouvertement qu'ils ne vouloient point lui obeïr, voulant s'en retourner en Canada, & qu'ils se retireroient dans les bois plûtôt que de l'accompagner. Ils se plaignirent qu'en partant de Quebec on ne leur avoit point dit qu'ils dûssent le reconnoître pour leur Commandant, & ils savoient même qu'ils étoient aux frais de Mr. d'Iberville, dont ils avoient reçû de l'argent.

Monsieur du Brouillan sachant que Mr. d'Iberville avoit ordre de faire la Guerre seul en Hiver, (ce qu'il avoit toûjours regardé comme impossible) lui fit cependant parler Demuid, Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie en Canada, qui étoit venu conduire le détachement des Canadiens, qui lui dit que Mr. du Brouillan vouloit seulement se trouver à la prise de

saint Jean, avec de ses Habitans, sans entrer dans aucune prétention sur les avantages qu'il en pourroit tirer. Lors qu'un Commandant possede le cœur de ceux qui sont sous son obeïssance, il lui est aisé de les manier, & de leur inspirer ses sentimens autant qu'il le juge à propos. Je trouve que la conduite de Mr. d'Iberville fut tout à fait judicieuse dans une conjoncture aussi embarassante que celle où il se trouvoit. Il savoit d'un côté la consequence qu'il y avoit de commencer par le Nord de l'Isle; & d'ailleurs il étoit persuadé que les Anglois se seroient fortifiez de nouveau, dans l'aprehension où ils pourroient être que les François ne revinssent encore. Enfin aprés avoir calmé les esprits irritez des Canadiens, qui ne sont pas si maniables, il se détermina d'aller à saint Jean.

Monsieur du Brouillan s'embarqua sur le Profond, & fit voile pour Rognouge, lieu du rendez vous. Monsieur d'Iberville aprehendant quelques coups de vent assez frequens dans cette saison, qui le jettant au large auroit pû l'obliger d'aller en France avec six vingt hommes qui étoient à ses frais & dépens, prit le chemin de terre.

La réputation qu'il s'étoit acquise parmi differens peuples Sauvages, obligea

Pierre-Jeanbeovilh, Chef de Guerre des Abenaquis, de quitter ſa nation pour être témoin oculaire de ce qu'on diſoit de lui. Ce Chef voulut ſavoir ſi Mr. d'Iberville faiſoit mieux la guerre aux Anglois, que lui ne la leur faiſoit, & aux Iroquois ſes ennemis. C'eſt un homme d'une trés belle taille, de trente-huit à quarante ans. Il a dans les traits de ſon viſage un air tout à fait martial. Ses actions & ſes manieres font connoître qu'il a les ſentimens d'une belle ame. Il eſt d'un ſi grand ſang froid qu'on ne l'a jamais vû rire. Il a enlevé ſeul en ſa vie plus de quarante chevelures.

Il n'étoit point naturel de faire une campagne de cinq ou ſix mois ſans avoir quelque Eccleſiaſtique. Monſieur l'Abbé Baudoüin, qui avoit été autrefois Mouſquetaire, éleve de Mr. l'Abbé Tronſon, & preſentement Miſſionnaire dans l'Acadie, voulant donner des preuves de ſon zéle, accompagna Mr. d'Iberville.

Ils partirent tous de Plaiſance le jour de la Touſſaints de l'année *1696*. pour aller au fond du Port, qui a prés de deux lieuës de profondeur. Ils monterent le lendemain dans les bois environ une demie lieuë, & le troiſiéme jour marcherent dans un païs mouillé, couvert de mouſſes, où ils enfonçoient, caſſant avec les jambes les glaces.

Cette marche dura neuf jours, dans des bois si épais qu'à peine pouvoit-on passer, étans obligez de traverser des Rivieres, des Lacs jusques à la ceinture, dans un temps où le froid étoit fort rude. Ils arriverent le dix du même mois à Forillon, où Mr. d'Iberville se rendit le premier avec dix hommes qu'il détacha des autres. Les vivres commençoient à leur manquer depuis deux jours : Ils trouverent fort à propos une douzaine de Chevaux qui leur servirent de nourriture, dans l'attente où ils étoient des vivres qui étoient embarquées dans le Profond. Monsieur du Brouillan étant arrivé le premier à Rognouge, détacha Rancogne Officier de sa Garnison, avec quelques Soldats qui prirent un Anglois, lequel s'étant échapé en donna avis à saint Jean. Le Gouverneur de cette Place ne manqua pas d'envoyer au plûtôt un détachement considerable à la découverte. On rencontra l'Officier François; on en vint aux mains, & il fut obligé de succomber sous le grand nombre. On lui tua un homme, on en blessa un autre, & on lui fit quatre prisonniers. Cet Officier s'en revint à Forillon avec trois hommes demi-morts de faim & de froid.

Pendant que Mr. d'Iberville alloit en Canot joindre Mr. du Brouillan, il envoya

de Plene à Cabreüil, avec douze hommes, joindre deux Anglois qui avoient été découverts. Celui-ci enleva quantité de vivres, & emmena douze prisonniers, qui déclarerent qu'il y avoit cent hommes le long de la côte, jusques à Bayeboulle, qui commençoient à faire des habitations. Monsieur du Brouillan ayant renvoyé le Profond en France avec quelques prisonniers, arriva à Forillon avec cent hommes. Ce fut-là où ils prirent les expediens les plus seurs & les plus convenables.

Il falut pour cet éfet faire plusieurs découvertes : c'étoit l'unique moyen de connoître la force des ennemis, & d'aprendre en même temps s'il ne leur venoit point d'Angleterre quelques vaisseaux de guerre: Mr. d'Iberville étant à la tête de cent vingt-quatre Canadiens, parmi lesquels se trouverent plusieurs Gentilshommes, quatre Officiers, & le Chef de Guerre des Abenaquis, qui le suivoit toûjours dans tous ses mouvemens, se mit en chaloupe pour Bayeboulle, qui est à six lieuës de Forillon. Ils prirent en arrivant un Vaisseau Marchand d'environ cent tonneaux, dont l'équipage s'enfuit dans les bois avec les habitans du lieu.

Vingt Canadiens partirent pour saint Jean. Dix autres courant les bois enleve-

rent cinq hommes, parmi lesquels se trouva le Capitaine de ce Vaisseau qui étoit parti d'Angleterre avec deux Vaisseaux de guerre de cinquante & soixante & douze pieces de canon, qu'il avoit quitté sur le Grand-Banc, & qu'il croyoit devoir être arrivez à saint Jean. Deschaufours se détacha avec six Canadiens pour Ouitslisbaye: Six autres firent trois prisonniers & une femme. Quatre Matelots se jetterent du coté des François : Deux Canadiens du Parti qui étoit allé à saint Jean, revinrent. Le reste observoit le Petit-Havre, qui est à cinq lieuës de Bayeboulle, avec un prisonnier, qui leur aprit qu'il n'i avoit à saint Jean que trois Navires Marchands, mais ils n'oserent s'écarter de peur que les traces de leurs Raquetes ne les fissent découvrir.

Ces découvertes étant faites l'on va droit à saint Jean. Monsieur d'Iberville ayant choisi Montigni, Lieutenant d'une Compagnie d'Infanterie en Canada, pour son Lieutenant, partit le premier avec sept Canadiens pour se rendre maître des hauteurs d'où l'on pouvoit découvrir Mr. du Brouillan qui conduisoit son détachement: & comme il étoit impossible d'avoir des chevaux & des chariots pour porter les bagages dans des chemins impraticables,

chaque Canadien étoit chargé de ses munitions. Trois heures aprés cette marche, Mr. d'Iberville ayant rencontré ceux qui revenoient de la découverte de S. Jean, arrêta trente Anglois du Petit-Havre, qui avoient découvert les notres. Il les attaqua, & passant une Riviere trés rapide jusqu'à la ceinture se rendit maître de ce lieu, où il trouva de la resistance par les retranchemens que les Anglois y avoient faits. Les ennemis y perdirent trente six hommes, & il y eut quelques prisonniers. Le reste gagna saint Jean. Les néges augmenterent beaucoup, & comme il s'agissoit de vaincre ou de mourir, l'on marcha le 28. Novembre en ordre de bataille.

Montigni marchant cinq cens pas devant la Troupe faisoit l'Avant-garde avec trente Canadiens. Messieurs du Brouillan & d'Iberville suivoient avec le Corps. Les habitans de ce Gouverneur étoient à la tête, avec ordre cependant de laisser passer les Canadiens en cas d'attaque. Aprés deux lieuës & demie de marche, l'Avant-garde découvrit à la portée du pistolet les ennemis, qui étoient au nombre de quatre-vingt, postez d'une maniere si avantageuse dans un bois brûlé, qu'ils étoient à couvert derriere des rochers. Montigni se voyant découvert anima ses gens, qui don-

nerent tête baissée dessus. Monsieur l'Abbé Baudoüin exhorta en peu de paroles les Canadiens ; & leur ayant donné l'Absolution Generale, chacun jetta les hardes dont il étoit chargé. Monsieur du Brouillan les attaque à la tête, Mr. d'Iberville se jette sur la gauche, où il les prend en flanc à l'abri des rochers. Le Combat s'opiniâtre une demie heure. On en tuë plusieurs ; les autres plient. Celui-ci l'épée à la main, avec le Chef des Abenaquis, donne dessus ; les autres se battent en retraite. Ils se refugient à saint Jean ; il les y force. Ils se jettent dans deux Forts, il les leur fait abandonner, s'en rend maître & fait trente prisonniers avec quelques familles. Le reste se sauve dans un grand Fort, & dans une Quaiche qui étoit dans le Havre.

Sur ces entrefaites Mr. de Brouillan arriva avec la Troupe. Demuid se mit avec soixante hommes dans le Fort le plus proche du grand, qui en étoit éloigné d'une portée de canon, & le gros se campa dans la Ville.

Ce Fort étoit palissadé, revêtu d'une terrasse de trois pieds de haut. La Quaiche profita d'un vent favorable. Les ennemis y mirent leurs meilleurs éfets, & y embarquerent prés de cent hommes. Ils perdirent dans cette poursuite cinquante

hommes. Le Trompette de Mr. du Broüillan y fut tué. Trois de ses gens & deux Canadiens y furent legerement blessez.

L'esperance qu'avoient les Anglois que les deux Vaisseaux de Guerre arriveroient incessamment, étoit un obstacle pour que l'on se rendit si-tôt maître du grand Fort, dans lequel deux cens hommes s'étoient jettez fort précipitamment, selon le raport de quelques-uns qui avoient pris notre parti.

Il étoit à propos de se faire un chemin découvert pour reconnoître le Fort. Demuid & Montigni, avec soixante Canadiens, brûlerent pour cet éfet les maisons voisines. Ce Fort est sur la côte du Nord-Oüest, à mi-côte, commandé par deux hauteurs, toutes deux distantes à une portée de fusil. Il est de figure quarée, flanqué de quatre Bastions, entouré d'une palissade de huit pieces de canon de quatre livres de balle, avec un Chemin couvert, mais pour lors plein de néges, un Pont-levis, une Terrasse élevée, & épaisse de trois pieds. Il y avoit au milieu une petite Tour, éloignée d'une demie portée de fusil d'un Ruiseau, sur laquelle étoient quatre pieces de canon de quatre livres de balle, & une cave au dessous qui servois de Magasin à poudre.

Pendant que les Canadiens mettoient le feu à toutes ces maisons, Mr. d'Iberville s'étoit avancé avec une trentaine proche le Fort pour les soûtenir, & Mr. du Brouillan resta au poste avancé avec les siens. Il se fit plusieurs escarmouches dans le temps qu'on alloit reconnoître le Fort. Les ennemis n'y eurent qu'un homme tué.

Ceux-ci ne demanderent qu'à temporiser, & comme ils étoient resolus de se défendre, l'on envoya chercher à Bayeboulle un Mortier, des Bombes & de la poudre qu'on y avoit laissé.

L'on peut dire qu'une Place est à moitié renduë lors qu'un Gouverneur parlemente. Il sortit le trente Decembre un homme avec Pavillon blanc pour parler d'accommodement. L'on convint de part & d'autre d'une entrevûë. Le Gouverneur Anglois se fiant à la probité des François y vint lui même, avec quatre des principaux Bourgeois, qui aprehendant que l'on ne vit le mauvais état où ils étoient réduits, ne voulut permettre que aucun des notres entrât dans son Fort. Ils insisterent à ne se rendre que le lendemain. Ils se flâtoient que le vent changeroit, & que les deux Vaisseaux de Guerre qu'ils avoient vûs l'obvoyer deux jours auparavant à deux lieuës au large, entre-

roit dans le Port. Belle eſperance pour des perſonnes accablées, mais vaine & inutile dans une conjoncture où l'on ſe voit preſſé de ſi prés, car on lui refuſa ce delai. L'aprehenſion où ils étoient d'être pris d'aſſaut les fit balancer. Ils s'étoient perſuadez que les Canadiens reſſembloient aux Iroquois, nation impitoyable à leurs ennemis. Ils s'attendoient qu'on leur enleveroit la chevelure. Maxime de guerre uſitée chez la pluſpart des Sauvages du Nord, qui ayant pris leurs ennemis leur enlevent la peau qui couvre le crâne, & c'eſt le Trophée le plus authentique de leur valeur. Trophée, dis je, qui ſert de monument à la gloire d'un Sauvage, qui paſſeroit pour un homme de peu de courage ſi venant de la guerre il n'en raportoit pluſieurs avec lui: Il falut donc capituler le même jour.

Enfin ils conclurent

Que la Place ſeroit renduë à deux heures aprés midi.

Que la Garniſon & les Habitans ſortiroient du Fort, ſans armes.

Qu'ils auroient la vie ſauve, & ne leur ſeroit faite aucune inſulte n'i à leurs Femmes & leurs Filles.

Qu'il ne leur ſeroit ôté aucun habillement qu'ils porteroient ſur eux.

Qu'il seroit fourni deux bâtimens pour les transporter en Angleterre.

Qu'il leur seroit donné des vivres pour deux mois du jour de leur embarquement.

Lhermite, Major de Plaisance, porta la Capitulation à la Garnison & aux Habitans, qui la signerent, & la raporta au Gouverneur Anglois, qui étoit resté au Camp, qui la ratifia. L'évacuation de la Place se fit sur le champ. Il en sortit cent soixante hommes, sans compter les femmes & les enfans. Demuid eut ordre d'i rester avec soixante hommes de garnison.

Comme Mr. d'Iberville devoit continuër la guerre le reste de l'Hiver, il ne pût se défaire de ses Canadiens. L'on ne voulut point exposer à l'invasion des Anglois un endroit que l'on n'avoit harcelé qu'avec peine & beaucoup de fatigues, qui à la suite du temps leur auroit pû servir de retraite. L'on fut contraint de démolir le Fort & de brûler toutes les habitations, à la reserve de quelques maisons qui furent conservées pour les malades, qu'il fut impossible de transporter au travers des bois.

Saint Jean est un trés beau Havre, dans lequel il y peut tenir plus de deux cens Vaisseaux. Son entrée est large d'une petite portée de fusil, entre deux montagnes

trés-

trés hautes, avec une batterie de huit canons en cet endroit. Les habitans étoient au nombre de cinquante-huit, trés bien établis ſur la côte du Nord, le long du Havre, dans l'eſpace d'une demie lieuë.

Il y avoit trois Forts, l'un du côté du bois à l'Oüeſt, un autre au milieu qui avoit pour Gouverneur un habitant qui l'abandonna à l'arrivée des François, & le troiſiéme étoit celui où les François s'attacherent.

Ce dernier défendoit l'entrée du Havre (quoique de loin) ſur lequel il commandoit entierement, & ſur une bonne partie des maiſons ſituées aux environs, dans leſquelles étoient les meilleurs éfets, que l'on fut contraint de brûler la veille de la Capitulation.

La terreur s'étant répanduë parmi les Anglois les obligea d'abandonner pluſieurs endroits, & de ſe refugier à Carbonniere. Leurs eſpions alloient & venoient pour aprendre la cataſtrophe de ſaint Jean.

Montigni eut ordre de Mr. d'Iberville de paſſer à travers les bois avec douze hommes pour ſe ſaiſir de Portugalcove, à ſix lieuës de ſaint Jean, en la Baye de la Conception. Il enleva une Chaloupe qui venoit de Carbonniere pour aprendre les nouvelles de ſaint Jean. Deux de ſon parti

raporterent qu'il avoit fait trente priſonniers, que la Quaiche ſortie de ſaint Jean y étoit arrivée, & qu'il y avoit un Vaiſſeau Marchand.

Tous ces détachemens firent inſenſiblement cent priſonniers. Kividi ſe trouva trop proche de S. Jean pour qu'on le laiſſa ſi tranquille. Neuf habitans bien établis ſuivirent le même ſort que leurs voiſins.

L'expedition de ſaint Jean étant faite, Mr. du Brouillan ſe diſpoſa de partir pour Plaiſance. Il s'étoit trouvé hors d'état de continuër d'autres entrepriſes, & il faloit être d'une complexion vigoureuſe pour reſiſter plus long-temps aux fatigues que l'on ſouffre dans ce climat. Comme il étoit obligé d'éfectuer la Capitulation, il donna un Brulot à deux cens cinquante Anglois pour s'en retourner en Angleterre, & le Vaiſſeau qui avoit été pris à Bayeboulle dans lequel quatre-vingt autres devoient paſſer en France. Celui-ci ſe perdit à la côte d'Eſpagne, où les Eſpagnols firent une aſſez mauvaiſe reception aux François, qui furent dépoüillez.

Monſieur d'Iberville prit de ſon côté tous les moyens pour ſe rendre maître des autres Havres. Il eſt de la politique d'un Commandant de ménager le peu de monde qu'il a lors qu'il ſe trouve obligé de

faire plusieurs expeditions ; mais il n'est pas naturel que cent hommes dûssent triompher de mille. Les Canadiens s'étoient fait cependant une Loi d'en venir à bout : Et comme je veux déveloper toutes les attaques & les décentes qu'ils firent chez les Anglois, je les conduirai, Monsieur, insensiblement selon les differens mouvemens où ils se trouverent engagez. Il faut qu'un Canadien soit convaincu de la valeur de son Capitaine pour qu'il lui obeïsse. Il est vrai que tous les Officiers de Mr. d'Iberville ne respiroient que la gloire. *Ils* savoient parfaitement bien leur devoir, ainsi il pouvoit se fier à leur bonne conduite.

Aprés qu'un parti qui avoit été détruire à Portugalcove une batterie de huit pieces de canon qui étoient à l'entrée de son Havre, situation qui ne peut être forcée par mer, que la Periere fut de retour du Cap S. François & de Toscove, où il fit treize prisonniers, que l'on eut brûlé environ quatre-vingt Chaloupes, & que l'on se fut rendu maître de trente-cinq lieuës de païs dans la Baye de la Conception, Mr. d'Iberville partit le treize Janvier 1697. avec tout son monde.

L'on eut le temps de faire des Raquettes pour le voyage, sans quoi il étoit im-

poſſible de marcher. Elles ont à peu prês la figure de celles de Jeu de Paume, mais beaucoup plus grandes. Il y a deux petits bâtons en travers, un trou au milieu qui s'apelle l'œillet, large du bout de la plante des pieds, qui ſe trouvant à la rencontre d'un de ces bâtons donnent le mouvement pour marcher. Il y a à l'entour de l'œillet deux courroyes qui attache le ſoulier, qui eſt un eſcarpin, fait de peaux d'Orignac ou de Caribou, ſouple comme un gan. Par le moyen de ces Raquettes l'on peut tracer des précipices pleins de néges les plus inacceſſibles.

Il étoit à propos de frayer les chemins. Montigni ſe rendit pour cet éfet à Portugalcove, où les autres ſe rendirent enſuite. Ils y ſejournerent deux jours à cauſe de la quantité prodigieuſe de néges qui tomboient. L'on remarqua qu'il n'i avoit rien d'aprochant en Canada de cette abondance.

Montigni repart derechef avec trente hommes des plus vigoureux: l'on précipite la marche & on le joint en un jour, ce qu'il ne pût faire qu'en deux. L'on continuë ſon chemin, les verglats briſerent les Raquetes. Les uns tombent à faux, les autres ſont preſque enſevelis dans la nége, Montigni tombe lui-même dans une

Riviere, y laisse son fusil & son épée pour n'i pas perdre la vie. Enfin l'Avant-garde arrive au fond de la Baye, qui est à vingt-cinq lieuës par terre de saint Jean, où elle prend douze Anglois, & dans l'attente de Mr. d'Iberville qui conduisoit la troupe: Montigni alla par mer en canot au Havremen, où il en prit encore autant qui arrivoient de Carbonniere. Cette marche ne tendoit qu'à ce lieu-ci. C'étoit la retraite d'un grand nombre d'Anglois, qui par un petit trajet alloient & venoient à l'Isle voisine qui porte le même nom.

Le chemin étoit trop long par terre pour se rendre à Carbonniere; il eut fallu faire trente lieuës pendant que l'on y pouvoit aller par mer en deux ou trois heures.

Le radoub des Chaloupes se fit à Havremen pour la *Partance*: l'on en équipa trois, & un Esquif, dans lesquelles cent vingt-quatre Canadiens s'embarquerent. Aprés avoir cinglé trois lieuës au large vent devant, l'on aperçût quatre Chaloupes, qui se doutant que les François venoient à l'Isle de Carbonniere, revirerent de bord, & porterent l'alarme par tout. C'eût été une temerité de chasser plus loin. On laissa en passant Brige, habitation assez bien établie, où il y avoit environ soixante hommes, pour donner dans Por-

tegrave, que l'on prit. L'on y trouva cent dix hommes, la plufpart bien armez, fans compter les femmes & les enfans. Cet endroit eft fort beau. Le grand nombre de beſteaux qu'il y avoit fervit de rafraîchiffemens à des gens qui fçûrent bien en profiter. Ceux de Brige paroiffoient être trop tranquilles. Comme ils ne venoient point au fecours de leurs voifins, Mr. d'Iberville les envoya fommer, avec ordre aux trois principaux de le venir trouver à Carbonniere avec toutes leurs armes à feu. C'eût été un trop grand embarras de fe charger de tant de prifonniers : la deftruction de leur habitation fuffifoit.

Montigni fut détaché à la pointe du jour avec cinquante hommes, dans trois Chaloupes, pour fe faifir de Moufquith, qui eft entre le Havre-de-Grace & Carbonniere, & le refte s'embarqua pour l'Ifle de Carbonniere en cinq autres, fur les neuf heures du matin. Il falut ranger la côte de cette Ifle. Les Anglois crûrent que les François venoient y faire décente : ils tirerent plufieurs coups de canon, & paroiffoient environ deux cens hommes logez dans des baraques. L'on ne fit que doubler l'Ifle pour fe rendre à Carbonniere, où Montigni avoit tué, fait plufieurs prifonniers, & avoit pourfuivi les autres à travers les

bois, qui s'étoient jettez dans Nieuperlican, à six lieuës de Carbonniere. Ce Havre avoit vingt-deux habitans les mieux bâtis de Terre-Neuve : l'on y trouva des gens de cent mille francs de bien, qui avoient tout fait transporter ailleurs. Le Commerce y étoit considerable.

L'Isle de Carbonniere tenoit fort à cœur à Mr. d'Iberville ; il savoit de quelle importance il étoit de s'en rendre maître, & il connoissoit en même temps qu'outre l'assiete du lieu la saison étoit un grand obstacle à une pareille entreprise. C'est un *Rocher* à pic, escarpé de tout côté, qui commande la mer. Il n'i avoit qu'un petit débarquement à la pointe de l'Oüest, à portée de pistolet d'un retranchement de Chaloupes, où il y avoit quatre canons de six livres : il faloit un calme pour y aborder, & encore c'étoit tout ce que pouvoit faire deux Chaloupes : on les somma de se rendre, & ils le refuserent. Quand on se trouve un peu à l'abri de l'insulte de son ennemi, & que l'on se void dans une situation assez forte pour disputer le terrein, il n'est pas naturel de plier si-tôt. Les meilleurs éfets de la colonie Angloise y avoient été transportez ; ils avoient donc dequoi passer le reste de l'Hiver, dans l'esperance qu'on leur envoyeroit du secours d'Angleterre.

Le temps devint rude plus que jamais. Mr. d'Iberville envoya sur le minuit deux Chaloupes : l'on raporta que le *Ressac* étoit toûjours gros à l'Isle, & que l'on n'i pouvoit débarquer. La mer calma un peu le lendemain trente Janvier. Quatre-vingt hommes s'embarquerent du côté de l'Est & du Nord. Une Sentinelle demande d'une voix tremblante, qui vive ? Montigni sans s'émouvoir fait doubler la rame, les autres le soûtiennent : ils veulent mettre pied à terre, le verglats & le *Ressac* les en empêchent. Le Sentinelle tire dessus sans blesser personne, & ceux du Corps-de-Garde arriverent sur ces entrefaites, postez sur une hauteur capable d'arrêter mille hommes.

Une retraite faite à propos est plus avantageuse à un Commandant que de sacrifier mal à propos l'élite de ses troupes, lors qu'il doit les ménager pour d'autres endroits dont il veut se rendre maître insensiblement.

Le Havre-de-Grace qui étoit un lieu aussi considerable pour le commerce que Carbonniere, étoit trop suspect. L'on y mit le feu. C'étoit le premier établissement de la Colonie Angloise. Il y mourut il y a trois ans un habitant âgé de quatre-vingt trois ans, né dans le lieu, ce qui fait

connoître qu'ils habitent cette Isle depuis long-temps.

Pendant que Boisbriant Enseigne d'une Compagnie de Canada, faisoit plusieurs prisonniers, & que de Plene fit main basse à *Saumoncove* sur vingt hommes, entr'autres sur le second Gouverneur de saint Jean, dont j'ai déja parlé, la Perade sous-Lieutenant fut détaché pour tenir en bride ceux de Portugalcove & de Brige, qui avoient une trop grande relation avec l'Isle de Carbonniere. Le manque de paroles qu'ils eurent dans la suite du temps, leur attira *Montigni* & Boisbriant, avec quarante-cinq Canadiens, qui mirent le feu chez eux : il ne faloit plus se fier à leur bonne foi. On en ramena les habitans, qui la plûpart avoient encore des armes.

Le vent de Sud-Oüest étant favorable pour aller à Bayever, à dix lieuës du Nord de Carbonniere, entre les Bayes de la Trinité & de la Conception. Mr d'Iberville s'embarqua le 3. Février avec 50. hommes dans trois chaloupes. Ils partirent la nuit, & arriverent à la pointe du jour à trois lieuës en deçà. Ils la passerent fort desagreablement. Un Canadien eût même un doigt du pied gelé. Les meilleurs coureurs donnerent dans un bois où ils prirent deux Anglois qui s'en alloient au Vieux Perli-

Comme nous avions beaucoup de prisonniers, nous étions bien aise de faire un échange. Nous voulions avoir aussi trois Irlandois qui avoient pris parti avec eux, que ceux de l'Isle de Carbonniere avoient enlevez. Une Chaloupe fut détachée pour cet éfet. Ils refuserent cette proposition. On y envoya une seconde fois. Ils demanderent un Anglois pour un François, & trois pour un Irlandois. On le leur accorda. L'on choisit pour l'échange un endroit hors de la portée du canon de l'Isle & de terre. Montigni s'i rendit avec cinq François, & le nombre d'Anglois qu'ils avoient demandez, entr'autres le frere du Commandant de l'Isle, qui auroit mieux aimé rester chez les François que de risquer derechef sa vie. Un Esquif de six hommes partit en même temps de l'Isle sans mener nos gens. Montigni leur demanda le sujet de cet oubli? Ils proposerent que le frere de leur Commandant allât jusques à l'Isle, qui rameneroit les François : on le leur refusa, & ils s'en retournerent. Le Commandant, le Lieutenant, & le Major, revinrent sans aucun François. Montigni eût tous les sujets du monde de se plaindre de leur procedé. Un de ces Officiers déchargea son sabre sur lui, il en para le coup, & toute la peine qu'il eût dans cette

cette rencontre fut de les faire passer bon gré mal gré dans son Canot, & d'emmener le leur. Ils donnerent d'assez mauvaises raisons à Mr. d'Iberville, lui representant qu'ils n'étoient pas les maîtres chez eux, & que s'il vouloit les renvoyer cela leur donneroit occasion de faire l'échange avec plus d'autorité. Ils étoient en trop bonnes mains pour meriter que l'on eût derechef tant de créance en leur probité. On leur permit seulement d'envoyer de leur part des prisonniers, qu'on y retint encore presque tous, menaçant de faire feu sur les François qui y retourneroient. Deux Sauvages eurent beaucoup de soin de la conduite de ces trois Officiers, jusques au Havrecontent.

Quelque temps aprés ils proposerent de faire rendre l'Isle, & d'obliger ceux qui y étoient de reconnoître le Roi, pourvû qu'il leur fut permis de faire la pêche de la moruë pendant l'Eté. Montigni s'étant chargé d'eux en laissa partir un pour cet éfet, ayant obligé les deux autres de payer dix mille francs s'il ne revenoit point. Son voyage fut sans succez. Ils offrirent tous trois dix mille livres pour avoir leur liberté, ce qui leur fut refusé. Pendant que Mr. d'Iberville fit un tour à Plaisance pour y apprendre des nouvelles de France, Monti-

gni & la Periere eurent ordre de rassembler à Bayeboulle deux cens des meilleurs prisonniers. Boisbriant de son côté qui étoit au Havrecontent, avec un detachement, devoit observer les mouvemens que l'on feroit vers Carbonniere. Monsieur d'Iberville revint par mer de Plaisance avec Mr. l'Abbé Baudoüin, au fond de la Baye de Cromwel. Il y rencontra la Periere, avec cinq Chaloupes & soixante prisonniers. Il étoit venu aux mains avec quantité de gens qui étoient décendus de l'Isle. Le choc fut un peu rude. Il en tua onze dans cette occasion, & prit trois femmes.

Le vieux Perlican, pour qui l'on avoit eu tous les égards possibles, avoit repris les armes pendant ce temps contre sa parole. Ses habitans qui donnoient des avis secrets à l'Isle de Carbonniere sur tous les mouvemens des François, suivirent un sort tel qu'ils se l'étoient attirez par leur indiscretion. Monsieur d'Iberville y arriva la nuit du treize Mars, où il aprit qu'il y avoit un bâtiment de soixante tonneaux chargé de vivres, nouvellement arrivé d'Angleterre, dans lequel onze habitans s'étoient mis pour le défendre contre les François en cas d'attaque. Pendant que quatre chaloupes le serroient de prés, il y en eut qui donnerent avis à ceux de Ba-


Canadiens en Raquette allant en guerre sur la nege



yever de l'arivée des François. Il s'y trouva un petit bâtiment où plusieurs s'embarquerent, qui ne respiroient qu'une occasion aussi favorable pour passer à l'Isle. On se rendit à la fin maître du bâtiment du vieux Perlican, dans lequel se trouverent 18. hommes bien armez, avec trois pieces de canon. L'on mit le feu à toutes les habitations, & à celles de Bayever, & l'on fit soixante prisonniers que l'on y trouva.

Monsieur d'Iberville se disposoit à achever de ruïner tout ce que les Anglois avoient de Havres en ce païs-là. Il ne leur *restoit plus* que Bonneviste qui eut suivi le sort des autres, mais notre arrivée interrompit ses desseins, & sauva par hasard cette derniere Place aux Anglois. Nous le trouvâmes à Plaisance, d'où il devoit partir pour cette derniere expedition. Mais, comme celle de la Baye de Hudson étoit tout autrement importante, & que c'étoit le sujet de notre voyage; il envoya retirer ses Canadiens pour s'embarquer sur notre Escadre.

C'est une chose admirable, Monsieur, que cent vingt-cinq Canadiens, tels que vous les voyez, se soient rendus maîtres d'une si grande étenduë de païs dans la saison la plus cruelle que l'on puisse s'imaginer. Le froid, la pluye, la nége, la faim

& la soif devoient être autant d'obstacles. Ils firent cependant plus de sept cens prisonniers, & tuerent en differentes occasions plus de deux cens hommes, n'en ayant eu des leurs que deux blessez.

Les habitans de cette Colonie vivoient sans aucune religion, & il leur auroit été difficile de dire celle qu'ils professoient. Le Sexe y étoit entierement corrompu.

Vous verrez ici, Monsieur, un dénombrement des habitans de chaque Havre qu'ils possedoient, des Pêcheurs, des chaloupes qu'ils y avoient, & de la quantité de moruës qu'ils y pêchoient. *Les* Anglois ont avoüé eux-mêmes que le Commerce montoit à dix-sept millions tous les ans. Il leur faudra plusieurs années avant qu'ils reviennent à leur premier état. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Votre trés humble, &c.

	Hommes.	Habitans.	Chaloupes.	Quintaux de moruës.
Rognouge.	120	7	8	4000
Fremouze.	40	7	8	4000
Aigueforte.	25	4	5	2500
Forillon.	108	22	16	8000
Caplimbaye.	12	2	2	1000
Cabreüil.	5	1	1	1000
Brigue.	15	3	3	1500
Totheave.	30	3	5	2500
Ouitflifbaye.	15	2	3	1500
Bayeboulle.	120	13	20	10000
Le petit Havre.	80	14	16	8000
Saint Jean.	300	59	125	62500
Kividi.	40	9	9	4500
	790	149	221	110500

Baye de la Conception & de la Trinité.

	Hommes.	*Habitans.*	*Chaloupes.*	*Quintaux de moruës.*
Torbaye.	18	3	4	2400

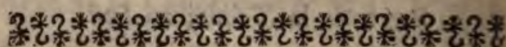
Baye de la Conception au Nord-Oüest.

Portugalcove.	25	3	3	2100
Havremen.	12	1	2	1000
Baye quinſcove.	11	2	2	1000
Brige.	70	11	12	6000
Portegrave.	116	14	20	10000
Hailinſcove.	18	3	3	1500
Bairobert.	10	3	3	1500
Briancove.	30	4	6	3000
Havre de grace.	100	14	15	7500
Mouſquith.	35	3	5	2500
Carbonniere.	120	12	50	22500
Croqueſcove.	30	4	5	2500
Kelinſcove.	22	3	4	2000
Bayever.	85	14	16	11000

Baye de la Trinité au Sud.

	Hommes.	*Habitans.*	*Chaloupes.*	*Quintaux de moruës.*
Le Vieux Perlican.	130	19	27	13500
L'ance arbre.	30	4	5	3000
Celicove.	40	4	7	4700
Nieuperlican.	60	9	11	6600
Havrecontent.	20	4	4	2400
Au Nord.				
Arciffe.	12	1	2	1000
La Trinité.	24	2	4	2000
	316	43	60	32800

Total des Quintaux de moruës 188800.



III. LETTRE.

Description du détroit de la Baye de Hudson.
Evenemens considerables.
Nouvelle découverte.
Nouvelle alliance avec les Esquimaux du Cap de Digue, au 62. degré 45. minutes latitude Nord.
Combat du Profond dans les glaces, contre les Anglois.

MONSIEUR,

Encore que je ſache que c'eſt un crime contre le bien public d'interrompre par de longs diſcours les occupations importantes d'une perſonne deſtinée à ſoûtenir ſeule les embaras & les fatigues inſeparables des grands emplois J'oſe croire neanmoins que vous ne blâmerez pas la liberté que je prends de vous faire le détail du Détroit de la Baye de Hudſon, de vous entretenir de l'Alliance que nous avons faite avec une Nation qui juſqu'ici nous étoit peu connuë, & de vous faire part de la Relation du combat du Vaiſſeau du Roi parmi


Pays Inhabitable
DETROIT D'HUDSON
Cap Charles
I. la Sale
Coste de Laborador
GOLFE
DE
S.t LAURENT
63
58
53
48
294
322
328



les glaces contre les Anglois. Je ſçai Mr. que les grands Hommes ne ſe délaſſent d'un travail d'eſprit que par un autre, & que toûjours occupez des fonctions de leur Miniſtere, ils ne ſe divertiſſent qu'en quittant une occupation importante pour une occupation moins grande & moins ſerieuſe. C'eſt ce que tout le monde ſait que vous faites depuis ſi long-temps que vous portez ſeul le poids de deux Intendances conſiderables; & que quand elles vous laiſſent quelque loiſir, vous] croyez ne le pouvoir mieux employer qu'à vous *entretenir des Sciences & des belles* Lettres: & il ſemble que votre eſprit prenne de nouvelles forces dans ces changemens d'entretien. Je me flâte, Monſieur, que celui que je vais vous faire d'une partie de mon Voyage, n'eſt pas tout-à fait indigne de vous occuper quelques momens.

Nous fîmes voile le huitiéme Juillet d'un vent de Sud Sud Oüeſt de Plaiſance. Nous l'obvoyâmes toute la journée dans la Baye, & aprés avoir doublé le Cap de Sainte Marie, nous rangeâmes cette côte d'un vent de Nord-Oüeſt, ſur laquelle il paroiſſoit d'agreables pâturages. Nous aprochâmes à une lieuë du Cap de Trepas, qui fait l'opoſite de Sainte Marie. Nous vîmes à la même diſtance au Nord-Eſt

quart-d'Est celui de Penne. Sur les quatre heures du matin le Cap de Raze nous parut à six lieuës au Nord-Oüest quart-d'Oüest, & sur les huit heures celui de saint François nous restoit au Nord Nord-Oüest.

Plus nous élevions vers le Pôle, plus les jours croissoient, mais les chaleurs diminuoient, & le froid faisoit insensiblement impression.

Nous aperçûmes le dix-sept, à trois lieuës, au vent, une Montagne flotante de glaces de trois cens pieds de hauteur, qui avoit la figure d'un pain de sucre. Nous pouvions être au 55. deg. 56. minut. Je ne doute pas, Monsieur, que cela ne paroisse bien surprenant, mais la suite du Voyage fera connoître bien d'autres veritez aussi surprenantes.

Rien n'est plus fâcheux que de se trouver dans une tempête, mais c'est quelque chose de bien plus fort lors qu'elles arrivent dans ces quartiers. Nous essuiâmes le vingt-quatre un coup de vent au 60. deg. 9. min. de Nord Nord-Oüest, qui dura huit heures. Toutes nos manœuvres étoient couvertes de verglats, & nos équipages souffrirent beaucoup. Le Palmier eut son Beaupré rompu. Ce n'étoit cependant qu'un commencement des peines &

des fatigues que nous devions avoir dans la ſuite de la plus rude navigation. Nous connumes le vingt cinq du courant que nous aprochions de la Zone Froide, & nous ne vîmes ce jour-là qu'objets affreux, car faiſant la route du Nord Nord-Oüeſt, nous commençâmes à donner ſur les huit heures du matin dans un Banc de glaces.

La premiere terre de ce climat que nous connumes le lendemain ſur les huit heures du ſoir fut l'Iſle de *Reſolution*. Elle eſt au 62. deg. 33. à 34. de variation Nord-Oüeſt. Elle fait l'embouchure du détroit de la Baye de Hudſon, avec les Iſles *Boutonnes*, qui ſont au 61. deg. 10. minut. Elles ſont Nord & Sud, diſtantes les unes des autres d'environ 14. à 15. lieuës.

L'Iſle de *Reſolution* peut avoir huit lieuës de longueur Eſt & Oüeſt. Quand on eſt du coté de l'Oüeſt, elle paroît avoir la figure d'un Croiſſant. Il y a deux petites Iſles à deux lieuës de diſtance du coté du bout de l'Eſt. Elle eſt éloignée de la Terre-Ferme du Nord d'environ ſix à ſept lieuës.

Comme nous fîmes la découverte de deux autres Iſles voiſines inconnuës aux François, parce que l'on a crû autrefois que ce n'étoit qu'une Iſle, au lieu que nous en avons connu deux autres. Nous apellâmes l'une l'Iſle la *Sale*, & l'on voulut

bien apeller l'autre *Lapotherie*, qui sont Sud & Sud Sud-Oüest.

La *Sale*, qui a environ trois lieuës de tour, éloignée de trois de la *Resolution*, forme une embouchure pour entrer dans le détroit.

Lapotherie est à trois lieuës de la *Resolution*, dans l'Est de la *Sale*. Elle a environ quatre lieuës de tour.

Les vents depuis le Sud-Oüest jusques à l'Oüest qui nous étoient contraires, & les marées qui portoient beaucoup au Nord nous ayant jettez parmi ces Isles, nous éloignerent de la veritable embouchure de ce détroit. Le passage entre la *Resolution* & la *Sale* s'étant trouvé bouché par un Banc de glaces, nous fumes contraints de l'obvoyer deux jours pour en tenter quelqu'autre. La Mer étoit pour lors comme un Etang. Elle faisoit cependant un bruit qui causoit un bouillonnement. Je voulus aprofondir la cause d'un éfet si admirable : & considerant la scituation de toutes ces côtes, je n'aperçûs aucun Rocher (car elles me paroissoient fort saines) & il faut que le Navigateur sache que les bords de ces Isles, & generalement de tout le Détroit, sont à pique d'une élevation prodigieuse. Je voulus en penetrer davantage l'origine. Enfin aprés plusieurs reflexions,

xions, voyant que nous n'étions qu'à une demie lieuë de la *Sale*, je m'embarquai dans un Esquif le vingt-huit pour y connoître le terrain. Cette découverte me donna occasion de savoir d'où pouvoit naître la grandeur & la grosseur prodigieuse de tant de glaces, qui sont veritablement des Isles flotantes que l'on trouve dans tous ces climats.

Comme j'étois au pied de cette Isle je vis une longue étenduë de glaces de 12. à 15. pieds d'épaisseur, attachées dans le Roc, qui étoient soûtenuës en l'air, & j'aperçûs quantité de Torrens qui aboutissoient à la Mer. Il est certain que quelque courant & quelques marées qui puissent être dans tous ces païs, le froid y est si violent qu'il arrête generalement le cours de la mer. La nége qui tombe en si grande abondance presque toute l'année, forme plusieurs petites montagnes à la faveur du vent, & s'endurcit insensiblement. Le dégel venant de temps à autre fait couler des néges funduës de ces torrens. Le froid qui revient si subitement en arrête ensuite l'impetuosité, & successivement il s'éleve des hauteurs prodigieuses de glaces, qui sont des spectacles affreux, & il arrive que toutes ces Avalasses d'eau qui tombent de ces précipices, entraînent des

terres & des rochers, ce qui me fut confirmé dans la suite en voyant une des plus grosses montagnes de glaces au Nord de l'Isle de la *Resolution*, sur laquelle il y avoit quantité de terre & de rochers.

J'arrivai à la *Sale*, où il me falut grimper pour monter en haut; je n'i trouvai pas un pouce de terre. J'aperçûs quantité de ces précipices qui tendent à la mer, dans lesquels il y avoit beaucoup de néges, & je trouvai tout au haut un Etang d'eau douce d'environ trois cens pas de circuit.

Un Philosophe auroit eû matiere de faire de beaux raisonnemens sur le boüillonnement qui s'excite sur la mer entre ces Isles. Je croirois, Monsieur, que l'embouchure du détroit, fermé par les Bancs de glaces ordinaires, qui ont quelquefois plus de quarante pieds d'épaisseur, arrête le cours du Flot qui vient de l'Ocean avec impetuosité pour y entrer : Et comme les bords de ces terres qui sont à pique sont extraordinairement élevez, il ne se peut que ces hauts précipices n'ayent une pareille suite jusques au fond de la mer, car l'on y trouve jusques à cent quarante brasses. Ainsi la mer trouvant de la resistance entre ces creux cachez où il faut qu'il y ait aussi beaucoup de Nitre qui se trouvant émû par tous ces remouls de marées, ex-

cite ce boüillonnement, qui n'eſt proprement qu'une fermentation, & le Nitre y eſt en ſi grande abondance, que je le ramaſſois tous les matins ſur les plaques de plomb de nos canons, & même dans le moment que l'on ſeignoit nos malades, l'ouverture de la veine en étoit toute bordée.

Un Pilote experimenté doit connoître le fort & le foible de tous les parages où il ſe trouve, & il eſt quelquefois fort à plaindre lors qu'une nouvelle experience doit lui aprendre l'endroit où il eſt. Ceux de notre Eſcadre ſavoient leur métier, mais ils n'étoient jamais venus dans ces climats. Nous demeurâmes en Pane la nuit ſous l'Iſle la *Sale*, & nous fîmes voile à la pointe du jour le trente Juillet pour paſſer entr'elle & la terre ferme. Cet eſpace qui a environ deux lieuës de largeur, fut nommé Détroit d'Iberville. Nous ſommes les premiers François qui ayons faits cette découverte. Nous entrâmes dans ce petit paſſage d'un vent de Sud Oüeſt, qui vint aprés ſur les huit heures du matin au Sud Sud Eſt, lequel nous porta dans le Détroit, & à une demie lieuë en dedans ſur une diſtance de la terre-ferme du Nord, notre Vaiſſeau rangea une Roche à une portée de piſtolet, qui étoit cachée à fleur

d'eau, qu'un Remoul de marée nous fit apercevoir. La mer étoit tout à fait unie. Elle le fut toûjours juſques au débouquement. Cette ſerenité vient de tous les Bancs de glaces qui ſervent d'abri contre les vents ; ſans cela il n'i auroit point de vaiſſeau qui ne fut briſé, pour peu que la mer s'élevât, & il y a aſſez d'autres dangers à eſſuyer. Nous aperçûmes en entrant des montagnes de néges extrémement élevées ſur la terre, qui avoient plus de huit lieuës de longueur, & nous donnâmes dans un Banc de glaces qui avoit une étenduë de toutes parts, autant que la vûë pouvoit porter. Le Pelican frayant toûjours ce chemin le premier, lorſque d'un vent d'Oüeſt Nord-Oüeſt, nous commençâmes pour la ſeconde fois à donner dans des Bancs de glaces.

Les differentes bordées que nous étions obligez de faire pour éviter les abordages, donnoient occaſion de faire autant de mouvement dans le maniement des manœuvres, & quelque adreſſe qu'euſſent nos Pilotes il étoit impoſſible de les éviter.

Rien n'étoit donc de plus affreux que de ſe voir dans cette vaſte étenduë, où à peine pouvions-nous diſcerner l'eau d'avec autant de Rochers de glaces, contre leſquels nos Vaiſſeaux heurtoient à tout mo-

ment. Aprés les avoir doublez pendant trois heures nous aperçûmes un Eclairci, c'eſt-à-dire un eſpace d'eau où il n'i avoit point de glaces. Nous donnâmes dedans, & mîmes en Pane bord ſur bord, juſques à trois heures du matin. Cet Eclairci dura peu. Plus nous avancions, plus il ſe preſentoit encore devant nos yeux de ces prodigieuſes étenduës. Le Pelican qui étoit toûjours à la tête (les trois autres nous ſuivant de file) faiſoit de ſon côté tous ſes éforts pour adoucir nos amertumes. Il fit bon gré mal gré des ouvertures à travers, mais ceux-ci n'ayant pû nous ſuivre ſe trouverent renfermez. Ils nous firent ſignal à une lieuë que les glaces n'ayant plus de courant, leurs éforts devenoient vains & inutils. Il étoit, Monſieur, aſſez touchant de nous voir hors d'état de pouvoir leur donner aucun ſecours. Ils grapinerent ſur le champ. Nous le fîmes auſſi en nous mettant à côté d'une glace de quatre à cinq cens pas de longueur, ſur laquelle nous envoyâmes des Matelots porter des Grapins pour tenir en arrêt notre Vaiſſeau. Il n'i avoit pour lors point de nuit, aiant le plaiſir de voir coucher & lever le Soleil preſque en même temps, & on liſoit facilement à minuit.

Les courans ſont fort rapides dans les

commencemens de ce détroit. Ils nous porterent d'un vent de Nord Nord-Est vers l'Isle du *Poli* & de la *Salamande*, qui sont Est & Oüest, prenant un quart du Nord-Oüest, que nous aperçûmes fort facilement de six grandes lieuës en dedans, & à deux de la côte du Sud, au 62. d. 7. m. 37. d. de variation Nord-Oüest, portant leurs noms de deux Vaisseaux François qui les rangerent en 1694. Nous ne pûmes faire dans la suite des routes assurées. Les vents devinrent variables, & toutes ces grosses glaces que nous apercevions à tout moment nous en faisoient faire autant de differentes.

Les courants & les vents du Sud-Oüest assemblerent une infinité d'Isles flotantes à la côte du Nord. Tous ces objets pleins d'horreur tenoient l'espace de trois lieuës de largeur, sur quatre à cinq de longueur. Il sembloit que ç'eût été une des plus grandes Villes du monde qu'un tremblement de terre eut mise sans dessus dessous. Je m'entretenois quelquefois avec un Pilote qui avoit été aux 80. degrez Nord; il m'avoüa que rien n'aprochoit de ces horreurs. Il s'étoit trouvé à la verité parmi des glaces à la pêche de la Baleine, avec cette difference qu'elles étoient ordinairement toutes unies à la surface de l'eau.


A glaces de quart de lieux de circuit ou 20. Vaisseaux
pouvoient mettre a la bry B glace qui avoit 50 brasse
hors de l'eau C autre glace a la bry de la quelle le
Palmier de 60 pieds de hauteur étoit caché
A
B
C



Les vents de Sud nous porterent vers le Cap Haut, qui eſt au 62. deg. 30. min. C'eſt une pointe de terre ferme du Sud, fort élevée, que l'on découvre de 15. lieuës à l'Oüeſt des Iſles du *Poli* & de la *Salamande*. Nous laiſſames ce Cap à huit heures du ſoir le deux Août à l'Eſt de l'Iſle du Cap Charles ; & le bout du Oüeſt de cette Iſle eſt environ à ſix lieuës de terre qui eſt au 63. deg. 8. m. 37. d. 30. m. de variation Nord Oüeſt, qui peut avoir dix ou douze lieuës de tour, à cent lieuës dans le détroit.

Il étoit de la derniere conſequence de ne pas trop nous éloigner les uns des autres. Notre Vaiſſeau apareilla le quatre Août ſur les cinq heures du ſoir, pour tâcher de joindre le Palmier qui étoit le plus proche, les autres étant à une lieuë & demie de nous. Nous ne pûmes aborder la glace où il étoit que le lendemain à ſept heures du matin, ayant laiſſé le Cap de *Digue* au Sud Sud-Oüeſt, à ſix lieuës de nous, & l'Iſle de *Natingan* qui eſt à l'Oüeſt de *Salſbré* nous reſtoit au Nord Nord-Oüeſt. Pendant que nous y étions grapinez nous y fimes quarante bariques d'eau douce, trés-bonne à boire. Ce n'eſt pas, Monſieur, une choſe ſurprenante, parce que les pluyes tombant ſur les glaces y

font comme une espece de Citerne, & venans à fondre les néges, ces eaux fonduës ne se sentent point de l'acreté & de la salure de celle de la mer. Il faut cependant, pour leur ôter la crudité, mettre de l'eau de vie dans les futailles : sans cela il seroit dangereux de les boire pures, & l'on coureroit risque d'avoir des tranchées violentes

Il survient quelquefois tout à coup de si grands débordemens de glaces, que dans le moment que l'on croit être bien *grapiné*, tout s'ouvre. Comme nous étions dans l'attente de quelque moment favorable pour pousser notre route, la glace sur laquelle nous étions se rompit malheureusement par les grands courants. Notre Vaisseau fut entraîné sans pouvoir se gouverner, & aborda poupe en poupe le Palmier sur les quatre heures du matin. Cette saillie fut suivie d'un incident bien plus cruel, car notre Brigantin l'Esquimau de trente tonneaux, qui nous avoit toûjours suivi entre les glaces, fut écrasé proche de ce dernier : & à peine les douze hommes de son équipage purent se sauver. La perte de ce petit Bâtiment nous coûta cher dans la suite. Surcroît d'embarras, car à peine eûmes nous apareillez une heure aprés d'un vent de Sud Sud-Oüest, ayant

trouvé à la sonde soixante brasses d'eau, que parmi tout ce cahos & cet enchaînement, les courants nous entr'aînerent, quoique *grapinez*, en moins d'une demie heure, à une portée de fusil boucanier, de trois Roches, qui étoient à une demie lieuë de Natingan; & le moindre petit vent qui nous eut affalé à la côte nous eut fait perdre sans resource. Quel espoir à des gens *dégradez* sur une Isle sterile, où il n'i avoit pas un pouce de terre. Il nous falut *regrapiner* au plûtot sur une autre glace, mais le Palmier chassa toûjours à terre. Le *Zuzan* nous reporta derechef le lendemain sur Natingan, quoique *grapinez*, & nous nous trouvâmes engagez entre des glaces échouées sur des Rochers. Nous fûmes extrémement embarassez, car pour éviter d'être jettez tout à fait à la côte, d'où nous n'étions qu'à une petite portée de canon, à quatorze brasses, nous forçames les glaces d'un vent d'Est Sud-Est. Il y a deux bâtures d'une lieuë de longueur, & l'on trouve le long de cette côte plusieurs petites Isles bordées de Rochers, couverts à Marée basse, sur lesquels des glaces s'échoüent qui ne le paroissent pas être, ce qui trompe beaucoup. Les vents varierent ensuite. Les courants nous raporterent sur *Salsbré*, qui est une autre Isle

à trois lieuës à l'Est Sud-Est de Natingan. La mer y baisse sept heures & en monte six. Les courants paroissent Sud Est, Nord-Oüest: & ces deux Isles sont Est Sud-Est, Oüest Nord-Oüest.

Nous *grapinâmes* encore le sept sur une même glace, pendant que le Weesph & le Profond demeurerent engagez le long de *Natingan*. Le Palmier eut le temps de radouber à côté d'une glace son Gouvernail & la Gorgere de son Éperon qui avoient été rompuës, & il n'i avoit point de vaisseau qui n'eut des pieces emportées.

Les courants nous portoient & raportoient, avec un petit vent qui nous soûtenoit contre ceux du *Zuzan*, qui sont beaucoup plus rapides que le *Flot*: & au lieu de nous faire débouquer pour entrer dans la Baye, ils nous faisoient rentrer dans le Détroit.

Il n'est pas surprenant, Monsieur, qu'un Vaisseau fasse dans un Voyage de long cours plusieurs fausses routes. Les vents contraires en sont la cause, mais tous les differens mouvemens que nous faisions n'eussent pas fait impression dans le temps que nos Vaisseaux étoient toûjours grapinez, si nous n'eussions découvert de moment à autre les terres du côté du Nord & du Sud.

Les éfets que la nature produit dans ces climats ſont, Monſieur, dignes d'admiration. Il s'éleve tout à coup la nuit dans le temps le plus ſerein des nuages plus blancs que l'albâtre, & quoiqu'il ne faſſe pour lors aucun ſouffle de vent, ils volent avec tant d'agileté qu'ils prennent dans le moment toutes ſortes de figures. Il paroît au travers de ces nuages une lumiere ſi belle & ſi éclatante qui les fait jouër, pour ainſi dire, avec reſſort que tout s'agite. Ils s'étendent comme des Cometes, enſuite ſe ramaſſent, & s'évanoüiſſent à l'inſtant. Il ſemble même que ce ſoit une gloire celeſte. Plus les nuits ſont obſcures plus l'éfet en eſt admirable, & ſans exageration l'on peut lire aiſément à la faveur de ces Phenomenes.

Tantôt le Cap de *Digue* qui fait l'extremité du Détroit avec *Salſbré* & *Natingan*, nous reſtoit à quatre à cinq lieuës à l'Oüeſt Sud-Oüeſt, & tantôt le bout de l'Eſt de celle-ci nous reſtoit au Nord Eſt-quart de Nord, enſuite nous étions jettez ſur le travers des Iſles *Turbes*, que les Anglois apellent *Iſles Vertes*. Elles ſont à l'Eſt du Cap de *Digue*, à dix ſept lieuës en dedans au 62. d. 55. m. & 40 d. 8. min. de variation Nord Oüeſt. Nous aperçûmes à cinq ou ſix lieuës delà une grande

pointe qui nous restoit au Sud du Compas, & dans l'Oüest de cette pointe environ à une lieuë & demie est le *Havre François*.

Les courants nous faisoient dériver de deux lieuës de cette côte du Sud. Nous découvrîmes un grand païs au Sud, quart du Sud Est du Compas. Comme il faisoit de la brume nous ne pûmes connoître si c'étoit le *Cap Charles*; du moins nous vîmes une grande Baye, dans laquelle il y en avoit quantité d'autres petites. Nous en reconnumes encore une autre au Sud Sud Est, & aprés nous être éloignez de la premiere, le *Cap-Charles* nous parut alors fort *clair*: c'est une pointe de la côte du Sud, extrémement élevée, à 22. lieues de *Salsbré* : il fait avec celui de *Digue* Est & Oüest, éloigné de 30 à 32. lieuës l'un de l'autre. Le vent de Nord-Est qui est tout à fait favorable pour débouquer, nous obligea de *dégrapiner*. Nous l'obvoyames parmi les glaces depuis quatre heures du matin jusques à trois aprés midi. Les abordages de toutes ces glaces faisoient rudement craquer notre Vaisseau, & nous chassames à trois lieuës proche de terre. Nous connumes le quinze, jour de l'Assomption, par un Cap fort élevé, que nous avions encore beaucoup dérivé, ne nous trouvant qu'à une lieuë de terre, pendant que nos trois

Vais-

Vaiſſeaux ſe trouverent prêts à échoüer à la côte.

Lorſque nous nous voyons toûjours jettez d'une terre à l'autre ſans pouvoir débouquer de ce détroit, il me ſembloit, Monſieur, que je ſuivois la mauvaiſe deſtinée d'Enée, aprés l'Incendie de *Troyes.* Nous nous trouvions dans un accablement à peu prés comme ces Dames Troyennes, qui embarquées ſur la Flotte de ce Prince ſouffroient tant de peines & de fatigues, ſans pouvoir ſe rendre au païs Latin.

Heu? tot vada feſſis
Et tantum ſupereſſe maris, vox omnibus una
Urbem orant.

Aprés avoir été entr'aînez l'eſpace de dix jours le long de la côte, nous nous trouvâmes tout proche le Cap de *Digue.*

Cum freta cum terras omnes, tot inhoſpita ſaxa,
Syderaque emenſi ferimur.

Le Cap de Digue eſt un endroit trop remarquable pour ne vous en pas donner une idée. Il fait l'extrémité du détroit avec les Iſles de *Salſbré* & *Natingan*, qui en ſont éloignées de douze à treize lieuës. Il eſt au 62. d. 45. min. & s'apelle Owelſingan par les Anglois. Il y a trois petites Iſles à l'Oüeſt de ce Cap, que l'on apelle *Iſles Digue*, environ d'une ou deux lieuës

de tour chacune, dont la premiere n'en est éloignée que d'une. Ce Cap en prend le nombre. L'on compte des Isles *Boutonnes* qui font l'embouchure de ce Détroit jusques à ce Cap 135. lieuës de long, Est Sud-Est, Oüest Nord-Oüest. Toute cette côte est extrémement haute, coupée par des criqs qui sont des vallons escarpez, lesquels forment au pied de la mer de petites ances. Elle court Est & Oüest pendant vingt lieuës, & les autres terres plus à l'Est courent le Sud Est quart de Sud; mais elle baisse en doublant vers le Sud, quoique ce que nous ayons vû ait plus de 130. *toises* à pic. Je remarquai que pendant le *Flot* la Marée étoit beaucoup plus forte qu'au *Zuzan*, car nous fîmes au premier plus de trois lieuës & demie, au lieu que nous n'en fîmes qu'une à celui-ci. Les Marées retardent donc beaucoup plus qu'en tous les autres endroits que nous ayons connus jusques à une heure & demie en vingt-quatre heures, car le dix-huit que nous nous trouvâmes dans ce parage, la marée commença à nous dériver vers l'Est à deux heures aprés midi, qui étoit le deuxiéme de la Lune, & le dix-neuf elle ne commença qu'à nous dériver à quatre heures aprés le *Zuzan*. Je croirois que la quantité prodigieuse de Bayes

& de Rivieres qui ſont dans le Nord & le Sud de ce détroit venant à ſe dégorger, concourent au mouvement précipité du Flux ; au lieu que ce paſſage de douze à treize lieuës entre *Digue*, & *Salſbré*, *Natingan*, s'étant trouvé bouché par les glaces, arrêtoit le courant de la grande Baye qui retardoit le Flux.

Il y avoit trop long-temps que nous reſpirions aprés les Eſquimaux. C'eſt une Nation trés cruelle, avec qui perſonne juſques-là n'avoit jamais eu de commerce. Cependant nous en aperçûmes ſur les glaces *le dix-neuf*, qui de fort loin nous faiſoient de grands cris, ſautans avec des habits de Peaux de Caribous & d'autres animaux qu'ils nous montroient.

L'occaſion étoit trop favorable pour la laiſſer paſſer. Martigni ayant pris toutes ſes ſuretez pour n'être point leur victime, s'embarqua dans un Eſquif avec quatre à cinq hommes bien armez. En abordant la glace où ils étoient il les trouva au nombre de neuf, avec leur canot qu'ils avoient mis deſſus. Il preſenta en arrivant le Calumet à deux qui s'étoient avancez, pendant que les autres ſe tenoient au bout.

Lorſque les Sauvages de l'Amerique Septentrionale veulent faire quelque traité de Paix, ils ont cette maxime qu'ils ne

font jamais de convention qu'ils n'ayent vûs auparavant des presages qui puissent les assurer & les confirmer dans l'union que l'on veut faire avec eux. Cette ceremonie s'observe differemment, car lors que les Sauvages qui tirent vers le Sud veulent annoncer la Paix, ils mettent en terre un bâton, ou un pieu, ou envoyent des colliers.

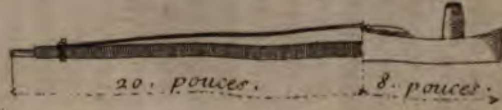
Le Calumet est donc quelque chose de fort misterieux parmi les Sauvages du Nord : il est le simbole de la paix. C'est une espece de grande Pipe à fumer, comme vous voyez, Monsieur, faite de *Marbre* rouge, noir ou blanc. La tête en est bien polie, & a la figure d'un marteau d'armes. Il y a un tuyau orné de poils de Porc-épic, & de petits fils de peaux de plusieurs couleurs.

Martigni leur presenta donc à cet abord une Pipe en façon de Calumet, & une Boëte à tabac, fuma un petit moment, & leur donna à fumer. Les sept autres qui se tenoient toûjours à l'écart, voyant la bonne foi avec laquelle l'on agissoit avec eux, vinrent à lui avec des acclamations de joye, faisant des cris d'un ton de voix fort clair, sautans & se frotans l'estomac, qui étoient les marques les plus convaincantes d'amitié & du bon Commerce qu'ils

Casse tête dont il est parle au Tom 2. page. 157.



Calumet de paix.



vouloient avoir avec nous. Il leur donna un couteau, & ils lui firent present d'un habit de peaux. Ils firent comprendre qu'ils avoient dequoi faire la traite : Mais, comme nous étions bien aise de les avoir dans notre vaisseau, il leur donna à entendre qu'il n'avoit rien, les priant de venir avec lui. Quelques instances & quelque acueil qu'on leur fit, ils ne voulurent jamais s'i fier. Martigni se coucha sur la glace, leur montrant par là qu'il se donnoit pour ôtage, à condition qu'ils nous envoyassent un des leurs. Ils voulurent en avoir deux pour un, & Grandville Garde de la Marine resta aussi pour ôtage.

L'Esquimau étant tout au haut de l'échelle de notre vaisseau, aperçût un homme habillé de noir, dont il eut une si grande frayeur qu'il balança s'il se jetteroit en bas. *Celui-ci* s'en étant aperçû lui montra un couteau, ce qui le détermina d'entrer. Se voyant parmi cette foule d'équipage il ne parut point déconcerté, sautant, faisant toûjours ses cris dans l'admiration d'une Machine qui lui paroissoit si surprenante : Et lors qu'il vit du feu allumé dans la cuisine il fit un cri éfroyable, ne pouvant s'imaginer qu'un pareil élement se trouvant renfermé ne causa une incendie. Mais autant que nous l'avons pû conjecturer, il

faut que ces gens là se chauffent rarement, car il n'i avoit pas un pouce de terre dans le détroit, n'i le moindre arbrisseau ; ou s'ils le font ils brûlent de la graisse de Loups Marins & de Vaches Marines. L'on servit à l'Esquinau un pâté : il faisoit tous ses éforts pour en témoigner sa reconnoissance. Je ne croi pas qu'il y ait de Nation qui parle plus vîte. Il avoit l'accent Basque ne desserrant point les dents, & articulant neanmoins fort distinctement. On lui presenta un petit morceau de pain, qu'il glissa adroitement sous son menton, entre son habit & sa chair, affectant de manger. Nous ne fîmes pas semblant de nous en apercevoir, & nous vîmes bien qu'il avoit peur d'être empoisonné. Nous mangeâmes d'un autre morceau qu'on lui donna, qu'il mangea aprés. Nous oubliâmes de boire dans un verre de vin, qu'il coula encore sous son menton. Il falut en boire, & gouter auparavant tout ce qu'on lui vouloit donner. Le son d'une fourchette d'argent lui plût si fort, qu'il la cacha fort subtilement entre une piece de pâté & un morceau de pain. Je m'embarquai avec lui, & lorsque nous fumes arrivez sur la glace où étoient ses camarades, ils vinrent tous m'entourer, crians, sautans. Je leur fis plusieurs liberalitez,

& bon gré mal gré ils vouloient ſe mettre tout nuds pour me donner leurs habits, mais je voulus ſavoir dans la ſuite s'ils étoient fort ſenſibles au froid. Ces gens-là étoient de belle taille, ſe portant bien, paroiſſans vigoureux, bien nerveux, la peau du corps fort blanche, la jambe trés-belle, le viſage baſané & aride, ce qui provient du grand froid, les dents fort larges & fort mal propres, les cheveux noirs, avec un toupet au deſſus du front, ayant la barbe de trois doigts, ce qui eſt une choſe tout à fait ſinguliere, car generalement tous les Sauvages du Nord & des païs chauds, n'en ont point. Leur Juſte-au-corps eſt comme un *Domino* de Chanoine avec des manches, dont le bout leur vient à l'extremité du dos, fait de peaux d'animaux, comme d'Ours, de Loups Marins, de Caribous & de peaux de Godes, qui ſont des Oiſeaux de mer, couſu d'une delicateſſe achevée, (nos Couturieres n'en aprochent point) avec de petits nerfs d'animaux trés-fins. Leurs aiguilles ſont aparemment d'arrête de Poiſſons. Le haut de chauſſe eſt de même, avec des bandes de peaux d'Hermines & d'autres animaux: & pour chauſſure ils mettent d'abord un Chauſon de peaux, le poil en dedans, & une Botte de même, avec un ſecond Chauſ-

ſon & une autre Botte ; de maniere qu'ils ont les jambes preſque auſſi groſſes que le corps : cela ne les empêche pas d'être bien alerte. Ils ſe ſervent de Fléches, dont les bouts ſont armez de dents de Vaches Marines, au bout deſquelles il y avoit du fer. Il faut qu'il s'i ſoit perdu quelques vaiſſeaux Anglois à leur côte.

La reception que nous leur avions faite les engagea d'envoyer deux autres à notre bord avec des ôtages : ils furent reçûs auſſi agreablement que le premier. Ils ſe dépoüillerent nuds comme la main, & je remarquai que s'étans vûs en cet *état ils* eurent de la pudeur. On leur donna des haut-de-chauſſe, & ils ne firent aucun mouvement pour témoigner qu'ils avoient froid. Ils avoient pourtant trois lieuës à ſe rendre aux Iſles *Digue*, & il y en eut un en s'en allant qui me donna un morceau de Gode toute cruë, que je voulus bien manger devant lui. Il fit un cri de joye, & ſucça en même temps un cœur de bœuf tout ſeignant, que nous lui avions donné. Leurs Canots ſont de peaux de Loups Marins, paſſées & bien huilées, de douze à quatorze pieds de long, quelquefois de vingt, large de deux au milieu, tirans trois à quatre pouces d'eau, tout couverts ſur la ſurface, à la reſerve d'un trou au mi-

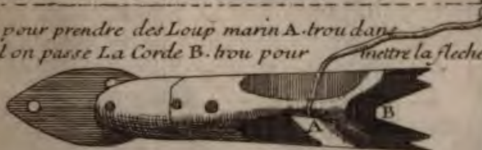
Esquimeau en canot de .12. pieds A. la soude B. la rame C. endroit ou il attache son gibie .



autre canot A trou dans lequelle lesquimeau seplace



Dard pour prendre des Loup marin A. trou dans le quel on passe La Corde B. trou pour mettre la fleche



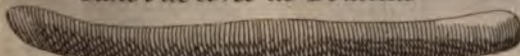
Bouts de fleche desquimeaux



de dents de Vaches marines dans leurs proportions

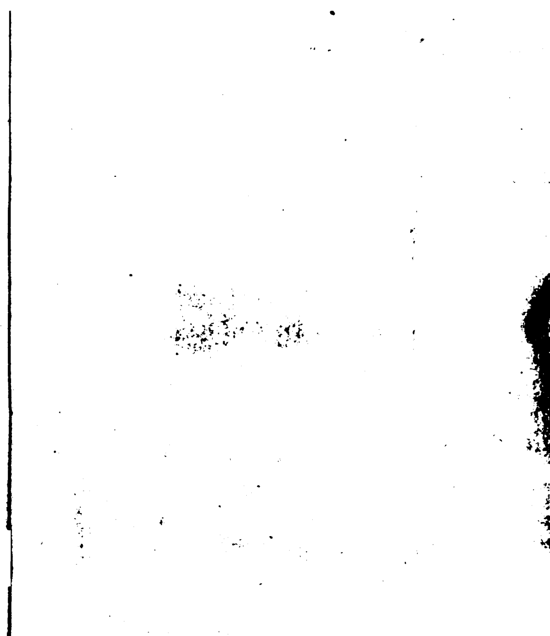


Canot de corce de Bouleau



Le de dans dun canot de corce









lieu dans lequel ils se mettent, qui est relevé tout au tour d'un bord de cinq à six pouces, autour duquel ils mettent une peau qui est comme une bourse, avec autant de justesse, que quelque orage qu'il fasse il n'i entre jamais d'eau, & pour nager ils se servent d'un aviron de quatre pieds qu'ils tiennent par le milieu; & donnant le mouvement à droit & à gauche pour voguer, ils vont si vîte avec cela qu'il n'i a point de mers qu'ils n'affrontent, n'i de chaloupes qui puissent les joindre. Lors qu'ils trouvent leur chemin bouché de glaces ils portent leur Canot sur les épaules jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé de l'eau. Quand ils s'en retournerent chez eux ils promirent de nous aporter des Canots, & en s'en allant c'étoient des cris de joye qu'ils faisoient retentir sur la mer, tant que l'on pouvoit les apercevoir.

Il en vint deux autres l'aprés dînée, d'un propos déliberé, sur une glace où nous étions à la chasse, qui traiterent aussi leurs habits pour des Couteaux, des Ciseaux, des Aiguilles, des Grelots, des Deniers, des Cartes de jeu, de méchant Papier de Musique, & generalement tout ce qu'on leur donnoit leur étoit précieux. Comme ces gens-là n'ont point de commerce avec qui que ce soit, ils n'aporte-

place des autres qui furent portez le long de terre, à l'endroit où nous étions.

Dum per mare magnum
Italiam sequimur fugientem, & volvimur
undis.

Enfin il s'éleva des brumes que le vend d'Est Sud-Est dissipa. Nous *degrapinames* à quatre heures du matin le vingt-cinq Août, & forçames de voile au travers des glaces, parce que comme nous étions tout de l'arriere des trois autres vaisseaux qui étoient au bout du détroit, nous voulions les joindre; mais à mesure que nous avancions la brume s'élevoit, & les *courants* les entr'ainerent à plus de cinq lieuës en dedans, où ils resterent seuls, pendant que nous trouvâmes à la fin la Baye dégagée de toutes les glaces.

Ils furent obligez de *grapiner* à une lieuë du Cap de *Digue*. Les brumes commençans à se dissiper, le Profond aperçut trois vaisseaux. Du Guai qui le montoit crut d'abord que c'étoit les trois de notre Escadre. Ceux-ci arriverent insensiblement sur lui à cause des courants. Il fut surpris de voir tout à coup une pareille métamorphose, car c'étoient trois Anglois de 56, 36, & 32 pieces de canon. Il dégrapina dans le moment, & donna à tout hasard dans un Banc de glaces plûtot que de

de fuccomber : il avoit même toutes nos munitions de guerre & de bouche pour l'expedition du Fort de Nelfon. Les Anglois lui donnerent chaffe. Serign & Chaftrier voulurent venir à fon fecours, mais les glaces le refferrerent. Le Profond fe trouva auffi renfermé avec le Dering & l'Hudfonfbaye. Le Combat commença donc le vingt-fix Août fur les neuf heures du matin. Duguai les attaqua, les autres le criblerent de coups, lui ayant haché toutes fes manœuvres ; parce qu'il ne pût fe battre que de deux pieces de canon qui avoient été mifes dans l'arriere de la fainte Barbe. Saint Aubin Pilote du Roi, Jourdain & Vivien, qui faifoient tous trois fonctions d'Officiers, fe diftinguerent d'une maniere particuliere.

L'Hamshier de 56. pieces ne pût les joindre que le foir ; & aprés dix heures de Combat qui fe donna par intervalle, ils lui envoyerent tous trois leurs bordées & le laifferent dans cet état, croyant qu'il dût couler à fond. Il y eut quatre hommes tuez dans le Profond. Il ne fe peut que les Anglois n'en ayent eû des leurs, puifque l'on trouva des bras d'homme fur une glace. Pour ce qui eft de nous, nous ne nous trouvâmes point dans cette occafion qui étoit tout à fait glorieufe, & l'on

peut dire que c'est le premier Combat qui se soit jamais donné dans les glaces.

Les courants firent donc débouquer seul le Pelican dans la Baye, & les Matelots avoient lieu pour lors d'être contens de ne se voir plus enchaînez par les glaces. Il s'éleva une petite fraîche qui nous fut d'un grand secours.

Jubet ocius omnes
Attolli mâlos, intendi brachia velis.

Monsieur d'Iberville fit hisser aussi-tôt les Huniers. L'équipage se trouva prompt à lui obeïr. C'étoit à qui se mettroit le premier à son devoir. Les uns amuroient la grande Voile, les autres bordoient la grande Ecoute & l'Artimon. Les uns brassoient les Huniers, & les autres la Civadiere.

Una omnes fecere pedem, pariterque sinistros
Nunc dextros solvere sinus : una ardua
Torquent,
Cornua, detorquentque.

La premiere terre que l'on trouve, Monsieur, dans la Baye, pour faire la veritable route du Fort de Nelson est l'Isle *Phelipeaux*, dite Mansfeld par les Anglois, qui est en prenant au bout du Nord, au 62. d. 56. m. à 29. lieuës du Cap de *Digue*, faisant l'Oüest quart Sud-Oüest, C'est une terre plate qui peut avoir vingt-

neuf lieuës de long sur neuf à dix de large. Il y a quantité de Vaches Marines dans ces quartiers, dont les dents sont plus blanches que l'ivoire. Elles ont cette proprieté qu'elles ne jaunissent jamais.

Le vent *fraîchit* de plus en plus, & nous porta vers le *Cap-Nord*, qui est au 63. d. 55. min. C'est une terre des plus hautes que nous ayons vûs, que l'on peut découvrir de quinze à vingt lieuës. Il est au Nord Oüest quart-d'Oüest, corrigé du Cap de *Digue*, éloigné l'un de l'autre de trente-sept lieuës, & de cinquante-cinq de Natingan. C'est l'endroit où nous ayons le plus élevé dans le Nord. Je ne croi pas que l'on peut aller plus loin dans l'Amerique Septentrionale, à moins que de vouloir s'exposer à chercher un des bouts du monde, ou d'entrer dans le Oüest du détroit de *David*, qui a communication à ce que l'on prétend au Japon.

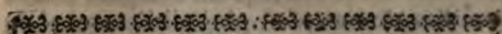
L'on peut dire, Monsieur, que ces Mers-ci ont quelque chose de bien affreux. Si Horace en avoit eu connoissance il auroit donné à son ami Valguis une idée bien differente de celle de la Mer Caspienne. Elle passoit de son temps pour la plus dangereuse. En éfet, Pomponius Mela dit qu'elle est toute farouche, cruelle, sans Ports, exposée de tous côtez aux tempê-

tes ; plus remplie de monstres que toutes les autres, & par cette même raison moins navigable que les autres. *Mare Caspium omne atrox, sævum, sine portubus, procellis undique expositum, ac belluis magis, quam cætera refertum, & ideo minus navigabile.*

Vous voulez bien me permettre, Monsieur, de finir ici cette longue Lettre, & de vous demander pardon de vous avoir détourné de beaucoup d'occupations plus importantes. Le temps vous est trop cher pour n'être pas fâché de vous l'avoir fait perdre à une qui n'aura peut-être manqué de vous ennuyer. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Votre trés humble, &c.



IV. LETTRE.

Combat du Pelican contre l'Hamshier de 56. le Dering de 36. & l'Hudsonsbaye de 32. pieces de Canons.
Victoire remportée sur ces trois Vaisseaux.
Naufrage du Pelican par la tempête.
Bombardement & prise du Fort de Nelson.

MON COUSIN,

Il y a peu de personnes qui ne se fassent un merite de faire l'éloge de sa Patrie. J'aurois eu assez de matiere à décrire les mouvemens des guerres des Caraïbes, qui se sont faits dans la Guadaloupe notre patrie, dont mon Cousin votre Pere a été le Seigneur & le Gouverneur, si la destinée ne m'en eut éloigné pendant plusieurs années. Nos Compatriotes ont eu du moins la satisfaction de suivre ses traces qui leur ont servi de guides. Vous voulez bien que je vous fasse part de plusieurs évenemens fort tragiques qui sont arrivez dans mon Voyage, mais qui n'en ont été que plus glorieux aux armes du Roi.

Nous ne sommes point nez pour nous-mêmes, & rien n'est plus glorieux que de mourir pour sa patrie. Quiconque aime son Prince ne doit respirer que sa gloire, & l'on est trop heureux de pouvoir sacrifier sa vie pour son service.

La conjoncture dans laquelle je me suis trouvé avec quelques Officiers, où l'honneur des armes de Sa Majesté paroissoit interessée, nous a donné occasion d'avoir ces mêmes sentimens. Si d'un côté le hasard nous a conservé, nous avons du moins fait paroître de l'autre que nous étions prêts d'immoler ce que nous avions de plus cher. La gloire du Roi nous engagea donc à la soûtenir dans une occasion où il s'agissoit de vaincre ou de mourir. Le premier nous réüssit, mais notre bonheur fut presque aussi tôt traversé par le plus cruel élement de la nature. Et quoi qu'il nous ait fait succomber en nous obligeant de nous sauver l'épée à la main au milieu de ses flots, il ne diminua en rien de notre fermeté, puisque nous fîmes voir dans la suite que tout étoit possible quand il s'agissoit du service de Sa Majesté. Voici comme la chose s'est passée.

Nous arrivâmes le troisiéme Septembre 1697. à la vûë du Fort de Nelson, dit Bourbon, d'où les Anglois tirerent

quelques coups de canon, qui étoient aparemment les ſignaux de reconnoiſſance pour les Vaiſſeaux qu'ils attendoient d'Angleterre. Nous mouillâmes à trois lieuës & demie au Sud-Oüeſt quart-d'Oüeſt de ce Fort, à la pleine mer d'un fond de ſable vaſart, étant ſurpris de n'i pas trouver le Palmier, le Weeſph, & le Profond, qui naturellement devoient avoir debouqué devant nous, parce qu'ils étoient au bout de ce Cap, & que nous étions en dedans engagez dans les glaces.

Nous aperçûmes le cinq, à la pointe du *jour*, trois Vaiſſeaux ſous le vent, que nous crûmes les nôtres. Aprés avoir levé l'ancre ſur les ſept heures du matin nous chaſſames ſur eux, & leur fîmes les ſignaux de reconnoiſſance, auſquels ils ne répondirent point, ce qui nous fit juger qu'ils étoient Anglois. Il eſt vrai que l'un étoit l'Hamshier de 56. canons, 250. hommes d'équipage, le Dering de 36. & l'Hudſonſbaye de 32.

La partie n'étoit pas égale. Nous leur fîmes cependant connoître dans la ſuite que les armes du Roi s'immortaliſoient avec autant d'éclat & de gloire dans les Mers Glaciales que dans les autres endroits les plus écartez de la terre. Comme il étoit de la prudence de ſe tenir toûjours

en état de n'être point la victime de ses ennemis, nous nous trouvâmes tous disposez à soûtenir le Combat. Nos forces étoient tout à fait médiocres, car nous avions à la découverte une Chaloupe de vingt-deux hommes, avec Martigni & de Villeneuve Enseigne de Vaisseau, qui étoient allez à terre pour aprendre quelques nouvelles des Sauvages sur l'arrivée des Anglois dans leur Fort, & sur la quantité de monde qui étoient en garnison. Nous avions quarante Scorbutiques hors d'état d'agir, & vingt-sept Matelots qui avoient passé sur le Profond en *partant* de Plaisance, sans compter quelques morts que nous eûmes dans notre traversée, de sorte que nous n'avions que cent cinquante combatans de deux cens cinquante que nous étions en partant de France, & quarante quatre pieces montées, en ayant donné deux autres à ce Vaisseau,

Chacun se trouva dans son poste. La Sale Enseigne de Vaisseau, & Grandville Garde de la Marine, commandoient la batterie d'en bas. Bienville, frere de Mr. d'Iberville & le Chevalier de Ligondez Garde de la Marine celle d'enhaut Mr. d'Iberville me pria de commander le Château d'Avant, & de soûtenir l'abordage à la tête d'un détachement de Canadiens qu'il me donna.

Les ennemis se mirent en ligne. L'Hamshier étoit à la tête, le Dering le suivoit, & l'Hudsonsbaye de l'arriere, tous trois fort proche les uns des autres. Le Combat commença donc à neuf heures & demie du matin. Nous fumes droit sur l'Hamshier, qui croyant que nous voulions l'aborder laissa tomber sa grande Voile, & éventa son petit Hunier. Aprés ce refus nous fumes sur le Dering, & lui coupames les Itaques de sa grande Voile: & l'Hudsonsbaye venant de l'avant nous lui envoyames le reste de notre bordée. L'Hamshier revirant de bord au vent, fit une décharge de mousqueterie sur le Château d'avant, & envoya une bordée à mitraille qui donna deux coups de canon à l'eau, un autre à la Civadiere, coupa les bras & la fausse Drisse du petit Hunier, un Galauban du petit Mats de Hune, & le faux Etai de Mizaine. Le Combat s'opiniâtra avec un feu continuel que ces trois Vaisseaux faisoient sur nous, qui s'attachoient à nous démâter. Ils desagréerent une trés grande partie de maneuvres, dont le recit seroit trop long. L'Hamshier voyant qu'il ne pouvoit nous engager entre une *Basse* & ses deux Vaisseaux, & que tous les éforts qu'ils avoient faits pendant trois heures & demie étoient

inutils, ſe détermina pour nous couler bas, & pour cét éfet prenant ſon air pour nous gagner le vent (ce qu'il ne pût faire) nous le prolongeâmes vergue à vergue. Comme nous étions ſi proche l'un de l'autre, je fis faire une décharge de mouſqueterie ſur ſon Château d'avant, où il parût beaucoup de monde qui nous crioit de ſauter à bord. Ils nous envoyerent auſſi tôt la leur avec une bordée de canon à mitraille, qui hacherent preſque toutes nos maneuvres & bleſſerent bien du monde. A meſure qu'ils prolongeoient notre Vaiſſeau nous tirâmes nos batteries, *mais* nos canons étoient pointez ſi à propos qu'ils firent un éfet admirable, car nous ne fûmes pas plutôt ſeparez l'un de l'autre, que l'Hamshier ſombra dans le moment ſous voile. Le Dering qui nous tenoit de prés nous envoya ſa bordée, mais ce fut une cruelle cataſtrophe pour eux, car l'Hudſonſbaye emmena pavillon, & le Dering prit la fuite. Nous eûmes quatorze hommes bleſſez à la batterie d'en bas de la derniere bordée de l'Hamshier, entr'autre le Chevalier de Ligondez, de deux éclats qui y étoit décendu, lequel fit paroître toute la valeur & la fermeté que l'on pouvoit ſouhaiter. Les autres Officiers firent auſſi parfaitement leur de-

voir. Nous eûmes ſept coups de canon à l'eau qui entroient à gros boüillon, ſans pluſieurs qui paſſerent de bord en bord.

Si tout autre que moi avoit commandé ce poſte, je dirois de lui ce que la modeſtie m'empêche de dire. Toute la Marine de Rochefort a avoüé que ce Combat a été un des plus rudes de cette guerre. Nous étions ſi accablez de leur mouſqueterie & de leurs bordées à mitraille qu'ils nous tiroient à portée de piſtolet & à demi portée de fuſil, que notre Mât de Mizaine étoit *farci* de tout côté de balles de mouſquets de la hauteur de dix à douze pieds; & ſi je n'avois diſpoſé mon monde, ſur tout dans le moment que je voyois mettre le feu aux canons, il ne ſe ſeroit pas ſauvé quatre perſonnes ſur le Château-d'avant. J'en fus quitte à bon marché d'avoir eu à la derniere bordée mon juſte-au-corps tout haché, & mon tapabord percé d'une balle. La Carboniere Canadien, qui étoit auprés de moi, eut le coude caſſé, ſaint Martin la main fracaſſée, & pour éviter un plus long détail de tous mes bleſſez, je fus celui qui fut le plus heureux en fait de bleſſures.

Je croi que je n'aurois pas été faché de me montrer devant Mr. de Pont-Chartrain avec une écharpe au bras. Cela frape à la

verité, mais ſi ces marques ſenſibles décident de la valeur d'un Officier, je me ſuis trouvé auſſi ſain & d'un auſſi grand ſens froid aprés le Combat, que lors que Mr. d'Iberville nous fit mettre en lice, hors que l'on m'auroit pris pour un veritable Maure, tant j'étois barbouillé de poudre au viſage. Je croi que les Anglois me prirent à l'abordage pour quelque Prince de Guinée, car j'entendis une voix qui dit: *à ce beau viſage de Guinée.*

Nous donnâmes chaſſe au Dering, & nous l'euſſions pris ſi trois jours auparavant nous n'avions eû notre *grande Vergue* caſſée en deux par le milieu d'un coup de vent. Notre priſe qui étoit à une lieuë de nous auroit pû gagner l'entrée de la Riviere de Penechiouetchiou, dite ſainte Thereſe, qui eſt celle du Fort de *Nelſon.* Nous revirâmes de bord, & aprés l'avoir amariné nous chaſſames vers l'Hamshiere dans le deſſein de ſauver ſon équipage. Nous le trouvâmes échoué ſur la *Baſſe*, où il avoit voulu nous engager, & le temps devint ſi rude aprés le Combat, qu'il nous fut impoſſible de mettre le Canot à la mer. Nous n'avions point de Chaloupe, parce qu'elle ne pût revenir de la découverte. Nous moüillames aſſez prés, avec l'amertume de ne pouvoir donner la

conjon-

secours que nous étions obligez dans une conjonƈture auſſi embaraſſante, & auſſi fâcheuſe qu'étoit celle-là. L'Hudſonſbaye ne pût même le faire. Celui-ci avoit des éfets pour la traite du Fort de Nelſon qui auroient pû produire la valeur de cinquante mille écus en Caſtors,& le Dering étoit deſtiné pour le Fort de Kichichouanne, qui eſt au fond de la Baye.

J'apris des priſonniers qu'il y avoit cent hommes embarquez ſur l'Hamshier, & le Dering pour la garniſon de ces Forts, & qu'un Brûlot avoit été écraſé par les glaces dans le détroit. Nous envoyâmes le ſix, à bord de l'Hudſonſbaye un mortier & des bombes dans l'eſperance de le faire entrer dans la riviere ſainte Thereſe.

Le vent d'Eſt Nord-Eſt qui régnoit alors ſe fortifia de plus en plus. La mer devint affreuſe, nous chaſſant toûjours à la côte juſques au lendemain matin entre neuf à dix heures que notre gouvernail donna deux coups de talon. Le Flot commença à monter, foible eſperance pour des perſonnes dont la deſtinée devint ſi cruelle. Nous fûmes contraints de couper à midi un cable pour appareiller, & chaſſâmes juſques à quatre heures du ſoir. Le grand froid qu'il faiſoit, la nége, & le verglats qui avoient couvert toutes nos maneu-

néges. Je m'embarquai donc le huit Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, dans le canot avec des Canadiens : & aprés nous être jettez à la mer jusques aux épaules avec notre mousquet, une corne à poudre sur la tête, & des balles, je le lui renvoyai, pendant qu'il faisoit faire des *Rats d'eau* & des *Cayeux* pour sauver les malades. Martigni arriva aussi avec un esquif. Nous nous tirâmes le mieux que nous pûmes de l'eau qui étoit extrêmement froide.

Quelque vigueur & quelque presence d'esprit que j'eusse, la nature pâtissoit en moi d'une maniere sensible : & comme je me trouvai extrémement accablé, je souhaitai trouver un endroit pour me reposer. Il me prit une faim cruelle, avec un desespoir qui m'obligea de manger de l'herbe qui flottoit sur la mer. Je souhaitai, Monsieur, plus d'une fois ce repos dont parle le même Poëte, que souhaitent ceux qui sont surpris d'une affreuse tempête.

Otium divos rogat in patenti,
Prensus Ægeo, simul atra nubis,
Condidit lunam, neque certa fulgent,
Sydera nautis.

Aprés avoir traversé la mer plus d'une lieuë, nous trouvâmes un Banc de néges épais de plus de deux pieds, sous lequ-

étoit de la vase. Ce trajet fut bien rude qui coûta la vie à dix huit soldats qui moururent de froid en se sauvant, & j'aurois succombé sans le secours de quelques Canadiens qui me trouverent couché sur la nége. Mr. Fiche-Maurice de Kieri, de la maison du Milord Kieri en Irlande, qui étoit notre Aumônier, soulagea avec beaucoup de charité plusieurs de nos gens qui n'avoient pas la force de se traîner. Il ne les abandonna pas qu'ils ne fussent arrivez dans un bois.

Nous avions lieu d'aprehender que les Anglois n'eussent fait des embuscades, car ils virent nôtre Vaisseau peri, & ils pouvoient être témoins oculaires de nôtre décente sur leur terre, puisque nous n'étions qu'à deux lieuës du Fort.

Nous campâmes dans un bois & fîmes de grands feux, qui nous furent d'un grand secours, car nous étions tous sans autre habit qu'un casaquin assez leger, & tout dégoutant de nôtre naufrage.

Nous décampâmes le lendemain du Camp de Grace (tel fut son nom) & passâmes par un marais d'où les chevaux n'auroient pû se tirer. Cette marche dura plus d'une lieuë & demie, & fîmes un second Camp à un endroit que l'on apelle le *Postau*. Je passerai sous silence que

l'Hudsonsbaye eut le même sort que nous, s'étant perdu à huit lieuës plus Sud.

Sur ces entrefaites le Palmier, le Weesph & le Profond arriverent à l'embouchure de la riviere de sainte Therese. Le premier avoit perdu son gouvernail dans la riviere de *Manotcousibi*, dite Danoise, qui est à quarante lieuës plus Oüest que celle-ci, ayant gouverné pendant quarante lieuës avec des avirons & des bout hors. Ils furent bien-heureux de ne s'être point trouvez moüillez avec nous, car leur destinée auroit été aussi fatale que la notre.

Nous décampâmes derechef le *onze*, devant le jour, & fimes un troisiéme campement à la portée du canon du Fort, dans un bois tailli, qui fut nommé Camp de Bourbon. M'étant trouvé au poste avancé je fis faire du feu, car le temps étoit rude. La fumée nous attira plusieurs coups de canon au travers des arbres. Je fis faire du feu davantage, afin que les Anglois croyans que nous voulions y faire des retranchemens, nous pussions faciliter à nos gens de défiler plus aisément le long de la riviere. La grande obscurité qu'il faisoit pour lors fut cause que le Fort nous paroissoit plus éloigné. Nous commençâmes peu de temps aprés les escarmouches à la faveur de plusieurs petits

ruiſſeaux & de quelques troncs d'arbres brûlez. Il ſe fit de part & d'autre un grand feu. Les fauconeaux, & les canons à mitraille eurent dequoi s'exercer.

Monſieur d'Iberville alla reconnoître la Place ſur les onze heures du matin. Nous ne pûmes le faire ſi à propos, qu'ils ne nous tiraſſent quelques coups de mouſquets, & l'euſſent fait à mitraille, ſi nous n'avions défilé par de petits ſentiers. Nous ne laiſſâmes pas de reſter à couvert preſqu'au pied du Fort. Il envoya querir Martigni, & lui donna ordre d'aller reclamer deux Iroquois & deux François, qu'il ſçavoit être dans cette Place, qui n'avoient pû s'y rendre l'année derniere, avant que les Anglois l'euſſent priſe ſur les Canadiens. Lorſque Martigni fut arrivé aux portes du Fort avec pavillon blanc, qu'il fit porter avec lui. Le Gouverneur lui fit bander les yeux, & le fit conduire dans la Place. Il tint conſeil de guerre. La déciſion fut qu'il étoit impoſſible de les rendre dans une pareille conjoncture. Une partie de l'Hudſonſbaye s'y étoit jettée aprés le naufrage, ce qui augmentoit leurs forces. Le Capitaine Semithſemd qui commandoit ce Vaiſſeau avoit aſſez d'autorité pour pouvoir donner à la Garniſon telles impreſſions qu'il vouloit. Il crût que Mr.

'Iberville avoit été tué dans le comba
sçavoit qu'aprés la prise de son Vai
au nous envoyâmes quinze personn
our l'amariner, persuadé que presqu
out notre équipage avoit été tué dans l
ombat; il s'imaginoit que nous ne ten
ons ce Fort que comme des gens deses
erez. Il est vrai que, sans la poudre que
ous sauvâmes dans le naufrage qui nous
t vivre de quelque gibier, nous eussions
té contraints de brouter de l'herbe jus
ues à l'arrivée de nos autres Vaisseaux.
On dressa l'aprés-dîné dans le bois à deux
ens pas du Fort la batterie pour un mor-
er, sans que les ennemis s'aperçussent
e nos mouvemens. Comme la plate-for-
ne étoit presque finie, ils entendirent le
ruit de deux ou trois coups de masse que
on donna sur des clouds, ce qui nous at-
ra brusquement trois coups de canons
ont l'on pensa tuer Mr. d'Iberville, &
s deux autres me rangerent de si prés
ue nous trouvâmes le boulet à quatre pas
e moi. Ce travail étant fini, nous revin-
ies au camp. Ils nous tirerent du canon
ans notre retraite, étant obligez de pas-
er le long de la riviere où ils nous dé-
ouvroient facilement.
Nous fûmes occupez le reste de la jour-
ée à débarquer nos munitions de guerre







& de bouche. Le Weesph envoia le mortier dans une chaloupe que commandoit le Chevalier Montalamber de Serre, garde de la Marine. C'est un Gentilhomme qui s'attache extrémement à son métier. Il a l'honneur d'apartenir à Monsieur le Marquis de Vilete. On mit ce mortier à terre, & quelque temps aprés sur sa batterie. Les ennemis tirerent beaucoup pendant ce débarquement dans le camp & sur les chaloupes.

L'on coupa chemin la nuit du onze au douze aux Anglois, qui alloient & venoient querir les Matelots de l'Hudsons-baye qui arrivoient de moment à autre. Le Commis de la compagnie de Londres y fut tué, & le douze il se fit encore une escarmouche qui dura deux heures.

Nous commençâmes à bombarder le Fort sur les dix heures du matin. Comme nous vîmes que la troisiéme bombe étoit tombée au pied, Serigni fut sommer le Gouverneur de se rendre. Celui-ci témoigna qu'il ne vouloit point se faire couper le col, aimant mieux souffrir l'incendie de sa Place que de la rendre. Il avoüoit qu'il étoit hors d'état de recevoir aucun secours d'Angleterre, & que, s'il se trouvoit forcé de Capituler, ce seroit un éfet de sa mauvaise destinée. Nous sçûmes

aprés, qu'il animoit extrémement sa garnison, promettant de lui faire donner une augmentation de solde. Nous leur tirâmes encore quelques bombes.

Nous recommençâmes entre une heure & deux. Ils nous firent un feu continuel de canons & de deux mortiers. Ils avoient de trés-habiles canoniers. Il n'y avoit que le bruit de nos bombes qui pouvoient leur faire conjecturer l'endroit où nous étions, parce que le bois tailli où étoit notre batterie leur ôtoit la juste connoissance de sa situation. Cela n'empêcha pas que deux coups de canon ne donnassent dans le parapet, & qu'un autre ne nous couvrit de terre. Nos escarmouches se redoubloient avec toute l'ardeur possible, & ils blesserent à mort St. Martin un Canadien. Nos bombes parurent avoir fait quelques effets par les *Sassakués* * que nos Canadiens faisoient retentir, car pendant que nous les bombardions, ceux-ci les harceloient dans les escarmouches. Serigni les alla sommer derechef sur les quatre heures, & dit au Gouverneur que ce seroit la derniere fois qu'il le feroit. La resolution étant prise de leur donner un assaut general, & quand il voudroit pour

* Cris de Guerre & de Réjoüissance à la façon des Sauvages du Canada.

lors faire des propositions, on ne les recevroit pas, l'assurant même, que, quoique la saison ne permit pas à nos Vaisseaux de demeurer en ce climat plus de dix a douze jours, il lui resteroit des forces plus que suffisantes pour le prendre l'Hyver. Je vous avouë, Monsieur, que s'il fut arrivé quelques accidens à nos Vaisseaux que nous avions quittez dans le détroit, qui les eussent empêchez d'arriver au Fort, nous n'avions pas d'autre parti à prendre. Le desespoir où nous eussions été de vivre comme des bêtes dans les bois, nous eut obligé de pousser les choses à l'extrêmité. Nous avions résolu de le forcer la nuit. Nous eussions pour cet éfet environné le Fort, & à force de haches-d'armes nous eussions sapé leurs Palissades & leurs Bastions, & ils pouvoient s'attendre que les forçant l'épée à la main, il n'y auroit point eu de salut pour eux.

Una salus victis nullam sperare salutem.

Le Gouverneur lui témoigna qu'il n'étoit pas tout-à-fait le maître, & qu'il lui donneroit réponse au Soleil couché. Nous ne laissames pas de dresser la batterie de *Phelypeaux* en deçà du Sud Sud-Oüest, qui auroit fait un furieux desordre, si sur les six heures du soir, le Gouverneur n'eut envoié Mr. Morison aporter une

Capitulation dans laquelle il demandoit tout le Castor qui apartenoit à la Compagnie de Londres. Je voulus servir d'Interpréte, mais je vis bien que je perdois mon Latin avec ce Ministre qui à peine pouvoit décliner *Musa*. Je n'en fus pas surpris dans la suite, puis qu'il y avoit peu de Ministres Ecossois qui le sçûssent. Cette proposition étoit trop avantageuse à des gens qui étoient à notre discretion, & le ménagement que nous étions bien aise d'avoir pour eux étoit plûtôt l'effet de la generosité naturelle aux François. On leur refusa donc cette demande. Ce *Ministre* s'en retourna avec Caumont qui faisoit fonction de Major. Il avoit ordre de sçavoir de Mr. Baylei Gouverneur du Fort, s'il vouloit accepter les conditions qu'on lui préscrivoit, & en cas qu'il eut été dans ces sentimens, qu'il nous envoia trois ôtages. Ils tinrent conseil de guerre, & le Gouverneur envoia sur les huit heures du soir Mr. Henri Kelsei le * Député Gouverneur, avec une lettre par laquelle il demandoit deux mortiers de fonte & quatre pieces de canon de cinq livres de même métail, qu'ils avoient aportez l'année derniere d'Angleterre. Nous ne voulumes point les leur accorder. Enfin le

* Lieutenant de Roi.

le lendemain treize, le Gouverneur nous envoya trois ôtages nous dire qu'il rendroit la Place, nous priant d'en laisser faire l'évacuation à une heure aprés midi.

Les ordres que Mr. Bégon m'avoit donné en partant de Rochefort, d'agir de concert avec Mr. d'Iberville, si l'on faisoit quelque entreprise par terre, m'obligerent, Monsieur, de me rendre d'abord dans ce Fort. Le Gouverneur à la tête de sa garnison, & d'une partie de l'équipage de l'Hudsonsbaye sortit une heure aprés, tambour battant, balles en bouche, méches allumées, enseigne déploiée (qu'ils avoient abbatuë bien vîte à la troisiéme bombe que nous leur tirâmes, s'étant aperçus qu'elle nous servoit de but) & armes & bagages. Boisbriant enseigne de Compagnie en Canada, se trouva à leur rencontre à la tête des Canadiens.

Je remarquai que, quoique le Fort étoit petit, presque toutes nos bombes étoient tombées à ses pieds, & que de vingt-deux que nous leur tirâmes, il y en étoit tombé quatre, deux dans le Bastion du Sud Sud-Oüest qui l'avoient fait sauter avec la forge, la troisiéme emporta une galerie qui entouroit un corps de logis, & la quatriéme tomba dans la plate-forme qui blessa plusieurs personnes.

Ce Fort est au 57. d. 30. m. lat. Nord. C'est la derniere place de l'Amerique Septentrionale. Il a la figure d'un trapeze, flanqué de trois bastions & demi. L'un est au Nord, le second à l'Est Sud-Est, le troisiéme au Sud Sud-Oüest. Celui du Nord, & le demi-bastion, sont revêtus d'un chemin couvert. Il y avoit dans le bastion du Nord un fauconeau, quatre pieces de quatre livres de balle, qui nous avoient beaucoup incommodez. Dans celui de l'Est Sud-Est étoient deux de quatre, au dessous une plateforme dans laquelle il y avoit un mortier de fonte & deux canons de huit. *Dans celui* du Sud Sud-Oüest qui fut ruïné par deux bombes, il y avoit un fauconeau & une piece de quatre. Entre celui ci & celui de l'Est Sud-Est, il y a une courtine qui bat la riviere, en laquelle il y avoit dix pieces de huit, y comprises les quatre de fonte, & au milieu de la Place, étoit un mortier de fonte, & une plateforme à l'entour d'un corps de logis sur laquelle il y avoit six pieces d'une livre, & au demi-bastion trois canons de quatre, & un fauconeau. En un mot il y avoit dans ce Fort deux mortiers de fonte & 34. canons, sans parler de sept autres petites pieces d'une livre qui étoient à droit & à gauche, & plusieurs pierriers.

La situation du païs paroît assez agrea-

ble; tout couvert de bois taillis, & beaucoup marécageux; d'ailleurs la terre est ingrate. Le froid commence dès le mois de Juin, mais il ne quitte pas pour cela. Il n'i a point de milieu entre le froid & le chaud dans ce temps-là, où les chaleurs sont excessives, où le froid y est perçant. Les vents de Nord qui viennent de la mer dissipent cette chaleur, & quiconque a bien sué de chaud le matin est glacé le soir. Il y pleut rarement. L'air y est pur & net presque tout l'Hiver. Il y nége même peu à proportion, neuf pieds tout au plus. Je vous avouë Mr. que le merite d'un homme Apostolique est grand lorsqu'il s'attache aux Missions dans ces quartiers-là, J'ai entendu parler du Pere Gabriel Marais Jesuite, qui vint en 94. dans le Poli. Le zele qu'il avoit à travailler au salut des Matelots de son équipage pendant l'hivernement étoit grand; mais celui qui l'animoit à prêcher le vrai Dieu aux Sauvages de ces lieux, étoit quelque chose de bien plus fort. Que de peines & de fatigues n'a-t'il point souffert. Traverser des ruisseaux & de petites rivieres à mi-corps dans des saisons rigoureuses, c'étoit un de ses moindres embarras. Les marais pleins de fange & de bouë étoient ses chemins les plus praticables. Il importe peu en quel état l'on est lorsqu'il

s'agit de la gloire de Dieu. Ces conjonctures-là touchent même sensiblement les Sauvages, puisqu'ils connoissent que l'on ne va chez eux que par un esprit de desinteressement, & la maniere avec laquelle cet homme de Dieu venoit dans leurs cabanes étoit un éfet de sa charité. Ils l'écoutoient & ils l'aimoient. Il se faisoit donc une joye de tout sacrifier pour leur insinuer la connoissance du vrai Dieu. Ses leçons faisoient impression sur leur esprit, & aprés avoir un peu goûté ce qu'il leur enseignoit ils le conjuroient de les venir voir. C'est beaucoup à un Idolâtre lors qu'il ouvre les yeux pour develóper les tenebres de l'ignorance. Et comme ce saint homme s'apercevoit qu'ils avoient quelque disposition pour se faire Chrétiens, il mettoit tout en usage pour leur enseigner les premiers élemens de la Foi. On le voyoit souvent harcelé de fatigues & de miseres. Il passoit dans des néges, il enfonçoit dans des glaces qui se rompoient sous ses pieds, d'où à peine pouvoit-il se tirer, & malgré tous ces froids insuportables qui la plûpart du temps cavent les jouës, font tomber le nez & les oreilles de ceux qui demeurent trop long-temps à l'air, il regardoit tous ces obstacles comme des attraits qui lui faisoient prendre plus à cœur les

interêts de la maison du Seigneur, & ce ne seroit pas sans raison qu'on lui attribueroit ces paroles du Prophête Isaïe. *Factus est in corde meo quasi ignis æstuans in visceribus meis.* Quoique ce païs soit si froid, la Providence divine n'a pas laissé que d'i remedier pour la subsistance des peuples de ces quartiers. Les rivieres sont fort poissonneuses. La chasse y est abondante. Il y a des perdrix en si grande quantité, qu'il passeroit pour fabuleux, si j'avançois que l'on en peut tuer des quinze à vingt mil dans un an. Elles sont toutes blanches presque toute l'année, grosses comme des gelinotes, beaucoup plus delicates qu'en Europe. Elles ont les pieds patûs, & dans le mois d'Août elles ont une partie des ailes grises avec plusieurs taches rouges.

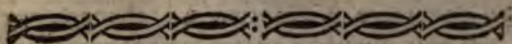
Les Outardes & les Oyes sauvages y abondent si fort au Printemps & en Automne, que tous les bords de la riviere de sainte Therese en sont tous remplis. L'Outarde est un trés-bon manger qui ressemble assez à l'Oye, mais beaucoup plus grosse & d'un autre goût. Le Caribou se trouve presque toute l'année, principalement au Printemps & en Automne, en bandes de sept à huit cens. La viande en est plus délicate que celle du Cerf. Lors qu'un chasseur en tuë quelqu'un sur la place; les autres

s'arrêtent tout-à-coup sans s'émouvoir du bruit de l'arme à feu; mais lors que le Caribou n'est que blessé, il court avec une grande vîtesse, & tous les autres le suivent.

Il y a beaucoup de pelleteries fines comme des marthes fort noires, des renards de même, des loûtres, des ours, des loups dont le poil est fort fin & principalement du Castor qui est le plus beau de tout le Canada. Je fis embarquer dans l'Albermale celui qui se trouva dans le Fort. Comme nos Pilotes ne connoissoient pas bien la riviere; ce bâtiment échoua sur une petite roche qui le fit ouvrir. Ce fut un cahos trés-grand parmi nos gens & les Anglois qui s'y étoient embarquez. Cette barque emplit d'eau. On voulut l'alleger en jettant beaucoup de caisses & de paquets. Il faisoit une nuit trés-obscure. Les uns se jettoient à l'eau; d'autres voulant se sauver à terre, restoient dans la vase. Voici Monsieur, les circonstances les plus particulieres qui nous sont arrivez en moins de vingt jours que nous avons été dans ces quartiers, qui n'ont pas laissé de nous ocuper. Je suis avec passion,

MONSIEUR;

Vôtre très-humble, &c.



V. L TTRE.

Mœurs des Sauvages, qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.

MONSIEUR,

J'ai connu peu d'hommes de guerre aimer plus la lecture que vous l'aimez. Vous avez sçû ménager la lire & le fer en même-temps toute votre vie. Les longs services que vous avez rendu au Roi vous donnent un relief dans le monde d'un des plus anciens & fidels serviteurs qu'ait Sa Majesté, & l'estime que vous avez pour les personnes qui n'aiment pas tout à fait l'oisiveté, aprés ce qu'ils ont accordé au Prince par leur devoir, doit leur faire plaisir, quand ils sont assez heureux lors que vous vous entretenez avec eux de matieres sçavantes, ou de ce qui vient d'au delà les mers. J'en ai bien passé depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir en Flandres. Il faut donc vous rendre compte aujourd'hui, Monsieur, de quelques particularitez de mes voyages.

Le plaisir de voyager donne beaucoup d'ouverture à l'esprit. Le changement des païs diversifie agreablement toutes ses idées. Ce mélange d'objets réveille en lui ses sentimens, & lors qu'un homme est assez heureux pour se trouver dans des climats où les peuples ont de la delicatesse, il doit en étudier les bonnes manieres. Cet assaisonnement qu'il doit faire de tout ce qu'il trouve de meilleur, doit en même tems lui inspirer les sentimens d'une belle ame, & lors qu'il a fait un discernement judicieux du bon & du mauvais de ce qu'il voit, il doit être regardé *comme* un homme élevé au dessus du *commun*. La vertu sur tout doit être son partage; car que lui sert de connoître les bonnes mœurs des uns, s'il ne s'aplique à les imiter. Il voyageroit seulement par une vaine curiosité qui ne laisse en lui que beaucoup d'idées vagues de tout ce qu'il a vû.

Pour nous, Monsieur, qui allons & venons sur mer, nous ne goûtons point ces plaisirs. Le Ciel & la mer qui se presentent continuellement à nos yeux, ne laissent à notre imagination qu'un dégoût, mais des lors que nous arrivons en des païs éloignez, il semble que nous respirions un air qui nous donne un peu plus de satisfaction.

Comme je n'ai rien trouvé d'agreable dans ce voyage, & que tout ce que j'y ai vû ne ſont qu'objets triſtes & affligeans, je me ſuis du moins conſolé par les ſerieuſes reflexions que j'ai faites ſur tout ce qui s'eſt rencontré de particulier. Les mœurs des nations differentes qui viennent faire la traite au fort de Nelſon, m'ont un peu occupé, & j'ai été ſenſiblement touché de l'état malheureux où ſe trouvent ces peuples. Ce ſont des hommes comme nous qui ne manquent pas de bon ſens, & qui ſont capables de recevoir plus facilement que bien d'autres, les impreſſions de la veritable Religion.

Le climat de ces païs qui eſt naturellement fort froid les rend ſteriles & infructueux, ce qui oblige la plûpart de tous ces Sauvages à être errans pour trouver dequoi vivre. Il y en a cependant quelques-uns qui ont des Villages. Leurs tentes ſont faites de branches d'arbres couverte de peaux de Caribous, avec une ouverture en haut pour laiſſer paſſer la fumée. Ils étendent des robes de Caſtors ſur des feuillages de ſapin qui leur ſervent de lit. Ils habitent à peu prés comme l'on faiſoit dans le Siecle d'or.

Sylveſtrem montana thôrum cum ſterneret uxor

Frondibus, & culmo vicinarumque ferarum
Pellibus.

Le pere de famille pourvoit aux besoins & aux necessitez de la vie. Il se leve dès la pointe du jour & se met en campagne pour la chasse. Lors qu'il trouve un endroit propre pour cabanner, il y laisse un grand nombre de feuillages, qui est une preuve qu'il veut que sa famille y sejourne. Pour lors la femme suit les traces du mari à la faveur de la nége qui est presque toute l'année sur terre, & donne tous ses soins pour le recevoir à son retour.

Sacrum vetustis extruit lignis focum,
Lassi sub adventum viri.

Ce genre de vie paroît tout-à-fait pénible & laborieux. Ils s'en font cependant une habitude, & auroient de la peine d'en mener une autre plus douce & plus tranquille. Le mari ou le chasseur étant de retour, la femme connoît dans le moment s'il a tué quelque bête, car le Sauvage parle peu naturellement, & lors qu'il le fait, ce sont autant d'expressions décisives. L'air serieux qu'il affecte en entrant dans sa cabane, lui donne à connoître qu'il y a du gibier. Elle sort, & le trouvant aux environs, l'aporte ; ou s'il n'a pû tout aporter, il lui dit quelque temps aprés l'endroit où il est, & elle est

obligée de l'aller chercher, dût ce être à deux lieuës ; mais lors qu'il n'a rien tué, il fait quelquefois un soûpir, ce qui est une mauvaise augure.

Ce chasseur ne peut qu'il ne soit fort fatigué au retour de la chasse. Sa femme le déchausse, & on lui donne une robe de castor en façon de robe de chambre. Lors qu'il se trouve un peu délassé, il se met à fumer, & fait le recit de sa chasse à sa famille. S'il a des enfans un peu grands ce sont autant de leçons qu'ils aprennent insensiblement, parce que ces gens-là font consister tout le bonheur de la vie en la destruction de quelques bêtes fauves. Leurs conversations sont le reste de la journée fort succintes, & la passent à faire bonne chere, s'ils ont dequoi.

Ils n'ont nulle délicatesse dans leur manger. J'ai vécu quelques jours à leur maniere. Ils prennent un morceau d'orignac, de castor, ou d'autres animaux qu'ils passent dans une broche de bois qu'ils fichent en terre devant le feu. Lors qu'il est rôti d'un côté, ils le retournent de l'autre, s'ils ont des outardes ou d'autre gibier, ils les suspendent avec une petite corde attachée à un petit pieux, & lui donnent un mouvement pour les faire cuire de tout côté. Ils font boüillir la viande avec de la négę

quand les rivieres & les lacs sont glacez, en boivent la graisse avec autant d'appetit que si nous prenions le meilleur consommé, & lors qu'ils veulent se desalterer, ils remettent de la nége dans le boüillon. Il ne faut donc point chercher de délicatesse chez eux. Ils ne vivent que pour ne pas se laisser mourir, & ne donnant rien qu'à la seule necessité de la nature, ils trouvent qu'un homme peut aisement se passer de peu.

Bene est, cui Deus obtulit,
Parca, quod satis est manu.

Quand le gibier est abondant dans l'endroit qu'ils ont connu, ils y *sejournent.* S'il n'i en a point, ils changent de cabanes. Il arrive, que la famine les surprend souvent, & qu'ils patissent beaucoup. La nature y suplée quelquefois, parce que ces gens-là sont fort sobres. J'en *ai vû* un exemple en deux Iroquois que nous avons passé en France. Ils furent quatre jours sans manger, parce qu'on leur dit mal à propos que le biscuit manquoit, croyans être obligez par cette abstinence d'entrer dans la peine commune où pouvoit être notre équipage.

Cette vie errante & libertine éloigne naturellement l'esprit du Sauvage de la connoissance de Dieu. L'on ne sçait à la verité

verité s'ils le connoissent, & les tenebres de l'ignorance offusquent trop leur entendement pour en déveloper la verité.

Ils ne sont point insensibles au bonheur & aux disgraces qui leur arrivent. Ils semblent avoir quelque principe du Manicheïsme. Ils reconnoissent comme ces anciens heretiques un bon & un mauvais esprit. Ils apellent le premier le *Quichemanitou*. C'est le Dieu de prosperité. C'est celui dont ils s'imaginent recevoir tous les secours de la vie, qui préside dans tous les effets heureux de la nature. Le *Matchimanitou* au contraire est le Dieu fatal. Ils l'adorent plus par crainte que par amour, & ils ne ressemblent pas mal aux anciens Romains qui avoient élevé un Temple à la Fiévre, non pas pour le bien qu'ils en recevoient, mais de peur du mal qu'elle leur pouvoit faire. Ces deux Esprits selon la croyance de la plûpart, sont le Soleil & la Lune. Il y a de l'aparence qu'ils reconnoissent le premier pour le Souverain maître de l'Univers : aussi quand ils se trouvent dans quelques afflictions publiques, ils lui font des sacrifices.

Les Chefs des familles s'assemblent dés la pointe du jour chez quelqu'un des principaux pour *faire fumer*, & *fumer* eux même le Soleil. Le Chef allume le calu-

met, le presente par trois fois au Soleil levant, & pendant qu'il le conduit avec ses deux mains selon le cours du Soleil, jusques à ce qu'il arrive au point où il a commencé, il lui fait l'aveu le plus soumis, le plus respectueux, & le plus touchant qui se puisse faire, le supliant d'être favorable dans leurs entreprises, & lui recommande toutes les familles ; ensuite le Chef fume un petit moment, & donne le calumet aux autres qui tour à tour *fument le Soleil* jusques à la consommation du tabac, & à son défaut ils se servent de *Sagacomi*, qui est une herbe assez agreable à la bouche.

Les *Oüenebigonhelinis* qui habitent les côtes de la mer se trouvans dans quelque tempête ont cette croyance que l'esprit de la Lune se met au fond de la mer, qui excite l'orage, & pour l'apaiser, ils lui sacrifient ce qu'ils ont de meilleur dans le canot, jettans tout à la mer, même le tabac, estimans que c'est le plus grand holocauste qu'ils lui puissent immoler. * Sacrifice même semblable à celui que fit Enée, lors qu'il prit congé d'Aceste pour faire voile ensuite vers le païs Latin.

Stans procul in prora, pateram tenet, extaque salsos,
Porricit in fluctus, ac vina liquentia fundit,

* Virgile. l. 5. v. 775.

Un Sauvage de cette nation qui vint nous voir le 6. Septembre aprés le combat que nous avions soûtenu contre les Anglois le jour auparavant, se trouva dans une conjoncture tout-à-fait fâcheuse, & s'il avoit pû prévoir la suite de son arrivée à notre bord qui lui fut aussi funeste qu'à nous, il se seroit bien donné de garde de nous rendre visite. Je lui vis faire des sacrifices dans le temps d'une tempête qui nous fit faire naufrage. Il chantoit, & larmoyoit d'un ton de voix languissant. Il souffloit de temps en temps dans l'oreille de sa femme, parce que, disoit-il, je veux chasser le mauvais esprit qui nous environne.

Faire fumer le Soleil ne se pratique guere que dans des occasions de grande consequence, & pour ce qui regarde leur culte ordinaire, ils s'adressent à leur *Manitou*, qui est proprement leur Dieu tutelaire. Ce *Manitou* est quelquefois un ongle de castor, le bout de la corne d'un pied de Caribou, une petite peau d'hermine. J'en vis une attachée derriere le dos d'un Esquimau lorsque nous étions dans le détroit qu'il ne voulut jamais me donner, quoiqu'il me traita generalement tous les habits dont il étoit vêtu, un morceau de dents de vache marine, de nageoire de

loup marin, & la plûpart reçoivent des Jongleurs ce *Maniton* qu'ils portent toûjours avec eux.

Le démon paroît s'être emparé de l'esprit de ces infortunez qui voulant sçavoir l'évenement de quelques affaires, s'adressent à leurs Jongleurs, qui sont, si je peux me servir de ce terme, des Sorciers. La Jonglerie se fait differemment. Elle se fait de cette maniere parmi la plûpart des Sauvages qui viennent faire la traite. Le Jongleur fait une cabane en rond, faite de perches extrémement enfoncées dans la terre, entourée de peaux de Caribou ou d'autres animaux, avec une ouverture en haut assez large pour passer un homme. Le Jongleur qui s'y renferme tout seul, chante, pleure, s'agite, se tourmente, fait des invocations & des imprécations, à peu prés comme la Sibille dont parle Virgile, qui poussée de l'esprit d'Apollon rendoit ses Oracles avec cette même fureur,

At Phœbi nondum patiens, immanis in antro,
Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse Deum: tanto magis ille fatigat,
Os rabidum? fera corda domans, fingitque
premendo. Vir. l. 6. v. 77.

Il fait au *Matchimanitou* les demandes qu'il souhaite. Celui-ci voulant donner réponse, l'on entend tout à coup un bruit

ſourd comme une roche qui tombe, & toutes ces perches ſont agitées avec une violence ſi ſurprenante, que l'on croiroit que tout eſt renverſé. Le Jongleur reçoit ainſi l'oracle : & cette confiance qu'ils ont aux veritez qu'il prononce ſouvent, ſont autant d'obſtacles à tout ce que l'on peut leur reprocher ſur la fauſſe erreur où ils ſont : auſſi ſe donnent-ils de garde, qu'aucun François n'entre dans l'endroit où ſe fait la *Jonglerie*.

La plus grande conſolation que puiſſe avoir un Pere de famille eſt d'avoir beaucoup de filles. Elles ſont le ſoûtien de la maiſon, au lieu qu'un Pere qui n'a que des garçons ſe voit à la veille d'en être un jour abandonné, lors qu'ils deviennent grands. La chaſſe étant la ſeule reſſource de la plûpart des Sauvages qui ne peuvent cultiver la terre qui eſt ſi ſterile dans tous ces païs, fait donc toute leur richeſſe.

Quoi que les Filles faſſent tout le bonheur du Pere & de la Mere, elles n'en ſont quelquefois pas plus heureuſes. Ils ne leur donnent point la permiſſion de conſulter leur inclination, & ſi le cœur d'une Fille ſe trouve malheureuſement engagé par un amour reciproque avec celui de ſon amant, & qu'il n'ait pas la réputation d'être bon chaſſeur, il faut qu'elle en faſſe un ſacrifice.

Lors qu'un jeune Sauvage se veut marier, il témoigne à son Pere qu'il a de l'estime pour une telle. Celui-ci la va demander en mariage. Si cela convient aux parens, le Sauvage rend visite à sa maîtresse l'espace de cinq à six jours. Il couche dans la même cabane, en presence du Pere & de la Mere, où tout se passe avec bien-seance. La Fille pleure sa virginité, & ne trouvant point quelquefois à son gré son prétendu mari, verse beaucoup de larmes. Ses parens tâchent de la consoler, lui representant que son Amant est un grand Chasseur, ou qu'il est d'une *grande* Famille; c'est-à-dire qu'il a *beaucoup* de parens, ce qui est encore une conjoncture des plus fortes pour faire une alliance; parce que si la misere les attaquoit, ils auroient recours dans leurs besoins aux parens de leur Gendre.

La ceremonie du Mariage se fait avec peu de formalité. Les parens se trouvent de part & d'autre, & le jeune Sauvage dit à sa maîtresse qu'il la prend pour sa femme. Celui-ci est obligé de demeurer avec le Beaupere, qui est le maître absolu de la chasse, jusqu'à ce qu'il ait des enfans. Il demeure ordinairement le reste de la vie avec lui, à moins qu'il n'en reçoive quelque chagrin; mais la politique du Pere de

famille est de ménager l'esprit de son Gendre. Si la jeune mariée devient à la suite du temps sterile, son mari ne fait point difficulté de la quiter, sans qu'il en arrive d'autres inconveniens, & d'en prendre une autre. La Poligamie est permise parmi ces Nations, où elle ne passe pas pour un *cas pendable*.

Les Sauvagesses sont d'un temperamment si robuste, que si par hasard elles se trouvent obligées de faire leur couche dans le transport de leurs cabanes, elles se reposent une heure ou deux, & envelopent l'enfant dans une peau de castor, & continuënt leur voyage. Il faut qu'elles se trouvent extrémement accablées pour rester un jour ou deux en chemin. J'en vis une au Fort de Nelson qui portoit son fils derriere le dos dans son berceau. C'étoit une petite planche de bois de sapin fort minse, assez grande & assez large pour le contenir. Il étoit emmailloté dans du castor, sans beguin, nonobstant que le froid étoit tout à fait rude. Il étoit parfaitement beau, & avoit un air de santé admirable.

La premiere fois qu'une Fille commence à se sentir malade d'une maladie ordinaire à son sexe, elle se retire dans une cabane l'espace de trente jours. Elle se

matache pendant ce temps de charbon, ou de pierre noire. Une femme ou sa mere lui aporte à manger, & la laisse ensuite toute seule, s'occupant à quelques petits ouvrages particuliers pour se desennuyer. Si elle se trouve en marche auprés d'un Lac ou d'un Ruisseau glacé, où elle auroit envie de boire, elle fait un trou pour y puiser de l'eau, & met aux environs quelques marques, qui font assez connoître ce qui en est à ceux qui voudroient y boire, & les passans se donnent bien de garde de boire au même endroit, qui selon leur maxime est réputé soüillé & impur. *Si certe* incommodité arrivoit à *une femme*, elle garderoit la retraite jusqu'à ce que son infirmité fut passée, & lors qu'elle revient dans la cabane de la famille, elle éteint tous les feux qu'elle y trouve par une éfusion d'eau, & le rallume de nouveau.

Lorsque le Pere & la Mere meurent, les Enfans ou les plus proches brûlent le cadavre. Ils envelopent les ossemens dans de l'écorce d'arbres qu'ils mettent en terre, & lui dressent un mausolée entouré de perches ausquelles ils attachent du tabac pour *faire fumer* l'esprit qui aura soin d'eux en l'autre monde, avec des arcs & des fléches pour continuër la chasse, si c'est un chasseur.

Si un jeune enfant meurt, le Pere ou la Mere coupe une partie de ses cheveux dont ils font un petit paquet avec tout ce qu'ils ont de plus beau & de plus précieux. Ils en font une maniere de poupée qu'ils apellent le *Tebipaye*, & le mettent en un endroit le plus aparent de la cabane. La Mere porte le deüil de cet enfant qui consiste en pleurs & en larmes fort ameres, qu'elle verse le soir auprés du feu l'espace de vingt jours, & lorsque leurs amis les viennent voir, elle leur fait le recit de ses douleurs. Le mari donne aussi-tôt à fumer à ceux-ci, qui pour le consoler dans leurs afflictions leur font des presens. Ce mari ne manque point de faire des festins, où ils sont obligez par droit & par bienseance de tout manger, & ce Pere par un esprit de reconnoissance de la part qu'ils prennent à sa douleur ne mange point, se contentant de fumer, ou s'il avoit faim il prendroit plutôt d'autre viande que celle qu'il sert à ses amis.

Rien n'est plus sensible à un jeune Sauvage que l'esperance qu'il a de pouvoir devenir un jour grand chasseur. Lors qu'il se trouve assez fort pour y aller, il s'y dispose par un jeûne de trois jours sans boire ni manger, se *matachant* le visage de noir. C'est un sacrifice qu'il croit être obligé de

faire au Grand Esprit, & pour le rendre encore plus autentique, il adopte dans chaque espece de bêtes fauves un morceau qu'il lui consacre comme la langue & le mufle. Ce morceau s'apelle l'*Oüetchitagan*, c'est à dire morceau reservé, & il est si précieux à ce Sauvage, que, quelque grande que puisse être la famine, & quelque disgrace qu'il arrive, personne de la famille n'ose y toucher que le chasseur même, & les Etrangers qui le viennent voir. Ils ont cette fausse croyance qu'ils mouroient, s'ils en mangeoient. Martigni qui a vécu quinze mois parmi la plûpart de toutes les nations de ces païs, voulut un jour manger de l'*Oüetchitagan* d'un orignac. Des Sauvagesses se jetterent sur lui, le priant avec la derniere instance de ne le point faire; mais, comme il trouvoit, que ce morceau étoit assez délicat, il passa outre & n'en mourut point. Elles lui dirent qu'étant François, elles ne s'étonnerent point qu'il n'en fut pas mort. Quoique ces Sauvages donnent tout à leur inclination naturelle, ils ne laissent pas d'être fort sobres quand ils le jugent à propos. Lors qu'ils se trouvent dans la disette, ils promettent au grand esprit que la premiere bête qu'ils tuëront, ils n'en mangeront point qu'ils n'en ayent fait

part à quelqu'un des plus considerables de la nation, & il arrive qu'ils garderont quelquefois cette bête deux mois, jusques à ce qu'ils ayent trouvé une personne de remarque, s'étant seulement reservé les pieds & les endroits les moins bons: si pendant ce temps, la bête venoit à se gâter, ils la brûlent pour en faire un Sacrifice. D'autres qui ne veulent rien offrir au grand esprit se mettant seuls auprés du feu, prennent leur pipe, & la presentent trois fois à leur *Manitou*, disent des chants lugubres, font des lamentations, & lui recommandent leurs familles.

La droiture est le partage de ces nations. S'il y en a de particulieres qui ayent guerre les unes contre les autres, il faut qu'il y ait eu de grands sujets de divorce, ce qui provient la plûpart du temps pour les droits de chasse.

Ces Peuples donnent rarement des Batailles en pleine campagne. Ils partent d'un sang froid de chez eux, se cachent dans des endroits où ils jugent que leurs ennemis doivent passer. Lors qu'ils tombent entre leurs mains ils leur enlevent la chevelure. Ils arrachent la peau qui couvre le crane, & ils mettent autant de marques sur eux qu'ils ont enlevé de chevelures. Je vis trois *Oüenebigonchelinis* qui

avoient des plumes d'Outardes attachées à leur bonet proche l'oreille, qui étoient les Trophées des victoires qu'ils avoient remportées sur leurs ennemis.

Ils ignorent la Fourbetie, & le Mensonge est en horreur chez eux. Celui que l'on reconnoît tel est repris publiquement. Ainsi la Verité, la Droiture & la Valeur, sont leurs trois qualitez les plus essentielles. Il s'ensuit qu'un Sauvage qui a reconnu la maison d'un Castor, peut s'assurer qu'un autre ne lui fera point l'injustice d'en faire la poursuite. Ils mettent aux environs de sa maison quelques marques qui donnent lieu de croire qu'elle est déja reconnuë. Mais si par hasard un Sauvage qui passeroit par là se trouvoit fort pressé de la faim, il lui est permis de tuër le Castor, à condition d'en laisser la peau & la queuë, qui est le morceau le plus délicat.

Je ne saurois vous parler, Monsieur, de cet animal, qui fait toute la richesse de ce païs, que je n'avouë en même temps que c'est celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raisonnement, & je ne sçai ce qu'en penseroient les Cartesiens s'ils avoient vû l'adresse avec laquelle il bâtit sa maison, elle est si admirable que l'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître absolu, le veritable caractere d'un Pere

de



Figure dun Castor.

de truelle, en font le ciment des murailles, qui se trouvent à l'épreuve des injures du temps.

Leurs maisons sont faites de bois, de joncs, & de bouë. Elles ont environ six à sept pieds hors la surface de l'eau. Elles ont trois ou quatre étages. Les planchers sont faits de branches d'arbres grosses comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mousse. Il y a plusieurs paneaux pour humecter la queuë, car ces animaux sont amphibies. Cette chambre est toûjours d'une grande propreté. Lorsque les eaux grossissent, ils montent à proportion à leur apartement. Leurs provisions qui sont des écorces de bois de tremble sont la plus grande partie au fond de l'eau, tout autour de lui, quelquefois au dernier étage. Quand ils bâtissent sur les rivieres, elles font un demi cercle afin de rompre le fil de l'eau, & lorsqu'ils le font dans les lacs, elles sont en rond, & elles n'ont aucune entrée ni sortie par dehors.

Les Castors s'établissent ordinairement sur les rivieres, les lacs, & les ruisseaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivieres, examinent à peu prés la quantité de sorties qu'ils ont; car c'est un éfet de la subtilité du Castor. Ils coupent la glace,

afin que l'eau ait ſon cours, qu'ils entourent de perches & de pieux pour les empêcher de paſſer outre, & laiſſent au milieu un filet de peaux de quelques bêtes fauves au lieu de chanvre.

Quand les Caſtors ne paſſent point par là, ils jugent qu'ils ont des trous ſous terre, & pour les connoître ils frapent en certains endroits de la glace qui puiſſent rendre un ſon clair, auſſi-tôt ils y font un creux, & connoiſſent au mouvement de l'eau que le Caſtor fait agiter par ſa reſpiration qu'il n'en eſt pas éloigné : à peu prés comme le mouvement de petites ondes qu'exciteroit une petite pierre que l'on jetteroit dans un étang. Le Sauvage dreſſe des pieux aux environs de cette embouchure un peu au large pour lui faciliter le paſſage, & y met deux petites buchetes de bois qu'il faut de neceſſité que ce petit mouvement d'eau faſſe agiter : & lorſque le Caſtor y arrive, le Sauvage le prend par la pate de derriere ou par la queuë, & l'enleve ſur la glace où il lui caſſe la tête.

Si les Sauvages veulent les prendre dans les lacs, ils entourent des filets un peu au long leurs maiſons ordinaires, & vont raſer celle de la campagne qui eſt environ à quatre cens pas, car ceux qui habitent les lacs en ont, celles-ci ne ſont point rem-

plies de provisions comme les aut
les ne leur servent pour ainsi di
pour s'égaier, & prendre le b
plus de tranquilité. La maison d
gne étant donc abatuë, les Sa
jettent quantité de poussiere de l
pour les offusquer lorsqu'ils v
s'enfuïr par ce passage. Cette
étant faite, les Sauvages rava
miere maison, d'où les Cast
les uns se sauver, & s'embarass
filets qui sont déja tendus, &
croyant trouver un plus gran
fuyent à leur maison de cam
subissent le même sort.

Enfin lorsque les Sauvages
prendre dans le ruisseau, il
leurs chaussées pour les dessech
stor croyant que la violence de
sa digue, veut y donner sec
lors les Sauvages les tuent à
dards & de fléches.

L'usage du Castor est consi
Europe, principalement chez
gers. Je trouve huit especes qu
vent au Bureau de la Forme.

La premiere est le Castor gras
c'est-à dire Castor tué pendant le cou
l'Hiver, qui a été mis en robes & port
nombre de temps suffisant par les Sa

ges pour l'engraisser. C'est la meilleure qualité, & elle se payoit cinq livres cinq sols la livre.

Le gras d'Eté est celui qui se tuë pendant l'Eté, que l'on met aussi en robes, & que l'on engraisse à force de porter comme le précedent, il valoit deux livres quinze sols la livre.

Le sec d'Hiver & le bardeau sont de même nature, & valoient également trois livres dix sols; mais la difference en est que le bardeau est bien d'un plus gros cuir que le sec d'Hiver, par consequent coute moins & ne raporte pas tant de profit au Chapelier, parce qu'il a moins de duvet.

Le sec d'Eté valoit une livre quinze sols la livre; mais il a été rejetté des Receptes, ne valant à proprement parler aucune chose.

Le veûle est du Castor qui aprés avoir été mis en robe quelque temps par les Sauvages est à demi engraissé. Ainsi il n'a pas la même qualité que le gras d'Hiver, c'est-à dire qu'il ne lie pas si bien. Il valoit quatre livres dix sols.

Le Moscovite est Castor sec, d'un cuir fin & couvert tout par tout d'une grande soye. Celui-là s'envoye en Moscovie où les peuples de ces quartiers l'acheptent pour faire des Tapisseries & autres ouvrages à leur

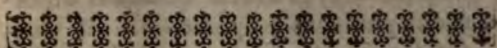
usage. Pour cet effet ils le peignent avec certaines grattes qu'ils ont, & en ôtent tout le duvet, & ne reste sur la peau que cette grande soye. Cela est considerable chez eux. Il valoit au Bureau quatre livres dix sols.

Les rognures & les mitaines sont des morceaux que l'on ôte des robes grasses pour les tailler à sa commodité, & les mitaines sont effectivement des mitaines que les Sauvages font pour se garantir du froid, qui s'engraissent à force d'être portées. On les prenoit sur le pied d'une livre quinze sols la livre.

C'est trop abuser de vos bontez, & vous me permettrez de vous assurer que je suis avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.



VI. LETTRE.

L'origine des établissemens du Nord du Canada, dite Baye d'Hudson, avec les differens mouvemens qui se sont passez entre les François & les Anglois.

MONSIEUR,

J'ai pour vous les mêmes sentimens que j'ai, & que j'aurai toûjours pour Monsieur le Marquis de Pomereuil * vôtre parent. La reception que vous m'avez faite à la Cour a été si gracieuse, que je me croi obligé de répondre à toutes vos honnêtetez par un trait d'Histoire qui regarde l'établissement du Nord du Canada. Vous y remarquerez, Monsieur, plusieurs évenemens singuliers. Penetrer dans un païs si éloigné par tant de peines, de fatigues, & d'embarras : y briller avec autant d'éclat, vous avoûrez, Monsieur, que quand il s'agit de la gloire du Roi,

* Messieurs de Livri & de Pomereuil sont Cousins Germains.

l'on franchit avec ardeur quelques obstacles qui puissent s'y oposer.

Ce seroit, Monsieur, une trés-grande discussion, si je voulois aprofondir l'origine de l'établissement du Canada. Il me faudroit pour cet effet recevoir à quantité de relations & aux avenuës du Conseil souverain de Quebec.

Mais pour éviter cet enchaînement de traits d'Histoire, je me contenterai de vous dire, Monsieur, que Jacques Cartier Pilote de saint Malo, visita en 1534. toutes les côtes de ce vaste païs, & que six ans aprés il hiverna avec Roberval *Gentil-homme* de Picardie, à dix lieuës au dessus de Quebec, qui est encore connuë sous son nom. Et pour ne pas entrer dans tous les mouvemens que l'on fit en 1524. par le Commandement & aux dépens de François I. le long de la Caroline, la Virginie & la Floride, que les Anglois usurperent pendant les troubles qui étoient alors en France, s'étant emparez dans la suite de la côte de l'Acadie.

Pour ne pas entrer, dis je, dans ces circonstances qui regardent le Sud du Canada; je veux m'attacher uniquement à en découvrir le Nord.

Alphonse natif de Xaintonge voulut pousser sa découverte plus loin que Car-

tier. Il courut en 1545. la côte du Nord ; mais Jean Bourdon penetra encore plus loin ; car côtoyant en 1656 avec un bâtiment de 30 tonneaux toute la côte de Laborador, il entra dans un détroit, & arriva au fond de la Baye, aprés avoir fait un circuit de ſept à huit cens lieuës par mer, qui n'eſt cependant qu'à 130. de Quebec par terre, qui fut nommée dans la ſuite Baye d'Hudſon par les Anglois. Jean Bourdon lia donc commerce avec les Sauvages de ce quartier. Ceux-ci ſçachant qu'il y avoit une Nation étrangere dans leur voiſinage, envoierent en 1661. par les terres à Quebec des Députez aux François pour faire un commerce, & demanderent un Miſſionnaire au Vicomte d'Argenſon qui en étoit pour lors Gouverneur. Il leur envoia le Pere Dablon Jeſuite, avec Mr. de la Valliere Gentilhomme de Normandie, accompagné de Denis Guyon, Deſprez Couture, & François Pelletier, qui s'y rendirent par terre. Des Sauvages de la riviere de Saguenée, qui ſe perd à 40. lieuës de Quebec, dans le fleuve ſaint Laurent leur ſervoient de guides ; mais la reflexion qu'ils firent en chemin faiſant ſur l'entrepriſe des François leur parut préjudiciable. Aprés les ſerieuſes reflexions qu'ils firent ſur ce ſujet,

ils dirent que ne sçachant pas bien les chemins ils n'osoient se hasarder davantage à les conduire. Ils furent contraints de s'en revenir.

Les Sauvages de la Baye renvoierent à Quebec en 1663. & prierent Mr. d'Avaugour qui en étoit Gouverneur, de leur donner encore des François. Il y renvoya la Couture avec cinq hommes, lequel en vertu de l'ordre de son General, s'y transporta par les terres, & étant arrivé à la Baye il en prit possession. Il prit hauteur pour cet éfet à un endroit où il planta une Croix. Il mit en terre au pied d'un gros arbre les armes du Roi, gravées sur du cuivre, envelopées entre deux plaques de plomb, & de l'écorce par dessus.

Desgrozeliers & Radisson habitans de Canada se formerent des idées assez chimeriques sur la possession de quelques endroits de cette Baye; mais voyant qu'ils n'étoient pas en état de soûtenir une dépense si considerable, ils passerent à Baston, & de là à Londres où ils firent des propositions d'établissement.

Les Anglois les écoutant volontiers sans se mettre en peine des mécontentemens qu'ils avoient eûs à Quebec, y arriverent avec eux à la riviere qui prend son nom du lac de Nemisco, qui est au

fond de la Baye qu'ils apellerent Rupert, du nom du Prince Robert. Ce premier projet les engagea de s'établir ensuite à Monsipi & à Kichichoüanne.

L'on n'eut point de connoissance à Quebec de l'entreprise & du succés des Desgrozeliers & de Radisson. Les Anglois demeurerent les maîtres de ces quartiers pendant quelque temps, jusques à ce que l'on en eût avis à la Cour de France. Mr. Colbert qui s'attachoit beaucoup à l'augmentation des Colonies écrivit à Mr. du Chêneau Intendant du Canada, une lettre datée du 15. Mai 1678. par laquelle il lui mandoit, qu'il étoit avantageux au service du Roi d'aller vers la Baye d'Hudson pour en pouvoir contester la proprieté aux Anglois qui prétendoient s'en mettre en possession.

Desgrozeliers & Radisson s'étant repentis dans la suite des fausses démarches que ils avoient faites revinrent en France, & ayant obtenu leur pardon de Sa Majesté repasserent en Canada.

La Colonie commençant à devenir un peu considerable, il se forma une compagnie pour la Baye. Desgrozeliers & Radisson eurent le commandement de deux petits bâtimens pour ces païs. Ils arriverent à la riviere de Penechioüetchiou dite

sainte Therese qui est au 57. d. 30. m. lat. Nord, où ils bâtirent un petit Fort. Il arriva trois jours aprés une barque de Baston, montée de dix hommes que les François reçûrent comme amis, lesquels se mirent dans la riviere de Poaoüirinagaou dite Bourbon, qui est à sept lieuës de l'autre, & quatre autres jours aprés l'on vit paroître au bas de Bourbon un vaisseau de Londres de quatre-vingt hommes. Ceux de Baston qui étoient venus en *Interlops* dans la Baye sur ceux de la même nation, aprehendant d'être pris se mirent sous la protection des notres.

Les Anglois du vaisseau de Londres prétendoient faire décente à terre, & y prendre possession de quelqu'endroit. Ceux du Fort s'y opposerent, & sur ces contestes les glaces heurterent si rudement l'Anglois qu'elles couperent ses cables, l'emporterent au large, & fit naufrage avec quatorze hommes. Une partie de l'équipage s'étant sauvé à terre dans des chaloupes implora le secours des François. L'on eut pitié d'eux. On leur donna même une grande barque & des vivres, & ils firent voile vers le fond de la Baye.

Desgrozeliers & Radisson ayant fait la traite avec les Sauvages, laisserent huit hommes seulement au Fort pour la continuer

nuër jusques à l'année suivante. Ils emmenerent l'Interlop Anglois à Quebec que Mr. de la Barre Gouverneur renvoya sans le confisquer. Desgrozeliers & Radisson ne furent pas contens de leurs associez. Le chagrin les prit, & ils vinrent à Paris. Milord Preston Ambassadeur d'Angleterre, sçût qu'ils y étoient. Il se servit de toutes sortes de moyens pour les atirer encore à Londres. Il promit à Godet l'un de ses domestiques de le faire nommer Secretaire perpetuel de l'Ambassade, pourvû qu'il engagea Radisson dans son parti ; & pour y réüssir plus facilement Godet promit de lui donner sa fille en mariage, qu'il épousa.

L'ambition commençant à s'emparer de son cœur, il voulut profiter de la bonne opinion que l'on concevoit de son merite. Aprés tous les agrémens qu'il eut en Angleterre, & la possession du Fort de Nelson, dit Bourbon, qu'on lui accorda, il les assûra qu'il les en rendroit maîtres. Il n'eût pas de peine à y réüssir, puisqu'il avoit laissé Chouard son neveu, fils de Desgrozeliers.

La retraite de ces deux perfides obligea les associez de prendre d'autres mesures. Elle voulut continuër son commerce, & elle y envoia l'année suivante deux petits

bâtimens. Mr. de la Martiniere qui les commandoit fut bien surpris en arrivant d'une pareille métamorphose ; & voyant que les Anglois s'en étoient rendus maîtres, il fut contraint d'entrer dans la riviere de Matscisipi, dite la Gargousse, qui est tout vis à-vis le Fort de Bourbon. Il y hiverna dix mois, & aprés avoir fait une traite fort mediocre avec les Sauvages il fit voile pour Quebec le 16. Juillet. Il proposa à douze de ses gens de rester avec lui à trois lieuës audessus des Anglois, dans une Isle où le Gardeur avoit hiverné. Elle étoit fortifiée d'elle-même, *escarpée*, & accessible que par un petit *endroit*, d'où l'on pouvoit empêcher sans peine l'abord des canots, & il y avoit un marais impraticable à l'entour. La chasse y eut été abondante, & le bois pour se chaufer n'y manquoit pas. Mr. de la Martiniere eut beau representer toutes ces raisons, personne ne voulut y consentir dans l'apprehension où ils étoient de manquer de vivres, & que l'année suivante on ne vint point leur donner du secours, ce qui arriva effectivement. Tant d'obstacles l'obligerent de mettre le feu à son Fort & de s'en retourner à Quebec. Il prit dans sa traversée une Quaiche Angloise à la côte de Laborador, qui venoit à la Baye, & il eut pris

encore un autre bâtiment, s'il ne s'étoit trouvé foible d'équipage qui avoit le Scorbut.

La nouvelle de l'usurpation du Fort de Bourbon ne laissa pas de toucher sensiblement la Compagnie. La perte qu'elle faisoit montoit à trois cens mil livres, & elle voulut en avoir encore raison.

Les associez aiant remontré trés humblement à Sa Majesté l'injustice que les Anglois leur faisoient, obtinrent en propre la pleine joüissance de la riviere sainte Therese par un Arrêt du Conseil du vingt May *1685.*

Le Chevalier de Troyes Capitaine d'Infanterie à Quebec vint donc par terre l'année suivante avec sainte Helene, d'Iberville & Maricour, trois freres Canadiens suivis de plusieurs autres, dans le dessein de faire la conquête des forts de Monsipi, Rupert, & Kichichouanne. Le Pere Silvie Jesuite, Missionnaire d'un merite consommé, voulut bien y venir.

Ils partirent de Montreal au mois de Mars 1686, traînerent & porterent sur le dos leurs canots avec leurs vivres une bonne partie du chemin dans le bois, où ils trouverent les rivieres qui avoient chariées. Cette marche dura jusques au vingt Juin, acompagnée de beaucoup de fati-

gues, & il falloit être Canadien pour suporter les incommoditez d'une si longue traverse.

Ils arriverent au nombre de quatre-vingt-deux vers Monsipi qui est au fond de la Baye, au 51. d. 17. min. latitude Nord. Lorsque ce Capitaine s'en vit proche, il prit toutes les précautions d'un habile homme : mais pour vous donner une idée juste de la maniere avec laquelle il fit les attaques de ce Fort, je croi Monsieur qu'il faut auparavant vous en décrire le plan.

Il étoit de figure quarée, à trente *pas du* bord d'une riviere, sur une petite hauteur relevé de grosses palissades de dix sept à dix-huit pieds, flanqué de quatre bastions revêtus en dedans de Madriers, avec une terrasse d'un pied d'épaisseur.

Il y avoit dans chaque bastion qui regardoit la riviere, trois pieces de canon de six à sept livres de bale, & deux dans les deux autres qui regardoient un desert de vingt arpens. Une grande porte au milieu de la courtine, épaisse d'un demi-pied, garnie de gros clous, de pentures & de barres de fer par derriere, faisoit face à la riviere, & une autre du côté du desert. L'on voioit au milieu de la Place une redoute bâtie de piece sur piece de trente

pieds de long du côté de la riviere ſur vingt-huit de large, haut de trente pieds à trois étages avec un parapet tout autour ſur lequel il y avoit à chaque face quatre embraſures, & ſur le haut de la redoute, trois pieces de deux livres & une petite de huit de fonte.

Le Chevalier de Troyes ayant examiné les dehors fit en même temps un détachement pour garder tous les canots. L'on en emmena deux qui étoient chargez de Madriers, piques, pioches, pelles, gabions, & d'un belier.

Sainte Helene & d'Iberville furent nommez pour l'ataque des deux flancs qui défendoient la courtine du bois La Liberté Sergent devoit faire une fauſſe attaque, & placer trois hommes à chaque flanc, qui défend la courtine de main droite, avec ordre que l'un des trois couperoit la paliſſade, & que les deux autres tireroient dans les embraſures au moment qu'ils apercevroient remuër le canon.

Le Chevalier de Troyes qui s'étoit réſervé la principale attaque, fit trois détachemens commandez chacun par un Sergent. Deux devoient ſe jetter à chaque flanc, & le troiſiéme avoit ordre d'enfoncer la porte avec le belier. Tous ces détachemens étant donc reglez par ſa ſage

conduite. Sainte Helene & d'Iberville arriverent à un baſtion où ils firent lier deux pieces de canon par la volée, & attacherent le bout de la corde à une fourche pour empêcher qu'ils ne ſe maniaſſent, & en cas que les aſſiegez euſſent voulu y mettre le feu, ils y avoient fait acommoder de gros cordages, de maniere que l'effort des coups de canon auroit arraché la moitié d'une paliſſade. L'on ſe ſervit de ce ſtratagême dans tous les endroits où il paroiſſoit du canon. Sainte Helene & d'Iberville ſuivis de cinq ou ſix autres ſe trouvtan les plus alertes, eſcaladerent la *paliſſade*, ouvrirent la porte du bois qui n'étoit point fermée à clef, & gagnerent la porte de la redoute pour la briſer. Nos gens tirerent malheureuſement ſur eux du côté de la riviere par de petites ouvertures, en bleſſerent un, croyans qu'ils étoient Anglois. Le belier arriva ſur ces entrefaites devant la grande porte, lequel fit ſon effet. Le chevalier de Troyes ſe jetta auſſi-tôt dans le corps de la Place, & fit faire feu dans toutes les embraſures & les meurtrieres de la redoute. Cette ſaillie fut accompagnée, Monſieur, de tous les cris de guerre à l'Iroquoiſe. L'on propoſa bon quartier aux aſſiegez, mais il parut un Anglois qui répondit avec aſſez de temerité qu'ils vou-

loient ſe batre, & dans le moment qu'il pointa une piece de canon; ſainte Helene lui caſſa la tête d'un coup de fuſil. L'on aprocha le belier auprés de la porte de la redoute qui la démonta. D'Iberville l'épée à la main, & ſon fuſil de l'autre ſe jetta dedans; mais, comme elle tenoit encore à une penture, un Anglois qui s'étoit trouvé derriere la referma. D'Iberville qui ne voyoit ni ciel ni terre ſe trouva aſſez embaraſſé. Il entendit du monde qui décendoit d'un eſcalier, il tira deſſus. On le ſecourut à la hâte, car le belier ayant fait un dernier effort, nos gens entrerent en foule l'épée à la main, & trouverent les Anglois nuds en chemiſes qui ne s'étoient point aperçûs des premiers mouvemens que l'on avoit fait auparavant que d'attaquer leur Fort.

Cette premiere expedition étant faite, le chevalier de Troyes réſolut de paſſer outre. Il étoit en ſuſpens, s'il iroit à Rupert, ou à Kichichouanne. Il avoit apris qu'un bâtiment étoit parti la veille de ſon arrivée à Monſipi pour Rupert, qui auroit augmenté leur force. Il faloit faire quarante lieuës le long de la mer pour s'y rendre. Les chemins en étoient trés-difficiles; au lieu qu'il n'y en avoit que trente pour Kichichoüanne. Il ſçavoit que

l'on ne faisoit point de garde au premier ; & que dans l'autre elle s'y observoit fort regulierement ; mais l'attaque de l'un lui paroissoit plus difficile , parce que ce vaisseau ne manqueroit pas de moüiller à bois touchant du Fort ; ainsi , qu'il seroit obligé de le couler à fond pour se faciliter quelques ouvertures favorables. Toutes ces circonstances ne laisserent pas de l'embarasser. Il se détermina à la fin d'aller à Rupert. L'on construisit une chaloupe pour embarquer deux petites pieces de canons. Les préparatifs étant donc faits, ils partirent le vingt-cinq Juin au nombre de soixante & arriverent devant Rupert le premier Juillet. Sainte Helene eut ordre de faire la découverte de sa situation. Il raporta que le Fort étoit un quaré long, flanqué de quatre bastions, n'y ayant point de canon, qu'il y avoit une redoute dedans qui n'étoit pas tout-à-fait au milieu de la Place, de pareille construction que celle de Monsipi, à la réserve qu'elle étoit couverte d'un toit plat sans parapet, qu'il y avoit une échelle contre le toit pour du feu, que la redoute avoit quatre petits bastions élevez de terre de la hauteur d'homme, n'étant soûtenus d'aucun pillier, mais seulement de pieces de bois qui sortoient hors de la redoute, & qu'il paroissoit au-

deſſus huit pieces de canon. Cette découverte ne laiſſa pas d'être faite à propos.

L'on fit des affuts aux canons. L'on prépara toutes les grenades. L'on fit faire des Madriers pour attacher le Mineur. Quatorze hommes d'élite ſoûtenus par d'Iberville avoient pour partage le vaiſſeau. Un Sergent avec un détachement devoit ſe tenir en embuſcade pour faire feu ſur ceux qui paroîtroient ſur le pont, & ſainte Helene avec ſes gens devoit faire enfoncer la porte du Fort avec le belier. L'on étoit prés d'un côté pour faire agir le canon, & de l'autre un Grenadier devoit monter à une échelle. Ils arriverent en bon ordre la nuit du trois au pied du Fort, où le chevalier de Troyes fit faire alte. D'Iberville & Maricour rangerent dans le moment le vaiſſeau à petites rames. Ils trouverent un Anglois envelopé dans ſa couverture deſſus le pont qui en s'éveillant voulut ſe mettre ſur la défenſive, & on ne lui en donna gueres le temps. D'Iberville frappa du pied pour réveiller les autres, comme c'eſt l'uſage dans les vaiſſeaux. Lorſqu'il faut qu'un équipage ſe leve quand il arrive quelque choſe d'extraordinaire. L'un qui vouloit paſſer la tête au deſſus de l'échelle pour voir dequoi il étoit queſtion, reçut un coup de ſabre par

pere Silvie de vouloir l'y accompagner; lequel étoit reſté à Monſipi, lorſqu'il alla à Rupert.

Les chemins n'étoient gueres praticables pour s'y rendre. Perſonne ne ſavoit au juſte ſa ſituation. Toute cette côte eſt un Platin peu navigable. On étoit contraint de doubler des pointes de bature à trois lieuës au large. Lors que la marée étoit baſſe il faloit porter tout ſon bagage & ſes canots à une lieuë au loin. Quand elle étoit haute l'on ſe trouvoit engagé dans des glaces. Parmi toutes ces difficultez l'on ne pouvoit encore trouver *cet endroit*. Des Sauvages qui s'*étoient* flatez de le bien connoître ne ſavoient où ils en étoient. Ils avoient cependant ſujet de bien conduire la Troupe, car les mécontentemens qu'ils avoient eûs des Anglois leur inſpiroient trop de reſſentiment pour en demeurer-là. L'on entendit dans ce contre-temps ſept à huit coups de canon. C'en fut aſſez pour pouvoir tenter d'y arriver, & l'on jugea bien qu'il y avoit quelque réjoüiſſance.

On arriva, Monſieur, à un endroit où il y avoit une maniere d'Eſtrapade à deux lieuës du Fort, au haut de laquelle étoit un ſiege pour poſer un Sentinelle, où les Anglois venoient de temps en temps à la décou-

découverte de leurs vaiſſeaux. Saint Helene alla encore reconnoître l'aſſiete de la Place. D'Iberville arriva ſur ces entrefaites avec ſa barque à l'embouchure de la riviere, avec tous les Pavillons de la Compagnie d'Angleterre, ayant eû bien de la peine de ſe tirer des glaces.

Le Fort étant reconnu le Chevalier de Troyes ſe rendit proche. Comme il ne trouvoit point de poſtes avantageux pour dreſſer ſes batteries, il crût qu'en envoyant ſommer de prime abord le Gouverneur, qu'il ſavoit n'être pas homme de guerre, cela pourroit l'ébranler, qui d'ailleurs n'ignoroit point la reddition de Monſipi & de Rupert. Il prit prétexte outre cela qu'ayant arrêté il y avoit du temps trois François qu'il avoit même fort maltraitez, il vouloit les ravoir, faute dequoi il ſe rendroit maître de ſa Place Ce Gouverneur reçût fort civilement ceux qui avoient été envoyez le ſommer, ne parlant n'y de la rendre, n'y de ſe battre. Le Chevalier de Troyes jugea bien qu'il y avoit de la foibleſſe en ſon fait.

Il falut cependant travailler de force à faire une batterie. Le Fort étoit à quarante pas du bord de l'eau, dans un terrain marécageux, entouré d'un foſſé ruïné, ſeparé de la batterie des Canadiens par un

ruisseau d'une portée de fusil. Il y avoit un grand corps de logis de piece sur piece, qui servoit de cloture à une Courtine de cinquante pieds, laquelle faisoit face à la riviere où demeuroit la garnison, celle qui regardoit le bois étoit de même maniere, & les deux autres étoient de 42. pieds. Les quatre Bastions étoient aussi de piece sur piece de dix-huit pieds de haut, dont les flancs étoient de qua[illegible]e & huit pouces, les faces étant de vingt-deux & demie. Ils avoient une plate forme par dessus, sur laquelle il y avoit quatre pieces de canon à chaque bastion, & vingt-cinq dans les flancs mises par étage. Il y en avoit deux autres au milieu de la Place, vis-à-vis les portes.

Le bâtiment entra heureusement dans la riviere. L'on débarqua le vingt trois Juillet dix pieces de canon pendant la nuit. On les pointa ensuite sur la chambre du Gouverneur. L'on fit feu dans le temps qu'il paroissoit fort tranquille avec sa famille. L'éfet du canon ne laissa pas de mettre tout sans dessus dessous, sans qu'il y eut neanmoins personne blessé. L'endroit n'étoit donc pas tenable, le reste du Fort le fut encore moins dans la suite. La baterie étoit cachée dans un bois sur une hauteur qui commandoit, & le canon en

fut si bien servi qu'en moins de cinq quarts d'heures l'on tira plus de cent quarante volées, qui criblerent tout le Fort. Les Canadiens voyant que tout alloit bien se mirent à crier vive le Roi. L'on entendit en même temps du Fort des voix sombres qui en firent autant. Il est vrai que les Assiegez s'étoient tous renfermez dans une cave, & l'on aprit dans la suite que personne n'ayant voulu se risquer d'amener le Pavillon, ils avoient fait unanimement ce signal pour faire connoître qu'ils vouloient se rendre.

Les boulets manquerent, mais l'on s'étoit pourvû en partant de Monsipi d'un moule pour en faire de plomb. Je vous avoüe, Monsieur, qu'il paroît extraordinaire que l'on attaque des Forts avec des boulets de canon de ce métail. Quand ils sont de pieces de bois raportées, & de terrasses palissadées, ils peuvent faire cependant leur même éfet.

Le Chevalier de Troyes se trouvoit assez embarassé. Dans le temps qu'il reflechissoit sur les moyens de faire un dernier éfort, on lui vint dire que l'on battoit la chamade, & qu'il paroissoit un homme avec Pavillon blanc, qui s'embarquoit dans une chaloupe.

Ce présage heureux donna de la joye

dans le Camp. Il y avoit déja du temps qu'on y languissoit. Le grand froid & la famine avoit accablé tout le monde. L'on étoit même réduit à ne manger plus que du persil de Macedoine, que l'on trouvoit sur les bords de la mer. Le Ministre de ce Fort fit un long compliment au Chevalier de Troyes, d'une voix peu rassurée. Celui-ci lui demanda assez brusquement qui l'amenoit? Monsieur le Gouverneur souhaiteroit, Monsieur, vous parler. Si votre Gouverneur, lui répondit-il, veut me parler, il y peut venir avec assurance. Le Chevalier de Troyes aprehendant neanmoins qu'ils ne crussent qu'il étoit homme sans aveu, voulut bien accepter la proposition que le Ministre lui fit de se rendre à une certaine distance. Le Gouverneur y vint avec du vin d'Espagne: & aprés avoir bû à la santé des deux Rois, il pria le Chevalier de Troyes de lui dire ce qu'il souhaitoit? L'autre lui répondit, que puisque il n'avoit pas voulu lui rendre ses trois François, il vouloit avoir sa Place. Le Gouverneur lui dit qu'il la lui donneroit volontiers, mais qu'il lui demandoit quelque grace. Ce fut, Monsieur, la Capitulation que voici.

Articles accordées entre Mr. le Chevalier de Troyes, commandant le détachement du parti du Nord ; & le Sieur Henri-Sergent, Gouverneur pour la Compagnie Angloise de la Baye de Hudson, le 16. Juillet 1686.

PREMIEREMENT.

IL a été accordé que le Fort seroit rendu avec tout ce qui apartient à ladite Compagnie, dont on doit prendre une facture pour notre satisfaction particuliere, & pour celle des deux parties en general.

Il a été acordé que tous les Domestiques de la Compagnie qui sont à la riviere Albani, joüiront de ce qui leur apartient en propre.

Que ledit Henri Sergent Gouverneur, joüira & possedera tout ce qui lui apartient en propre, & que son Ministre, ses trois Domestiques & sa Servante, resteront avec lui & l'attendront.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes renvoyera les Domestiques de la Compagnie à l'Isle de Charles-Eston, pour y attendre les Navires qui doivent venir d'Angleterre pour les y passer. Et en cas que lesdits Navires n'arrivent point, le Sieur

Chevalier de Troyes les assistera d'un vaisseau tel qu'il pourra, pour les renvoyer en Angleterre.

Que ledit Sieur Chevalier de Troyes donnera audit Henri-Sergent Gouverneur, ou à son Commis, les vivres qu'il croira lui être necessaires pour lui & pour son monde, pour le reconduire en Angleterre, si les bâtimens n'arrivent pas à bon port, & pendant ce temps-là leur donnera des vivres pour attendre leurs vaisseaux.

Que les Magazins seront fermez & scellez, & les clefs seront delivrez au Lieutenant dudit Sieur Chevalier de Troyes, afin que rien ne soit détourné pour en prendre une facture, suivant le premier Article.

Que le Gouverneur & tous les Domestiques de la Compagnie qui sont à la riviere Albani, sortiront hors du Fort, & se rendront audit Sieur Chevalier de Troyes, & tous seront sans armes, excepté le Gouverneur & son Fils, qui auront l'épée au côté.

Ces Articles furent signez de part & d'autre. Sainte Helene & d'Iberville entrerent aussi-tôt dans le Fort. Celui-ci emmena le Gouverneur & sa suite à l'Isle de Charles-Eston, & le reste des Anglois se rendirent à Monsipi. Cette Isle est au

51. d. dans l'Oüest Nord-Oüest de Kichichouanne à 25. lieuës. Les Anglois y tenoient un Magasin. C'étoit leur premier abord devant que d'arriver à ce lieu-ci, où l'on transportoit les Castors dans une barque qui étoit destinée pour cet effet.

La conduite du Chevalier de Troyes fut tout-à-fait judicieuse dans toutes ses entreprises. Les bons conseils du Pere Silvie lui servirent beaucoup pendant le sejour qu'il fit dans ces quartiers. Aprés qu'il eut mis bon ordre par tout il partit le dix Août 1686. pour Montreal.

D'Iberville envoia les Anglois par mer en France, & six mois aprés vint par terre à Montreal ayant laissé son frere Maricour pour commander dans ces endroits. Il revint en 1690. avec la sainte Anne & les armes de la Compagnie, dans le dessein de prendre le Fort de Nelson. Il mouilla le vingt-quatre Septembre proche la riviere sainte Therese. Il mit pied à terre avec dix hommes pour faire quelques prisonniers, & sçavoir en quel état se trouvoit le Fort. Il aperçût un Sentinelle à un endroit que l'on apelle le *Postau*, qui est à une demie lieuë de l'embouchure, lequel porta l'alarme. Les Anglois détacherent aussi-tôt un bâtiment de trente-six pieces. D'Iberville se rembarqua assez précipi-

tamment dans sa chaloupe & fut poursuivi de deux autres qui firent feu sur lui. Il gagna son bord & apareilla. Le Juzant vint sur ces entrefaites qui fit échouër l'Anglois sur des roches. D'Iberville fit exprés fausse route pour leur faire croire qu'il s'en retournoit la nuit en France, & revirant de bord il gagna la riviere de Koüachaoüg dite des saintes Huiles, parce qu'il s'y en perdit une boëte où il trouva le saint François commandé par Maricour. *Ils se* rendirent maîtres du Fort de Nieusavanne qui étoit à trente lieuës du Fort de *Nelson*. Les Anglois voyant qu'ils ne *pouvoient le* conserver, y mirent le feu, & se refugierent dans celui-ci, n'ayant pû bruler leurs Castors. D'Iberville transporta tous ces effets à Kichichouanne dans la Sainte Anne, les Armes de la Compagnie & le *Sr.* François. Il y hiverna avec le premier, envoya le troisiéme à Monsipi pour y porter des vivres & des éfets pour la traite, avec quarante hommes de renfort. Le commerce le plus commun du fond de la Baye consiste en menuës Pelleteries, qui sont des Martes les plus noires de tout le Nord.

Aprés que ce Vaisseau eut été quelque temps à Monsipi, il alla hiverner à Rupert, & les armes de la Compagnie moüil-

la à Charles-Eston. D'Iberville ayant pris la Pelleterie de saint François, qui étoit arrivé à Kichichouanne repassa à Quebec, devant lequel il y avoit une Escadre Angloise. Longueuil son frere lui donna avis aux Isles aux Coudres de leur arrivée, ce qui l'obligea de faire voile pour France avec tout son Castor. Les Anglois voulurent, Monsieur, avoir leur revange en 1693. Ils vinrent devant Kichichouanne avec trois vaisseaux. Ils ne trouverent point de resistance, parce que la garnison Canadienne étant dépourvûë de toutes sortes de munitions de guerre & de bouche gagna le Canada par terre, à la réserve de trois seulement qui tinrent tête à cent Anglois dont ils en tuërent trois, & voyant qu'il falloit succomber ils aimerent mieux s'enfuir la nuit dans les bois que d'être à leur discretion, & passerent à Quebec. La sainte Anne arriva, Monsieur, quatre jours aprés cette expedition. Le Capitaine mit du monde à terre pour sçavoir en quel état se trouvoient les Canadiens. Les Anglois détacherent un vaisseau pour le prendre, mais celui ci gagnant le vent obligea les Anglois de rentrer dans la riviere, & s'en retourna en Canada.

D'abord que Kichichouanne fut pris, Rupert & Monsipi suivirent le même sort;

mais en 1694. Sa Majesté prêta à la Compagnie de Quebec, le Poli & la Salamande. D'Iberville qui en étoit le Commandant vint à Quebec, où il prit cent vingt Canadiens pour faire l'expedition du Fort de Nelson. Il partit le huit Août, & arriva heureusement le vingt-quatre Septembre, devant que la riviere commença à prendre. Il forma le Siege qui dura huit jours, & aprés l'avoir bombardé il s'en rendit le maître, le 12. Octobre.

Il y trouva cinquante pieces de canon, cinquante-six hommes de Garnison sans Pelleteries, parce que les vaisseaux *d'Angleterre* ne faisoient que de partir.

Il y demeura quinze mois & repassa en France avec sa traite, aprés y avoir laissé la Forêt pour Gouverneur, avec la Plaque chef de Guerre chez les Iroquois, qui a eû l'honneur d'être connu du Roi.

Les Anglois revinrent, Monsieur, en 1696. avec quatre vaisseaux de guerre & une galiote à bombe, devant le Fort de Nelson. La Forêt disputa le terrain le mieux qu'il pût, lequel faute de vivres fit une capitulation fort honorable, s'étant reservé tout le Castor. Serigni Lieutenant de vaisseaux, frere de d'Iberville, arriva sur ces entrefaites avec le Dragon & le Hardi; mais ceux qui arrivent devant ce

Fort, ont, Monſieur, cet avantage qu'ils peuvent diſputer ſans peine l'entrée de la riviere comme je vous le ferai voir dans la ſuite. Les Anglois n'obſerverent point la capitulation, s'emparerent du Caſtor qu'ils tranſporterent en Angleterre, & emmenerent le Chef de guerre des Iroquois, qu'ils ont tenu priſonnier juſques à la paix. Enfin le Roi renvoia nôtre Eſcadre en 1697. pour l'expedition du Fort de Nelſon, ou ſes armes ont été pleines de gloire. Je n'ai pas été ſurpris, Monſieur, de la maniere avec laquelle les Canadiens ſe ſont diſtinguez dans ces quartiers.

Monſieur le Comte de Frontenac donna à ces jeunes Conquerans tant de preuves de ſon experience au fait de la Guerre, qu'ils avoient ſucé inſenſiblement cet air martial qu'il leur avoit inſpiré depuis tant d'années que le Roi les lui avoit confié. Ils ne pouvoient donc ſe démentir de ce qu'il leur avoit apris, & il lui étoit d'autant plus glorieux de voir que les armes du Roi ont penetré les climats les plus rudes de l'Univers ſous l'étenduë de ſon *Generalat*, que malgré tous les contretemps qui nous y ſont arrivez, il pouvoit dire avec juſtice qu'il falloit être Canadien, ou avoir le cœur d'un Canadien pour être venu à bout d'une telle entrepriſe.

Aprés que Jean Bourdon eût le premier connu la Baye du Nord du Canada, & qu'il eut fait son établissement, les Danois voulurent y venir en 1668. La premiere terre qu'ils y connurent fut la riviere de Manotcousibi au 59. deg. lat. Nord, qui prend sa source dans le païs des Atticmospicayes, & l'apellent encore la riviere Danoise, que les Anglois ont nommez Cherchel. Les disgraces qu'ils eurent dans ce païs par les miseres & les maladies pareilles à celles que nous avons eûës, firent mourir soixante hommes de soixante & quatre d'équipage qu'ils étoient sur deux vaisseaux, ayant été obligez de laisser le plus grand pour ramener le petit. Cette mortalité donna de trop mauvaises impressions au Roi de Dannemarx pour y faciliter dans la suite une traite avec les Sauvages.

La premiere riviere que l'on trouve aprés la Danoise en tirant vers le Sud est celle de Poaoürinagou, dite Bourbon, découverte par Desgrozeliers. Cette riviere est trés-belle, large d'une lieuë à son embouchure habitée par les Mashxegonhyrinis, autrement Savanois, qui ont guerre avec les Haxouhirmious. A cinq lieuës en dedans l'on trouve deux petites Isles d'une lieuë de tour chacune, où il y a de grands arbres. Cette riviere n'est qu'à cinq lieuës par

par terre de Penechiouetchiou, dite ſainte Thereſe, & de ſept par mer. C'eſt à la vûë de ces deux rivieres où nous ſoûtinmes dans le Pelican la gloire des armes du Roi, par le premier combat qui ſe ſoit donné dans ces mers glaciales, contre l'Hamshier, l'Hudſonſbaye & le Dering, ayant coulé le premier à fond, pris le ſecond, & mis en fuite le troiſiéme, aprés un combat de quatre heures. Toute cette côte a environ cent lieuës de platin,& l'on ne trouve que neuf braſſes d'eau à ſix lieuës au large. Elle eſt tout-à-fait dangereuſe, lorſque les vents de la mer regnent, principalement ceux d'Eſt; Eſt-Sud-Eſt, Eſt-Nord-Eſt, d'où vient que les Vaiſſeaux qui viennent au Fort de Nelſon gagnent d'abord une Foſſe que l'on apelle le *trou*. Ce *trou* eſt un moüillage Eſt & Oüeſt, entre deux *Bancs*, à une lieuë de l'embouchûre de la riviere Sainte Thereſe. Il y a dix-huit pieds d'eau marée baſſe, & trente marée haute, larges de deux cens braſſes ſur ſix cens de long. Lors qu'un Vaiſſeau arrive, il doit ranger plûtôt la bature du Nord que celle du Sud.

A une lieuë dans cette riviere eſt ſur le bord de la rive à ſtribord le Fort de Nelſon. Cette riviere prend ſa ſource d'un grand Lac qui ſe nomme Michinipi, qui

est le veritable païs des Kricqs, d'où il y a communication aux Assiniboüels, quoi qu'extrêmement éloignez les uns des autres.

La riviere Mathisipi, dite Legané, du nom d'un François qui étoit avec Desgrozeliers, se dégorge à Babord vers l'embouchûre, & environ une lieuë au-dessus vis-à-vis du Fort est Matschisipi dite la Gargousse, aussi Canadien. Par le moyen de ces deux rivieres les Sauvages vont au Fort de Nieusavanne dont je vous ai, Monsieur, parlé, qui est sur le bord d'une grande riviere qu'ils apellent *Koüachouc.*

A douze lieuës au-dessus *du Fort* est la riviere Oüjuragatchousibi, & à deux lieuës plus haut que celle-ci est Apithsibi, dite riviere aux pierres à fléches, qui est le chemin par lequel les Sauvages vont à un grand lac qu'ils apellent Nameousaki, dite *riviere* à Eturgeon où sont les Nakoukouhirinous.

A vingt lieuës au dessus d'Apitsibi est Kichematoüami, dite grande Fourche de riviere, par où l'on va à Kichichouanne, qui est au fond de la Baye.

Je n'ai rien épargné comme vous voyez, Monsieur, à connoître à fond tout ce païs, qui est pour ainsi dire à l'extrémité de l'Amerique Septentrionale, du

moins le plus éloigné qui ſoit connu & pratiqué par les nations de l'Europe.

Il ne me reſte plus qu'à vous aſſurer que je ſuis avec paſſion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.



VII. LETTRE.

Détail des Peuples qui viennent faire la traite au Fort de Nelson.
Ceremonie que l'on fait pour ouvrir le Commerce des Pelleteries.

MONSIEUR,

Porter un grand nom, & se soûtenir par son merite personel doivent être deux choses inseparables. Aussi, se trouvent-elles en vous parfaitement rëünies. L'on ne peut entendre parler dans le monde du nom de Duquêne, que l'on ne parle en même tems d'un des boucliers de la France, de la terreur, & du foudre des mers. Ruiter, ce Heros si recommandable dans la Hollande, redoutoit le grand Duquêne votre oncle, de glorieuse memoire, dont la valeur & l'intrepidité vous ont été un modéle dans toutes les nations d'éclat où vous vous êtes signalé. L'estime que Sa Majesté fait de votre merite en vous donnant le Gouvernement general des Isles de l'Amerique est une preuve convaincante

qu'il reconnoit tous vos travaux militaires. Il vous fait même ſucceder * à Mr. Phelipeaux qui étoit un general des plus conſommez dans le métier de la guerre. Nous avons perdu dans ce general un pere & un protecteur de l'Amerique : mais nous eſperons le retrouver en vous, & que vous aurez pour les Ameriquains les ſentimens qu'il avoit. Trop heureux en mon particulier de vous donner des marques de mon attachement pour votre perſonne, vous priant en même-tems de recevoir un détail d'une partie d'un voyage que j'ay fait en un païs bien opoſé à ma patrie.

Le païs circonvoiſin du Fort de Nelſon eſt extrémement plat. Il eſt rempli de forêts dont les arbres ſont fort petits à cauſe du grand froid. Il y a de grands marais peu praticables le long de la côte. J'eûs extrémement de peine à en paſſer un qui avoit une lieuë de long. Le Chevalier de Ligondez qui étoit beaucoup plus vigoureux que moi ſe trouva même aſſez embarraſſé. Un jeune Pilote de vingt ans qui nous avoit ſuivi nous devint fort à charge. Un Iroquois que nous avions lui fut d'un grand ſecours qui lui porta ſon fuſil. La nuit approchoit, & nous aprehendions de rencontrer quelques ours ou des loups,

P 3

* Ambaſſadeur en Savoye.

qui sont fort carnassiers. Nous arrivâmes à la fin au bord de la mer.

Les peuples les plus voisins de ce Fort sont les *Oüenebigonhelinis*, c'est-à-dire, gens des bords de la mer. Ils vivent de chasse & de pêche. Les Loups marins y abondent, & ils sont beaucoup plus gros qu'en Canada. Ils en font fondre la chair, dont ils font des huiles qu'ils traitent au Fort. Elle est plus claire & meilleure que celle de noix.

C'est quelque chose de surprenant de voir la quantité prodigieuse d'Outardes, & d'Oyes sauvages le long du rivage. Ces peuples commercent le duvet de ce gibier qu'ils ramassent à leur ponte, & la garnison Angloise ou Françoise n'a point d'autre but. Tel Lit vaudroit en France trois à quatre cens francs. Les perdrix blanches y sont admirables, & il n'y en a point d'autres. Elles ont les pieds patûs, les yeux bordez d'un plumage de couleur de feu, & elles sont grosses comme de petits chapons.

L'on trouve dans ces quartiers des Renards blancs, & des Martes Zebelines plus belles qu'en Moscovie.

Les *Monsaunis*, gens de marais, habitent un païs plus haut que les *Oüenebigonhelinis*, qui est fort rempli de marais. Comme il y a quantité de ruisseaux, & de

petites rivieres qui se perdent insensiblement dans de grands Fleuves, ces peuples tuent beaucoup de Castors ; car ces animaux qui sont amphibies cherchent ordinairement les rivieres pour y faire leurs maisons. L'on y en trouve de trés noirs : qualité assez rare, car les Castors sont ordinairement de couleur un peu roux. Ces peuples vouloient empêcher les autres nations plus éloignées d'aporter leurs Pelleteries au Fort, mais les Anglois les obligerent de leur donner le passage libre sur leur terre, s'ils vouloient eux-mêmes commercer avec la nation Angloise.

Les *Savanois*, gens de Savanes, sont plus loin en montant vers le Sud Ce ne sont que savanes, prairies, & de beaux côteaux dans ce païs-là. L'Orignac, le Chevreuil, le Squenoton, & le Caribou y ont dequoi courir.

Le Squenoton ressemble au Chevreuil ; il est plus haut, la jambe plus fine, & la tête plus longue & plus pointuë.

Le Caribou a la tête semblable à un Veau. Il en a la chair & le goût.

Les *Christinaux* ou *Kricqs*, c'est-à-dire Sauvages, qui habitent les Lacs, demeurent à cent soixante lieuës. Ils ont l'usage des calumets de Paix. C'est une nation nombreuse dont le païs est vaste. Ils

s'étendent jusques au Lac superieur. Ils vont quelquefois en traite au saut de Ste Marie & de Michilimakinak. Ce sont gens fort vifs, toûjours en action, dansant ou chantant. Ils sont avec cela guerriers, & ils ont assez les manieres des Gascons.

Les *Migichihilinions*. C'est-à-dire, Sauvages, qui ont des yeux d'Aigles, demeurent à deux cens lieuës.

Les *Assiniboëls* habitent dans l'Oüest & le Nord. Ils ne sont réputez qu'une même nation, à cause du grand raport qu'ils ont en leur langue. Ce mot veut dire hommes de roche. Ils se servent aussi de *Calumets*, & demeurent à deux cens cinquante lieuës. Ils ont de grands traits marquez sur le corps. Ils sont posez & paroissent avoir beaucoup de flegme. Ils aprochent assez du caractere des Flamands.

Les *Oskquisaquamais* ne vivent ordinairement que de poissons. Ils tuent peu de Castors. Les robes qu'ils en portent sont cependant les meilleures, & le Castor en est plus gras. Cette bonté vient de leur malpropreté, s'essuyant leurs mains grasses à leurs robes de Castor.

Les *Michinipicpoets*, c'est-à-dire hommes de pierre du grand Lac, demeurent à trois cens lieuës. Cette nation habite Nord & Sud.

Les *Netaoüatſcmipoets*, c'eſt-à-dire hommes de pointe, demeurent à quatre cens lieuës.

Les *Attimoſpiquaies*. Ce mot ſignifie côte de chiens. L'on n'a pas encore eû un commerce ouvert avec eux, parce qu'ils n'oſent paſſer ſur les terres des *Maskego-nebirinis*, avec qui ils ſont en guerre. Il y a chez eux des bœufs d'une grandeur prodigieuſe, dont les teſticules ſentent le muſc, & le poil eſt auſſi fin que celui de Caſtor, dont on peut faire même des chapeaux. Leurs cornes font un circuit à la tête comme celles des beliers. L'on aprend de ces gens là qu'il y a un détroit, au bout duquel eſt une mer glaciale qui a communication à celle du Sud.

Ceux d'entre ces nations qui viennent de loin pour faire la traite avec les François s'y diſpoſent au mois de Mai. Lorſque les lacs & les rivieres commencent à charier, ils s'aſſemblent quelquefois douze à quinze cens ſur le bord d'un Lac, qui eſt un rendez-vous où ils prennent pour cet effet tous les expediens neceſſaires pour leur voyage.

Les Chefs repreſentent les beſoins de la nation, engagent les jeunes chaſſeurs de prendre les interêts publics, les conjurans de ſe charger des Caſtors au nom

des familles. Quand ils ont jetté les ye sur un certain nombre, ce sont des festi que chaque famille leur fait. Pour lo la nation se donne mutuellement tou les marques d'estime que l'on peut souhai ter. C'est un renouvellement d'alliance qu se fait. La joye, le plaisir, & la bonne chere regnent alors & pendant ce temps l'on construit des canots pour le départ. Ils sont faits d'écorce de bouleau, & ces arbres sont d'une grosseur plus considera-ble que ceux que nous avons en France. Les fondemens sont des *varangues ou pe-tites* pieces de bois blanc de *la largeur de* quatre doigts, qui en font le gabari. Ils attachent au haut des bâtons d'un pouce de large, qui soûtiennent l'ouverture des deux côtez. Ces petits bâtimens font une diligence surprenante. L'on peut faire en un jour plus de trente lieuës sur les rivie-res. On s'en sert aussi pour la mer. Leur grandeur n'est pas reglée. On les porte facilement sur le dos. Ils sont fort volages à l'eau. Lorsque l'on veut ramer il faut se tenir debout, à genoux, ou assis dans le fond, parce qu'il n'y a point de sieges.

Lors que les Sauvages sont prêts de décendre, l'on choisit outre ces chasseurs quelques chefs qui viennent lier commer-ce de la part de la Nation. Je ne saurois

faire un juste dénombrement de la quantité de Sauvages qui décendent, parce qu'il y a des années qu'ils sont occupez à la guerre, ce qui les détourne de la chasse. Il peut y arriver ordinairement mille hommes, quelques femmes & environ six cens canots. Ils ont, Monsieur, cette politique qu'ils ne prennent point leur poste en arrivant, que quelqu'un ne leur ait limité auparavant un endroit. Et lorsqu'ils sont à une certaine distance du Fort, ils se laissent aller insensiblement au courant, afin que l'on ait le temps de les apercevoir, & ils font ensuite des cabanes sur le bord de la riviere.

Le Chef d'une Nation entre au Fort avec un ou deux de ses Sauvages les plus qualifiez. Celui qui commande dans cette place leur fait d'abord present d'une pipe & du tabac. Ce Chef lui fait un compliment fort succint, le priant d'avoir quelque consideration pour sa Nation. Le Commandant l'assure qu'il en sera satisfait. Le Chef ayant fumé sort de sang froid sans prendre congé de qui que ce soit. L'on ne s'en formalise même pas. Il assemble ses gens, leur fait le recit de l'acueil qui lui a été fait, & rentrant ensuite au Fort fait present au Commandant de quelques Pelleteries, le priant derechef

d'avoir en memoire sa Nation ; c'est, Monsieur, leur expression ordinaire, de ne point traiter ses marchandises aussi cher qu'aux autres nations, car c'est à qui aura bon marché. Le Commandant le rassure de sa bienveillance, lui fait encore present de pipes & de tabac pour faire fumer tous ses députez. La traite se fait aprés hors du Fort par une fenêtre grillée, car l'on ne souffre point que le commun des Sauvages y entre. Lors qu'elle est faite avec le Chef d'une Nation, on lui fait un festin hors du Fort. L'on aporte une grande chaudiere sur l'herbe dans laquelle il y a des pois, des pruneaux, & de la melasse. Lorsque les Sauvages sont assemblez, une personne de la part du Commandant les voyant dans cette situation, les prie de continuër toûjours la même alliance, presente le calumet au Chef, & fait fumer tous les autres. Aprés que ce repas est fait, on les prie de faire une danse ; ce qu'ils font avec plaisir. Le Chef commençant le premier, dit un air sur le champ sur l'agreable acueil qui lui a été fait. On lui donne à son départ du tabac pour faire fumer ceux des autres nations qu'il rencontrera, & les engager de venir faire la traite, en cas qu'elles ne soient point encore venuës. Le tabac est le pre-

sent

ſent le plus conſiderable dont on puiſſe les régaler. Tel a été l'uſage pratiqué par les François, qui ont été maîtres du Fort de Nelſon, auparavant que Sa Majeſté y ait envoyé nôtre Eſcadre. Je ſuis avec paſſion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.

VIII. LETTRE.

Retour en France.
Description d'une Maladie qui régne à la Baye d'Hudson.

MONSIEUR,

Qu'un Monarque comme notre Roi nous est précieux. Que la prolongation de ses jours doit nous être à cœur. La France vous a des obligations infinies de l'attachement continuel, & des soins que vous prenez de sa conservation. J'en rendrai bon compte à mon retour dans notre Amerique, dont le trajet ne se peut faire qu'avec beaucoup de risques, car les perils, les hasards, mon naufrage, & d'autres disgraces qui m'ont suivi dans le Voyage que j'ai fait à la Baye d'Hudson, ne s'effaçent pas aisement. En effet, la Mer est un élement si terrible, qu'elle n'a égard à qui que ce soit. Elle n'épargne pas plus l'honnête-homme que le scelerat, le pauvre que le riche, le lâche que le brave, & quand on se trouve comme moi réchapé

de sa colere, l'on compte cela comme un bonheur infini.

Nous partîmes du Fort de Nelson le 24. Septembre 1697. qui est le tems que les rivieres & la mer se glacent ordinairement, ou qu'il survient des vents trés-cruëls. Nous n'avions pû le faire plûtôt à cause du temps considerable que nous fûmes engagez dans les glaces du détroit, ce qui nous empêcha d'arriver de bonne heure devant le Fort de Nelson.

Nous apareillâmes d'un vent de Sud Sud-Oüest, à une heure aprés midi. Le Profond, sur lequel avoit passé notre équipage, du Pelican qui s'étoit perdu, une partie de l'Hudsonsbaye, & de la garnison de ce Fort, échoüa une heure aprés à onze pieds d'eau sur les Bancs, du côté du Nord. Comme il nous restoit encore prés d'une heure de *Flot*, nous nous élevâmes, & nous fimes route d'un vent de Sud-Sud-Oüest, sans cela nous aurions été obligez de faire passer une partie de nos trois cens hommes sur le Weesph, qui ne se trouva pas dans le même malheur que nous, & renvoier l'autre au Fort. Il est certain que nous y aurions mis la famine, & dans le Weesph, parce que celui-ci n'avoit tout au plus que ce qui lui falloit de vivres pour son équipage, & l'autre unique-

ment pour la garnison que nous y avions laissée.

Les vents furent le lendemain fort rudes. Le froid augmentoit, parce que nous élevions vers le Pole. Les jours devenoient trés-courts. Le Soleil ne paroissoit plus, par consequent point de hauteur. Tempête manifeste. Nous faisions route sans sçavoir où nous étions, il nous falloit cependant donner dans le détroit. C'étoit une pierre d'achopement pour pouvoir y entrer, puisque nous étions renfermez dans une Baye dont le bout du Nord est inconnu. Nous étions errans dans un climat plein d'écueils.

Le mouvement continuel de toutes les maneuvres accabloit nos Matelots. La misere dans laquelle nous nous trouvions tous faute de linge & d'habits, à cause de notre naufrage, causa tout-à coup le *Scorbut*, & je n'oserois vous dire, Monsieur, que nous étions tous rongez de vermine, jusques-là que de nos Scorbutiques qui étoient devenus paralitiques en moururent. Quand les Matelots décendoient des hunes ils tomboient roides de froid sur le pont, & il n'y avoit que les fomentations qui pouvoient les faire un peu revenir.

Les uns se faisoient à la côte du Nord; les autres vers l'Isle *Phelypeaux*. Quand

nous nous en vîmes à 35. à 40. brasses, fond de sable dans le Nord Oüest, nous connûmes qu'en étant à deux ou trois lieuës il y avoit grand risque, car c'est peu de chemin quand on se voit forcé d'un coup de vent, qui dure deux fois vingt-quatre heures.

Comme nous courions pour lors à l'Est, nous nous trouvâmes heureusement dans le détroit, ayant aperçû sur les dix heures & demie du soir l'Isle de Salsbré au vent à nous, qui paroissoit toute blanche, parce qu'elle étoit couverte de néges. Elle demeuroit au Nord Est du compas environ trois lieuës. Les vents de Nord quart de Nord-Est exciterent encore de gros temps. Nous portâmes à l'Est avec les deux pacfis le long de cette côte, & le 2. Octobre nous vîmes à la pointe du jour celle du Nord du Cap Charles par son travers, qui nous paroissoit du côté du Oüest Nord Oüest, toute hachée en petites Isles, & les terres qui couroient à l'Est Sud Est du côté des Isles Bonaventure, paroissoient hautes, fort unies, aussi couvertes de néges. Nous connûmes ces Isles à deux lieuës & demie de nous, sur les neuf heures du matin. Elles sont à la côte du Nord, au 63 six m. par estime, 43. d. de variation Nord-Oüest, à 55,

56. lieuës de l'Isle de Salsbré. Elles sont à l'entrée d'un grand enfoncement dont on ne voit pas le bout. Elles portent le nom d'un Canadien, Capitaine de Fregate legere qui monta un vaisseau il y a quelques années pour la compagnie du Canada.

Nous ne trouvâmes plus de Bancs de glaces dans le détroit. Il y avoit encore des Isles flotantes extrêmement hautes, échouées à une lieuë ou deux des terres qui n'avoient pû suivre le courant. Les glaces qui sont dans la Baye & dans le détroit tiennent plus de quatre cens lieuës. Elles vont se dégorger dans la mer quand elles commencent à se détacher. Les débris en sont si grands que cinq à six mille hommes pourroient se mettre en ordre de bataille fort aisément. Elles se détachent ordinairement au mois de Juillet, & elles vont quelquefois sept cens lieuës au large, avant d'être tout-à fait fonduës. On en trouve assez souvent sur les açores du grand Banc, & qui y sont encore si hautes que des Corsaires avides & affamez les ayant prises pour des Vaisseaux leur ont donné chasse; mais ils ne sont pas peu surpris, quand prêts de venir à l'abordage, ils voyent fondre tout d'un coup à leurs yeux leurs vaisseaux imaginaires, & évanoüir par là leurs fausses esperances. La

mer étoit donc libre. Il faiſoit un froid ſi perçant, que nôtre équipage en fut entierement acablé. Preſque tous nos Matelots devinrent Scorbutiques, & il nous en reſtoit ſi peu en état d'agir que nous nous trouvâmes contraints de nous ſervir de nos priſonniers Anglois.

Nous vîmes le 5. Octobre à midi les Iſles Sauvages qui nous reſtoient au Nord Eſt. Elles ſont à la côte du Nord, loin d'une à deux lieuës de la Terre Ferme, qui font un grand enfoncement, dont l'embouchure peut avoir quatre à cinq lieuës.

Nous aperçûmes le ſix le Cap-Dragon, à cinq lieuës. Il eſt au ſoixante-deux deg. 10. m. 38. de variation Nord Oüeſt, & nous connûmes ſur les huit heures du matin à l'Oüeſt Sud Oüeſt le Cap d'Amanquamanca qui eſt à la côte du Sud, & le neuf faiſant la route du Sud Eſt quart de Sud, les Iſles *Boutonnes* nous parurent au nombre de huit. Elles paroiſſent beaucoup plus hautes que celles de la *Reſolution*. On les peut voir de treize à quatorze lieuës. Elles ſont à deux lieuës de la Terre-Ferme, entre laquelle il y a un bon paſſage dont le Cap s'apelle Fleuri. Elles font l'embouchure du détroit avec la *Reſolution* dont les courans portoient au Nord.

Nous commençâmes donc à nous trou-

ver hors des dangers, exemts de toutes ces inquietudes qui nous avoient fait apprehender de perir à tout moment.

O socii (neque enim ignari sumus ante malorum)
O passi graviora, dabit Deus his quoque finem.

La derniere terre que nous laissâmes fut un endroit du païs de Laborador, que nous aperçûmes à 25. lieuës, qui paroissoit encore d'une hauteur prodigieuse, & l'on peut dire que cette vaste côte qui commence depuis le Cap de *Bel-Isle* qui est au 59. d. 8. m. jusques aux Isles *Bontonnes*, ce qui fait 202. lieuës en droite ligne, est la terre la plus haute qui soit au monde, que l'on découvre quelquefois de 40. lieuës en mer. Tous ces objets pleins d'horreur s'évanoüirent enfin à nôtre vûë.

Jam satis terris nivis atque diræ,
Grandinis misit pater.

Nous n'avions plus qu'à prier le Ciel de nous être favorable dans le reste de nôtre traversée & de nous écrier

Ventorumque regat pater,
Obstrictis aliis, præter Japiga,

Je ne doute pas, Monsieur, que si vous m'aviez vû dans cet état vous ne m'eussiez fait le même souhait que faisoit Horace à son ami Virgile, lors qu'il

partit d'Italie pour Athenes. Il eſt vrai que ce vent d'Yapix étoit un vent d'Oüeſt Nord-Oüeſt, qui étoit largue pour arriver en France, & à meſure que nous faiſions route, il ſembloit que nous approchions de la Zone torride. Comme les vents forcerent; nous nous trouvâmes tout à-coup en un autre climat. Ce changement ſi ſubit cauſa tant de mortalitez dans nos vaiſſeaux que l'on jettoit des cinq ou ſix Matelots par jour à la mer.

C'étoit une maladie qui avoit infecté nos Vaiſſeaux. Vous ne ſerez peut-être pas faché ſi je vous en donne une idée. Vous allez voir que je ſuis devenu grand Medecin dans ce voyage, & que je n'ai pas tout-à-fait oublié l'anatomie que j'ai apris pendant ma Philoſophie.

Vous ſçaurez donc, Monſieur, que le changement ſi ſubit où l'on ſe trouve en arrivant dans ce climat, lorſque l'on quitte la ſaiſon la plus douce & la plus agreable de l'année, cauſe tout à-coup une révolution dans le corps humain, qui contracte une maladie attachée à ces païs, que l'on apelle le Scorbut. Quoiqu'il attaque les perſonnes qui vont dans les païs chauds auſſi-bien que ceux qui vont à la Baye d'Hudſon, les ſymptomes qui en arrivent me paroiſſent tirer leur origine

d'une cause differente, puisque les effets le sont aussi.

L'extrême froid & principalement la quantité prodigieuse de Nitre qui régne dans le détroit, forment des sels fixes qui arrêtent la circulation du sang. Ces esprits si mordicans causent des acides qui minent petit à petit la partie à laquelle ils s'attachent, & le Chile qui devient visqueux, acide, salé & terrestre, cause l'épaicisement au Sang dont le mouvement circulaire se trouvant interrompu, produit en même-tems des douleurs que l'on ressent aux extrêmitez *inferieures, comme* aux jambes, aux cuisses, & *aux bras*: *l'on* se sent d'abord attaqué par ces endroits.

Ces obstructions étant dans les veines qui portent le sang de sa circonference au cœur qui en est le centre, étant comme un obstacle, procurent des tumeurs *œdemateuses*.

Ces parties deviennent insensibles, noirâtres, & lors qu'on les touche il y reste des creux tels que l'on feroit dans une pâte molle. Et comme les exostoses qui se rencontrent dans la partie du tibia ne sont produites que par les acides qui causent des douleurs entre les os & le perioste qui est une membrane cinereuse, laquelle ne peut être émûë sans recevoir une ex-

trême douleur, il ne faut pas s'étonner ſi les malades font de grands cris, quand on les touche.

C'étoit, Monſieur, une choſe digne de compaſſion de voir des gens tout paralitiques qui ne pouvoient ſe remuër dans leurs branles, qui avoient cependant l'eſprit ſain & net.

Le peu d'exercice contribuë beaucoup à cette maladie ; car comme nous fûmes vingt-ſix jours grapinez ſur des glaces, l'inaction aſſoupiſſoit les ſens : Et, dés-lors que l'on ſe ſent les jambes peſantes il faut courir & aller deſſus pour diſſiper cet engourdiſſement.

Mais, comme la mer geloit tous les jours de deux pouces dans le plus fort de la canicule, d'abord que le Soleil ſe couchoit, il étoit difficile que les équipages ne ſe laiſſaſſent aller à une pareſſe qui étoit une diſpoſition prochaine à les rendre malades.

Les nouritures que l'on eſt contraint de prendre ſur mer n'y contribuent pas peu. Auſſi ; la quantité d'acides qui ſont dans les viandes ſalées qu'on leur donne, comme le bœuf & le lard, cauſe un gonflement aux gencives & une obſtruction dans les glandes ſalivales qui n'ont d'autre uſage qu'à filtrer la limphe d'avec le ſang &

de l'aporter dans la bouche par de petits conduits qui servent de premier dissolvant à la coction. Et, comme tous ces petits canaux se trouvent offusquez par l'abondance de ces sels qui sont si penetrans, il se répand pour lors dans toute la bouche une humeur épaisse, gluante & visqueuse. Le sang trouvant alors ses conduits bouchez, il se forme un amas de matiere pourie qui corrompt les gencives, déchausse les dents, & les fait toutes tomber.

Il y en a qui ont un flux de bouche, d'autres un flux dissenterique. Les premiers bavent. La matiere *visqueuse qui* sort de leur bouche cause la cangrene dans les glandes & aux gencives. Il faut pour lors qu'un Chirurgien leur donne de bons gargarismes détersifs qui puissent détacher cette matiere épaisse. Le *jus de* citron feroit d'un grand secours.

Ceux qui ont le flux dissenterique sont beaucoup plus en danger de la vie. Il se forme en ces personnes une humeur extrémement corrosive dans le mézentaire. Et comme les veines soûclavieres reçoivent le chile pour le porter au ventricule droit du cœur, qui concourt à la nutrition du corps par l'Aorte, dés lors que ce sucse trouve corrompu, il faut de necessiité qu'il arrive des sincopes & des défaillances de

cœur,

cœur, parce que celui-ci ne pouvant subsister que par la circulation d'un sang pur, net & vif, toute autre matiere qui s'y formeroit ne peut qu'en détruire le cours ordinaire : d'où il survient aux uns des Fiévres, des Sinoches simples, aux autres tierces, double tierces, même quelques accez de quarte. Et la cangrene se formant dans le mesentaire, aux intestins, arrête les Loix de la circulation du sang. Les Polipes que j'apercevois à l'ouverture d'un Cadavre faisoient le même effet. Ce sont des morceaux de sang caillé que produit cette grande corruption, qui s'attachent aux ventricules du cœur, lesquels venant à offusquer ce mouvement réglé, causent des morts subites.

Le cerveau ne se trouvant plus humecté de ses douces influences, reçoit des vapeurs qui lui causent des délires, des transports, & la mort ensuite. J'en ai vû plusieurs qui paroissoient avoir la voix ferme, l'œil bon, la langue saine, sans noirceur n'y excoriations, qui cependant mouroient en parlant.

Il faut donc se servir d'alimens qui puissent dissoudre la masse du sang, cnmme de Dissolvents sudorifiques & diaphoretiques, qui par leurs parties sulphureuses

& volatiles, entraînent par une insensible transpiration les Acides, consomment les cruditez de la masse, & puissent faire rallier ensemble les Fibres du sang par de bons alimens, leur donnant peu de viande salée, mais du Ris, des Pois, des Fayols, des Lavemens un peu déterſifs, de l'Opiat astringent où les cordiaux entrent ; les changeant aussi de linge ; ce qui est un grand soulagement dans ces occasions.

Cette Maladie ne fait qu'augmenter l'apetit. Les Malades ont des faims canines. Il faut que ce soit la force des *Acides* qui se trouvent dans les glandes *de la troisiéme* tunique du ventricule, qui l'irritent.

Je ne fus pas surpris, Monsieur, que nous trouvant tout à coup en un autre climat à nôtre retour, ce changement causa tant de mortalitez dans nos *vaisseaux. Il* se faisoit pour lors une fermentation dans la masse du sang, qui causoit une corruption cangreneuse. Le chaud voulant dilater ce que le froid avoit retréci ; ce ne pouvoit donc être en ce moment qu'un combat. Et la nature se trouvant affoiblie par la dilatation des pores, causoit un débordement qui mettoit en desordre toute cette Machine.

La difference qu'il y a du Scorbut des païs chauds vient de la puanteur de l'eau

qui caûſe une corruption dans la bouche, & s'inſinuë inſenſiblement dans les parties nobles. Et par un contraire du climat des païs froids, lorſque les vaiſſeaux retournent en France de ceux qui ſont chauds, le changement de climat qui eſt froid en arrivant reſerre les pores, leſquels étant bouchez arrêtent la circulation du ſang déja corrompu, alors il ſe fait un cahos & un deſordre qui ſuffoque un homme.

Enfin aprés tant de peines, de fatigues & de maux, nous arrivâmes à Belle-Iſle le huitiéme Novembre. Nous allâmes mettre à l'Hôpital du Port-Loüis nos Scorbutiques, & nous partîmes de là pour Rochefort, où nous deſarmâmes.

Hìc labor extremus, longarum hæc meta viarum.

Graces au Seigneur, je ſors, Monſieur, du plus affreux païs du monde. Je ne croi pas que l'on m'y *ratrape*, moi ſur tout qui ſuis né ſous la Zone torride. Il eſt juſte que chacun faſſe ſon Noviciat.

L'entrepriſe que nous venons de faire ne peut être que fort glorieuſe aux armes du Roi. Cette deviſe eſt bien juſte: *Quæ non maria.* En effet, l'activité & l'ardeur avec laquelle notre Miniſtre enviſage tout ce qui peut contribuër à la gloire du Roi, l'engagerent de faire partir cet-

te Escadre pour la pousser & l'étendre jusques au Pole Antartique. Tout a contribué à ses desseins, malgré tant de disgraces qui nous sont arrivées.

Au reste, quand la France ne garderoit point ce quartier-là, le Commerce de la Pelleterie du Canada n'y perdroit pas, au contraire il en vaudroit mieux. Cette abondance de Pelleterie de surcroit de la Baye d'Hudson, ne peut faire que du tort à celui-là, si dans la suite l'on conservoit ce Fort, sur tout dans un temps de Paix. Les Marchands du Canada seroient pour lors obligez de vendre aux Sauvages leurs marchandises à vil prix. L'on commence à se passer en France de beaucoup de Pelleteries, & on néglige même de porter des Palatines par une mode toute nouvelle que l'on a trouvée d'en faire de petits rubans.

D'ailleurs ce Voyage-là ne se fait qu'avec des peines extrêmes, des travaux & des fatigues presque insurmontables, & les vaisseaux ne retournent en France que tout rongez, mangez, froissez par les glaces, & presque tous les équipages y perissent du Scorbut. Comme Rochefort fut la fin de notre navigation, ce sera aussi celle de ma Lettre, vous assurant que l'on ne peut être avec plus de passion que je le suis,

MONSIEUR,

Votre trés humble, &c.



IX. LETTRE.

Description du Fleuve saint Laurent jusqu'à Quebec, Capitale de la nouvelle France.

De quelle maniere les François ont connu ce Continent, & le progrez que l'on y a fait pour la Foi.

MADAME,

Toutes vos manieres si gracieuses, ce cœur si genereux que j'ai trouvé en vous pour tout ce qui me regardoit lors que j'ai employé votre crédit à la Cour, me fait des impressions si vives & si fortes sur mon esprit, que ma famille qui à l'honneur de vous apartenir avoit bien raison de me dire que je trouverois encor en vous, Madame, beaucoup plus que ce qu'ils m'en ont dit. Pour moi qui ai perdu depuis plusieurs années le goût, la délicatesse, & la politesse de la France, je ne sçai plus la methode de m'énoncer avec graces sur tous les remerciemens que je devrois vous faire.

Vous me permettrez, Madame, de vous dire que je suis devenu un veritable Iroquois. Souffrez donc que je vous introduise dans le nouveau monde par la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire.

De toutes les navigations de long cours, celle de la Nouvelle France, jusqu'à l'embouchure du Golphe de S. Laurent est la plus aisée, parce que les Pilotes qui reconnoissent d'abord le Grand-Banc ont occasion de tenter facilement son entrée qui est entre le Cap de Retz dans l'Isle de Terre-Neuve, & le Cap du *Nord dans* l'Isle du Cap-Breton, *apellée aujourd'hui* l'Isle Royale. Entre ces deux Isles l'on trouve l'Isle de S. Paul, éloignée du Cap de Retz de dix-huit lieuës, & de cinq du Cap de Nord, les vaisseaux passent entre ces deux Caps.

Le Golphe de S. Laurent a pour barriere du côté de l'Orient la grande Isle de Terre-neuve, qui est presqu'aussi grande que l'Angleterre, de sorte qu'il peut avoir cent lieuës de large.

Les Eskimaux habitent le côté du Nord, qui est la terre de Laborador, laquelle a plus de cinq cens lieuës de côte jusques au Cap Digue, au 62. d. 45. m. à l'entrée de la Baye d'Hudson. Ces côtes sont les plus élevées de tout l'U-

nivers. On les aperçoit dans un beau tems de quarante lieuës. Ces peuples ſont tout-à-fait cruels, avec leſquels il n'eſt pas poſſible d'avoir aucun commerce. Ils mangent la viande & le poiſſon crûs.

Le côté du Sud habité par les Abenaguis eſt un beau païs. Il y croît du bled; mais comme je ne veux pas m'arrêter, Madame, à décrire les quartiers les plus agreables par les rivieres, les grandes prairies, les beaux arbres, l'abondance d'outardes, d'oyes, de canards, ſarcelles, pluviers, becaſſines, tourtres, liévres, perdrix, gelinotes de bois, & d'autres ſortes de Gibiers que l'on ne voit point en Europe, comme canards branchus qui perchent ſur les arbres, ſans parler auſſi des poiſſons & de la pêche de la Moruë. Je vous dirai ſeulement, Madame, que les Vaiſſeaux qui veulent entrer dans le fleuve viennent ordinairement reconnoître l'Iſle Percée, qui eſt à l'extrémité de ce vaſte païs.

Cette Iſle eſt un rocher proche le Cap de Gaſpée, qui peut avoir trois cens ſoixante pieds de haut, eſcarpée à pied droit des deux côtez, & vingt-quatre de baſſe mer. On va de Terre-Ferme à pied ſec tout autour. Elle peut avoir de long environ quatre cens pas. Elle étoit autrefois

plus longue, allant jusques au Cap Mont-joli, qui est à une portée de fusil ; mais la mer l'a sapée par le pied & en a fait tomber une partie. Il y a un trou en forme d'arcade par lequel une chaloupe Biscayenne peut passer à la voile. Lors que je rangeai cette Isle, je m'imaginois que c'étoit l'antre dont parle Virgile, où Protée se retiroit quand il gardoit les troupeaux & les bœufs marins de Neptune.

Il y a, dit ce Poëte, une grande grote dans un roc, où les vents repoussent plusieurs vagues qui se brisent *en tournoyant*. Les Navires qui sont en danger s'y mettent quelquefois à l'abri, & Protée se cache dedans au fond de cet antre.

L'Isle percée est un endroit trés considerable pour la pêche de la Moruë qui y est trés-abondante. Les Vaisseaux y *moüillent* tout proche à quatre cables, & y mettent des flottes pour les suporter de crainte des Roches qui sont au fond. Les Pêcheurs font le long de la côte de la Terre-Ferme leur échafaux dans lequel ils *habillent* les Moruës. Il y avoit aux environs un Convent de Recolets qui a été brûlé par les Anglois dans ces dernieres guerres.

On n'a pas plûtôt quitté cette Isle, que peu de tems aprés on aperçoit le Cap des Roziers, qui fait le commencement du

fleuve ſaint Laurent qui eſt le plus beau de toute l'Amerique.

Si Virgile l'eût connu il l'eut apellé ſans doute le Roi des fleuves, & n'eut pas tant exageré le Po par le titre qu'il lui doit de *Fluviorum Rex Eridanus.* Il a vingt-cinq lieuës de large à ſon embouchure & court du Sud Oüeſt au Nord Eſt.

Les monts Nôtre-Dame ſur le ſommet deſquels il y a toûjours de la nége dans la plus grande chaleur de l'année, ſe découvrent de loin du côté du Sud. Cet aſpect donna tant de frayeur aux Eſpagnols qui ont découvert les premiers le Canada, qu'ils lui donnerent en même-temps le nom de Capo-Dinada, qui veut dire Cap de rien, & ils conçûrent une ſi mauvaiſe idée de ce vaſte païs, qu'ils ne daignerent pas pouſſer plus loin leur découverte.

Jacques Cartier l'un des plus habiles Pilotes de ſon tems, fut plus heureux que Jean Verrazans, Florentin de nation, qui par ordre de François I. découvrit en 1524. toutes les côtes de la mer qui ſont depuis la Floride juſques à l'embouchure du fleuve ſaint Laurent. Cartier voulant ſignaler ſon courage par la découverte de quelque nouvelle terre, partit de Saint-Malo le 20. Avril 1534. Il reconnut les côtes & les terres qui ſont au Nord & Sud

de l'embouchure de ce fleuve. Le recit avantageux qu'il en fit à son retour la même année, obligea François I. de l'y renvoyer pour penetrer le plus qu'il pourroit dans ce païs inconnu. Il eut l'avantage d'entrer le premier dans le fleuve, donnant des noms qui subsistent encore aujourd'hui aux Isles, aux Caps, aux moüillages, & aux terres les plus considerables jusques à Montreal, qui est à cent quatre-vingt lieuës de l'embouchure du fleuve.

Le froid excessif, la saison de l'*Hyver extraordinairement rigoureuse, & le Scorbut*, l'avoient entierement *desolé. Toutes* les mesures qu'il avoit prises pour jetter les premiers fondemens d'une Colonie furent ainsi rompuës, ce qui fut cause que la Cour negligea pendant quelques années ce glorieux dessein.

Toutes les démarches que l'on fit dans la suite du temps pour ne pas laisser infructueux ce que Cartier avoit si bien commencé, me meneroient insensiblement à un trés-grand détail. En un mot Mr. Champlain Geographe du Roi & un de ses Capitaines de Vaisseaux, qui fut soûtenu du credit & des biens de Mr. de Monts Gentilhomme ordinaire d'Henri IV. termina glorieusement ce que plusieurs autres avoient tenté. Il jetta donc

les premiers fondemens dans l'endroit qui devoit être, comme il est aujourd'hui la Capitale de la Nouvelle France, où il bâtit en 1603. une maison qui lui servit de Magasin & de Fort pour se défendre contre les insultes des Sauvages.

Il n'y a point de navigation plus dangereuse que celle du Fleuve, & quelque experience que puissent avoir les Pilotes qui le frequentent, ils ont encore assez de peine à se tirer d'affaire. Les bâtures de Manikoüagan qui sont à la côte du Nord sont à craindre. J'y fis naufrage en 1698. Nous vîmes dans un tems de brume le feu de quatre coups de canon que l'on tira fort précipitamment des Vaisseaux du Roi, que nous avions joints trois jours auparavant. Notre Capitaine jugea bien qu'ils avoient peur d'échouër, & se croyant proche la côte du Sud il *revira de bord*. A peine cette manœuvre fut faite que nous échouâmes dans le moment à toute voile sur le minuit. Je ne sçaurois vous exprimer, Madame, l'effroi où se trouva l'équipage, & une douzaine de Marchands qui venoient trafiquer. Il est vrai que les personnes qui ne sont pas accoûtumez à ces sortes de contretems, patissent beaucoup. Ce fut un cahos & un desordre si subit, que ne vo-

yant ni le Ciel ni la mer, on n'entendoit que des cris & des gemissemens. Un peu de presence d'esprit & de fermeté est d'un grand secours dans ces tristes momens. J'avois fait naufrage trois fois cette même année. Je m'en tirai plus heureusement qu'à la Baye d'Hudson. Je sçavois donc la conduite qu'il faloit tenir dans ces occasions. Je rassurai tous ces esprits effrayez, & nous mîmes la chaloupe à la mer avec bien de la peine. Nous n'étions échoüez que sur une pointe de sable mouvant, & la mer qui avoit été fort rude toute la nuit se calma. Nous demeurâmes dans cet état cinq à six heures, éloigné d'une grande lieuë de terre, toute bordée en cet endroit de chaînes de rochers, contre lesquels la mer se brise. Enfin nous nous retirâmes de là sans autre mal.

On voit dans le fleuve une trés-grande quantité de Baleines. Les Basques y avoient une pêche sedentaire il y a quelques années, & s'ils ne s'étoient pas amusé à enlever secretement toutes les pelleteries de Tadoussac & des environs, ils ne s'en seroient pas vûs frustrez dans la suite.

Il est difficile d'arriver à Quebec de prime abord, à moins d'avoir un bon Nord Est. Les Vaisseaux moüillent ordinairement à Tadoussac qui est à quatre-

vingt

vingt lieuës de l'embouchure du fleuve saint Laurent. La riviere du Saguenai vient s'y décharger. Les bords en sont tous remplis d'arbres. On n'y trouve point de fond quelques lieuës en remontant, & lorsqu'un Vaisseau est contraint d'y relâcher, on l'amare aux arbres quand il ne peut aborder dans quelques petites ances.

Lorsque la marée est haute à l'embouchure de cette riviere, elle l'est à la même heure à Chikoutimi, qui est à vingt-cinq lieuës dans la profondeur. Cette marée irreguliere en aparence sembleroit extraordinaire, si l'on n'en connoissoit pas la cause qui est tout à fait naturelle. Elle monte six heures à Tadoussac. Quand le demi-flot est à son entrée deux heures aprés qu'elle a commencé à monter, elle ne fait alors que commencer à Chikoutimi, où elle en est quatre à monter : ainsi la rapidité du courant de la riviere refoulant la marée ne lui donne que le tems de monter insensiblement pendant deux heures & demie, pour se trouver en équilibre de Chikoutimi avec l'entrée de la riviere, de sorte que, quand la marée est haute à Tadoussac, elle l'est en même-temps à Chikoutimi. Cette grande rapidité vient de ce que la riviere se trouve retraisie par la chûte d'une montagne qui a été ren-

versée par un tremblement de terre, laquelle forme une Peninsule que l'on appelle Chikoutimi ; & comme il y a déja un rapide au dessus qui contribuë d'ailleurs à la grande violence du courant, il ne faut pas s'étonner si la marée a tant de peine à monter. Tadoussac est trés-considerable par la traite de la plus belle Pelleterie du Canada, sur tout des Marthes. Il y a une compagnie de Marchands à Quebec qui payent tous les ans un certain prix aux Fermiers Generaux de la Compagnie du Canada pour avoir la permission de commercer seuls avec les Sauvages *du Saguenai*. Les *Montagnais* habitent ces quartiers. Ils regardoient autrefois les autres Nations avec mépris, s'estimant les vrais Gentilshommes du païs. Ils étoient superstitieux au dernier point, attachez à leurs Jongleries, & sans forme d'aucune *Religion*. Quand on leur demandoit qui avoit fait le Ciel & la terre? ils ne pouvoient dire qui en étoit l'Auteur. Si nous y avions été, nous en pourrions sçavoir quelque chose, répondoient-ils. Pour la terre c'est *Michaboche* qui l'a faite. Ils rendoient raison de sa creation avec un mélange de fable qui ressentoient quelque chose du Deluge. Ils croyoient qu'il y avoit certains esprits dans l'air qui ont la puissance de

prédire les choses, & lorsque l'on vouloit leur donner la connoissance du vrai Dieu, à qui nous devions demander tous nos besoins, ils répondoient qu'ils voudroient bien le connoître, pour sçavoir s'il auroit le pouvoir de leur donner des Orignaux & des Castors. La conversion de ces peuples a été l'ouvrage du Ciel par les soins des zélez Missionnaires.

Dans la distribution des premieres Missions que le Pere Denis Jamai, premier Superieur des Recollets, établit dans la Nouvelle France, avec Mr. Champlain, le Pere Jean Dolbeau fut choisi pour annoncer l'Evangile à ces Peuples. Il bâtit dans ces quartiers un petit logement où il ménagea une Chapelle en maniere de Cabane, pour y assembler les Sauvages. Il acquit en trés-peu de tems l'intelligence & l'usage de la langue de ces Barbares.

Il soûtint de grands travaux par tous les soins qu'il se donna à chercher ces peuples & à les visiter dans les lieux où ils étoient quelquefois assemblez (car ils sont errans & vagabonds, n'ayant point de demeure fixe.) Il poussa même jusques aux Betsiamites, Papinanchois, & Eskimaux, arborant par tout le signe du salut, de sorte que beaucoup d'années aprés on

a trouvé des marques du zéle de ce premier Missionnaire.

Les Jesuites sont presentement en possession de cette Mission qui est à Chikoutimi. Le climat y est beaucoup plus rude qu'à Quebec, quoi qu'il n'y ait que quarante lieuës de distance en remontant le fleuve. Si le bled d'Inde, autrement bled de Turquie, & le bled de France pouvoient y venir en maturité, plusieurs nations s'y établiroient. On peut aller de là à la Baye d'Hudson, par des rivieres & des lacs, en faisant quelques portages qui sont des espaces de terre pour *aller d'une* riviere à l'autre. Cette *communication* n'est que de quatre-vingt lieuës par ce chemin, & il en faudroit faire sept à huit cens par mer, si l'on vouloit côtoyer le bas du fleuve, la terre de Laborador, traverser le détroit d'Hudson, qui a *cent* trente-six lieuës de long, montant jusques au soixante-trois degrez, & redécendant vers le cinquante & un au fond de la Baye, où est Kichichoüane, Port apartenant aux Anglois.

Ce fleuve est rempli de quantité de belles Isles remplies d'arbres, lesquelles sont assez dangereuses par les Bancs de sable. Le passage de l'Isle aux Coudres qui est à trente-cinq lieuës au-dessus de Ta-

douſſac, eſt aiſé à connoître, n'étant qu'à une petite demie-lieuë de Terre-Ferme. Les Pilotes tiennent le milieu à vûë, ou un peu plus prés de l'iſle que de la Grand' Terre. Il eſt fort difficile de ſuivre le Chenail qui eſt étroit en tournant, & extrêmement rapide. C'eſt un Goufre où il y a un grand fonds, de ſorte qu'il faut avoir bonne marée & un vent forcé pour franchir ce paſſage, ſans quoi un Vaiſſeau ne pouvant gouverner fait la piroüete par la vîteſſe du courant, & eſt porté dans des rochers qui ſont à fleur d'eau, & dans les *remoules* de la côte du Nord. Les tremblemens de terre ont cauſé de grands deſordres dans cette Iſle & dans la Terre-Ferme, par la chûte de groſſes montagnes, qui ſont tombées dans la mer. C'eſt ſans doute ce qui a formé en partie ce Goufre.

Aprés que l'on a fait ce trajet, on range la Baye S. Paul qui apartient à Monſieur de Laval, premier Evêque de Quebec. Elle eſt conſiderable par les plus beaux mâts du Canada.

J'en ai viſité les *Pinieres* qui ſont inépuiſables. Je remarque trois ſortes de Sapins. Les uns ont la feüille de la longueur & largeur d'un fer d'aiguillete, en pointe rangée le long de la branche. Cette eſpe-

ce a auſſi la feüille tout au tour ; mais plus claire & éloignée, qui ne pique point.

On l'apelle Pruſſe. Son grain eſt beaucoup plus ſerré que les autres. La mâture de Norwegue a paſſé pour la meilleure, à cauſe de ſon grain qui eſt ſerré, ce qui vient de ce que ſes arbres qui croiſſent ſur des montagnes ont le pied ſec, de ſorte que les grands froids qu'il fait en ces quartiers reſſerrant le bois empêchent que la ſéve ne lui donne trop de nourriture pour en faire enfler le grain. Celle de l'Acadie n'eſt pas bonne depuis la Haive qui eſt au 44. d. juſques à *l'entrée du* fleuve ſaint Laurent, parce que le païs qui eſt temperé rend le grain bien plus gros.

Mais celle qui vient en la Nouvelle France, principalement à la Baye ſaint Paul, a toutes les qualitez neceſſaires pour être trés bonne. Les arbres croiſſent ſur le penchant des montagnes extrêmement élevées, dont les eaux coulent dans la mer & dans une petite riviere. Le climat eſt froid ; mais le Soleil deſſechant par ſa force l'humeur ſuperfluë de ces arbres, les tient plus ſerrez, & leur donne une liaiſon bien plus forte, qui les rend de meilleure qualité que celle qui eſt communiquée à ceux de la Norwegue par le froid.

Il y a encore une qualité de bois bien meilleure que ceux-ci, qui sont les Pins rouges. Ils ne deviennent pas si gros que les autres, quoi que l'on y en trouve de trente pouces de diametre à douze pieds du gros bout, & ils sont si souples qu'ils cassent rarement dans les tempêtes. Monsieur de Laval y a un moulin à scie, où l'on fait quelquefois par an vingt milliers de planches. Il y a un village à deux lieuës au-dessus à la petite riviere que l'on apelle les habitans de la Baye saint Paul. Ils ont cent cinquante terres en valeur, sur lesquelles ils ont recueilli en *1699*. neuf cens minots de bled, cent minots de pois & quarante d'avoine. Ils ont la chasse & la pêche en abondance, sur tout celle du Loup-marin.

La Nouvelle France ne commence point encor à cette Baye, quoiqu'elle ne soit qu'à quinze lieuës de Quebec, & à cent cinq de l'embouchure du fleuve, & qu'il y ait des Habitans en plusieurs endroits, & une Paroisse à la Malbaye, qui est à six lieuës plus bas que la Baye.

Jacques Cartier place la terre ou Province du Canada à huit lieuës au-dessus de saint Paul, à des Isles qui sont par le travers du Cap-Tourmente, d'où l'on découvre Nord & Sud de ce Cap les habita-

tions qui forment aujourd'hui la Colonie.

Ce promontoire est si haut, que l'on pourroit le voir de plus de vingt lieuës, s'il étoit sur le bord de la pleine mer. Il fait une partie d'une chaîne de montagnes de cinq à six cens lieuës de long.

Parmi toutes les Isles qui sont vis-à-vis, l'Isle aux Oyes est trés recommandable, par le meilleur beure du païs, & à cause des pâturages qui sont sur les rivages, & à cause des Outardes & des Oyes qui y viennent aux mois d'Avril & de Septembre en nombre infini.

Il se trouve un conflit au *Cap-Tourmente* de l'eau douce avec celle de la mer. La traverse y est fort dangereuse. Quelque connoissance qu'en puissent avoir les Pilotes, le plus sûr est de la faire à la sonde en montant, d'attendre vent & marée, & qu'elle soit haute en décendant de *Quebec*.

La premiere terre que l'on découvre au pied de ce Cap est la Seigneurie de Beaupré, qui apartient en proprieté à Monsieur de Laval.

Elle a cinq lieuës de long. Son domaine est de deux lieuës, qui consiste en prairies, bois, & a une lieuë de terres labourables. J'y ai vû un trés beau Château de pierre de taille, de cent cinquante pieds de long, qui a coûté soixante mil livres à

bâtir. La grange & les étables ſont de la même grandeur. Il paroît une muraille de ſix cens pieds de face ſur deux d'épaiſſeur, qui n'eſt pas encor finie, & tous ces bâtimens ſont eſtimez cinquante mil écus. Les pâturages y ſont admirables. On y compte deux cens cinquante bêtes à corne.

Cette Seigneurie a trois Paroiſſes, dans leſquelles il y a plus de mille habitans. Les terres ſont bonnes. Il y en a deux mil quatre cens ſoixante & deux en valeur. On y a recueilli en 1699. quatorze mil cinq cens quinze minots de bled, quoiqu'il y eût une famine par tout le Canada, ſans compter huit cens quatre-vingt un minots de pois, & trois mil deux cens ſoixante & dix d'avoine. Il y a onze cens quarante quatre bêtes à corne. Il ne m'a pas été facile de ſçavoir le revenu de cette terre, parce que le Seminaire à qui ce bien eſt annexé tire toutes ſes proviſions en eſpeces. Autant que j'en peux juger, elle vaudroit douze à quatorze mille livres de rente.

L'Iſle d'Orleans eſt entre cette côte & celle du Sud. Elle a ſix lieuës de long ſur deux de large. Elle a été érigée en Comté ſous le nom de ſaint Laurent en 1676. en faveur de Mr. Berthelot Commiſſaire general d'artillerie, des poudres & ſalpêtres

de France. Il y a haute, moyenne, & basse Justice. Les habitations qui sont tout autour sur les bords font d'agreables points de vûës, avec les bois & les campagnes qui vont insensiblement en montant. Les terres y sont bonnes. Il y en a plus de quatre mille en valeur, sur lesquelles on a recueilli ces dernieres années prés de douze mille minots de bled.

Quebec est au bout de l'Isle d'Orleans, à deux lieües dans le Sud-Oüest. Il y a une riviere à une petite demie-lieüe de là, apellée Cabir-Coubat par les *Sauvages*, à raison des tours & détours *qu'elle fait*. Jacques Cartier lui donna le nom de Ste. Croix, parce qu'il y arriva un pareil jour. C'est le premier endroit où il ait hiverné. Elle s'apelle presentement saint Charles, en memoire de Mr. Charles Des *Boües* Grand-Vicaire de Pontoise, fond*ateur de* la premiere Mission des Recolets de la Nouvelle France. Ils y bâtirent en 1620. un Convent sous le titre de Nôtre-Dame des Anges, dans une espece de petite Isle entourée de grands bois où de trés-belles eaux serpentent.

Monsieur l'Evêque a acheptê cet emplacement de ces Religieux où il a mis des Hôpitalieres qui y ont soin de l'Hôpital general qu'on y a bâti avec une grande magnificence.

La Comté d'Orſainville eſt dans cette riviere. Sa Majeſté voulant gratifier Mr. Talon Intendant du païs, des ſervices qu'il lui avoit rendus, réünit en 1671. le Bourg Royal, le Bourg la Reine, & le Bourg Talon en la Baronie des Iſlets, qui fut érigée en 1675. en Comté d'Orſainville. Ses heritiers l'ont vendu à Mr. l'Evêque, qui l'a réüni à l'Hôpital general.

A deux lieües en remontant cette riviere eſt le village de la Nouvelle-Lorette, habité par des Hurons, qui ſont gouvernez par les Jeſuites.

L'Egliſe eſt bâtie ſur le modéle de celles d'Italie. Ils étoient il y a deux ans dans un autre endroit aſſez voiſin qu'ils ont quitté, parce que le terrain commençoit à être ingrat pour leur bled d'Inde.

Cette Nation eſt originaire d'un grand lac qui s'apelle Huron, à trois cens ſoixante lieües de Quebec. Elle étoit la plus fiere & la plus redoutable de tous ces quartiers; les Iroquois même l'aprehendoient. Ils l'ont cependant ſubjuguée & preſque détruite. Ils affecterent de faire alliance enſemble; mais les Hurons donnerent trop aveuglement dans toutes leurs proteſtations d'amitié. Les Iroquois trouverent le moyen de les ſurprendre dans la ſuite, & cauſerent chez eux un grand de-

ſordre, contraignant les uns de s'enfuir à Quebec, & les autres dans le Sud.

Tous leurs voiſins apprirent avec effroi leur défaite, ne trouvant plus de ſeureté à cauſe des incurſions que les Iroquois faiſoient dans le temps qu'ils s'y attendoient le moins. Quoiqu'ils ſe viſſent diſperſez ils ne laiſſerent pas de faire des tentatives pour trouver encore des voyes propres à continüer la premiere alliance qu'ils avoient faites avec les François du temps de M. Champlain. Ils firent un établiſſement à l'Iſle d'Orleans, où les Iroquois vinrent encore porter le *fer & le feu* à la veüe de Quebec, ſans que le Gouverneur general pût leur donner du ſecours; apprehendant même qu'ils n'y fiſſent une décente. Les familles qui en rechaperent ſe mirent entierement ſous la protection des François.

Il y en a de la même Nation qui demeurent à Michilimakinak parmi les Outaoüaks. Ils ſont du nombre de nos alliez. Ils nous ont cependant fort embarraſſé dans ces dernieres guerres contre les Iroquois & les Anglois. Ils ſouhaitoient l'alliance des Anglois pour pouvoir établir un commerce ouvert avec eux, ſe perſuadant qu'ils en tireroient plus de profit de celui-ci, qu'avec les François, dont ils

ont

ont toûjours trouvé les marchandises plus cheres, & ils étoient bien-aises en même tems d'avoir pour amis les Iroquois, afin de n'être pas inquietez dans leur chasse, & dans les mesures qu'ils vouloient prendre avec les Anglois. Le Baron qui a été un des plus politiques Chefs de cette Nation, nous a donné bien de la peine par toutes ses ruses & ses stratagêmes. Tantôt il étoit de nos amis, & tantôt il renversoit tous les projets des autres alliez qui ne respiroient que la destruction des Iroquois. On peut dire qu'ils sont extrêmement politiques, traîtres dans leurs mouvemens, & extrêmement orgueilleux. Ils ont beaucoup plus d'esprit que les autres Sauvages. Ils sont genereux, ils ont de la délicatesse dans leurs entretiens, ils parlent avec justesse, ils sont insinuants, & il est rare qu'ils soient la dupe de qui que ce soit. Le Christianisme a beaucoup corrigé de leurs defauts dans ceux de Lorette, qui vivent avec une grande subordination à leurs Missionnaires.

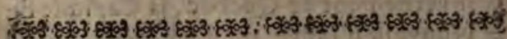
Ce Village est contigu à Charles-Bourg qui est vis à vis de Quebec, à l'Oüest Nord-Oüest, à deux lieües dans la profondeur des terres. Les Jesuites en sont Seigneurs. C'est un des grands Villages de la Nouvelle France.

Je ne vous parlerai point, Madame, de plusieurs Villages qui sont aux environs de Quebec, ni de la Seigneurie de Bauport qui est à la côte du Nord, separée de celle de Baupré par le saut de Montmorenci, qui est une trés-belle chute d'eau de plus de deux cens cinquante pieds de haut. Sa Nape qui est fort large tombe à pic dans un abîme & sur un gros rocher qui forme une pluye continuelle, on passe un *ance* de trois cens pas où il est renfermé, n'y ayant qu'un petit filet d'eau qui vient du bassin lors que la marée est basse.

Voilà une idée de ce qu'il *y a de plus* particulier jusques à Quebec. Je suis avec un profond respect,

MADAME,

Votre trés-humble, &c.



X. LETTRE.

Gouvernement de Quebec, ville Capitale de la Nouvelle-France.
Idée du Commerce.
Caractere des Canadiens, & la maniere dont ils font leur établiſſement par les Caſtors.

MADAME,

La vertu ſe trouve dans toute ſorte d'états. Il y en a où elle s'acquiert ſans peine. Chacun s'anime pour lors les uns & les autres par un feu de charité, qui eſt comme forcé de s'entretenir avec eux ; mais la Cour eſt un ſejour qui me paroît un peu plus épineux. Je vous avouë que depuis neuf mois que j'y ſuis j'ai trouvé en vous, Madame, des qualitez ſi éminentes, que je peux dire que vous avez réünies en votre perſonne, & toute la politeſſe du cœur & toutes les vertus les plus parfaites. Mon ſilence reſpectueux m'arrête ſur cet article. Vous ne ſerez peut être pas fâchée, que je vous faſſe voir, en vous parlant du

Gouvernement de Quebec, la Capitale de la Nouvelle-France, qu'il y a beaucoup de pieté dans ce nouveau monde. Vous serez peut-être surprise qu'un païs aussi froid que celui-là ait donné une émulation aussi grande à l'établissement de la Foi par l'aplication des Missionnaires & des Religieuses, qui n'ont rien épargné à donner des preuves de leur zéle pour la gloire de Dieu.

Nous n'avons point de connoissance de l'éthimologie de Quebec. Les *Sauvages* qui y habitoient, lorsque les François vinrent s'y établir, l'apelloient *Stadaka*, On tient que les Normands qui étoient avec Jacques Cartier à sa premiere découverte de la Nouvelle France, appercevant au bout de l'Isle d'Orleans, dans le Sud Oüest, un Cap fort élevé qui *avan*çoit dans le fleuve s'écrierent *Quel bec*, & qu'à la suite du temps le nom de *Quebec* lui est resté. Je ne suis pas garand, Madame, de cette étimologie. Quoi qu'il en soit, ce lieu est devenu la Capitale de la Nouvelle France. Sa situation est trés-incommode par l'inégalité du terrain, mais la vûë est des plus belles qui se puisse voir, & la situation des plus commodes pour le Commerce. Il y a un grand Canal large d'une lieuë & demie, qui s'étend depuis

la côte de Bauport juſqu'à la pointe de Levi, qui eſt dans la Seigneurie de Lauſon, qui tire ſon nom d'un Conſeiller d'Etat, qui a été Gouverneur general du païs. La Ville a une bonne Rade & un bon Port.

Le Fleuve a quatre bras vis à vis de cette Ville. L'un va au Sud de l'Iſle d'Orleans, qui a prés d'une lieuë de large; le ſecond au Nord de cette Iſle; qui décend au Cap-Tourmente: la riviere ſaint Charles fait le troiſiéme, & le quatriéme vient de Montreal, à ſoixante lieuës au deſſus de Quebec.

Ce fut-là où Monſieur Champlain fit d'abord alliance avec les Algonkins. L'union devint ſi étroite qu'il ſe trouva obligé de prendre leurs interêts contre les Iroquois, qui faiſoient la guerre à toutes les nations de l'Amerique Septentrionale, & il y bâtit une maniere de Fort à mi-côte.

Les Algonkins qui étoient les maîtres de tous ces quartiers étoient fort nombreux; ils ont été inſenſiblement détruits par les Iroquois; nous en avons encor quelques familles qui ſont errantes. Il y a une jalouſie & une inimitié irreconciliable entre ces deux nations. Les Algonkins ſont mieux faits que les Iroquois. Ils ont les traits du viſage aſſez reguliers pour des Sauvages, un air doux, une phiſionomie

revenante, & l'on remarque dans leur entretien une délicatesse que les autres Sauvages n'ont pas. La Langue Algonkine est une Mere-Langue de laquelle beaucoup d'autres dérivent, & qui se parle & s'entend dans une grande partie de l'Amerique Septentrionale.

Quebec est au 46. deg. 40. min. de latitude Nord : il est le Siege d'un Evêque immediat de Rome, le sejour du Gouverneur General, la résidence de l'Intendant, le Tribunal d'un Conseil souverain, & la retraite de plusieurs Communautez Religieuses ; il y a haute & basse *Ville. Celle-ci* est sur le bord du fleuve, au pied d'une Montagne de quatre-vingt toises de haut, & d'une Falaise de vingt-huit, nommée le Saut au Matelot, parce qu'il en tomba un du haut en bas. Les maisons y *sont de* pierre de taille bien bâties ; les Marchands y demeurent pour la facilité du Commerce. Elle est si bornée de ce côté-là qu'elle ne peut s'agrandir. Elle est défenduë par une Plate forme dans le milieu qui bat à fleur d'eau, de sorte qu'il est difficile aux vaisseaux de passer sans être incommodez.

On y voit la Chapelle de Notre Dame des Victoires, qui fut bâtie en action de graces de la levée du siege des Anglois. Le General Phips y vint en 1690, avec

toutes les forces de la nouvelle Angleterre ; mais Monſieur le Comte de Frontenac, qui étoit pour lors Gouverneur General, défit ſes Troupes dans une décente que firent les Anglois à Bauport, & lui fit lever honteuſement le ſiege, avec perte de pluſieurs de ſes vaiſſeaux, & de plus de huit cens hommes d'équipage, dans le fleuve.

Il y a un chemin de la baſſe à la haute Ville, qui va inſenſiblement en tournant, les Charettes & les Caroſſes neanmoins ont bien de la peine à monter.

Le Palais Epiſcopal eſt ſur la côte. Monſieur de ſaint Vallier, ci-devant Aumônier du Roi en eſt l'Evêque. Nous en avons un autre qui eſt Monſieur de Laval premier Evêque de la Nouvelle France, il s'eſt démis de ſon Evêché il y a pluſieurs années aprés avoir beaucoup travaillé à l'établiſſement de la Foy Il vit preſentement comme un ſimple Eccleſiaſtique dans ſon Seminaire.

Pour le Palais Epiſcopal c'eſt un grand Bâtiment de pierre de taille, dont le principal corps de logis avec la Chapelle qui doit faire le milieu regarde le Canal, il eſt acompagné d'une Aîle de ſoixante & douze pieds de longueur, avec un Pavillon au bout, formant un avant-corps du côté de

l'Est. Et dans l'Angle que fait le corps de logis avec cette Aîle, est un Pavillon de la même hauteur, couvert en forme d'Imperiale, dans lequel est le grand Escalier. Le Rez de Chaussée de la principale court étant plus élevé que les autres courts & le Jardin, fait que dans cet Aîle le Refectoire, les Offices & les Cuissines sont en partie sous terre, toutes voûtées de brique, & ne prennent jour que du côté de l'Est.

La Chapelle est de soixante pieds de longueur, son Portail est de l'ordre composite, bâti de belle pierre de taille, qui est une espece de Marbre brute. Ses Dedans seront magnifiques par son retable d'Autel, dont les Ornemens font un racourci de celui du Val de Grace. Il y auroit peu de Palais Episcopaux en France qui pussent l'égaler en beauté s'il étoit fini. Tous les Curez de la campagne qui ont des affaires particulieres à la Ville, y trouvent leur chambre, & mangent ordinairement avec Monsieur l'Evêque, qui se trouve presque toûjours au Refectoire.

La Cathedrale est à la haute Ville. C'est un assez grand Vaisseau. Le Chapitre étoit composé dans son commencement de douze Chanoines & de quatre Chapelains. Il est réduit presentement à neuf, sans Chapelains à cause du peu de revenu : la réü-

nion d'une Abbaye à ce Chapitre n'étant pas encore bien reglée. Il y a Doyen, grand Chantre, Theologal, grand Penitencier, & grand Archidiacre.

Le Seminaire eſt tout proche ; Monſieur de Laval en eſt le Fondateur. Il eſt ſur la Plate-forme de la pointe qui donna le nom de Quebec. La face qui regarde le Canal, accompagnée de deux Pavillons, forme la plus belle veuë de la Ville. L'Aîle gauche où eſt renfermée la Chapelle a deux cens vingt pieds de long, & la largeur du bâtiment eſt de trente pieds en dehors.

La Chapelle avec la Sacriſtie a quarante pieds de long. La Sculpture que l'on eſtime dix mille écus en eſt trés-belle; elle a été faite par des Seminariſtes qui n'ont rien épargné pour mettre l'ouvrage dans ſa perfection. Le maître Autel eſt un ouvrage d'Architecture à la Corinthienne; les murailles ſont revétuës de Lambris & de Sculpture, dans leſquelles ſont pluſieurs grands Tableaux, les Ornemens qui les accompagnent ſe vont terminer ſous la corniche de la voûte qui eſt à pans, ſur leſquels ſont des compartimens en Lozange, accompagnez d'ornemens de ſculpture peints & dorez.

Cette Maiſon a coûté environ cinquante mille écus. Lorſque Mr. de Laval en

fit l'établissement en 1663. il lui reservé les Dixmes de toutes les Paroisses, à la charge de nourrir & d'entretenir tous les Curez tant dans les Cures que lorsqu'ils seroient apellez au Seminaire, ayant le droit de les retirer comme il le jugeroit à propos & d'en faire venir de France aux frais de la Communauté, les Curez étant pour lors amovibles & révocables; Sa Majesté les a fixez depuis par les dixmes dont ils joüissent; de sorte que confirmant la même année l'établissement de ce Seminaire, le Roi lui en accorda le treiziéme pour les faire subsister. Mais comme par la suite du temps les Curez ont eu bien de la peine à vivre de leurs dixmes, Sa Majesté leur donne huit mil francs tous les ans sur les fonds du Tresorier general de la marine, que Mr. l'Evêque leur distribuë selon leurs besoins.

Ainsi les Curez sont presentement fixes, ils joüissent du revenu de leurs dixmes, & ceux qui ont de la peine à subsister ont un supplément.

Monsieur de Laval prévoyant que la Nouvelle France ne pourroit peut-être pas fournir assez de sujets pour remplir toutes les Cures, réünit son Seminaire avec celui des Missions étrangeres de la ruë du Bac à Paris, ce que le Roi confirma en 1676.

Le champ du Seigneur eſt vaſte dans ce païs. Il y a dequoi s'occuper. Il n'eſt pas toûjours neceſſaire d'y enviſager le martyre.

De jeunes Eccleſiaſtiques remplis d'une ſainte ardeur n'ont point d'autre ambition en partant de France que d'être ſacrifiez par les Iroquois. Il faut être comme Samüel dans une parfaite reſignation à tout ce qu'il plaît au Seigneur, en ſe dépoüillant de ſes propres ſentimens, & ſe conformant en même-tems aux intentions d'un Evêque qui ſçait ce qui convient à un chacun.

Il y a trente-deux Eccleſiaſtiques attachez à cette maiſon, ſept Miſſionnaires dans le Miſſiſipi, quatre dans l'Acadie, huit freres & autant de Donnez, qui ſont des perſonnes attachées pour toute leur vie à une Communauté, où ils ſont les fonctions de Domeſtiques.

Le revenu fixe n'eſt que de treize cens livres de rente. Mr. de Laval y a attaché la Seigneurie de Baupré, ce qu'un Arrêt du Conſeil d'Etat confirma en accordant au Seminaire dans ce temps les dixmes de toutes les Cures. Les penſions de quelques Eccleſiaſtiques, & le revenu des Chanoines qui vivent en commun contribuent auſſi à la ſubſiſtance. Ils ont quatre-

vingt Pensionnaires qui vont au College des Jesuites. Leurs habits sont uniformes, ayant un capot bleu à la Canadienne, sur lequel il y a un passe-poil blanc, d'étofe.

Les caves sont d'une grande beauté. On diroit en hiver que ce seroit un jardin où toutes les legumes sont par ordre comme dans un potager.

Permettez moi, Madame, que je fasse ici une petite disgression qui vous donnera une idée de la vertu & du zéle Apostolique de ces Ecclesiastiques qui ont porté l'Evangile à plus de six cens *lieuës d'ici*.

Nous aprîmes avec plaisir, il y a un an, le progrés que fit Mr. de Montigni Grand-Vicaire de Monsieur l'Evêque de Quebec dans le Missisipi, par tous les soins qu'il se donna à y publier l'Evangile. Il a *visité* insensiblement ce fleuve en trés-peu de temps, jusques à l'embouchure où il a trouvé le Fort de Maurepas. Nous ne voyons point de François aprés Monsieur de la Sale qui ait fait cette découverte si heureusement, au travers de tant de nations qui y sont établies. Tout y est en guerre. Quelques nations commencent cependant à vivre en bonne intelligence par son entremise.

Ces peuples comprennent assez que la

paix est un moyen pour vivre plus heureux, & que pour acquerir cette tranquilité il faut quelquefois calmer les justes ressentimens que l'on peut avoir contre son ennemi pour qu'il donne une satisfaction qui ôte tout ombrage.

Depuis qu'ils ont apris qu'il y a un nouvel établissement François au bas du fleuve d'où ils peuvent tirer plusieurs avantages, ils ne respirent que les occasions d'y pouvoir aller; mais les Natchets qui ont guerre avec quantité de nations du haut du fleuve, sont un grand obstacle pour en permettre le commerce.

La passion qu'ils ont d'être instruits des Misteres de notre Religion a dissipé leurs partis contre les Tonicas, les Taensas, & plusieurs autres nations, dans l'esperance qu'ils ont que ce Missionnaire doit passer une partie de l'année chez eux. Il se chargea d'assurer ces peuples de leur part, qu'ils vouloient vivre d'orénavant dans une parfaite union.

Cette Nation est la plus nombreuse du fleuve.

Elle habite des côteaux qui ne sont jamais inondez.

Le Missisipi a cela d'incommode, qu'il se déborde fort loin dans les terres.

Les Natchets executerent leur parole

trois jours aprés qu'il fut arrivé chez les Taensas, ausquels ils envoyerent des Députez que l'on reçût avec tout l'accueil possible. On les conduisit avec cerémonie vis-à-vis la porte du Temple où le Grand Chef & les principaux de la Nation les reçûrent. Ils presenterent au Temple six robes de Rats musquez bien travaillées.

Un ancien qui étoit comme le Grand Prêtre, harangua à l'entrée sur une petite hauteur, adressant la parole à l'Esprit, & exhortant les deux Nations à oublier le passé & à vivre dans une paix inviolable.

Quoique les *Sauvages de l'Amerique* Septentrionale, vivent sans culte & sans aucune forme de Religion, ceux-ci ont des mœurs & des maximes qui les distinguent des autres. Ils ont des Temples dans lesquels ils entretiennent un feu perpetuel qui est consacré à l'Esprit. Ils en reconnoissent plusieurs; mais ils adorent particulierement celui qui préside à la nature.

Les Etrangers ne leur font point de presens un peu considerables qu'ils ne les portent en même temps au Temple, avec beaucoup de respect, comme un hommage qu'ils rendent à l'Esprit.

On les reçoit pour lors avec des ceremonies, se tournant du côté du Temple, levant les mains au Ciel, se les mettant sur

la tête, & regardant les quatre coins du monde. Lors qu'ils viennent chez eux pour y traiter d'affaire ils vont au Temple où tout ce qu'ils offrent est distribué à la Nation devant la porte. Il n'y a que ceux qui en ont le soin qui osent y entrer, ayant cette opinion ridicule, que si quelqu'autre y entroit, il mouroit. On y voit des figures d'hommes & d'animaux en relief assez mal travaillées, & plusieurs caisses d'os des Chefs les plus considerables.

Ils croyent que l'on se trouve aprés la mort dans un païs fort éloigné, ils mettent pour cet éfet dans le Tombeau du défunt tout ce qu'il avoit de plus précieux. Les parens & les amis y contribuent aussi par un petit nombre de corbeilles pleines de farine, afin qu'elle lui puisse servir dans son voyage.

Les Natchets & les Taensas ont une Loi bien cruelle. Lorsque le Grand Chef meurt, plusieurs se font un principe de Religion de mourir avec lui ; mais lorsque le nombre n'est pas suffisant, on porte un present à une famille qui se fait un honneur d'y envoyer quelques-uns qui ne font aucune difficulté de sacrifier leur vie.

Il y a trois à quatre ans que trente Natchets souffrirent la mort pour acompagner leur Chef.

On leur casse la tête à coups de hachet, aprés qu'ils ont fait brûler une certaine racine dont nous ne connoissons pas encore la proprieté, ou bien ils permettent qu'on les étrangle.

Quoique ce Chef ne soit pas tout-à-fait absolu, on a cependant pour lui une grande veneration. Les femmes & les enfans n'osent entrer dans sa cabane, les anciens & les plus considerables ayant seuls ce privilege.

On n'aproche de son lit que de loin, & personne ne prend la liberté de passer entre ce Chef & un flambeau de *canne qu'on* y allume tous les soirs.

Le Village où il demeure s'assemble au temps des semences & de la recolte pour travailler sur ses terres. On commence d'abord par une danse generale, chacun contribuant ensuite à un festin solemnel, aprés lequel c'est à qui lui rendra ses services.

J'ai peür, Madame, de m'engager dans un trop grand détail des mœurs de ces peuples, qui m'éloigneroit insensiblement de mon sujet.

Revenons à Quebec. Je vous dirai, Madame, que le Château est sur le bord d'une grande côte, escarpée de trente toises. Il est irregulier dans sa fortification,

ayant deux Bastions du côté de la Ville, sans aucun fossé. La maison du Gouverneur general est de cent vingt pieds de long, au devant de laquelle est une terrasse de quatre-vingt pieds qui a la vûë sur la basse Ville & sur le canal. Ce bâtiment est fort agreable tant pour ses dedans que pour ses dehors, à cause des Pavillons qui forment des avants & arriere corps. Il est à deux étages, il y manque encore un Pavillon de trente-trois pieds de long.

Il y a une batterie de vingt deux embrasures à côté de cette maison, partie dans l'enceinte & partie au dehors, qui commande la basse Ville & le fleuve. A quatre cens pas au dessus est le Cap au diamant de quatre-vingt toises de haut, sur lequel est une Redoute qui commande le Fort, la haute Ville & toute la campagne.

Ce Cap est rempli de Diamans dans ses rochers. Il y en a d'assez beaux, & s'ils avoient la fermeté du vrai Diamant on s'y tromperoit aisément. Au dessous du Cap, en tirant au Nord-Oüest à l'extrémité de la haute Ville, est un Cavalier revêtu de pierre, sur lequel on peut mettre plusieurs pieces de canon, qui commandent la campagne, dans le milieu duquel est un moulin: On a fait un nouveau Bastion qui met la Ville à l'abri de l'insulte des ennemis.

sa mort où l'on estime les choses quand elles sont prêtes de finir, & où l'on commence à les mieux voir lors qu'on les va perdre, combien le Canada avoit d'amour & de tendresse pour lui. Ce n'étoit que larmes. On n'entendoit de toutes parts que des loüanges que l'on donnoit à sa vertu & à ses belles actions; de sorte qu'il pouvoit déja joüir de sa réputation & de sa gloire, & goûter comme par avance les favorables jugemens qu'on devoit faire de lui aprés sa mort. L'Etat Ecclesiastique l'honoroit pour sa pieté, & la noblesse l'estimoit pour sa valeur. Le *Marchand* le respectoit pour son équité, & le peuple l'aimoit pour sa bonté.

Le Convent des Recolets est tout vis-à-vis le Château. Leur Eglise est belle. Elle est entourée en dedans d'une *boissûre* de noyer de huit à dix pieds de haut. Le tableau du Maître-hôtel est un Christ que l'on décend de la Croix fait par le fameux frere Luc qui y demeuroit pour lors. La maison est bien bâtie. Le cloître est trés-beau, tout vitré avec les armes de plusieurs particuliers. Il y manque encor quelque corps de logis. La Nouvelle France leur a obligation de l'établissement de la Foi. Leurs premiers Missionnaires se sont rendus recommandables par tous les

travaux Apoſtoliques auſquels ils ſe ſont occupez. Que de peines & de miſeres n'ont-ils pas ſouffert parmi cinquante Nations barbares qu'ils ont conduits inſenſiblement à la connoiſſance du vrai Dieu. A meſure que l'Eſprit du Seigneur ſe répandoit dans les cœurs de ces peuples, ils les voyoient venir en foule ſe jetter à leurs pieds pour être inſtruits des veritez qu'ils avoient ignorées juſques alors. Leurs Capitaines en tête venoient demander le Baptême, & le recevoient avec leurs Enfans. Cette ferveur augmentant de jour en jour paroiſſoit comme effacer celle de nos François. Des Villages entiers s atachoient avec aplication à toutes les regles & aux exercices de pieté que ces zelez Miſſionnaires leur preſcrivoient. On voyoit en certains endroits des Chefs prépoſez aux prieres, aux conferences, & aux affaires de notre Religion.

Il ſe trouvoit même des Neophites qui déclamoient contre les vices & les dereglemens par des diſcours pleins de zele.

On s'eſt accoûtumé d'abord à leurs manieres barbares, & par ce moyen on les a humaniſez inſenſiblement. Le grand deſintereſſement qu'ils remarquoient dans les Miſſionaires leur faiſoit connoître que ils n'enviſageoient que leur bien & leur

salut. Ce seul endroit les toucha vivement parce qu'ils faisoient un juste discernement de leur vertu, par l'empressement qu'ils remarquoient dans les François qui ne s'embarassoient que du commerce de leurs Pelleteries. A mesure qu'ils dévelopoient les nuages où ils étoient ensevelis, ils trouvoient qu'ils n'étoient pas de veritables hommes : Et aprés avoir connu dans la suite des années le veritable caractere des François ; ils ont tâché de les imiter dans toutes leurs manieres.

Nous ne voyons pas presentement que les Recolets ayent des Missions *chez les Sauvages*. Ils s'occupent au-dedans du païs où ils font les fonctions de Curez dans les Paroisses de la campagne.

Les Jesuites qui vinrent en 1665. partagerent avec eux les travaux Apostoliques. La moisson devint pour lors plus *grande*. Ils trouverent beaucoup de difficultez à passer en Canada, par tous les obstacles que leur fit Monsieur de Caën directeur de la Compagnie qui étoit de la Religion.

Mais Mr. de Ventadour à qui Mr. de Montmorenci son oncle avoit cedé le titre de Viceroi de ce païs, obtint l'agrément de Loüis XIII. en leur faveur, & la Compagnie qui vit bien qu'on la contraindroit d'y donner les mains, consentit de bonne

grace en leur établiſſement, étant obligez neanmoins d'entretenir toûjours le même nombre de Recolets.

Les Peres Lallemand, Macé & Brebeuf furent choiſis par le Pere Noirot Provincial de Paris pour être les Coadjuteurs ſpirituels, & les freres Buret & Charton pour les Coadjuteurs temporels. Mr. de Caën qui vint en Canada leur ſuſcita beaucoup de traverſes.

Les Peres Recolets les reçûrent chez eux pendant deux ans, où ils n'avoient qu'un même eſprit, & ne faiſoient qu'un même corps, juſques à ce que leurs affaires de France pûſſent être reglées. Ils travaillerent de concert dans les commencemens. Le Pere Joſeph de la Roche-d'Allion Recolet, de la maiſon du Dulude & le Pere Brebeuf, furent deſtinez pour la Miſſion des Hurons qui eſt à trois cens lieuës au-deſſus de Quebec.

L'Evangile commençoit à fleurir, & la Colonie augmentoit, mais le nombre d'Huguenots qui y étoient pour lors auroit fait un grand tort à la Religion, ſi le Pere Joſeph le Caron Recolet, n'eut fait tous ſes efforts en France pour faire mettre un Catholique à la place du Directeur de la Compagnie, qui obligeoit les Catholiques d'aſſiſter à leurs prieres,

La tranquilité devint un peu plus grande dans le centre du païs, lorsque Mr. de Caën fut rapellé. L'acroissement de la Foi n'étoit plus si travaillé par des gens qui ont coûtume de tourner en ridicule les Ministres de nos saints Misteres, mais lorsque les Jesuites arriverent en la Nouvelle France, ils devinrent une pierre d'achopement aux Religionnaires. Il étoit du bien de la Colonie que ces Peres fussent sedentaires, afin d'avoir lieu, à mesure qu'elle augmenteroit, de fournir des sujets aux Missions éloignées, & de contribuër à l'éducation des familles.

Je trouve, Madame, que leur conduite fut tout-à-fait judicieuse, lors qu'ils freterent un petit bâtiment dans lequel ils firent embarquer vingt ouvriers de métier pour faire un établissement solide. Les Peres Noirot & de la Nouë, vinrent en même temps prendre part aux travaux de leurs premiers Missionnaires. La maison qu'ils ont presentement est à la haute Ville. Le College a été fondé par le Pere Gamache qui fit present de vingt mil écus. L'Eglise est fort propre. Le platfond est en compartimens de plusieurs quadres, remplis de plusieurs figures & ornemens qui font une belle symetrie. Le jardin est grand, accompagné d'un petit bois de

haute futaye, où il y a une trés-belle avenuë.

Ils enſeignent les Humanitez, la Philoſophie, & la Theologie; ils ont porté l'Evangile à plus de huit cens lieuës de Quebec. Ils ont ſçû dompter la ferocité des Iroquois; les Peres Lallemant, Brebeuf, & de la Noüe ont verſé leur ſang les premiers chez ces Infidelles: Les deux premiers furent brûlez & rôtis à petit feu, & ſouffrirent tout ce que la rage & la fureur pouvoient inſpirer, & l'on fit mourir celui-ci de froid. Je ne parle point de pluſieurs autres de cette Societé, qui étant venus dans la ſuite en Canada s'eſtimerent trés heureux de ſuivre les mêmes traces de ces premiers Apôtres.

Quelques traverſes qu'ils ayent rencontrées dans cette penible & dangereuſe Miſſion, ils ont cependant trouvé le ſecret de ſoûmettre une partie de cette feroce Nation, ſous le joug du Seigneur par la belle Miſſion qu'ils ont formée au Saut ſaint Loüis, proche l'Iſle de Montreal, où ils ont aſſemblé plus de mille Iroquois qui compoſent un beau Village. Ils ſont preſentement plus de cinquante Religieux dans toute la Nouvelle France. On compte treize Miſſions éloignées, & ils ont penetré juſques au bas du Miſſiſipi, à

plus de six cens lieuës de Quebec.

Quoique la derniere Guerre que nous ayons eû avec les Iroquois pendant douze ans, ait interrompu le cours des projets qu'ils avoient formé pour le parfait établissement du Christianisme, chez ces Sauvages, ils n'ont pas laissé de demander dans les dernieres Ambassades un de ces Religieux, pour être le mediateur de la Paix. Le Pere Bruyas fut en 1700. à Onnontagué, où il renversa tout ce que vouloit faire le Deputé du Comte de Bellomont, Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, contre l'*alliance que les* cinq Nations négocioient avec nous; & il ramena une partie de nos Esclaves.

Si les Religieux qui se sont établis dans la Nouvelle France n'ont envisagé que le bien public & la gloire de Dieu, les *Hôpitalieres* qui vinrent en 1639. travaillerent aussi de leur côté à tout ce qui pouvoit contribuër au soulagement des peuples, soit pour le spirituel, soit pour le temporel.

Dans quelle admiration n'étoient-ils pas de voir d'un côté des hommes qui se sacrifioient uniquement pour leur salut, & de l'autre des filles dont la charité leur faisoit abandonner leur Patrie & traverser les Mers pour venir prendre soin de leur

santé. Les travaux Apoltoliques de ces Religieux les faisoient quelquefois rentrer en eux-mêmes, ils ne pouvoient comprendre comment ils avoient pû être jusques alors dans l'ignorance du vrai Dieu, eux qui se croyoient les veritables hommes ; & les veilles & les fatigues de ces saintes Religieuses dans un païs si oposé aux douceurs de la vie, les touchoient sensiblement.

Ces premieres Filles n'étoient pas venuës seulement pour y exercer le droit d'hospitalité, & pour le soulagement des malades ; mais aussi pour instruire les femmes & les filles Sauvages. Il est vrai que l'on s'imaginoit en France qu'il n'y avoit qu'à *cabaner* dans les bois auprés des Sauvages. C'étoit à la verité l'intention de leur Illustre Fondatrice.

Elles le firent en effet. Madame la Duchesse d'Aiguillon, soûtenuë du credit de Mr. le Cardinal de Richelieu son oncle, voulant contribuër au bonheur & à la felicité de ce nouveau monde, tira de la maison de Dieppe trois Hôpitalieres Professes de Cœur, avec l'agréement de Mr. l'Archevêque de Roüen. Elle leur fit un fond de soixante mil francs sur les carosses d'Orleans. La compagnie leur accorda une concession de terre en 1637, en

commença à bâtir en 1638. une petite maison à sainte Marie, un peu au dessus de Quebec, & on jetta dans la même année les fondemens de leur maison dans cette Capitale. Elles arriverent en 1639. avec des provisions pour deux ans. La petite verole qui se mit la même année parmi les Sauvages, leur donna bien de l'occupation. Les maladies ayant cessé les Sauvages s'établirent à une lieuë au-dessus de Quebec, sur le bord du Fleuve. Les Hôpitalieres, qui n'étoient venuës que pour eux se trouverent obligées de ne les pas abandonner. Elles y firent un petit établissement en 1640. afin d'en être plus à portée; & en cas qu'il ne pût subsister, elles résolurent d'en faire une metairie. Le feu prit malheureusement la même année chez les Jesuites, qui brûla la maison & l'Eglise. Ces Dames leur cederent leur maison de Quebec, parce que les Jesuites faisant les fonctions de Curez, les François auroient eu de la peine à se passer d'eux. Elles allerent à saint Michel en attendant qu'elles pûssent accommoder leur maison de Silleri, & elles se trouverent ensuite au milieu des *Cabanes* des Sauvages.

Que des personnes qui ont méprisé le monde, ont de consolation, Madame,

quand elles se voyent dans une telle situation.

La vie molle & oisive des gens du siecle, faisoit si peu d'impression sur l'esprit de ces Filles, qu'elles goûtoient avec beaucoup de plaisir toutes les amertumes attachées à leur emploi & à leur maniere de vivre.

Abandonner une des bonnes Villes du Royaume, où elles avoient toutes les commoditez convenables à leur état, pour aller en Canada habiter les bois dans une petite maison couverte d'écorce d'arbres, exposée à un froid extrême & y manquer de toutes choses, c'étoit faire un grand sacrifice.

Ces saintes Filles l'ont fait genereusement.

Je ne vous parlerai point, Madame, des soins qu'elles prenoient des malades qu'elles avoient chez elles, & qui étoient dans les cabanes voisines. Elles demeurerent quatre ans dans cette solitude ; mais les irruptions continuelles que les Iroquois faisoient sur les Algonkins les obligerent à la sollicitation de ceux-ci de se retirer à Quebec, ne voulant pas souffrir qu'elles devinssent leurs victimes ; de sorte qu'elles revinrent à Quebec en 1645.

Elles s'y établirent avec le secours de

Madame d'Aiguillon. Elles donnerent asi le l'espace de treize jours aux Urselines, dont la maison fut brûlée. Le Regiment de Carignan-Salieres qui arriva en 1665, donna lieu à l'Hôtel-Dieu de faire paroître son zéle avec d'autant plus d'empressement que les Sauvages commencerent à diminuër par les Guerres continuelles que les Iroquois avoient contre *eux*, & par les maladies qui en avoient beaucoup détruit; ce qui fit que les Hôpitalieres s'attacherent à la Colonie d'une maniere plus particuliere.

Ce Regiment ne laissa pas *de leur être* à charge, il y entra chez *elles* tout d'un coup deux cens malades qui avoient le Scorbut. Leur bâtiment étoit si petit, qu'on les mettoit dans le portail & aux greniers. Monsieur Talon qui *étoit Intendant* fort satisfait du zéle & *des soins* de ces Religieuses, écrivoit en leur faveur à la Cour qui leur accorda trois mil livres de rente. Les dépenses augmenterent cependant de plus en plus. Monsieur Talon toûjours porté d'inclination pour elles, entra tout-à-fait dans leurs interêts. Il leur prêta douze mille francs des deniers du Roi pour faire une grande sale qu'il prit le soin lui-même de faire bâtir. Voici ce que l'on mit sur la premiere pierre de ses fondemens.

C'EST

En l'an depuis l'Incarnation de M. DC. LXXII. *En memoire & à l'honneur du* SANG PRECIEUX *que Jesus-Christ versa pour nous.*

ET

Pour plaire à sa SAINTE MERE, *la Mere de Misericorde.*

QUE SOUS

Le Pontificat de Clement X. & le Régne de l'Invincible & du Pacifique Monarque Loüis XIV. Roi Trés-Chrétien.

Avec la joye & la Benediction de Messire François de Laval, premier Evêque du Canada.

Pendant la Superiorité de la Reverende Mere Renée de la Nativité, & la felicitation de ses Filles.

Au bruit des aplaudissemens de toute la Colonie.

Et par les soins infatiguables de Messire Jean Talon Intendant pour le Roi, des Finances, Justice & Police de la Nouvelle France.

Vû l'acroissement qu'il plaisoit à Dieu de donner au nombre des Malades, aussi-bien qu'à celui des Habitans, on a vû ajoûter ce nouveau logement à l'Hôtel-Dieu, par une continuation de Charitez de sa celebre Fondatrice la Mere des Canadiens.

Et l'ame de ce Nouveau Monde l'Illustre Marie de Vignerot Duchesse d'Aiguillon, & la très-digne Niéce du Grand, du Pieux, & l'Incomparable Ministre d'immortelle memoire l'Eminentissime Cardinal Armand Duc de Richelieu, ausquels soit honneur & salut éternel.

Monsieur Talon voyant que les Hôpitalieres n'étoient pas en état de rembourser une somme si considerable, trouva le moyen de leur procurer encore trois autres mille livres de rente, dont il en retenoit une partie pour faire le remboursement des douze mille francs.

Les mille écus que Madame d'Aiguillon leur faisoit tenir tous les ans, étoient destinez pour la subsistance de la Communauté, & pour l'entretien des Sauvages. Elles s'épargnôient tellement sur leur necessaire, que quand elles avoient une femme Sauvage elles nourrissoient en même temps toute sa famille, ce quelles pratiquent encore aujourd'hui avec une grande charité, quoi qu'elles en soient fort incommodées.

Cette illustre Fondatrice qui connoissoit la rigueur du païs ne vouloit pas que ces Filles se negligeassent si fort; elle pria Monsieur l'Evêque de leur commander en vertu d'obeïssance de séparer les terres

qu'elles avoient pû acquerir, les meubles & la rente de France, afin que le bien des pauvres ne fut point confondu dans la suite avec celui des Religieuſes, & que l'on vit par là, la dépenſe que l'on feroit pour les Malades, & qu'ayant leur bien à part elles ne ſe privaſſent pas tout-à-fait elles-mêmes des ſecours neceſſaires à la vie.

La rente de mille écus n'eſt plus qu'à deux mille francs. Les Fermiers de la Nouvelle France leur payent depuis trois ans ce que Sa Majeſté leur avoit accordé. Elle leur fait encore la grace de leur donner mille franc ſur le Treſorier general de la Marine. Elles ont fait pluſieurs pertes ſur mer. La grande économie les ſoûtient. Le nombre des malades qui entrent chez elles eſt conſiderable. Il eſt ſurvenu depuis quelques années des maladies populaires, qui ont fait perir bien du monde. L'on y compte ordinairement tous les ans vingt & une mille journées de malades.

Elles ont preſentement un trés-beau Bâtiment de pierre de taille, accompagné de deux Pavillons, qui coûte environ quarante-ſix mille francs; & il en faudroit encore dix mille pour l'achever. Ces Religieuſes y ont travaillé elles-mêmes comme des Maneuvres, & les charois ont été faits par leurs domeſtiques. On a tiré la

Le Conseil nommoit dans ses commencemens des Commissaires, pour prendre connoissance des matieres civiles. Il y a presentement une Prevôté depuis 1677. composée d'un Lieutenant general, d'un Lieutenant particulier, qui est aussi Lieutenant criminel, & d'un Procureur du Roi. Ils vont en épée à leur Assemblée. Le rabat & la robe noire seroient quelque chose de trop embarrassant pour des personnes qui peuvent se trouver tout d'un coup obligez de se batre contre les Iroquois.

En 1695. Mr. Deschambaux Procureur du Roi de la Jurisdiction de *Montreal*, commandoit un Bataillon.

Tous les Conseillers ont cent écus de gage. Le premier a cinq cens francs d'augmentation, & les deux qui le suivent ont encore chacun cinquante écus. Le Lieutenant general est payé sur les *charges indispensables* du païs, par les Fermiers d'Occident. Le Lieutenant particulier a du Roi quatre cens livres, & son Procureur cent écus. Ils rendent tous la Justice sans épices. Il n'y a point d'Avocats ni de Procureurs. Chacun plaide sa cause soi-même, s'il ne veut avoir recours à des Huissiers qui font l'un & l'autre du mieux qu'ils peuvent. Au reste je ne voi pas qu'il y ait grand Procez dans le païs,

du

au moins ils ne durent pas long tems. Il y en a trés-peu pour le commerce, car comme il consiste en Castors, que l'on met au Bureau de la Ferme, dont on tire des Lettres de Change payables en France, les démêlez qui surviennent entre les Habitans, ne sont pas de si grande consequence pour empêcher les Juges de s'appliquer d'ailleurs au Commerce, qui est permis à tout le monde. Les revenus des terres n'étant pas suffisans pour entretenir leurs Familles. Le païs est trop rude pour y joüir de toutes rles commoditez de la vie.

Le Commerce de la Nouvelle France est en Pelleterie, qui consiste principalement en Castor. Je ne sçaurois vous parler de cet animal qui fait toute la richesse de ce païs, que je n'avouë en même-tems que c'est celui de tous les animaux qui paroît avoir le plus de raisonnement; & je ne sçai ce qu'en penseroient les Carthesiens s'ils avoient vû avec quelle adresse il bâtit sa maison.

Elle est si admirable que l'on reconnoît en lui l'autorité d'un maître absolu, le veritable caractere d'un pere de Famille, & le genie d'un habile Architecte. Aussi les Sauvages disent que c'est un esprit & non pas un animal. Il juge de la durée de

l'Hiver, & il y pourvoit avec toute la précaution possible.

Les Castors s'assemblent plusieurs ensemble, ordinairement au nombre de neuf. Ils jugent de la bonté de leur établissement par la quantité d'eau qu'ils y trouvent, & ils ont assez de prévoyance pour arrêter le cours des petits torrens, de peur qu'ils ne tarissent pendant l'Eté, & ils y font des Ecluses pour empêcher ou détourner le débordement.

Lors qu'il s'agit de faire la charpente, il y a un Castor qui commande & décide de tout ; c'est lui qui est le premier *mobile*, & lors que l'arbre qu'ils coupent avec leurs dents est prêt de tomber du côté où il le juge à propos, il fait un cri qui est un signal à tous les autres d'en éviter la chûte. Le travail d'un Charpentier & l'aplication d'un Masson y sont observées avec *Art*. Les uns taillent les arbres, d'autres font des fondations, & enfoncent les pieux avec autant de force qu'un Cap de mouton. Les autres prenans dulimon avec leur queuë en façon de truelles en font le ciment des murailles, qui se trouvent à l'épreuve des injures du tems.

Leurs maisons sont faites de bois, de jonc & de bouë. Elevées environ six à sept pieds hors la surface de l'eau. Elles ont

trois ou quatre étages. Les planchers sont faits de branches d'arbres, grosses comme le bras, dont ils bouchent le vuide avec de la terre & de la mousse.

Il y a plusieurs ouvertures par lesquelles ils tiennent toûjours leur queuë dans l'eau, car ces animaux sont amphibies.

Leur chambre est toûjours propre. Lorsque les eaux grossissent ils montent à l'étage qui est au-dessus de celui qui est innondé. Leurs provisions qui sont d'écorce de bois de tremble sont la plus grande partie au fond de l'eau.

Quand ils bâtissent sur les rivieres ils font leur bâtiment en demi-cercle, afin de rompre le fil de l'eau, & lors qu'ils bâtissent dans les lacs leurs cabanes sont en rond, & n'ont aucune entrée ni sortie par dehors.

Les Castors s'établissent ordinairement sur les rivieres, les lacs & les ruisseaux. Les Sauvages voulant les prendre dans les rivieres, examinent à peu prés les sorties qu'ils ont de les bien cacher ; car c'est un effet de la subtilité du Castor : Ils coupent la glace, afin que l'eau ait son cours, qu'ils entourent de perches & de pieux pour les empêcher de passer outre, & laissent au milieu un filet de peaux de quelques bêtes fauves.

Quand les Castors ne passent point par là, les Sauvages jugent qu'ils ont des trous sous terre ; & pour les connoître ils frapent en certains endroits de la glace qui puisse rendre un son clair, aussi-tôt ils y font un creux, & connoissent au mouvement de l'eau que le Castor fait agiter par sa respiration qu'il n'en est pas éloigné, à peu prés comme le mouvement de petites ondes qu'exciteroit une petite pierre que l'on jetteroit dans un étang : le Sauvage dresse des pieux aux environs de cette ouverture un peu au large pour lui faciliter le passage, & y mettre deux petites buchettes de bois qu'il faut de necessité que ce petit mouvement d'eau fasse agiter ; & lors que le Castor arrive le Sauvage le prend par la patte de derriere, ou par la queuë & l'enleve sur la glace, où il lui casse la tête.

Si les Sauvages veulent le prendre dans les lacs ; ils entourent de filets un peu au loin leurs maisons ordinaires, & vont raser celle de la campagne qui est environ à quatre cens pas, (car ceux qui habitent les lacs ont aussi une cabane hors du lac.) celles-ci ne sont point remplies de provisions comme les autres, elles ne leur servent, pour ainsi dire, que pour s'égayer & prendre le bain avec plus de liber-

té. La maiſon de campagne étant donc abatuë, les Sauvages y jettent quantité de pouſſiere de bois pouri pour les offuſquer lors qu'ils veulent s'enfuïr par ce paſſage. Cette deſtruction faite, les Sauvages ravagent la premiere maiſon, d'où les Caſtors veulent ſe ſauver, & s'embaraſſent dans les filets qui ſont déja tendus, & d'autres croyant trouver un aſile plus aſſuré, s'enfuyent à leur maiſon de campagne où ils ſubiſſent le même ſort.

Enfin lorſque les Sauvages veulent les prendre dans les ruiſſeaux, ils détruiſent leurs chauſſées pour les deſſecher, le Caſtor croyant que la violence de l'eau rompt la digue, veut y apporter du remede, pour lors les Sauvages les tuënt à coups de dards & de fléches.

Les Sauvages ne comprenoient pas autrefois comment les François pouvoient venir de ſi loin chercher avec tant d'empreſſemens des peaux de Caſtors, dont les plus uſées & les plus ſales étoient les plus recherchées. On remarque ſix eſpeces de ces peaux dont les prix ſont differens.

La premiere eſt le Caſtor gras d'Hiver. Celui que les Sauvages tuënt dans ce tems a un duvet bien épais & de grands poils. Ils couſent ſept à huit peaux enſemble ſi proprement, que les Ouvrieres de Fran-

ce ont de la peine à coudre des gans avec plus de délicatesse. Ils en font des robes qui leur traînent jusques aux talons. Elles leur servent d'habits. La sueur du corps & leurs mains sales de graisse d'ours qu'ils prennent à pleines mains pour la manger, lesquelles ils essuient à leurs robes, en font tomber les grands poils, & cotonnent insensiblement le duvet qui devient jaune. Cette qualité est la meilleure. Les Chapeliers en font de trés-bons chapeaux, & le Bureau en donne de la livre trois livres dix-huit sols neuf deniers.

La seconde est le *demi-gras d'Hiver*. Les Sauvages se trouvant obligez de traiter de ces robes avec les François pour leurs pressans besoins, quoiqu'elles ne soient qu'à demi engraissées, & que le duvet ne commençant qu'à cotonner & le cuir à jaunir. Il faut cependant que la peau soit aussi souple que celle du gras, il coûte trois livres dix-huit sols neuf deniers.

La troisiéme est le gras d'Eté. Ces animaux ont de grands poils pendant cette saison avec trés-peu de duvet. Les Sauvages en font des robes. Il ne vaut qu'une livre dix neuf sols.

La quatriéme est le veule. Les robes sont bien fournies; mais comme les Sau-

vages les ont portées trés peu de tems, à peine le duvet en est-il gras. Ils ont la précaution d'en bien aprêter le cuir. Le Bureau en donne autant que du gras d'Hiver.

La cinquiéme est le sec d'Hiver. Celui-ci n'est point réduit en robes à cause des coups de fusils & des dards qui ont fait des ouvertures dans la peau. Son cuir est fort gros, mal aprêté. Son prix est de quarante sols.

La derniere est le Moscovite. Les Sauvages les prennent en Hiver dans des attrapes à ras de terre. Lors qu'ils voyent que la peau est belle, bien grande, & que les poils sont longs ils en aprêtent le cuir. On fait un grand commerce en Moscovie de cette espece.

Leurs Pelletiers ont l'adresse d'en tirer le duvet, sans emporter le poil, & ces peaux leur servent de fourures, même de tapisseries. Il vaut un écu la livre.

Ce n'est pas sans sujet que l'on a fait toutes ces differences, afin d'obliger les Sauvages d'en traiter le plus qu'ils peuvent de la meilleure qualité.

Ceux qui ont du Castor le portent au Bureau de la Ferme, dont le Directeur donne des Lettres de Change payables en France. Il y en a eu en 1700. pour trois

cens trente mille quarante six livres. Le Canada tient presentement la Ferme. Les Fermiers d'Occident & le païs eurent de grandes contestations en 1699. & 1700. sur la diminution du prix des Castors. Il se tint à Quebec plusieurs assemblées, où le Clergé, la Noblesse & le tiers Etat se trouverent, pour representer à Monsieur le Comte de Pontchartrain le tort que causeroit cette diminution à la Nouvelle France. On a beaucoup envisagé la Religion dans cette conjoncture par raport à tant de Nations sauvages nos alliez, qui se soûtiennent dans la Foi par la *liaison* que nous avons avec eux, qui auroient pû faire commerce avec les Anglois, s'ils n'eussent pas été contens de nous.

Le Sauvage est difficile à manier quand il s'agit de l'interêt. Monsieur le *Comte* de Pontchartrain a trouvé un milieu dans toutes ces discussions qui est de donner au Canada la forme. Les Canadiens ont établi pour cet effet des Directeurs pour l'administration des affaires. On a obligé ceux qui commercent d'y avoir action selon leurs facultez, & tous ceux qui veulent en être y sont reçûs.

Il y a encore le commerce de peaux d'Orignaux qui étoit autrefois fort considerable. Il y en avoit beaucoup dans le gou-

vernement de Quebec ; mais tout eſt dé-truit, il faut aller bien avant dans les terres pour en trouver.

L'Orignac eſt de la grandeur du Mulet ; ſa tête lui reſſemble aſſez, il a le col plus long, les jambes fort ſeches, le pied fourchu & le poil gris blanc, ou roux & noir. Il porte ſur la tête un grand bois plat & fourchu en forme de main.

Il y en a qui peſent quelquefois juſques à cent cinquante livres. On tient que ſon pied gauche de derriere guerit du haut mal. Cet animal y eſt ſujet, & lors qu'il le ſent venir, il ſe gratte l'oreille de ce pied juſques à ce qu'il en ſorte du ſang. La chair de l'Orignac eſt plus délicate que celle du Cerf, & n'incommode jamais.

On les prend avec plus de facilité l'Hiver, principalement lors qu'il y a beaucoup de néges ſur terre.

Auſſi tôt que le Chaſſeur a découvert dans les bois le *ravage* où il s'eſt attaché, (car il a cela de particulier qu'il demeure long tems où il trouve le jet du bois qui a pouſſé la même année) il tâche de le tuër par ſurpriſe ; mais, lorſque l'Orignac l'a éventé, le Chaſſeur le ſuit quelquefois cinq lieuës, la raquete aux pieds. Le verglats qui lui coupe les nerfs, l'accable ſi fort, qu'à la fin le Chaſſeur en vient à bout,

& qu'il le tuë de son fusil, ou à coups de poignard, quand il est enfoncé dans la nége. Le musle est le morceau le plus délicat, & la langue d'un trés-bon goût.

Son ennemi mortel est le Karkajou, qui est beaucoup plus gros qu'un chat. Il guête l'Orignac de dessus un arbre, ou le suit à la course. Lors qu'il le peut joindre il saute sur sa croupe, & se va attacher à son col qu'il entoure de sa queuë, il le mord & lui coupe la veine. Son sang se perdant insensiblement il tombe en défaillance. L'Orignac a beau se frotter contre les arbres, le Karkajou ne quitte jamais prise, à moins que l'Orignac ne se mette à l'eau.

La chasse que le Karkajou & les Renards font ensemble de cet animal est si plaisante que je crois vous faire plaisir de vous dire, Madame, de quelle maniere ils s'y prennent.

Les Renards qui ont le sentiment meilleur que le Karkajou battent le bois à petit bruit pour trouver la piste de l'Orignac. S'ils le voyent couché ou paissant, ils gagnent le large pour trouver l'endroit le plus commode à le faire passer du côté que s'est posté le Karkajou.

Les Renards qui le mettent à vûë au milieu d'eux sont comme deux Epreviers,

pendant qu'un troisiéme qui est derriere l'Orignac jappe tout doucement pour le faire aller du côté du Karkajou : S'il s'en écarte, les autres jappent à leur tour selon le mouvement qu'il fait pour l'engager de se détourner. Ils font ce manége jusques à ce qu'ils l'ayent fait tomber dans l'embuscade du Karkajou qui se jette sur lui.

Je ne vous parle point, Madame, de la menuë pelleterie qui consiste en Martes, Ours, loups de bois, loups cerviers, Renards noirs & argentez. Karkajous, Pécans, Pichious Islinois, dont le commerce va devenir considerable plus que jamais.

Il se pourroit faire d'autre commerce si l'on vouloit s'y apliquer. On y feroit du godron en quantité. Le charbon de terre, le transport des planches de chêne, de sapin, des bois de charpente : la pêche du Saumon, de la moruë & de l'anguille, avec des farines quand les années sont abondantes, auroient un grand cours aux Isles de l'Amerique.

On a fait en 1701. une tentative de la pêche du Marsoüin dans le fleuve à trente lieuës plus bas que Quebec, aux Isles de Kamouraska. Monsieur de Vitré Conseiller du Conseil Souverain de Quebec, sachant qu'une trés-grande quantité de ces

poissons qui sont tous blancs, courent en Eté le harang dans ces quartiers, se persuada que si l'on y tendoit des filets avec un arrangement particulier, il pourroit s'y en prendre. Il forma une Societé de deux Marchands pour en faire les frais. Monsieur le Comte de Pontchartrain qui ne souhaite que l'établissement & l'augmentation des Colonies, leur fit envoyer de Rochefort en 1701. des cordages pour en faire des filets. Mr. de Vitré dressa entre ces Isles & la Terre-Ferme du côté du Sud la longueur de plus d'une demie-lieuë de filets qui formoient differens cheneaux avec une ouverture assez grande pour y laisser entrer les Marsoüins. Ceux-ci fort avide du harang n'y étoient pas plûtôt, que des Canoteurs tout prêts tiroient une corde qui bouchoit ce passage.

Les Marsoüins qui avoient un champ assez vaste ne s'embarassoient pas pendant que la marée montoit, s'amusant aux harangs quand il s'y en trouvoit ; mais lors qu'elle diminuoit à un certain point, on leur remarquoit un mouvement & une agitation qui leur faisoit jetter des mugissemens. Plus la marée décendoit basse, plus ils paroissoient inquietez. Ils avoient beau aller de côté & d'autre, ils ne trouvoient rien qui les arrêta : mais dés lors

que

que la marée étoit ſur ſa fin, ils ſe ramaſſoient tous comme un troupeau de moutons, & échoüoient pêle-mêle l'un ſur l'autre. Monſieur de Vitré les envoyoit égorger, & les faiſoit traîner, porter, ou remorquer à la marée montante quand ils étoient trop gros. Tels peſoient trois milliers. Il en a fait des Huiles qui ſeront d'un trés bon uſage pour les Vaiſſeaux. On en fait des Fritures, & on a trouvé le ſecret de tanner les Peaux & de les paſſer en Maroquin. La Peau du Marſoüin eſt tendre comme du lard; elle a un limon d'un pouce d'épais que l'on gratte; elle devient comme un cuir tranſparent: les Taneurs les rendent minces ou épaiſſes ſelon l'aprêt qu'ils veulent y donner. On en peut faire des Hauts-de-chauſſes, des Veſtes trés déliées, & à l'épreuve du piſtolet, & on en pourra faire des Imperiales de Caroſſe, car il y en à de dix-huit pieds de long ſur neuf de large. Une petite Baleine dérangea cette Pêche qui promettoit beaucoup. Elle s'entortilla dans plus de quarante braſſes de filets qu'elle entraîna avec elle. On l'a trouva échoüée dans cet équipage à ſept lieuës de là. Elle étoit fort maigre.

On pourra tenter dans la ſuite la Pêche de la Baleine, qui eſt extrémement abon-

dante dans le fleuve : il y aura dequoi occuper toute la jeunesse du Canada, & j'estimerois ce commerce le plus considerable de toute l'Amerique Septentrionale. On le feroit sans beaucoup de peine & à peu de frais. Quand une chaloupe auroit pris sa Baleine elle l'emmeneroit à terre, où l'on en composeroit les huiles : on épargneroit un bâtiment & un grand équipage à entretenir. Si les Basques qui avoient commencé cette Pêche dans le fleuve ne s'étoient pas amusez à enlever secretement toutes les Pelleteries de Tadousac & des environs, ils ne s'en seroient pas vûs privez comme ils le sont presentement.

Le commerce des Marchandises n'est pas extrémement considerable ; il n'est bon qu'à de petits Marchands forains qui aportent ou font venir tous les ans des Marchandises de France pour sept à huit mille francs. Quiconque en aporteroit pour vingt mille francs il auroit de la peine à faire la vente la même année. Il y à cependant quelques Marchands particuliers qui ne laissent pas de faire un grand debit. On est beaucoup ménager car on cherche le solide. Le vin & l'eau de vie se debitent avec plus de facilité que tout autre chose.

Le temps où le commerce roule le plus à Quebec est aux mois d'Août, Septembre & Octobre, que les vaisseaux arrivent de France. Il se fait une Foire dans la basse Ville ; toutes les Boutiques & les Magasins étalent leurs Marchandises. Ce ne sont qu'empressemens de part & d'autre pour se défaire de ses éfets, où pour avoir bon marché. On y voit sur la fin d'Octobre les habitans des campagnes que l'on apelleroit Païsans en tout autre lieu que le Canada, qui viennent faire leurs empletes. Chacun tâche de régler ses affaires avant la *Partance* des Vaisseaux, qui veulent profiter de la belle Saison pour éviter un coup de vent de Nord Est, qui vient quelques jours devant où aprés la Toussaints. Lors qu'ils different leur départ jusqu'au mois de Novembre, ils courent risque de rencontrer des glaces dans le fleuve.

La Rade qui se trouve tout a coup sans vaisseaux à quelque chose de triste. Tout est mort, pour ainsi dire, & nous sommes à peu prés comme les fourmis, ne songeant plus qu'à faire nos provisions pour l'Hiver, qui est fort long. On à la précaution dés la fin de Septembre de saler des herbes pour le potage. On arrange les salades & les legumes dans les caves, qui sont comme autant de petits Jardins pota-

se munit selon la portée de son
ıge de viande de boucherie, de vo-
s & de gibier; qui étant gelées se con-
:vent tout l'Hiver. La nége qui paroît
ır terre dés le quinziéme Octobre vient
à force dans le mois de Novembre. Il n'y
à pour lors plus de commerce, & la plus-
part des boutiques sont fermées. On est
donc chez soi comme dans une *taniere*,
jusques à ce qu'il y ait beaucoup de né-
ges sur terre. Quand elle commence à
s'endurcir on n'est plus si sedentaire: les
carioles commençent à rouler. Une cario-
le est une espece de petit *carosse* coupé
par le milieu, & posée au lieu de rouës sur
deux pieces de bois, dont les bouts sont
recourbez pour glisser plus aisement sur
la nége & sur les glaces. Ces sortes de
Voitures sont trés commodes, on les em-
bellit de Peintures & d'Armoiries: il se-
roit impossible d'aller autrement en ca-
rosse à cause de la quantité de nége.

Le temps de l'Avent se passe avec beau-
coup de pieté. On se donne le premier
jour de l'an des marques reciproques d'u-
ne amitié qui paroît si étroite, que c'est à
qui se préviendra. C'est un mouvement
si grand des gens de pied & des carioles
pendant huit jours, qu'il semble que tout
est en trouble. On passe la reste du temps

fort agreablement jusques au Carême. La joye & le plaisir y régnoient il y a quelques années : On ne laisse pas de donner des repas magnifiques ; il y en a qui se font avec ceremonie & beaucoup de circonspection, où l'on choisit les personnes selon leur condition. On prie un jour les femmes d'Officiers avec leurs Maris, les Conseillers un autre, & la Bourgeoisie y tient son rang. Les personnes du sexe de ce dernier Etat ont des manieres bien differentes de celles de nos Bourgeoises de Paris & de nos Provinciales. On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quoi qu'il y ait un mélange de presque toutes les Provinces de France, on ne sauroit distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. Elles ont de l'esprit, de la délicatesse, de la voix, & beaucoup de disposition à danser.

Comme elles sont sages naturellement elles ne s'amusent gueres à la bagatelle, mais quand elles entreprennent un Amant, il lui est difficile de n'en pas venir à l'himenée.

Le Carême est difficile à passer ; les mois de Février & de Mars étant la saison la plus rude de l'année : le froid est pour ors excessif, le temps neanmoins est beau & le Ciel trés pur ; l'Hiver à cela de par-

ticulier qu'il y a très peu de broüillards, ce qui fait que l'on s'y porte bien. On se fait ici au froid comme à toutes choses, sans que l'on se charge trop de hardes, les hommes sont la plusspart du temps tout déboutonnez. Quand on ne void qu'un à deux pieds de nége sur terre on dit que l'Hiver est trés doux : il y en a ordinairement cinq à six, du moins dans les bois. Je ne vous parle point de certains endroits ou des tourbillons en assemblent une si grande quantité qu'on ne pourroit s'en tirer si l'on s'y engageoit : la chasse est alors plus abondante, on y prend plus de Martes, de Renards, & d'autres Pelleteries : il y nége au mois de Mai. Le fleuve devant Quebec est d'un grand quart de lieuë de large, gêle presque toutes les années malgré le flux & reflux, il ne charie qu'à la fin d'Avril.

La longue durée de la nége fait que l'on ne commence les semences du bled & des autres grains qu'au mois de Mai, cela n'empêche pas que l'on ne fasse la recolte en Août & Septembre. Cette abondance de nége est comme un fumier, qui engraisse & échauffe la terre.

Si l'Hiver est rude, l'Eté qui ne dure pour ainsi dire que Juin & Juillet, n'est pas moins insuportable ; les chaleurs y

ſont exceſſives, & je trouve qu'elles ſont beaucoup plus grandes qu'aux Iſles de l'Amerique : le froid vient donc tout à coup & le chaud de même. On ne s'aperçoit point du Printemps qui ramene inſenſiblement les beaux jours : le dégel vient ſans qu'on s'en aperçoive, & nous n'avons point de ces Deluges comme à Paris. J'y ai vû des gelées ſi fortes les premiers jours d'Août, qu'il ſeroit difficile d'en voir en France à la Touſſaints de plus cuiſantes : elles paſſent & la grande chaleur revient auſſi-tôt. Le tonnerre eſt frequent en Eté, le bruit en eſt ſourd, & il tombe preſque toutes les fois qu'on l'entend. J'ai remarqué que celui qui ſe forme aux Iſles fait un furieux fracas dans l'air, ſans beaucoup d'éfets, parce qu'il ſe dilate auſſi-tôt; mais celui de Canada ſe formo par un temps extrémement couvert, & qu'il n'y a pas un ſoufle de vent ſur terre, alors on ne ſait, pour ainſi dire, où donner de la tête pour reſpirer. C'eſt dans ces momens que les chaleurs ſont inſuportables : les rhûmes, qui ſont plutôt des enroüemens, ſont pour lors à craindre.

Il ne me reſte plus qu'à vous parler, Madame, du reſte du gouvernement de Quebec, en montant le fleuve. On trouve au Nord & Sud des Villages ſur le

bord : il s'étend jusques à l'Echaillon & aux Grondines, à quatorze lieuës au dessus de Quebec, & là commence le gouvernement des Trois-Rivieres. Dans l'espace de ces quatorze lieuës on trouve des deux côtez du fleuve plusieurs Paroisses & quantité de Villages, & des habitations en si grand nombre qu'elles touchent presque toutes les unes aux autres.

La riviere de Jacques Cartier est proche des Grondines, son entrée est remplie de Rochers à fleur d'eau. Je touché un jour à marée basse sur un qui étoit fort pointu. J'étois heureusement dans un canot de bois, & je courus grand risque de me noyer avec deux des plus belles Canadiennes qui se puissent voir. Comme Jacques Cartier tentoit dans ses premieres découvertes tous les plus beaux endroits du fleuve, il y fit malheureusement naufrage, & fut contraint d'y passer un Hiver bien rigoureux.

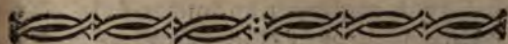
Le Platon sainte Croix est un peu plus haut du côté du Sud; c'est une langue de terre qui est comme un fer à cheval, de seize arpens de superficie, au pied d'une petite montagne faite en amphitéâtre, sur le sommet de laquelle est un païs plat, où sont des campagnes de bled. Jacques Cartier jetta les yeux sur ce lieu pour en

faire une Ville. La pêche d'Anguilles que l'on y fait, & à Lobinieres, (terre du Lieutenant general, qui eſt au deſſus) au mois de Septembre, eſt ſi conſiderable qu'il n'y a point d'endroits dans le païs où elle ſoit plus abondante. Elles décendent du lac Ontario, autrement Frontenac, qui eſt à plus de cent lieuës. Il y a aux environs de ce lac des marais pleins de vaſe de douze à quinze pieds de profondeur: les grandes eaux les en font ſortir, & elles décendent vers les iſles Toncata, qui en ſont auſſi toutes bordées; elles ſe tiennent enſemble, & font des amas groſſes comme des muids: les courans du lac les entraîne inſenſiblement dans des rapides, & lors qu'elles ſont dans le fleuve elles ſe répandent de toutes parts, mais elles donnent particulierement au Platon ſainte Croix & à Lobinieres. Un Habitant en prend quelquefois trois milliers à une marée; elles ſont beaucoup plus groſſes qu'en France. C'eſt une mâne dans la Nouvelle France, & lors que l'on ſait bien les aprêter elles ſont délicieuſes. On en envoye aux iſles de l'Amerique. La Baronie de Portneuf-Becancour eſt tout vis-à-vis. Elle fut érigée en faveur de Mr de Becancour Chevalier de ſaint Michel, grand Voyer de la Nouvelle France.

Voila l'idée la plus exacte que je puisse vous donner de ce gouvernement. S'il y avoit d'autres particularitez dignes de votre attention, j'aurois fait en sorte qu'elles ne me fussent point échapées pour vous en faire part. Il ne me reste plus qu'à vous assurer que je suis avec un profond respect,

MADAME,

Vôtre trés-humble, &c.



XI. LETTRE.

Le gouvernement des Trois-Rivieres concernant la destruction des Algonkins, peuples de l'Amerique Septentrionale, par les Iroquois.
Les interêts communs entre les Algonkins & les François.

MADEMOISELLE,

Lors que je pense aux obligations infinies que je vous ai, aux bienfaits, & à l'honneur que j'ai reçû sous vos auspices de la plus illustre Dame du monde, je ne peux assez vous en témoigner ma gratitude. Toute la Cour sçait, Mademoiselle, que vous n'avez point de plus grande passion que de procurer du bien lorsque vous pouvez en trouver l'occasion. Les pauvres, sur tout la Noblesse affligée a recours à vous. Les plus grands Seigneurs même se font honneur d'ambitionner & de ménager votre estime. Qui vous inspire tous ces sentimens si genereux. C'est la vertu qui est née avec vous,

que vous conservez au milieu de la plus auguste Cour de l'Univers. Vous êtes à la Cour, & il semble que vous n'y soyez pas, par ce receüillement que l'on voit en vous, Mademoiselle, & qui vous fait faire des reflexions que nous ne sommes point nez seulement pour nous-mêmes, & que nous devons nous faire un devoir de procurer aux autres le plus de bien que nous pouvons.

Permettez, Mademoiselle, que pour vous divertir, pendant quelques momens de vos serieuses occupations, j'aye l'honneur de vous entretenir, en *suivant l'histoire* que j'en ai commencé. J'en suis au Gouvernement des Trois-Rivieres & de ses dépendances. J'espere que ce que je vous en dirai ne vous sera pas desagreable, & qu'il vous inspirera le desir de procurer le bien de cette partie du Nouveau Monde.

Le commencement du Gouvernement des Trois-Rivieres donne une agreable idée des campagnes & des habitations qui sont sur les rivages des plus belles rivieres de la Nouvelle France. Batiscan & Champlain qui sont deux Paroisses de quatre lieuës de long, ont dans cet espace leurs maisons sur le bord de l'eau, dans un païs plat. L'aspect que forme la largeur du

du fleuve qui y est de plus d'une lieuë, offre un point de vûë d'une longueur admirable par l'élevation des Caps & des terres escarpées qui viennent du côté de Quebec. Les Jesuites sont Seigneurs de Batiskan, & Champlain est considerable par des mines de fer dont on a reconnu autrefois la bonté. Mr. Colbert envoya il y a trente ans la Pipardiere pour en faire l'épreuve, il y fit travailler pendant deux ans ; mais le départ de Mr. Talon qui étoit Intendant du Canada, rompit cours à une tentative qui auroit pû avoir un heureux succez, & être d'une grande utilité au Canada.

La ville des Trois-Rivieres qui est à cinq lieuës de Champlain tire son origine de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine au dessus de Paris, & qui sont formez par deux Isles de quinze à seize cens arpens de long, chacune remplies de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites au dessus dans l'embouchure d'une riviere nommée Maitabirotine, d'où décendent plusieurs Nations qui y viennent faire la traite de leurs Pelleteries. Elle à communication par des sauts & delais avec le Saguenai qui est à soixante & dix lieuës plus bas. Un espace de terre, autrement un portage, empêche

que ces deux rivieres ne se communiquent l'une dans l'autre. Ces Sauvages qui sont voisins de la Baye d'Hudson apportent les plus belles Pelleteries du Canada.

La ville des Trois-Rivieres est au 46. deg. quelques minutes. Il y a un Gouverneur & un Major seulement. Elle est entourée de pieux d'environ dix-huit pieds de haut. Comme elle est dans le *centre* du païs, on n'a pas tant lieu d'apprehender les incursions des Iroquois. La situation en est belle. Le sel est sabloneux, & on y recueille de bon bled. L'union entre les Bourgeois dépend du desinteressement du Gouverneur ; car, pourvû qu'ils ne soient pas traversez dans leur commerce de Pelleterie, il ne survient point de dissentions qui troublent le repos public. On y compte soixante feux. Les Recolets en sont Curez. On y voit *hors de* l'enceinte un beau Convent d'Ursulines. Je ne vous parle point de plusieurs Seigneuries qui sont Nord & Sud dans ce Gouvernement.

Les Algonkins se refugierent autrefois dans ces quartiers. Cette Nation ayant *été* subjuguée par les Iroquois, fut contrainte d'abandonner son païs, qui étoit à cent lieuës au dessus des Trois-Rivieres, dans celle des Outaoüaks. Les Algonkins qui

regardoient toutes les Nations avec beaucoup de mépris, principalement les Iroquois qu'ils traitoient de Païsans, ne vouloient point s'appliquer comme eux à la culture des terres. La chasse étoit leur unique occupation, pendant que ceux-ci leur fournissent du bled d'Inde & d'autres grains. Les Algonkins affectoient de regaler souvent les Iroquois de leur chasse, qui sans trop s'embarasser de leurs manieres fieres & tailleuses s'accommodoient assez de la bonne chere qu'ils leur faisoient. Ceux ci qui frequentoient rarement les forêts, n'étoient point faits à coure les Orignaux ni les Cerfs. Ils accepterent l'offre qu'on leur fit de s'aprocher des Algonkins, & ne firent ensemble qu'un même établissement. Les Iroquois leur donnoient tous leurs grains, & les Algonkins leur apportoient leur chasse. Il falloit cependant beaucoup de vivres pour faire subsister tout ce monde. Ceux-ci ayant détruit insensiblement toutes les bêtes qui étoient à leur portée, étoient contraints de chasser au loin. Ils commencerent à s'en lasser. Ils témoignerent aux Iroquois qu'il étoit à propos d'avoir de leur jeunesse pour les accompagner à la chasse, afin d'éviter un malheur commun, puisque les uns avoient de la peine à con-

tribuër de leur bled, & que les autres ne trouvoient des bêtes qu'avec bien des fatigues. Les Iroquois avouërent qu'il falloit prendre cet expedient, & conçûrent en même tems qu'ils auroient lieu par là de se rendre habiles à la chasse.

Les Algonkins formerent donc plusieurs bandes, où ils incorporerent des Iroquois. Tous ces partis se diviserent, afin de chasser plus facilement. Les Sauvages ont cette coûtume, de s'aproprier un terrain d'environ deux lieuës en quarré, qu'ils batent sans que d'autres osent y aller chasser. C'est une Loi qui est reçûë par toutes les Nations, à moins que de vouloir se faire une guerre irreconciliable. Un de ces partis composé de six Algonkins & de six Iroquois, s'écarta plus loin que les autres. Ceux-ci qui ne servoient pour ainsi dire, que de Chevaux *de bas* pour porter le butin, ne se rebutoient pas. Il arriva malheureusement que les Algonkins manquoient souvent leurs bêtes, ce qui les obligeoit de ne vivre que d'écorces de bois & de racines, que les Iroquois grattoient sous la nége. Cette extrémité obligea les Algonkins de faire bande à part. Aprés s'être prescrit les uns aux autres le jour de leur retour, chacun laissa son bagage dans une cabane commune,

& prit ſon quartier. Les Iroquois qui commençoient à ſe bien ſervir de la fléche, avoient apris la maniere d'aprocher les bêtes. Les Algonkins ne furent pas dans la ſuite gueres plus heureux. Ils revinrent les premiers au *cabanage*, s'imaginant que les Iroquois trop écartez ſeroient ſans doute morts de faim. Comme ils s'entretenoient ſur les meſures qu'il y avoit à prendre pour les aller chercher, les ſix Iroquois arriverent chargez de viande d'Orignaux. Les Algonkins eurent de la peine à croire qu'ils euſſent été capables d'une ſi belle expedition, ſans avoir été ſecourus d'ailleurs par quelques-uns de leur Nation. Ils ne laiſſerent pas de leur faire bonne mine & de les en congratuler. La bienſeance voulut que les Iroquois leur offriſſent ce qu'il y avoit de meilleur. Le repas ſe fit avec beaucoup d honnêteté de part & d'autre; mais les Algonkins jaloux de ce ſuccés les aſſaſſinerent la nuit pendant qu'ils dormoient & les cacherent dans la nége. Ils ſuivirent le lendemain les piſtes par leſquels les Iroquois étoient revenus, & trouverent les endroits où ils avoient chaſſé. Ils y rencontrerent un aſſez bon nombre de bêtes qu'ils firent ſecher & s'en revinrent chez eux.

Les Iroquois s'informerent de leurs

Camarades. Les Algonkins répondirent assez froidement que ces six les avoient quittez au premier départ, sans sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Les Iroquois trop impatiens de ce qui pouvoit leur être arrivé, firent plusieurs détachemens dans les bois. On suivit les pistes de ces Chasseurs, & aprés avoir beaucoup marché on trouva les cadavres des six Iroquois que les animaux avoient déterrez. Ils examinerent les endroits du corps où ils avoient été frappez. C'en fut assez pour se plaindre de l'inhumanité des Algonkins. Ils firent beaucoup de reproches à leurs Chefs, qui se contenterent de blâmer les meurtriers & les obliger de satisfaire à ces morts par quelques petits presens, sans se mettre en peine du ressentiment des Iroquois, qu'ils regardoient comme gens incapables d'en pouvoir tirer vengeance.

Les Iroquois rongerent leur frein, & ne voulant plus se fier aux Algonkins, ils retournerent au Printems suivant dans leurs premieres terres qui étoient aux environs de Montreal, & le long du fleuve, en montant au lac Frontenac. Ils donnerent avis de cet assassinat à toute la Nation, qui conçût beaucoup d'indignation contre l'Algonkin. Celui-ci informé

des mouvemens ſecrets qu'ils faiſoient, réſolut d'entreprendre la guerre s'ils ne vouloient ſe ſoûmettre à ſes Loix. Les Iroquois quoique plus nombreux, les apprehendoient. Ils ſe retirerent adroitement au lac Frontenac, aprés avoir ſoûtenu aſſez foiblement pluſieurs attaques, qui les avoient cependant un peu aguerris, & comme ils commençoient à ſe connoître, ils ſe rendirent maîtres de ces lacs d'où ils chaſſerent les Chaoüanons, qui n'étoient accoûtumez qu'à tuër des Ours & des Cerfs.

L'Algonkin ayant pris goût à la Guerre, réſolut de détruire l'Iroquois. Il alla l'attaquer au milieu de ſes retraites. Les Iroquois furent contraints d'aſſembler toutes leurs forces pour lui reſiſter. Ils s'aguerrirent de plus en plus, & le grand nombre arrêtoit ſouvent les incurſions de l'Algonkin, qui les harceloit extrêmement dans tous les differens partis qu'ils faiſoient, pendant que les autres ne pouvoient gueres reſiſter & ſoûtenir qu'à force de monde.

Les premiers François qui s'établirent en Canada, trouverent à leur arrivée deux Nations en Guerre. Le bruit ſe répandit par tout le fleuve de ſaint Laurent, même juſques à la mer du Nord, qu'une

nouvelle Nation que l'on apelloit François, étoit venu d'un monde extrêmement éloigné. Toutes les Nations aborderent le fleuve pour leur demander du fer. Les Poissons-blancs qui habitoient fort avant Maitabirotine, ne balancerent pas de venir s'établir à son embouchure pour profiter de tous ces avantages, s'étant établi dans la suite à deux lieuës de la Ville au Cap de la Magdelaine, où les Jesuites firent une Mission.

D'autres Nations qui étoient aux environs de Tadoussac & les Montagnais du Saguenai, dont le païs étoit rempli de quantité de belles Pelleteries, furent cause que les François y bâtirent un Magasin pour en faire le commerce. Ces peuples qui parloient tous la langue Algonkine, avec quelque difference neanmoins de prononciation, étoient fort dociles, & l'on n'en recevoit que de l'honnêteté. Ils se joignirent aux François, & les Algonkins qui continuoient toûjours de faire la guerre aux Iroquois, ayant eû connoissance des François, furent à la fin contraints de quitter leur païs pour se mettre à couvert des partis des Iroquois qui étoient devenus aussi habiles qu'eux sur le fait de la guerre.

Les Algonkins qui avoient rallié les Na-

tions avec lesquelles ils avoient fait la Paix, allerent chercher les Iroquois dans leur païs. Ils nous attirerent une guerre contr'eux, parce que s'étant déclarez nos amis, nous nous trouvions obligez de leur fournir des armes pour soûtenir l'établissement de la nouvelle Colonie.

Ils n'eurent pas la conduite que l'on doit avoir dans des entreprises d'éclat, n'y ayant aucune subordination entr'eux. Cette mesintelligence causée par une fierté insuportable, rompoit toutes leurs mesures, les jeunes gens voulant être les maîtres comme les Chefs & les Anciens. Les Iroquois au contraire, sur tout les Onnontaguez, qui étoient plus piquez avoient ménagé l'esprit de leurs jeunes gens, & s'étoient insinuez adroitement dans celui de tous leurs alliez qui leur donnerent du secours. Les enfans de quantité de familles de Chaoüanons, qu'ils avoient enlevez, ayant oublié insensiblement leur patrie, augmenterent aussi leurs forces de beaucoup.

Cependant l'Iroquois redoutoit toûjours l'Algonkin. Nous ne fûmes pas exemts des manieres insolentes des Algonkins, car ils eurent la hardiesse d'attaquer le Château de Quebec, pour en faire sortir Courville leur Interprete qui

leur avoit vendu de l'eau de vie contre les ordres. Cette Nation qui étoit un amas de plusieurs autres, dont la langue étoit commune, faisoit plus de quinze cens hommes depuis Quebec jusques à Silleri, qui en est à une lieuë sur le bord du fleuve, sans comprendre celles qui étoient dans le Saguenai, aux Trois-Rivieres & dans sa profondeur. Enfin elle devint peu nombreuse & resta à Silleri, où les Jesuites avoient fait un Fort de pierre qui leur servoit d'asile.

Les vrais Algonkins & leurs plus grands Guerriers, se rassemblerent aux Trois-Rivieres & au Cap de la Madeleine, d'où ils envoyoient tous les ans des partis contre les Iroquois, sans beaucoup de succez, à cause de la desunion qui survenoit. Ils ne laisserent pas de nous attirer les Iroquois qui faisoient de grandes incursions dans la Colonie. Les Algonkins la soûtenoient avec assez de fermeté, ils étoient quelquefois contraints de se battre en retraite; car les Iroquois qui dressoient des embuscades, les y faisoient tomber par de trés petits partis qu'ils envoyoient à la découverte, que les Algonkins poursuivoient avec trop d'ardeur; mais lorsque ils se trouvoient en nombre égal, ils revenoient toûjours maîtres des Iroquois.

L'action heroïque du fameux Piſkaret chef Algonkin, ne laiſſera pas, Mademoiſelle, de vous donner une dée de la valeur de cette Nation.

Cinq Chefs n'ayant pû réüſſir avec un parti de ſept à huit cens hommes, ſe réſolurent d'aller tous ſeuls vanger la mort d'un des leurs que les Iroquois avoient brûlé. Ils firent un canot & ſe munirent de pluſieurs armes à feu. Piſkaret qui en étoit le Chef, partit des Trois-Rivieres, & alla camper dans les Iſles de Richelieu, dont je vous parlerai dans la ſuite; qui ſont à douze lieuës plus haut. Ils entrerent le lendemain dans la riviere de Jorel, où ils aperçûrent cinq canots d'Iroquois de dix hommes chacun qui décendoient. Les Iroquois crûrent que c'étoient des avant-coureurs de quelque parti conſiderable, & s'enfuïrent à force de rames.

Comme ils s'apercevoient de tems en tems qu'il n'en paroiſſoit pas d'autres, ils revinrent ſur leurs pas. Lorſqu'ils furent à la voix, les Iroquois firent leurs *Saſſakoués* qui ſont des cris de Guerre, & leur dirent de ſe rendre priſonniers. Piſkaret répondit qu'ils l'étoient veritablement, & qu'ils ne pouvoient plus ſurvivre au Chef qu'ils avoient brûlé. Mais ne voulant pas qu'on les accusât de lâcheté, il les prioit de

venir au milieu du fleuve ; ce qu'ils firent tous dans le moment avec une vitesse surprenante. Pisxaret avoit eu la précaution de faire passer de gros fil d'archal de dix pouces de longueur dans des bales de plomb, arrêtées par les deux extrêmitez, & les avoit accommodez en peloton, afin que par le fil d'archal s'étendant au sortir du fusil fit un plus grand escar, ce qui ne manqua pas d'arriver : car autant de coups dans un canot étoient autant d'ouvertures qui le couloient à fonds, les canots de ces païs ne sont que d'écorce de bouleau extrêmement minces. Chacun de ses gens devoit tirer à fleur d'eau sur chaque canot des Iroquois, sans s'amuser à le faire sur eux.

Lorsqu'il falut se battre, Pisxaret fit un mouvement pour se trouver enveloppé, Les Iroquois à l'envi des uns & des autres s'écarterent avec trop de précipitation. Les Algonxins prêts à faire feu ; chanterent leurs *chansons de mort*, feignans de se rendre ; mais ils firent tout à coup leur décharge par ordre qu'ils reïterent trois fois, reprenant d'autres armes. Les Iroquois culbuterent de leurs canots, qui coulerent bas, & les Algonkins leur casserent la tête, à la réserve de quelques Chefs qu'ils embarquerent, dont

dont le fort fut aussi fatal que celui de l'Algonkin qu'ils avoient brûlé.

Piskaret fit encor une autre expedition où il réüssit avec adresse. Comme il connoissoit parfaitement le quartier des Iroquois, il partit seul à la fonte des néges pour les surprendre. Il eut la précaution dans le chemin de mettre ses raquetes le devant derriere, afin que, si l'on vint à découvrir ses traces, l'on crût qu'il fut allé chez lui. Il suivit un côteau où la nége étoit fonduë, & ses traces ne marquoient que sur quelques petits Bancs qui ne l'étoient pas tout-à-fait. Quand il se vit proche d'un village Iroquois, il se mit le reste de la journée dans un arbre creux. Il en sortit la nuit & chercha un endroit à pouvoir se retirer à mesure qu'il faisoit quelque expedition. Les Sauvages ont cette maxime de faire de grandes provisions de bois pour l'Hyver, qu'ils ne brûlent que dans le mauvais tems, où lors qu'ils sont occupez dans leurs campagnes de bled d'Inde. Ces amas sont comme des chantiers en quarré tout proche leurs cabanes. Piskaret en aperçût quatre l'un contre l'autre. Tout étant pour lors paisible dans le Village, il entra dans une cabane où il tua ceux qui dormoient, dont il enleva les chevelures.

Il se retira aussi-tôt dans son trou. Le Village fut en allarme le lendemain que l'on aperçût ce carnage. Les jeunes gens ne balancerent pas de courir aprés le Meurtrier. On découvrit les traces qui paroissoient d'un homme qui s'enfuïoit, ils s'animerent davantage à les suivre. Tantôt ils les perdoient, & tantôt ils les retrouvoient. Ils eurent beau courir, ces traces s'évanoüirent à la fin, parce que les Bancs de néges étoient fondus. Les Découvreurs s'en revinrent bien harassez de fatigues. Piskaret toûjours tranquille dans le centre de ses ennemis attendoit la nuit avec impatience, quand il vit à peu prés qu'il étoit temps d'agir : (les Sauvages ont cela de particulier que leur premier sommeil est fort dur) il entra dans une autre cabane où il en tua autant qu'il en trouva, & puis gagna son chantier. Tout fut en rumeur le lendemain plus que jamais. Ce ne fut que pleurs, que gemissemens, & une consternation generale. L'on courut encore aprés lui. On trouva bien les mêmes pistes ; mais comme le tems avoit été extrêmement doux, la terre étoit découverte. On visite les campagnes, on cherche dans les creux des rochers & dans les taillis, point de Meurtrier. Ils commencerent à soupçonner

Piskaret. Ils resolurent en même tems que deux hommes feroient sentinelle dans chaque cabane. Piskaret méditoit le jour de nouveaux stratagêmes, il accommodoit *ses chevelures* la nuit, & fit une troisiéme sortie. Il se glissa vers une cabane où il regarda par un petit trou s'il pourroit tenter quelque nouveau coup. Il s'apperçût qu'il y avoit des sentinelles éveillées, il alla à une autre où il trouva la même contenance. Quand il vit que l'on se tenoit sur ses gardes, il entr'ouvrit une porte où il y avoit un factionnaire assis qui sommeilloit la pipe à la bouche, dont il cassa la tête de sa hache d'armes, sans avoir le temps de lui enlever la chevelure & s'enfuit, parce que son camarade qui veilloit à un des bouts de la cabane, fit un cri. L'épouvante survint. Tout le monde s'éveilla ; mais Piskaret prit les devans. On ne manqua pas de mettre bien des gens en campagne pour l'attraper. Comme il prenoit les Cerfs & les Orignaux à la course, il ne s'embarassoit gueres de toutes leurs poursuites. Les cris qu'il leur faisoit de tems à autre pour leur donner à connoître qu'il n'étoit pas loin, les animoient davantage. Ils ne douterent point de le joindre au jour. Lors qu'il en appercevoit quelques-uns, il reïteroit ses cris,

& redoubloit le pas, son dessein étant de les amuser insensiblement jusques à la nuit. Les Iroquois n'ayant qu'un homme à poursuivre, donnerent le soin à cinq ou six des plus alertes de continuër. Piskaret voyant que la nuit aprochoit, précipita sa marche & se cacha entre chien & loup dans un arbre creux. Les Iroquois déja fatiguez commencerent à perdre *espe*rance. Ils camperent la nuit assez proche de lui. Ils n'eurent pas le temps de se précautionner de vivres, ainsi ils n'eurent pas de peine à prendre du repos. Il attendit le moment qu'ils fussent accablez de sommeil ; il se jetta si à propos sur eux, qu'il les tua tous & enleva leurs chevelures. Il fit plusieurs expeditions dans la suite contre eux, aussi-bien que d'autres Algonkins qui décendoient à la Colonie & enlevoient souvent par surprise des chevelures.

Les Iroquois qui étoient continuellement harcelez, nous vinrent demander la paix, & aussi aux Algonkins & aux Hurons, qui étoient nos alliez, lesquels ne faisoient qu'un corps. Ils demanderent des PP. Jesuites qui étoient bien aises de profiter d'une occasion si favorable pour introduire l'Evangile parmi ces Nations. Mais ils consideroient ces Peres plutôt

comme des ôtages que nous leur avions donnez, que comme des personnes qui leur fussent utiles, & nous tenant par là dans une espece de contrainte de ne les pas inquieter, ils méditoient en même-temps les moyens de détruire plus facilement les Algonkins, lors qu'ils les trouveroient dans des partis de chasse.

On a vû, Mademoiselle, par experience que les Iroquois n'ont jamais fait de Paix avec quelque Nation, qu'ils n'ayent eû dessein de porter la Guerre ailleurs, & quand ils ont pû trouver les momens de fondre sur celle qui s'étoit crûë en sureté ils ne l'ont pas manquée. En effet ils détruisirent quelques années aprés cette Paix les Hurons qui n'étoient qu'à deux lieuës de Quebec, sans que l'on pût leur donner aucun secours, & s'ils avoient sçû le peu de force qui étoit dans cette Place, ils eussent passé tout au fil de l'épée.

Ils laisserent donc les François paisibles, qui d'ailleurs n'étoient pas trop en état de secourir leurs alliez. Ils firent courir le bruit qu'ils viendroient voir leur Pere *Onontio*, * pendant l'Hiver. Ces sortes de visites se font avec éclat. Ils assemblerent un gros de mille à douze cens hom-

* C'est le nom qu'ils donnent au Gouverneur du Canada.

mes. Ils prennent souvent le prétexte de venir faire la traite ; mais on se tient sur ses gardes. Les Iroquois suivirent donc le lac Champlain, couperent dans les terres & tomberent dans la profondeur de la riviere Nicolet, qui est à huit lieuës au dessus des Trois-Rivieres dans le *Sud* du lac saint Pierre. Six découvreurs marchoient trois lieuës devant eux, ils apperçûrent des traces d'hommes dont ils donnerent avis. Ils rencontrerent peu de temps après Pisxaret qui retournoit de la chasse chargé de musles & de langues d'Orignaux. Ils chanterent une chanson de *Paix* en l'abordant. Pisxaret les prenant pour des Ambassadeurs, s'arrêta & chanta la sienne. Il les invita de venir à son Village, qui n'étoit qu'à deux ou trois lieuës plus loin. Il y en eut un qui resta exprés derriere, sous prétexte de vouloir se reposer. Pisxaret qui les crût trop facilement, marchoit de bonne foi avec eux ; mais ce dernier revenant sur ses pas le jetta à la renverse d'un coup de son casse-tête dont il mourut. Piskaret leur avoit apris que les Algonkins s'étoient separez dans leur chasse en deux bandes, les uns au Nord dans * Oüabmaches & les autres dans Nicolet. Ils retournerent à leurs gens avec

* A trois lieuës au dessus des Trois-Rivieres.

la tête de Piſkaret. Les Iroquois ſe diviſerent en même-tems en deux partis. Ils ſurprirent les Algonkins & les taillerent en pieces. C'eſt ainſi que fut preſque détruite la plus fiere, la plus belliqueuſe, & la plus polie de toutes les Nations de l'Amerique Septentrionale, par des gens qu'elle regardoit comme incapables de lui faire le moindre mal. Elle experimenta funeſtement pour elle qu'il ne faut jamais mépriſer ſon Ennemi, n'y s'y trop fier quand on eſt reconcilié avec lui.

Il ne reſta plus d'Algonkins que ceux qui compoſoient quelques Villages auprés de Quebec, dont la plûpart moururent à force de boire de l'Eau-de-vie. L'avidité des premiers commerçans François leur faiſoit paſſer toutes les bornes du Chriſtianiſme pour ſatisfaire à leur propre interêt. Les Caſtors étant pour lors extrêmement chers, les Sauvages les vendoient aux François pour de l'Eau-de-vie. Nous ne laiſſons pas d'avoir encore quelques Algonkins ou Attikamegues, qui ſortans des Poiſſons blancs, & de differens peuples, qui ſe ſont alliez les uns avec les autres, ſe diſent encore Algonkins. Il y a des Abenaguis parmi eux, des Nepiciriniens, & d'autres qui font un petit corps. Ils ſont preſentement errans & ſe tiennent où la chaſſe les meine.

Lorsque l'on quitte les Trois-Rivieres on trouve à deux lieuës au dessus le lac saint Pierre, long de sept lieuës, sur quatre de large. C'est le premier lac de ce beau fleuve & le plus petit. Nos canots en côtoyent les bords. Les Barques seules osent en prendre le large. Il s'y éleve de si grands vents, qu'il semble que c'est une mer, & nous y en avons vû y *sombrer* sous voile.

On fait dans le fond du Lac des pêches trés-considerables en Hiver. C'est l'endroit de toute la Colonie le plus abondant en poissons. On ouvre de grands trous dans la glace de distance en distance, sous laquelle on passe des filets de quarante à cinquante brasses de long. On y prend du Maskinongé, qui ressemble beaucoup au brochet; sa tête est beaucoup plus grosse & sa hure fait un retour qui le rend *camus*: il y en a qui pese cinquante à soixante livres. Les bars sont monstrueux. Le poisson doré est un des plus délicats. L'Achigan est d'un trés-bon goût. Ceux qui font la pêche sur la fin de l'Automne devant que le lac soit glacé, laissent geler leur poisson, dont ils en font un trés-grand commerce. Celui que nous mangeons en Hiver est quelquefois pris deux à trois mois devant. Il ne laisse pas d'être trés-bon.

Je ne sçaurois quitter le Gouvernement des Trois-Rivieres que je ne vous parle des isles de saint François qui en font les limites. Je ne vois point d'endroits dans tout le Canada où l'on puisse vivre avec plus d'agréement, si l'on n'y étoit point troublé dans le temps de la Guerre. Ces Isles sont cinq ou six à l'extrêmité du lac saint Pierre, du côté du Sud, dans un enfoncement. Une riviere qui décend de la Nouvelle York vient s'y perdre, qui forme quantité de canaux fort larges, tous bordez de beaux arbres. Si l'on y pouvoit goûter avec sûreté les plaisirs d'une vie champêtre, on trouveroit tout ce qui peut la rendre heureuse, & il n'y a point de si puissans Seigneurs en Europe qui ne voulussent avoir une pareille situation pour y faire leur demeure, un des plus agreables & des plus delicieux endroits du monde. Ces Isles sont d'une lieuë de long tout au plus, plates & remplies de bois de haute futaye. On y voit de grandes pinieres dont on a fait des mâts pour les Vaisseaux du Roi. Le chêne, l'Erable & le cedre s'y trouvent en quantité, le bled y est trés-bon, les prairies sont charmantes, & les pâturages en sont admirables. Le gibier y abonde en tout temps; celui qui est passager comme les

Oyes & les Outardes, qui n'y viennent qu'au Printems & en Automne, s'y trouve à profusion dans ces saisons, les canards branchus qui perchent y sont en tout temps; ces oiseaux ont sur la tête une aigrette mêlée de couleur de feu & de violet changeans, qui leur donne beaucoup d'agréemens. On fait de trés-beaux manchons de ces houpes. Si le lac est extrêmement poissonneux, tous ces canaux ne le sont pas moins.

Ce lieu est donc comme le centre de tout ce que l'on peut souhaiter de meilleur en Canada; mais que le repos de ceux qui y demeurent est traversé lors que nous avons la Guerre avec les Iroquois. Le Laboureur qui travaille à sa terre, quoiqu'armé de pied en cap, tremble à chaque pas que sa charuë avance du côté des bois par la crainte qu'il à d'être tué par ces Barbares, ou quand ses bœufs retournent pour faire un autre sillon, que l'on ne fonde tout-à-coup sur lui pour avoir la chevelure de sa tête, ou d'être mené prisonnier chez eux pour y être brûlé.

Les Habitans ont presentement moins lieu d'apprehender les incursions des Iroquois, puisque la Mission des Abenaguis est établie à une lieuë au dessus dans la riviere, & ce seroit une grande temerité à

un Iroquois de venir d'un propos déliberé se cacher dans un buisson pour y faire son coup, puis qu'à la premier allarme il ne manqueroit pas de gens alertes qui l'attraperoient.

Ces Abenaguis, qui sont conduits par les Jesuites, quitterent en 1700. le Saut de la Chaudiere, qui est à deux lieuës de Quebec, parce que le terrain devenoit sterile pour leur bled d'Inde. D'ailleurs le voisinage d'une Ville est souvent une pierre d'achopement a des ames que l'on veut maintenir dans un esprit de pieté & de religion. Je ne suis pas surpris si l'on n'a pas eû de peine à les voir changer de demeure. Ils se sont separez en deux bandes : les uns sont à quinze lieuës dans la profondeur du Saut de la Chaudiere pour être plus à portée des Abenaguis de l'Acadie, avec lesquels ils ont été bien-aise d'entretenir plus facilement un commerce d'amitié, & les autres parmi lesquels sont des loups & des Sokokis, ont mieux aimé s'éloigner jusques à saint François, pour y profiter des commoditez de la vie. Les Iroquois n'aiment point à avoir affaire avec eux, ils les connoissent pour des gens intrepides dans le combat, & ils évitent autant qu'ils peuvent d'en venir ensemble aux prises. Le P. Bigot en est le Mission-

naire, il est de la famille des Barons Bigots. La vie qu'il meine avec eux est tout-à-fait Apostolique, il s'est fait à leur maniere, sa cabane est d'écorce d'arbre, son lit est une peau d'ours étenduë sur la terre, sa vaisselle est composée de petits plats d'écorce de bouleau, où les Sauvages lui mettent de leur *sagamité*, qui est un composé de bled d'Inde boüilli, quand *ils* ont du gibier, ils lui en font part. Il s'accommode à leur genre de vie, & il s'est tout dévoüé à leur conversion. Cet exemple seul est capable de les entretenir dans cet esprit de Religion, que le Seigneur leur a donné par un éfet de sa misericorde. Je suis avec beaucoup de respect,

MADEMOISELLE,

Votre trés-humble, &c.

XII.

CARTE du Gouvernement du MONTREAL.

Saut du trou
Saut du Buisson
Rapides
Lac des 2 Montagne
R. des Ouitaouaks
Chateau guai
la Chine
Montreal
Isle Jesus
Saut S. Louis des Iroquois
Prairie de la Magdelaine
S. Marie
Pointe tremblée
la Chernaye
Longueil
R. de la Somption
Tremblay
Boucherville
Repentigni
Cap Varenne
Cap S. Michel
S. Sulpice
Verchères
Riv. de Richelieu ou des Iroquois
les Corne
la Valterie
Contre cœur
S. Ours
Cap Massacre
Antaua dautrai
Soret
R. Masquinonge
les Isles de Richelieu
Baye des vasses
R. S. François
Lac S. Pierre
R. du Loup
pointe au Sable
R. Nicolet
bout du Lac
Tonnancour
Pointe du Lac
R. Oüammachiche

rien n'est plus hasardeux pour un homme comme moi, que de se montrer à des yeux à qui nul défaut, nulle imperfection n'échape. Mais étant sous vos auspices, Madame, j'espere qu'elles auront quelque indulgence pour un homme d'un Nouveau Monde.

La beauté du Gouvernement de Montreal ne consiste pas tant en son *agreable* situation qu'aux mouvemens militaires que l'on y fait, lorsque nous avons la Guerre avec les Iroquois. Je ne vous raporterai point d'abord plusieurs circonstances qui feroient connoître avec quelle intrepidité l'on a soûtenu les irruptions de cette Nation, qui est devenuë la plus cruelle & la plus redoutable de toute l'Amerique. Trouvez bon, Madame, que je vous conduise jusques à l'Isle de Montreal. Je ne laisserai pas de vous entretenir de quelques actions particulieres qui se sont faites sur ses côtes. Permettez-moi en même temps d'entrer dans des particularitez qui regardent generalement ce païs.

Les Isles de Richelieu qui sont au nombre de plus de cent, font le commencement de ce Gouvernement. Elles sont à la tête du lac saint Pierre, en remontant le fleuve, toutes remplies d'arbres, en-

d'autres de Noyers dont le fruit à plûtôt le goût de l'amande que celui de la noix. On en conserve en Hiver qui se mangent en cerneau. Il y a beaucoup de vignes, la chasse du Gibier y est considerable, sur tout celle des Rats musquez qui se fait au mois d'Avril. Ces animaux font leurs cabanes de terre sur le bord du fleuve, l'odeur du musc les fait reconnoître, ils sont beaucoup plus gros que les deux poings, ils ont la queuë plate qui leur donne la facilité de nager. La chair en est délicate; mais il faut leur faire jetter un boüillon auparavant que d'en manger. La peau a un duvet que les Chapeliers mêlent dans les chapeaux, leurs testicules sont veritablement du musc, tel Chasseur en tuëra à sa part sept à huit cens. Les Cerfs & les Chevreuils ont été détruits dans tous ces quartiers, ils étoient autrefois par bandes de deux à trois cens.

Lors que l'on a quitté cet Archipel qui sert de retraites aux Iroquois, on trouve du côté du Sud la Seigneurie de Sorel. Tous les habitans de ce gouvernement sont renfermez dans des Forts, palissadez de pieux, de douze à quinze pieds, pour être à l'abri des Iroquois; de sorte qu'il y a trés-peu de maisons à la campagne. Le Fort de Sorel est à l'embouchure

de la riviere de Richelieu, qui se décharge dans le fleuve saint Laurent. C'est par cette riviere que l'on apelle encore la riviere des Iroquois, où les premiers François accompagnez des Montagnais & des Algonkins les ont été chercher jusques dans leur païs pour leur livrer combat.

Monsieur Champlain qui a été le premier Gouverneur du Canada, voulant donner à ses alliez des preuves de son estime & de la valeur de la Nation Françoise, se mit à leur tête, il entra dans cette riviere & poussa jusques à un lac qui porte aujourd'hui son nom.

Mais avant de vous parler de ce combat, il faut vous representer, Madame, de quelle maniere les Algonkins disposerent l'ordre de bataille. Ils consultent ordinairement leurs Jongleurs ou Devins, pour sçavoir l'évenement de leurs entreprises, ce ne sont que des fourbes & des Imposteurs qui ne laissent pas de rencontrer quelquefois juste, car l'on tient que le Manitou * leur parle.

Aprés qu'ils eurent apris à peu prés le succés qu'ils pouvoient esperer, les Chefs prirent des bâtons de la longueur d'un pied autant qu'il y avoit de Combattans, & en firent de plus gros pour marquer ceux

* Le diable.

que l'on choisiroit pour Chefs. Le grand Chef arrangea tous ces bâtons en rase campagne, selon son caprice, & montra à ses gens le rang & l'ordre qu'ils devoient tenir dans le combat, par les mouvemens qu'il faisoit avec ces bâtons. Les Chefs de guerre & les autres fort attentifs sur lui se mirent en ordre, & se mêlant les uns parmi les autres, reprirent leur rang ; ce qu'ils firent jusques à trois fois pour en savoir mieux l'exercice. Toutes ces mesures prises on continua la route, & on n'eut pas plutôt doublé un Cap du Lac Champlain, que l'on découvrit les Iroquois qui venoient en guerre, ce ne fut pour lors que des cris & des huées de part & d'autre. Monsieur de Champlain fit tenir les canots un peu au large. Les Iroquois mirent pied à terre & commencerent à abatre des arbres avec des haches de pierre, entre lesquels ils se barricaderent. Nos Algonkins arrêterent leurs canots avec des perches, à la portée d'une fléche de leurs barricades, & détacherent du monde pour leur demander s'ils vouloient se battre, les Iroquois répondirent qu'il faloit attendre le jour pour se mieux connoître. Toute la nuit se passa en danses & chansons de guerre, mêlées d'une infinité d'injures & de reproches que l'on

se fit de part & d'autre. Mr. de Champlain qui avoit mis des François dans chaque canot ne parut point, crainte d'être aperçû des ennemis. Le jour étant venu on fit la décente en ordre de bataille. Les Iroquois qui étoient environ deux cens hommes, sortant de leurs retranchemens marcherent à petit pas, avec un air tout-à-fait grave, ayant à leur tête trois grands Chefs, qui avoient des panaches sur leurs têtes. Les Algonkins n'eurent pas plûtôt débarqué, qu'ils coururent deux cens pas au devant des Iroquois, ils apellerent dans le moment Mr. de Champlain par de grands cris & s'ouvrirent en deux pour lui donner passage. Il se mit à leur tête, marchant vingt pas devant, pendant que les François avoient coupé dans le bois devant le jour. Cet objet nouveau surprit les Iroquois, ils firent alte pour le considerer. Mr. de Champlain voyant qu'ils balançoient à tirer, coucha en joüe son arquebuse qui étoit chargée à morte charge, jetta par terre deux de ces Chefs & blessa un troisiéme. Ce ne fut aussi-tôt que des cris affreux de la part des Algonkins, les fléches volerent tout d'un coup de part & d'autre. Les Iroquois ne pouvoient comprendre qu'étans couverts de cuirasses tissuës de fil de coton, & de bois à l'épreu-

ve de la fléche, leurs Chefs avoient pû tomber morts si subitement. Mr. de Champlain rechargea son arquebuse, & donna encore dans le corcelet du troisiéme qu'il jetta à la renverse. Le combat s'opiniâtra ; mais les Iroquois perdant courage de voir leurs gens tuez si vîte, dont les plaies leur paroissoient si extraordinaires, pritent la fuite, & abandonnerent le champ de bataille. On se saisit de douze guerriers, on fit un grand butin de bled d'Inde, de fléches, carquois & d'haches d'armes ; on dansa & on chanta pendant trois heures la chanson de la victoire. Tel fut le premier combat où nos alliez connurent l'utilité qu'il y avoit d'être de nos amis.

Ce n'est pas, Madame, la coûtume de remporter une victoire sans qu'on ne la signale encore par des marques authentiques. Les Algonkins firent un discours aux prisonniers, par lequel ils leur reprocherent toutes les cruautez qu'ils avoient exercées contr'eux en differentes actions, & en firent chanter un pour voir s'il auroit du courage pendant qu'on allumoit un grand feu pour le brûler. Il dit sa chanson de mort d'un ton assez triste, car il est ordinaire que ces Guerriers se laissent brûler sans jetter une larme. Cha-

cun prit son tison & le lui passoit sur le corps, avec une tranquilité aussi grande que feroit un Peintre qui couche ses couleurs sur un tableau, ils lui donnoient quelquefois du relâche pour lui laisser prendre haleine; & lui jettoient de l'eau pour le rafraichir; ils lui brûlerent le bout des doigts, ils lui enleverent la peau de la tête, lui faisant dégouter de la gomme toute chaude & lui percerent les poings, dont ils tiroient les nerfs avec des bâtons. Ce suplice eut duré plus long-tems si Mr. de Champlain n'en eut témoigné de l'indignation. Ils lui casserent la tête d'un coup d'arquebuse. Ils ne voulurent pas en demeurer là; ils lui ouvrirent le ventre, jetterent ses entrailles dans le lac, lui couperent la tête, les bras & les jambes, & se reserverent la chevelure, le cœur fut mis en plusieurs petits morceaux qu'ils firent manger à un de ses freres & à ses camarades. Ce suplice n'est pas extraordinaire parmi eux; ce sont les loix de la guerre, & lorsque les Iroquois nous prennent des prisonniers, ils leur font subir le même sort. Nous avons eû cependant trop d'indulgence pour les leurs, ils en ont abusé, & ils ont crû que c'étoit un effet de notre timidité. Ce qui nous a obligé dans la suite d'user de represailles en toute rigueur.

Depuis que la Colonie s'est augmentée on a établi à quinze lieuës dans la riviere de Sorel le Fort de Chambli, qui est dans un lac du même nom, où il y a toûjours un détachement de Soldats commandé par un Capitaine. C'est un poste avancé qui tient en bride les Aniers qui est une des cinq Nations Iroquoises, voisine de la Nouvelle Angleterre ; mais quelque précaution que l'on prenne, ils passent au travers des bois avec autant de facilité qu'ils feroient dans la plus belle campagne. Cette Nation seroit presentement détruite si on ne l'avoit pas trop ménagée.

Les Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal, nos Concitoyens, dont je vous parlerai dans la suite, firent tout ce qu'ils pûrent pour engager les Aniers de se joindre à eux, pour reconnoître & adorer ensemble le veritable Dieu du Ciel & de la terre, ou pour me conformer à leur expression, afin de faire ensemble la priere. Ceux-ci firent aussi de leur côté tous leurs efforts pour les détourner de prendre si à cœur les interêts des François. Nos Iroquois ne pouvant rien gagner sur l'esprit de ceux-ci, vinrent à d'autres extrêmitez, & jurerent en même-tems leur perte.

On fit pour cet effet en 1693. un par-

ti de six cens hommes, composé d'habitans, de soldats, des Algonkins des Trois-Rivieres, des Hurons de Lorette, des Abenaguis du Saut de la Chaudiere & de nos Iroquois, commandé par Messieurs Mantet, Courtemanche, & la Noüe, trois Officiers subalternes.

On partit le vingt-cinq Janvier de la Prairie de la Magdeleine, nos François couperent dans les terres pour se rendre au lac Chambli, pendant que les Sauvages chasserent chemin faisant, car c'est l'usage d'en agir ainsi, lors que l'on va en guerre. Les fatigues du voyage furent grandes. Il falut passer à travers les forêts, marcher en raquetes, coucher sur la nége, chacun portant ses munitions de guerre & de bouche. On ne fait point ici la guerre autrement, à moins que le Gouverneur general ne marche à la tête de tout le païs en canots & en bâteaux.

On arriva le 16. Février à la vûë d'un des petits Forts des Aniés. La Noüe s'en rendit maître, & Mantet fit main basse sur un autre, & on les brûla tous deux. Courtemanche gardoit les prisonniers que l'on avoit faits dans les bois. On alla deux jours aprés à un troisiéme Fort de plus grande consequence, où l'on entendit la nuit un grand bruit. La Noüe crût qu'il

étoit découvert. C'étoit un parti de quarante Guerriers qui chantoient leurs chansons de mort, pour se disposer à se rendre chez les Onneyouts, autre Nation Iroquoise qui formoient aussi un autre parti. Les Aniés qui n'avoient pû encore apprendre que deux de leurs Forts venoient d'être pris, furent bien étonnez d'entendre tout-à-coup dans le temps le plus tranquille un bruit d'armes à feu, c'étoit à qui sortiroit de sa cabane pour sçavoir ce que c'étoit. On avoit eu le secret d'ouvrir les portes du Fort, les Aniés se mirent aussi-tôt en état de se battre, trente de nos Sauvages perirent au premier abord, la hache d'armes à la main; mais quelque resistance que les Aniés pussent faire il falut succomber. On mit le feu aux pieux du Fort, aux cabanes, aux vivres, à tout ce que l'on ne pouvoit emporter, & l'on fit main basse sur trois cens Guerriers.

Nos Sauvages se recompenserent bien des peines & des fatigues qu'ils avoient eu pendant le voyage, ils bûrent tant d'eau-de-vie qu'ils oublierent aisément le passé. Nos François representerent en vain à nos Sauvages qu'il faloit casser la tête à tous ces prisonniers, ils s'embarasserent même peu de ce que Mr. le Comte de Frontenac leur en avoit donné l'ordre, &

comme ils ne se laissent ordinairement gouverner que par leur caprice, & selon les mouvemens de leur interêt, qu'ils ne connoissent pas toûjours bien, il n'y eut pas moyen de les y resoudre. L'Iroquois Chrétien ne pardonne ordinairement non plus à l'Iroquois, notre ennemi, qu'un Algonkin pardonneroit à celui-ci. Chose étrange La Plaque Chef de guerre *de la* montagne de Montreal tombant un jour sur son Pere dans un combat, lui dit. Tu m'as donné la vie, je te la donne aujourd'hui; mais ne te retrouve plus sous ma main, car je ne t'épargnerois pas.

Il fallut donc partir avec tous ces prisonniers que l'on mit au milieu de la marche, les François les plus alertes étant à l'arrïere-garde. Un Sauvage donna avis que les Anglois les poursuivoient en toute diligence, les François se trouverent embarrassez plus que jamais. On pria derechef nos alliez de précipiter la marche, pour n'être pas obligez de se retrancher au milieu des bois où les ennemis pouvoient nous affamer. Il n'y eut pas moyen d'en être écouté. On fit à la hâte un Fort à quatre Bastions entassé d'arbres les uns sur les autres, entourez de pieux. Plusieurs Sauvages & François voulurent aller au devant des ennemis pour les empêcher

pêcher de se fortifier. Ils les pousserent jusques à trois fois d'un retranchement où ils avoient fait alte ; mais l'on battit la retraite trés-mal à propos, ce qui causa du desordre. Nous perdîmes huit hommes & nous eûmes quinze blessez. Nos Alliez se rendirent à la fin aux pressantes sollicitations qu'on leur fit d'avancer incessamment, pour n'être pas exposez d'abandonner tous les blessez dans les bois, si malheureusement les Anglois qui étoient au nombre de sept cens faisoient venir du renfort. On passa avec beaucoup de promptitude la riviere d'Orange sur les glaces, pendant que les Anglois poursuivoient assez lentement. Le transport de chaque blessé que vingt hommes portoient dans un brancard étoit fort difficile. Plusieurs de nos Sauvages quitterent pour chasser, & beaucoup de prisonniers deserterent ; la disete des vivres fit prendre son parti à la plûpart plutôt que de manger toûjours des souliers sauvages, que l'on faisoit boüillir. Depuis ce temps-là cette Nation des Aniés est devenuë la plus petite des cinq Nations Iroquoises, & presentement c'est celle qui nous fait le moins d'ombrage, quoiqu'elle soit voisine des Anglois.

Lorsque l'on à passé Sorel en montant

le fleuve on trouve S. Ours qui en est à quatre lieuës. Le Seigneur de cette terre est le premier Capitaine des troupes de la marine. C'est un Gentilhomme des plus qualifiez du païs, il fait des preuves de cinq cens ans de noblesse. Quoique ce païs-ci ne soit pas sujet aux *Ouragans* il y en eut un à S. Ours en 1695. Il s'éleva tout-à-coup un vent du côté du Nord *du* milieu des bois, qui passant à *travers le* fleuve fit un ravage d'arbres de l'autre bord de la largeur de cinq à six arpens, qui a penetré plus de cent lieuës de long dans les terres, c'est un si grand abatis que les arbres se trouvent pêle-mêle, les *racines* en haut. Les melons sont excellens à Saint Ours.

Toute cette côte est habitée Nord & Sud jusques à Montreal, la situation en est belle; mais il n'y a pas grande *sureté* dans tous ces quartiers quand *nous avons* la Guerre avec les Iroquois.

Vercheres qui est à quatre lieuës au dessus en a ressenti de cruels effets. Je ne sçaurois passer sous silence l'action heroïque de Mademoiselle de Vercheres. Vous verrez, Madame, que la Nouvelle *Fran*ce ne laisse pas de produire des Heroïnes.

Tout le Canada étoit dans des allarmes continuelles à cause des irruptions fre-

quentes que les Iroquois faisoient dans le Gouvernement de Montreal. Il y eut un parti de quarante à cinquante Guerriers qui entourerent le Fort de Vercheres en l'année 1692. Ils étoient cachez dans de petits buissons aux environs, ils n'eurent pas plutôt fait leurs cris de guerre, qu'ils donnerent précipitamment sur vingt-deux habitans qui travailloient à la campagne. Cette Demoiselle qui n'étoit qu'à deux cens pas du Fort, sur le bord du fleuve saint Laurent voulut s'enfuir. Deux Iroquois tirerent en même temps sur elle qui la manquerent. Il y en eut un autre qui la poursuivit jusques à l'entrée du Fort où il crût l'avoir arrêtée par son mouchoir de col qui lui resta dans les mains. Elle conserva assez de presence d'esprit pour fermer la porte du Fort sur l'Iroquois qui n'osa risquer d'y entrer à cause du bruit qu'il y entendoit. Toutes les femmes qui voyoient enlever leurs maris sans espoir que l'on pût les sauver, faisoient des cris pitoyables, penetrées de douleur de ce qu'ils seroient infailliblement brûlez par ces Barbares ; il est vrai qu'il n'y en eut que deux d'exempts de ce suplice. Mademoiselle de Vercheres prévoyant d'ailleurs, que toutes ces lamentations pourroient faire connoître aux Iroquois

qu'il n'y auroit personne à garder le Fort (car il n'y avoit pour lors qu'un Soldat) renferma toutes ces femmes. Elle monta aussi-tôt sur un Bastion où étoit le Soldat, elle ôta ses coëfures & mit un chapeau sur sa tête, & un fusil sur l'épaule, faisant plusieurs mouvemens militaires à la vûë des Iroquois, leur donnant à connoître par là que l'on étoit sur la *défensive*, & faisant même feu sur eux. Comme ils persistoient à entourer le Fort, rangeant la nuit les palissades, elle chargea elle-même un canon de huit livres de bale, s'étant servie d'une serviete pour tapon qu'elle tira sur eux. Ce coup les épouvanta de fraieur, il rompit toutes leurs mesures & en même temps fit un signal à tous les Forts Nord & Sud du fleuve depuis S. Ours jusques à Montreal, dont le circuit est de plus de vingt lieuës, de se tenir sur leurs gardes. Chaque Fort se répondant donc de l'un à l'autre au premier signal de celui de Vercheres, jusques à Montreal, on détacha cent hommes pour lui donner du secours, qui arriva peu de temps aprés que les Iroquois se furent éclipsez dans les bois.

Je ne peux aussi passer sous silence l'action que fit Madame sa mere deux ans auparavant. Les Iroquois causant pour lors

beaucoup de desordres à la côte du Sud du Gouvernement de Montreal, vinrent à Vercheres. Cette Dame s'ennuyant de se voir investie dans son Fort, se jetta dans une Redoute qui en est separée de plus de cinquante pas. La mort d'un nommé l'Esperance qui y fut tué d'un coup de fusil par un Iroquois, l'obligea de ne pas perdre de temps, parce qu'il ne restoit plus que deux ou trois personnes. Elle prit son fusil, de la poudre & des bales, se rendit à la redoute à la faveur d'un chemin couvert. Elle n'y fut pas plûtôt qu'elle se battit avec toute l'intrepidité que le plus aguerri soldat auroit pû faire. Le choc dura deux fois vingt-quatre heures, & Mr. le Marquis de Crisafi vint à son secours, qui manqua d'un moment les Iroquois qui avoient quitté prise.

Je mandai il y a deux ans l'action de Mademoiselle sa Fille à Monsieur le Comte de Pontchartrain, qui est le Protecteur des Canadiens. Elle écrivit aussi à Madame la Comtesse de Pontchartrain, pour lui suplier de l'être aussi des Canadiennes. Cette action d'une fille qui n'avoit pour lors que quatorze ans, parut trop belle & trop extraordinaire pour ne pas esperer qu'elle pourroit lui meriter quelque grace de Sa Majesté : Pour ne pas entrer dans

un détail de toutes les circonstances qu'il fallut encore donner à la Cour pour confirmer une chose que l'on avoit cachée jusques alors, je vous dirai, Madame, que Madame la Comtesse de Pontchartrain a pris les interêts de cette Demoiselle avec tant de generosité, qu'elle *lui à procuré* pour toute sa vie une pension.

Je ne vous parlerai point de toutes *les* autres terres où il s'est fait plusieurs coups de main avec les Iroquois, parceque cela me meneroit insensiblement à un trop grand détail.

Boucherville qui est un fief des plus considerables de ce Gouvernement, même de tout le Canada, est assez recommandable. Il y a dans cette Paroisse un bon Fort, & prés de cinq cens habitans.

Longueville qui est à deux lieuës au dessus, est la plus belle maison de campagne de la Nouvelle France. Il se trouve beaucoup d'Isles entre ces deux terres.

Le Fort de la prairie de la Magdeleine qui est tout vis-à-vis Villemarie, (c'est la ville de Montreal) me donne lieu de vous donner une idée d'un des plus rudes combats qui se soit donné dans le Canada.

Monsieur de Callieres qui étoit pour lors Gouverneur de Montreal, ayant reçû des avis que les Iroquois n'attendoient

que le moment de faire des courſes de toutes parts, jugea qu'ils attaqueroient Chambli, où ils avoient déja eu cinq de leurs Eſpions tuez par de nos Algonkins, où qu'ils couperoient à travers les bois pour tomber ſur la Prairie de la Magdeleine. Il détacha pour le premier endroit Mr. de Vallerenne ancien Capitaine, & trois autres avec *Routine* Chef des Themiskamingues, des Habitans, des Hurons de Lorette, & quelques Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal. Le fameux Aurioüaé dont je vous parlerai dans la ſuite étoit auſſi de la partie.

Nos troupes camperent à l'entour du Fort de la Magdeleine qui eſt à trente pas du Fleuve, ſur un lieu eſcarpé, au milieu de deux Prairies, les habitans furent poſtez à la droite d'un moulin avec des Outaoüaks qui étoient venus en traite de Michilimakinak, & les Officiers étoient tout vis-à-vis ſur une hauteur. Les ennemis arriverent à ce Fort, ils ſe gliſſerent le long de la petite riviere nommée la Fourche, & d'une ravine, à la faveur de laquelle ils vinrent fondre tout-à coup ſur les habitans qu'ils mirent en deſordre, & tuërent pluſieurs Outaoüaks. Mr. de S. Cirque qui commandoit en l'abſence de Mr. de Callieres ne pouvant comprendre

que le grand nombre de personnes qu'il apercevoit au Camp des habitans fussent les ennemis, ne fut point averti de cette surprise, quoiqu'une sentinelle avancée eut tiré un coup de fusil. Le grand bruit qu'il entendit au camp, l'obligea de marcher droit à eux le long du bord du fleuve. Les Anglois & les Iroquois qui étoient cachez firent une décharge de mousqueterie sur lui, dont il reçût un coup à la cuisse. Mr. Des Cairac fut blessé à mort, & Mr. d'Hosta fut tué. Ce fut un grand desordre. Les Soldats donnant tête baissée sur les ennemis, les pousserent un peu trop loin, parce que les plus alertes tomberent dans une embuscade proche de la ravine, où Mr. Domergue Lieutenant fut tué.

Les Anglois firent ce qu'ils pûrent pour emporter le Fort d'emblée; mais Mr. de S. Cirque les attaqua si vivement, quoi qu'il eut la veine cave coupée; qu'il leur fit quitter prise, aprés leur avoir tué beaucoup de monde.

Monsieur de Vallerene qui avoit été jusques alors dans l'inaction, voulut aussi donner aux Sauvages des preuves de son experience. Il poursuivit les ennemis à la piste, à la tête de cent quatre-vingt hommes. Aussi tôt qu'il les eût joint, il leur livra combat. Il fit un retranchement à la

ſaveur de deux gros arbres renverſez par terre ; il fit ranger tout ſon monde en ordre. Les ennemis qui n'obſervoient point d'ordre dans leur marche, crûrent les intimider beaucoup par les hurlemens qu'ils vinrent faire à la portée du piſtolet. Trente de nos gens tomberent auſſi-tôt ſur eux. Les Aniés & les Anglois revinrent par trois fois à la charge Les Loups leurs alliez plierent. Routine fit paroître beaucoup d'ardeur, & voulant les entourer, il fut lui-même repouſſé. Il falut en venir aux mains de part & d'autre. Les ennemis eurent d'abord tout l'avantage ſur nous, parce que nos jeunes Habitans qui n'étoient pas encore bien aguerris, furent ébranlez.

Monſieur de Vallerene voyant qu'il étoit beaucoup inferieur en nombre, montra une contenance ſi fiere, que nos Chefs Sauvages ranimerent leurs gens avec une telle intrepidité, qu'aprés s'être acharnez pendant deux heures contre les ennemis, ils leur firent abandonner le champ de bataille, s'emparerent de leurs Drapeaux & du Bagage, & les pourſuivirent dans des païs marécageux, entrecoupez d'arbres renverſez, juſques à ce que ſe trouvant eux-mêmes accablez de fatigues, Mr. de Vallerene fut contraint de faire faire alte

& de se retrancher par un grand abbatis d'arbres. La déroute des ennemis fut donc generale, & l'on ne rencontroit dans les bois que des traces de sang.

Les Aniés eurent du malheur plus que les autres, car il n'en réchapa que vingt de cent qu'ils étoient. Les Loups qui avoient plié d'abord ne perdirent pas tant de monde. Les Anglois perdirent deux cens hommes, outre quantité de blessez. Nous perdîmes dans cette attaque & à la Prairie quarante hommes, & autant y furent blessez.

Je dois vous parler ici du fameux Antioüaé, grand Chef de guerre, le fidelle ami de feu Mr. le Comte de Frontenac. Il se signala beaucoup dans cette occasion, & eut la meilleure part à cette Victoire avec Mr. de Vallerene.

Aurioüaé, qui étoit le Chef des *Onneyouts*, fut arrêté au Fort Frontenac en 1687. avec quarante Guerriers, dans un Festin qu'on leur fit exprés. On avoit sujet de se plaindre des Tsonnontoüans, qui malgré la Paix pilloient indifferemment tous les François qui alloient en traite chez nos Alliez. On les fit passer en France, où ils furent mis aux galeres. Monsieur de Frontenac revenant pour la seconde fois en Canada, representa à la

Cour que si on lui rendoit Aurioüaé, son arrivée pourroit faire quelque impression sur sa Nation, & que sa presence calmeroit beaucoup les esprits qui étoient fort irritez de cet enlevement.

Aurioüaé ne fut pas plutôt à Quebec, qu'il inspira au Comte de Frontenac d'envoyer aux Iroquois quatre Députez, pour les avertir qu'ils étoient tous deux de retour : il les exhortoit d'envoyer quelqu'un saluër leur Pere qu'ils avoient perdu depuis si long-temps, & de le remercier en même temps des bontez qu'il avoit eû pour eux en les faisant délivrer de l'esclavage. Les cinq Nations Iroquoises envoyerent en Ambassade Gagniêgoton, qui presenta cinq Colliers au Comte de Frontenac ; & Aurioüaé les chargea de son côté de huit Colliers qu'il prononça lui-même. Il faut vous dire auparavant ce que c'est qu'un Collier.

Nous apellons Colliers des grains de Porcelaine enfilez, d'environ deux pieds de long, sur trois à quatre pouces de large, arrangez d'une telle maniere qu'ils font diverses figures. C'est leur écriture pour traiter de la Paix, pour faire des Ambassades, pour déclarer leurs pensées, pour apaiser les Procez, pour faire quelque entreprise, pour juger, condamner ou ab-

foudre ; ils servent d'ornemens aux jeunes Guerriers lors qu'ils vont à la guerre, ils en font des bracelets & des ceintures qu'ils mettent sur leurs chemises blanches. Ces Porcelaines viennent de la côte de Manathe, en la Nouvelle York. Ce sont des Bourgos ou Colimaçons, qui sont blancs & violets, tirant sur le noir, qu'ils scient avec une pierre à fusil, dont ils font des grains un peu longs & qu'ils perçent ; cela aussi tient lieu de mounoye.

Le Député qui porta la parole d'Aurioüaé, parla aux Iroquois en ces termes.

Le premier Collier.

Est pour essuyer les pleurs des cinq Cabanes (ce sont les cinq Nations Iroquoises) & leur faire sortir de la gorge ce qui pourroit y être resté de mauvais sur les méchantes affaires qui se sont passées, & pour essuyer le sang dont ils sont couverts.

Le second Collier doit être divisé en deux.

La premiere moitié est pour leur témoigner la joye qu'Aurioüaé a eû d'aprendre que les Outaüaxs ont promis de ramener aux Tsonnontoüans les prisonniers qu'ils avoient ; l'autre moitié pour leur dire qu'il est bien aise qu'ils l'ayent averti de dire à *Onontio* qu'ils avoient recommandé à

leurs


Coliers de porcelaines


Branches de porcelaines



leurs gens qui étoient partis des l'Automne pour aller en guerre, de conserver la vie aux prisonniers qu'ils pourroient faire sur les François, & qu'*Onontio* lui a promis de son côté que si les François en faisoient quelques-uns des leurs, ils en useroient de même jusques à ce qu'il eut réponse des gens qu'il envoyoit aux cinq Nations.

Le troisiéme Collier.

Remercie les cinq Nations d'avoir envoyé prier *Onontio* de le renvoyer avec ses Neveux sur les glaces, & les prie de mettre tous les prisonniers François entre les mains des Onnontaguez, afin que si les affaires s'acommodent ils les puissent rendre.

Le quatriéme Collier.

Est pour leur dire qu'il void bien qu'ils l'ont oublié, aussi-bien que leur ancien pere *Onontio*, puisqu'ils n'ont point envoyé de leurs Notables pour le chercher & pour parler à leur Pere, & qu'ils lui auroient fait plaisir d'en envoyer seulement un.

Le cinquiéme Collier.

Est pour dire à toutes les Nations qu'il

desire voir des Notables à Montreal, qu'il est comme un homme ivre, & qu'il a perdu l'esprit de voir qu'ils n'envoyent personne pour le chercher, & qu'il souhaiteroit que ceux qui avoient accoûtumé de faire les affaires avec lui, vinssent afin qu'ils puissent connoître la bonne volonté qu'*Onontio* à pour toute la Nation, & les bons traitemens que lui & ses Neveux en ont reçû depuis qu'ils lui ont été remis entre les mains.

Le sixiéme Collier.

Est pour lier les bras des cinq Nations, afin de les attirer à Montreal, & qu'aprés cela ils le r'aménent avec eux.

Le septiéme Collier.

Pour leur dire que c'est à sa priere qu'*Onontio* a envoyé pour accompagner ses gens le Chevalier d'O, un des plus considerables Officiers qu'il eut, qui même est fort connu d'eux, que ce Collier est aussi pour les exhorter à ne point écouter les Anglois qui leur ont renversé l'esprit, & à ne se point mêler dans leurs affaires, n'y être en peine de ce qu'*Onontio* a commencé à les châtier, parce que ce sont des Rebelles à leur Roi legitime, que le *Grand Onontio* de France protege, (ils

apellent ainsi le Roi) que cette guerre ne les regardent point, qu'ils peuvent bien connoître par ce que les François ont fait en enlevant Corlard, où ils n'ont fait aucun mal aux gens de leur Nation, qu'ils ont renvoyez, sans même en vouloir retenir de prisonniers.

Le huitiéme & dernier Collier.

Est pour dire que lui Aurioüaé est frere de tous les François, mais particulierement de Colin, qui a eû un trés grand soin d'eux pendant leur voyage de France, & depuis leur retour en ce païs, qu'ils ne sont tous deux qu'un même corps, & que ne voulant point les aller trouver, à moins qu'ils ne le viennent querir, quoi qu'il soit en pleine liberté de le faire, il le separe en deux, & leur en envoye une moitié pour les engager de le venir trouver en toute assurance, puisque ils seront aussi libres que lui; qu'il ne veut point quitter son pere auquel il veut être toûjours uni. Qu'ils prennent donc courage & viennent à Montreal où ils le trouveront avec *Onontio*, qui conserve toûjours pour toute la Nation & pour lui la même amitié dont il leur a donné tant de marques pendant dix années.

Les Iroquois laisserent Aurioüaé à sa

liberté ; ayant fait tous leurs efforts pour l'engager de venir dans sa patrie; mais son attachement aux François étoit si grand, qu'il ne voulut jamais s'en separer. Il déclara même la guerre aux Iroquois lors qu'ils prirent les armes contre nous, à la sollicitation des Anglois, il a porté lui seul le fer & le feu dans le centre de son propre païs, il étoit quelquefois quatre à cinq mois sans revenir à Quebec. On tiroit souvent d'assez mauvais préjugez de ces sortes d'absences. On le voyoit cependant revenir victorieux avec quantité de chevelures d'Iroquois, qui sont les marques les plus éclatantes de la valeur d'un homme : il mourut en 1697. aprés avoir donné dans toutes les occasions les plus grandes épreuves de sa fidelité. Mais lors qu'étant à l'article de la mort on lui dit que Jesus-Christ étoit mort pour le salut des hommes, aprés avoir été crucifié par les Juifs. Que n'étois-je là, repartit Aurioüaé, j'aurois vangé sa mort, & je leur aurois enlevé la chevelure.

Il est temps, Madame, de vous parler de l'Isle de *Montreal*, qui est au 45. degré latitude Nord. Elle à environ quatorze lieuës de long, sur quatre dans sa plus grande largeur. Une Montagne fort élevée lui donne son nom : la Ville s'apelle

Villemarie ; elle eſt ſur le bord du fleuve qui à une lieuë de largeur. Sa ſituation eſt trés belle, & il eût été à ſouhaiter que l'on eût établi la Capitale de la Nouvelle France dans un endroit auſſi avantageux ; on y compte prés de deux cens feux; Meſſieurs du Seminaire de ſaint Sulpice à Paris en ſont les Seigneurs. Cette Conceſſion leur fut accordée en 1644. Ils ont Haute, Moyenne & Baſſe Juſtice. Depuis 1701. juſques en 1714. que j'en ſuis ſorti, elle a augmenté de la moitié, avec une belle enceinte qui l'a met à l'abri de l'inſulte des Iroquois.

Cette Ville eſt un quarré long, entouré de grands pieux de dix-huit à vingt pieds de haut. Il y a un petit Fort revêtu de terraſſe, dont les batteries enfilent les ruës d'un bout à l'autre. De ſorte que ſi les Iroquois ſoûtenus même des Anglois, s'en rendoient jamais les maîtres, ils ne pourroient pas y tenir. Elle ne craint point d'être priſe par la force du canon, puis qu'il eſt moralement impoſſible d'y en amener au travers de plus de cent lieuës de Forêts. Il n'y a donc qu'un coup de main à craindre : mais comme les grands mouvemens ne ſe font point ici que l'on n'ait auparavant le temps d'en être averti par des Eſpions, on eſt à l'abri de ces ſortes de ſurpriſes.

Messieurs de saint Sulpice qui sont les Curez primitifs, ont une grande Eglise de pierre de taille. Messieurs d'Urfé & de Quelas (familles Illustres) ont jetté les premiers fondemens de l'établissement de cette Communauté, qui a été gouvernée dans la suite par des personnes de qualité. Le revenu qu'ils tirent de cette Isle est assez considerable, il le seroit encore davantage si le quartier dela Chine, qui en fait la plus belle côte, n'avoit pas été rüiné tout-à-coup par douze à quinze cens Iroquois qui vinrent y faire une irruption en 1689. dans le temps que l'on croyoit qu'ils venoient demander la paix. *Rien ne* fut plus touchant, ils brûlerent cinq lieuës de païs, ils passerent au fil de l'épée tout ce qu'ils trouverent, nous perdîmes plus de mille hommes, ils ouvrirent le ventre des femmes enceintes *dont ils* mangerent les enfans, & en *firent* crever d'autres avec de la poudre.

Nous y avons un Convent de Recolets, une Communauté d'Hôpitalieres dont l'établissement a été fait en 1669. Elles sont d'un grand secours aux habitans, principalement à nos Soldats.

Les Filles de la Congregation qui sont au nombre de cinquante-quatre, rendent aussi de grands services par l'instruction

& l'éducation des Filles qui n'en sortent que trés bien élevées, elles s'établirent à Montreal en 1671, & elles ont des maisons particulieres dans les grandes Paroisses du païs.

Je ne peux passer sous silence un trait de vertu tout-à-fait extraordinaire d'une Demoiselle qui fait son sejour dans cette Communauté. Mademoiselle le Bert fille unique du plus riche commerçant du Canada, ayant mené une vie extrêmement retirée dans la maison de son pere, crût que Dieu demandoit d'elle un plus grand receuillement, elle se retira pour cet effet il y a sept à huit ans aux filles de la Congregation. Elle a un petit appartement où elle est renfermée de murailles, n'ayant communication que par une fenêtre qui donne dans la Chapelle. On lui apporte à manger par une petite ouverture qui est à la porte de sa chambre. Cette fille est gouvernée par Mr. Seguenau Ecclesiastique de saint Sulpice. Le genre de vie qu'elle méne ne consiste point dans ces speculations abstraites d'Oraison mentale, elle y employe cependant deux heures par jour; elle s'occupe tout le reste du temps à des Ouvrages dont elle fait present aux Communautez.

Elle couche sur la dure, elle ne voit

que son Directeur & son pere, une fois ou deux l'année, elle a cependant l'esprit fort aisé & fort docile, elle s'est fait un nouveau temperamment dans cette solitude, de sorte qu'elle auroit de la peine à vivre d'une autre maniere.

La maison des freres Hôpitaliers, que l'on pourroit apeller en Canada un Palais, si elle étoit finie, est le plus beau bâtiment que l'on y voye. Mr. Charon ayant gagné beaucoup de bien dans le temps que le Castor étoit fort cher, l'a fit bâtir il y a quelques années pour se retirer du commerce de la vie, il établit pour lors une petite Societé de Freres, pour avoir soin des vieillards infirmes, ou incurables, qu'il a retiré dans cette maison.

Il y a dans le Gouvernement de Montreal depuis Sorel, Nord & Sud du fleuve, jusques au bout de l'Isle, plus de trente Seigneuries. Le climat est un peu plus doux qu'à Quebec. On remarque que le Printemps y commence quinze jours ou trois semaines plutôt, l'on y fait des semences de meilleure heure, & l'Hiver y vient aussi plus tard. Les melons y sont excellens, & ont de la peine à venir en maturité à Quebec, on y a des prunes, des pêches, de la renete blanche & grise en quantité; les pommes de calvile y sont

en abondance. Tel aura dans ſon jardin des deux à trois cens arbres fruitiers, & nous n'en ſçaurions avoir à Quebec qu'avec bien de la peine ; cependant il n'y a que ſoixante lieuës de difference Nord & Sud.

La maiſon de Mr. l'Abbé de Bellemont de la maiſon de ſaint André en Dauphiné, qui eſt à un quart de lieuë de la Ville eſt un des plus beaux endroits du païs. Il eſt de la Communauté de ſaint Sulpice. Il a dépenſé plus de cent mille francs à former une Miſſion d'Iroquois, qui ont quitté leur païs pour adorer le vrai Dieu. Il en eſt le pere & le ſoutien ; ſa maiſon eſt un Fort de pierre à quatre Baſtions, il a une Chapelle de cinquante pieds de long ſur vingt cinq de large, dont les murailles ſont revêtuës d'un lambris, ſur lequel il y a pluſieurs Ornemens, comme d'Urnes, de Niches, de Pilaſtres & de Pieds-d'Eſtaux, en façon de marbre rouge vené de blanc. Les cabanes des Iroquois qui ſont plus de cent vingt, joignent ce Fort, & ſont entourez de paliſſades. Mr. de Bellemont qui ſçait parfaitement bien leur langue, les inſtruït lui-même, il leur fait un catechiſme les jours ouvriers aprés qu'ils ont entendu la Meſſe de grand matin. Ils ſe rendent le ſoir à la Chapelle,

où ils font la priere en commun, ils chantent les jours de Fête la grande Messe & les Vêpres en leur langue, il emploie tout son bien à l'entretien de cette Mission, qu'il a partagé en deux L'autre moitié qui est de cent soixante personnes, est à quatre lieuës de la Ville, du côté *du Nord*. Les Chefs s'apercevant que le libertinage commençoit à corrompre les mœurs des jeunes Guerriers, par la proximité de la Ville, où ils s'amusoient à boire à l'excés, engagerent il y a un an Mr. de Bellemont de faire une seconde Mission au Saut au Recolet, où les plus libertins demeurent, dont un Ecclesiastique prend le soin.

Quelque policée que puisse être une petite Ville comme celle ci, il est bien difficile d'y empêcher quantité d'abus qui se commettent, par une Nation qui est l'appui & le soutien de toute la Nouvelle France, que nous ne pouvons même trop ménager.

Le penchant qu'ils ont à aimer l'eau-de-vie, les fait tomber dans de si grands excés, qu'ils ne sont plus maîtres de leur passion. J'en ai vû de cruels exemples, entr'autres un fils qui étoit ivre, donner des coups de coûteaux à son pere : un mari s'en retourner ivre à sa cabane, & toute sa famille fuir à droit & à gauche pour

éviter d'être poignardez. L'Iroquois boit d'un propos déliberé pour avoir le plaisir de s'enivrer, & vendroit s'il pouvoit sa femme & ses enfans pour boire de l'eau-de-vie : quand il veut se vanger de son ennemi il s'enivre, & il est à couvert par-là du reproche que l'on pourroit lui faire en disant, j'étois ivre, je ne sçavois ce que je faisois.

Il y a deux ans que je vis une bande de ces gens ivres courir aprés un Algonkin, qui se trouva fort heureux d'être auprés du corps de garde. Ils s'étoient reprochez de part & d'autre quelques veritez qu'ils auroient tû dans un autre temps. Cet Algonkin étoit fort railleur, ils se jetterent sur lui au nombre de vingt, sans armes ni coûteaux ; mais l'un lui mangea l'oreille, l'autre le nez, & c'étoit qui se ruëroit sur ce pauvre miserable qui avoit tout son corps déchiré des coups de dents, qu'ils lui avoient donné pour avoir chacun sa piece. La Sentinelle vint au secours qui fût lui-même battu & desarmé ; la garde y accourut qui eut assez de peine à délivrer l'Algonkin.

Nous avons un autre Fort d'Iroquois à trois lieuës de la Ville, du côté du Sud, que l'on apelle Iroquois du Saut.

Ce Saut est une chûte de cascades dans

le fleuve, large d'une demie lieuë, sur trois quarts de longueur. Ce passage est trés dangereux, & à moins que les Canoteurs ne soient fort adroits il leur est trés difficile de s'en tirer. Cependant on le franchit, & tous les Sauvages qui viennent de quatre à cinq cens lieuës faire la traite à Montreal sont obligez d'y passer. Les Jesuites gouvernent la Mission du Saut.

Les Iroquois du Saut & de la montagne de Montreal font pour ainsi dire une sixiéme Nation, que la Religion & le commerce avec les François ont réünis depuis trente ans. Les mœurs de ces gens si fiers & si cruels ont été adoucis sans doute par le Baptême, avant & aprés la guerre déclarée contre les Iroquois non Chrétiens. Ils ont donné des marques d'humanité, & quand ils ont vû que ceux-ci en abusoient, ils ont fait connoître que le Christianisme n'inspiroit aucune lâcheté.

Les Iroquois convertis qui sont restez chez eux pendant la Guerre, ont toûjours eu soin que leurs enfans n'entendissent point parler de superstitions & des coûtumes de leur païs, en leur faisant sucer la Foi avec le lait, ils font en sorte que leurs enfans devenant grands ne demeurent plus au païs, de crainte qu'ils ne se perdent. Nous avons eû parmi ces nouveaux Chré-

tiens le *Grand Anier*, Chef de cette Nation, la *Cendre-chaude*, Chef des Onneyouts, *Paul* Capitaine auſſi, & Chef de la priere, & le *Borgne.* Ces gens ont fait des actions en Paix & en Guerre, qui meritent que je vous en parle.

Le grand Anier ſe fit Chrétien aprés avoir dompté la Nation des Loups. Il apprit de lui-même à prier Dieu, étant à la chaſſe d'Hiver dans les bois. Il prêcha la Foi dans ſon païs, & il l'emporta ſur les Anciens de ſa Nation, qui ne vouloient pas que l'on vint demeurer à Montreal.

Il emmena lui ſeul cinquante de ſes gens dont une partie vît encore & ſert de pierre fondamentale à l'Egliſe du Saut. Il avoit fait pluſieurs belles actions contre les Tſonnontoüans. Il s'attiroit l'affection de tout le monde par ſa pieté & par ſa valeur. Il fut tué par un parti d'Algonkins & d'Abenaguis de nos amis, commandé par un Officier François, s'étant attaquez les uns les autres à l'improviſte à la pointe du jour ſans ſe connoître. Cette perte affligea ſenſiblement le païs. Nos Iroquois ne laiſſerent pas d'emmener avec eux des Abenaguis qu'ils garderent quelque tems. Les Chefs de cette Nation voulant qu'on leur rendit leurs gens, envoyerent pour cet effet un Collier de condoleance pour

consoler les Iroquois du malheur qui étoit arrivé à quelques-uns des leurs, qui avoient été tuez dans cette conjoncture, & voici de quelle maniere ils s'énoncerent.

Mon frere qui prie (car, enfin c'est le nom dont nous t'apellons) depuis que la priere & l'obéïssance à * *Onontio* notre Pere commun nous ont heureusement réünis. Je vais te trouver par ce Collier pour te dire que ceux que tu gardes encor comme Esclaves sont mes parens; & pour te prier de me les rendre. Ne croi point que j'aye l'esprit *malfait* de ce qui leur est arrivé. Voila ce que c'est que la Guerre. Les amis se tuent souvent les uns les *autres* avant de se reconnoître. Ce sont des malheurs qui accompagnent la Guerre, & que l'on ne peut éviter; mais tu aurois l'esprit mal fait, si aprés avoir pris pour ennemis tes Alliez mes parens, & les avoir menez chez toi comme Esclaves, tu t'opiniâtrois à les garder lorsque tu connois que tu as tort. Je mesure ton esprit sur le mien. Si ce qui t'est arrivé m'étoit arrivé, & que j'eusse pris pour ennemis tes parens, je ne m'apercevrois pas plutôt de ma faute, que je leur donnerois la liberté & te les rendrois. Ne croi point, mon frere, que je te trompe, lorsque je te dis qu'ils sont

* Mr. le Comte de Frontenac.

mes parens. Les François peuvent bien rendre témoignage comme quelques uns de ceux que tu as tuez ou pris les ont accompagné, aussi bien que nous, lors que nous étions allez contre les Anglois, & cela fort peu de jours avant que ce malheur arrivât. Je ne te dis rien de la perte que tu as faite d'un de tes braves, c'est le Grand Anié, quoïque je la ressente vivement. Je suis occupé à le pleurer avec deux braves que j'ai aussi perdus dans cette triste rencontre. Mon frere l'Iroquois *qui prie*. Pleurons les braves qui ne sont plus, sans que leur mort nous renverse l'esprit, & separe nos cœurs que la priere & l'amitié unissent depuis si long-tems. L'on eût égard, Madame, à leur priere, & on rendit leurs prisonniers.

La *Cendre Chaude* étoit un des deux Capitaines qui gouvernoit la Nation des Onneyouts. Avant qu'il fut Chrétien il avoit fait brûler le pere Brebeuf Jesuite; mais aprés son Baptême il fut prêcher la Foi aux Iroquois, il commença par les Aniez, & parcourut les cinq Nations Iroquoises. Son exemple & son autorité en convertit quelques-uns, son éloquence confondit les Anciens, il prêchoit les Dimanches dans la cabane où il assembloit la jeunesse. Quand la Guerre fut

déclarée ; il alla avec Mr. le Marquis de Denonville, qui étoit pour lors Gouverneur general, aux Tsonnontoüans où il fut tué combattant genereusement contre les ennemis.

Paul étoit un Huron qui avoit beaucoup d'ardeur pour la Guerre, & qui soûtenoit bien la Foi. Dieu l'a récompensé en lui donnant une fille qui a vécu comme une Religieuse. Elle avoit à l'âge de treize ans avec l'innocence d'un enfant la sagesse d'une personne de trente ans, elle est morte vierge. Sa mere la voyant belle & bien faite, craignit que ce don de la nature ne fut peut-être un jour la cause de sa perte, elle engagea son mari de prier unanimement le Seigneur de permettre qu'il lui arrivât quelque maladie qui pût lui ôter sa beauté. Peu de tems aprés il se forma une taie sur son œil, & étant devenuë éthique, elle mourut en exhortant sa mere à être toûjours constante dans la Foi. Aprés qu'elle eut donné une couverture de tafetas à l'Eglise, avec ses colliers, bracelets & ornemens, elle entra dans l'Eglise le jour de Noël, où elle dit à Notre-Seigneur au pied du Crucifix, qu'elle lui avoit donné tout ce qu'elle possedoit, & que n'ayant plus que son corps & son ame, elle les lui offroit, afin qu'il l'enlevât de ce monde.



Catherine tekakoüita Iroquoise du Saut S. Louis de Montreal en Canada morte en odeur de Sainteté.

Le Borgne, ou en Iroquois *Sogaressé*, a été mis en prison chez les Anglois, parce qu'il étoit trop ami des François, & qu'il prenoit trop les interêts de notre Religion. Il regretoit en mourant de ce que Dieu ne lui avoit pas fait la grace d'être martirisé par les Anglois, il prenoit le soin des enfans dans la Mission, il les catechisoit, il leur faisoit faire les prieres. Sa femme a été aussi fervente que lui, & elle a demeuré prés d'un an en prison chez les Anglois avec sa mere. Si elle eut voulu se démarier on l'en auroit fait sortir; mais elle aima mieux demeurer en prison que de perdre la Foi & de se separer de son mari.

La réputation de Catherine Tekakoüita Iroquoise, est trop recommandable dans ce nouveau monde pour passer sous silence ce modéle de vertu & de sainteté. Sa memoire est en grande veneration, on remarque que beaucoup de personnes ont ressenti des effets admirables de la pieuse confiance qu'elles ont eu en elle en differentes occasions. Quoiqu'il en soit. * Il y a vingt ans que l'on vît parmi les Iroquois une fille de vingt-cinq ans, dans laquelle les meilleures qualitez des Algonkins & des Iroquois s'étoient réünies; elle étoit née d'une Algonkine & d'un Iroquois. Sa me-

* En 1680.

re avoit été prise aux Trois-Rivieres. Il y a quarante ans, dans la grande déroute de cette Nation. Elle fut conduite aux Iroquois qui lui donnerent la vie & la marierent, elle avoit été Baptisée aux Trois-Rivieres par les Peres Jesuites, elle n'oublia jamais au milieu d'une Nation infidéle les devoirs du Christianisme. Tekakoüita qu'elle eut dans la suite a été sans doute la récompense de la vie Chrétienne qu'elle avoit toûjours menée. Cette fille a vécu parmi les Iroquois dans une innocence qui ne se peut expliquer, jusques à l'âge de vingt-deux ans, elle eut la petite verole dans sa tendre jeunesse qui la disgracia beaucoup. Elle conserva toûjours avant son Baptême une pudeur naturelle qui lui donnoit de l'aversion pour les plaisirs des sens, & même pour le mariage, car elle ne voulut jamais se marier. Ce n'étoit pas pour être plus libre dans ses actions ; mais pour se conduire uniquement par la Providence, & pour vâquer plus librement aux exercices de pieté.

On ne remarquoit point en elle les vices ausquels sont sujettes les filles Sauvages qui n'aiment que le libertinage, elle ne donnoit point dans toutes leurs visions, & les songes qui occupent si fort leur imagination, & dont ils font une divinité.

Son plus grand defaut étoit de souffrir qu'on l'habillât trop proprement, ce qu'elle ne faisoit que pour passer le temps ou pour complaire à ses parens, qui vouloient l'obliger à se marier. Quand ils la pressoient de se déterminer, elle se cachoit derriere une caisse de bled d'Inde, où elle s'enfuyoit dans les champs.

Un mal qu'elle eût au pied qui l'obligea de demeurer dans la Cabane, ne contribua pas peu à sa conversion. Le Pere Jesuite qui étoit alors dans le village des Aniez, qu'on apelle Gandaoüaqué, entra par hasard dans sa Cabane. Il lui parla de la Foi & l'exhorta de venir prier : elle obeït. Sa devotion fervente fit avancer son Baptême qui fut solemnel dans la Chapelle de son Village le jour de Pâques. Il s'en trouve plusieurs qui se contentent d'être Baptisez seulement, & ne font presque aucune fonction du Christianisme : ainsi c'étoit beaucoup à cette fille de se soûtenir au milieu de tant de mauvais exemples. Mais ce qui étoit admirable est qu'elle resistoit courageusement à toutes les tentations & à tous les efforts que l'on faisoit, pour l'empêcher de suivre les exemples des Chrétiens les plus fervens. Un jour elle fut touchée de celui-ci.

Les ivrognes vouloient obliger une

femme Chrétienne à boire de l'eau-de-vie: ils l'attirerent adroitement dans la cabane & firent ce qu'ils pûrent pour lui en couler dans la bouche : elle la leur cracha au nez par trois fois, & en fit autant toutes les fois qu'ils la presserent d'en boire. L'exemple de cette bonne Chrétienne confirma Tekakoüita dans ses bonnes résolutions. On remarqua en elle pendant deux ans une perseverance admirable au milieu de cette Babilone. Le Pere Jesuite qui l'instruisoit des misteres de notre Religion, lui dit qu'elle ne vivroit jamais en repos dans son païs, & qu'elle y seroit toûjours en danger de se perdre : elle conçût qu'il avoit raison. Il y avoit déja du tems qu'elle étoit resoluë de venir demeurer à Montreal : elle cherchoit quelque occasion favorable pour y décendre sans que l'on en eut le moindre soupçon. C'étoit la coûtume de ce tems-là parmi les Iroquois de se visiter au retour de la chasse : les uns venoient à Montreal en passant, & les autres alloient aux Anglois, & passoient à Anié pour voir leurs parens, & pour tâcher d'inspirer à quelqu'un de devenir Chrétiens. Cette visite annuelle réüssissoit assez & plusieurs quittoient Anié pour venir demeurer avec leurs parens au Saut, proche Montreal.

Un Capitaine d'*Onneyout* nouvellement Baptiſé, qui fut tué depuis à la Guerre contre les Tſonnontoüans, fit un Voyage exprés en ſon païs pour y aller prêcher la Foi. Il paſſa d'abord à Anié où aprés avoir prêché en pleine aſſemblée plus par ſon exemple que par ſes paroles, il procura à Tekakoüita une occaſion pour ſe rendre à Montreal. Quand elle fut arrivée au Saut, elle prit la réſolution d'y vivre en parfaite Chrétienne. Elle eut voulu choiſir un état dont elle n'avoit qu'une idée confuſe qui étoit celui des Vierges. Cet état eſt trop relevé pour être propoſé à des Sauvages qui ſont ſi charnels ; c'eſt pourquoi on ne lui parloit que du mariage, afin de l'engager à reſter au Saut. Elle embraſſa d'abord l'une de ces propoſitions, qui étoit de ſe fixer dans ce lieu ; mais elle ne pouvoit ſe reſoudre à ſe marier. Elle demeura dans cet état demandant à Dieu de lui inſpirer qui lui ſeroit le plus agreable. On dit que l'union étroite qu'elle avoit avec une femme Onneyoute eut ſervi beaucoup à lui faire embraſſer l'état de perfection. Celle-ci étoit Baptiſée depuis long-tems ; mais elle ne s'étoit convertie que depuis deux ans. Le ſujet de ſa converſion fut un accident qui lui arriva à la chaſſe. D'une bande de

douze chasseurs parmi lesquels étoit son mari, il n'en revint que deux, les dix autres moururent de faim & furent mangez par ceux qui resterent en vie. C'est ce qui arrive souvent aux Algonkins & aux autres Nations, & ce qui n'est pas ordinaire parmi les Iroquois, parce que outre la chasse, ils ont encore le bled d'Inde, & viennent chercher des vivres quand la viande leur manque. Ceux dont je parle n'eurent pas cette précaution : Ils crûrent qu'en montant le long du Saut dans la riviere des Outaoüaks ils y trouveroient des bêtes. Le contraire leur arriva. Ils avoient avec eux un vieillard mourant qu'il falloit porter. Il demanda lui-même qu'on le tuât. On ne voulut pas le faire sans prendre conseil. On demanda à l'Onneyoute qui étoit Baptisée, ce que disoit la Loi Chrétienne là-dessus. Celle-ci apprehendant qu'on ne la tuât aussi à son tour n'osa répondre ; la crainte de la mort, ses ivrogneries, & la vie dereglée qu'elle avoit menée pendant sept ans depuis son Baptême lui causerent d'étranges peines d'esprit : elle fit cependant des reflexions assez fortes pour comprendre qu'elle avoit manqué de fidelité aux lumieres & aux graces de Dieu : elle promit de mener une vie toute opposée, si

elle pouvoit se retirer de la cruelle conjoncture où elle se trouvoit. Le vieillard mourut sur ces entrefaites, & fut mangé. Un enfant mourut quelque temps aprés qui le fut encore, & successivement plusieurs autres, jusques à ce qu'ils furent arrivez à un Village d'Algonkins qui leur donnerent des vivres pour se rendre chez eux. Ce desastre toucha vivement cette femme qui changea de vie : elle a vécu dans la suite en bonne Chrétienne, & a perseveré pendant vingt ans. Son mari mourut au retour de cette chasse, accablé de misere.

Cette veuve & Tekakoüita vécurent deux ans ensemble dans des excés de penitence qui sont connus de tout le Canada. Le Pere Jesuite qui les conduisoit, voyant qu'il étoit temps de parler, leur découvrit l'excellence de l'état de virginité, & leur dit que Dieu nous avoit fait maître de ces deux états, que c'étoit à nous de choisir. Tekakoüita embrassa celui-ci avec une telle ferveur qu'elle en fit vœu le jour de l'Annonciation,& mourut vingt jours aprés. Plusieurs filles sauvages l'ont imitée dans la suite, malgré les desordres que ces dernieres guerres ont causé parmi ces nouveaux Chrétiens.

Pendant que j'étois en Canada, plus

sieurs personnes malades des fiévres, avoient une grande confiance à Catherine Tekakoüita; mais depuis deux ans que j'en suis sorti, j'ai appris que plusieurs malades avoient été gueris par son intercession, & l'on a connu manifestement qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire dans les graces que l'on obtenoit du Ciel en s'adressant à elle. Ce n'est pas, Madame, autrement mon fait de faire des Vers; mais j'ai crû ne pouvoir me dispenser de faire ceux-ci à sa gloire.

De ta grace Seigneur, la lumiere éternelle
Eclaire, quand tu veux, change, choisit, appelle
Les plus sauvages cœurs & les attache à toi.
Ainsi l'on voit passer par elle
Celui d'une Iroquoise animé plein de zéle
De la nuit de l'erreur au grand jour de la foi.

Quoique nos Iroquois ayent quitté toutes leurs superstitions, ils ont cependant conservé plusieurs de leurs coûtumes qui regardent le civil. En effet, un Iroquois qui a sa famille à part, ne laisse pas d'avoir une Cabane chez sa mere, où il à droit d'être nourri. Il est assuré d'y trouver son plat de viande. Lorsque sa mere vient à mourir, ses Tantes maternelles qu'il appelle dans cette rencontre du même nom de Meres, ne peuvent aussi lui refuser son

ſon plat. Si celles-ci viennent encore à mourir, toutes ſes propres Sœurs tiennent leur place. S'il n'en à point, il a les mêmes prétentions chez les parens de ſa Mere. On à ſoin de lui garder dans cette Cabane ſa portion, ſur tout quand il y à quelque choſe de bon, ſon penchant le portant ordinairement à y demeurer la plus grande partie de la journée, parce que ſa Mere & ſes Sœurs lui ſont plus cheres que ſa Femme. Celle-ci lui porte dans ſa cabane ſon plat de viande. Elle doit y porter ou faire porter dans certaines ſaiſons de l'année vingt ou trente charges de petit bois ſec que l'on coupe proprement, & qui eſt deſtiné à faire boüillir la chaudiere quand on n'a pas le tems d'allumer de gros bois.

L'affection qu'il à pour la cabane de ſa Mere & de ſes Sœurs ſe rallentit, lorſqu'il commence à avoir pluſieurs Enfans ; de ſorte qu'il n'en fait plus qu'une avec ſa femme, qui n'a pas de plus grande conſolation que celle d'avoir beaucoup d'enfans. C'eſt le moyen le plus efficace pour l'attacher auprés d'elle. Elle aime ſi tendrement ſes enfans, qu'elle leur donne à teter juſqu'à trois à quatre ans. Il eſt vrai qu'ils ſont extrêmement délicats dans ce bas âge ; mais ils deviennent dans la ſuite du tems fort robuſtes.

L'Iroquois à une troisiéme cabane qui est celle où son pere est né, où l'on ne manque pas de lui presenter son plat quand il vient. Cette cabane est son *Atoni*, comme qui diroit le lieu d'où il est né. Il y en à une quatriéme qui est celle de son camarade où il va souvent, car chacun à le sien. Ils se regalent souvent les uns les autres. On fait toujours honneur à l'*ami* de ce qu'il y a de meilleur lors qu'*il* vient, & même sans être invité.

Le *Saut* est composé des cinq Nations Iroquoises, des Aniez, des Onneyouts, des Onnontaguez, des Goyogoüins, & des Tonnontoüans. Ils ont une même *langue*, avec quelque difference de mots & de finales ; ils ont eû connoissance du Deluge & faisoient décendre du Ciel le premier Homme, où plutôt la premiere Femme, dont les décendans ne durerent que jusques à la troisiéme generation. Le *Deluge* étant venu les bêtes se changerent en Hommes : ils ont retenu les Noms de ces animaux par chaque Famille, & nous en voyons encor aujourd'hui trois parmi les Aniez, celle de la Tortuë, celle de l'Ours, & celle du Loup.

On compte plus de mille Iroquois à la Mission du Saut, qui a une grande vûë au milieu du Fort, car le Village est un espece

de Fort, entouré de pieux de dix-huit pieds de haut. La Famille la plus nombreuſe de ces trois tient ordinairement un côté de ce Village, & les deux autres ont le reſte. Il doit y avoir autant de cabanes d'un côté que de l'autre. Si la Famille la plus grande ne peut occuper tout le rang de la ruë, une partie d'une autre Famille ſe joint au bout, & le reſte ſe met vis-à-vis les cabanes de cette Famille.

Chacun eſt maître dans ſa cabane, qu'ils apellent communement leur feu. Ils ſont tous égaux, de ſorte qu'il n'y a ni Gouverneur ni Chef qui puiſſe preſcrire des Loix à qui que ce ſoit.

Chaque état à ſes occupations; les jeunes gens ont ſoin de faire les cabanes. Ils vont à la chaſſe ou à la Guerre contre les Iroquois non Chrétiens. Les vieillards s'occupent à la pêche, à faire des plats, des écuelles, à traiter ou regler les affaires, ſoit pour l'ordre du Village, ſoit pour la Guerre, & pour la Paix, les femmes abbatent le bois, travaillent à la campagne & font le ménage.

Les vieilles ſe rendent venerables aux jeunes filles par leur travail & par l'aſſiduité qu'elles ont à veiller, ſe donnant certaine autorité par une vie exacte de reproches.

Chaque Famille à ordinairement un Ancien, où plusieurs qui prennent le soin des affaires domestiques ; comme il s'est acquis de l'experience & de l'estime, on lui confie tout ce qui regarde l'interêt commun.

Ces Anciens s'assemblent souvent, soit pour entretenir l'union, soit pour les affaires qui surviennent. Quand elles sont d'importance & qu'elles regardent *le bien public*, ils font des cris autour du Fort, pour avertir que tout le monde ait à s'assembler dans une cabane. Les femmes y écoutent seulement, & les hommes déliberent. Un Ancien expose pour *lors* le fait dont il s'agit, & dit son sentiment sans être interrompu ; celui d'une autre Famille dit le sien jusques à un troisiéme. Si quelqu'un veut dire aprés son avis, on l'écoute. L'assemblée finie, chacun se retire ou s'entretient familierement *dans* les cabanes de ce qui a été proposé. Ils tombent souvent dans le même sentiment ; & mettant toujours les choses au pis, ils ne se voyent point trompez dans leurs desseins & entreprises. Si le succez a été selon leurs desirs, ils ont pris en cela leur sûreté contre ce qu'ils craignoient, *s'il* n'a pas été tel ils ne laissent pas d'être contens.

Les Anciens donnent avis de tout ce qu'il y a à faire, ſoit pour quelque feſtin, ceremonies ou autres coûtumes particulieres, & perſonne ne les contredit jamais. Ils ſe laiſſent conduire entierement par le Gouverneur general qui les fait venir à Montreal lorſqu'il s'agit de quelque affaire qui regarde le païs, & ils executent les ordres avec docilité. Nous les regardons comme le ſoutien de la Nation Françoiſe, ils ſe joignent avec nous dans les partis de Guerre, ils ſont pour lors plus cruels ennemis des Iroquois non Chrétiens que nous ne le ſerions nous-mêmes, n'épargnant point leurs parens quand ils tombent ſous leurs mains.

La Foi ſeule les engage de reſter parmi nous. La ſage conduite des Jeſuites qui les gouvernent, les entretient dans une union ſi grande, que rien au monde n'eſt plus touchant que de voir la ferveur de ces nouveaux Chrétiens. Ils ne font enſemble qu'un même eſprit par toutes les pratiques de vertu & de pieté qui les uniſſent. Ils chantent la grande Meſſe & diſent leurs prieres en la langue Algonkine, pour éviter une jalouſie qui auroit pû naître entre les cinq Nations. Les hommes ſe tiennent d'un côté de l'Egliſe & les femmes de l'autre. Il y a un Chef de la

priere qui est comme le grand Chantre, qui est au milieu, tout de bout. Chacun se répond alternativement, & l'on y entend souvent des Chœurs de musique.

Le grand commerce de toute la Nouvelle France se fait dans la ville de Montreal, où abordent des Nations de cinq à six cens lieuës, que nous apellons nos Alliez. Ils commencent à venir au mois de Juin en grandes bandes. Les *Chefs* de chaque Nation vont d'abord saluër le Gouverneur, à qui ils font present de quelques Pelleteries, & le prient en même tems de ne pas souffrir qu'on leur vende trop cher les marchandises, quoiqu'il n'en soit pas le maître, puis qu'un chacun dispose du sien comme il le juge à propos. Ils tiennent une Foire sur le bord du fleuve, le long des palissades de la Ville. Des sentinelles empêchent que l'on n'entre dans leurs cabanes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourroit faire, & pour leur donner la liberté d'aller & venir dans la Ville, où toutes les boutiques leur sont ouvertes. C'est à qui fera valoir son talent. Les plus fortes amitiez ne laissent pas de se refroidir dans ces momens. Le mouvement tumultueux qui regne pour lors, & l'envie que l'on à de faire son profit, dissipe cette ouverture de cœur, & à

peine le fils reconnoit quelquefois son pere. L'un attend au passage un Sauvage qu'il voit chargé de Castors, l'autre l'attire chez lui & compose du mieux qu'il peut. Celui-ci qui est aussi rafiné que le Canadien sur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre.

Ce commerce dure trois mois à plusieurs reprises : On y voit des peaux d'ours, de loups cerviers, chats sauvages, pecans, martes, pichioux, loutres, loups de bois, renards argentez, peaux de chevreuils, de Cerfs, de Squenontous & d'Orignaux vertes & passées, sur tout du Castor de toutes les especes.

On leur vend de la poudre, des balles, des capottes, des habits à la Françoise, chamarez de dentelles d'or faux, qui leur donnent une figure tout-à-fait crotesque, du vermillon, des chaudieres, des marmites de fer & de cuivre, & toute sorte de quinquaillerie.

La Ville ressemble pour lors à un enfer, par l'air affreux de tous les Sauvages qui se matachent plus que jamais, croyant par là se mettre sur leur propre. D'ailleurs les hurlemens, le tintamarre, les querelles & les dissensions qui surviennent entr'eux & nos Iroquois augmentent encore l'horreur de ces spectacles ; car

quelque précaution que l'on prenne pour empêcher les Marchands de leur donner de l'eau-de-vie, il y a quantité de Sauvages qui sont ivres morts.

Quoique les Canadiennes soient en quelque façon d'un Nouveau Monde, leurs manieres ne sont pas si bisarres ni si sauvages qu'on se l'imagineroit. Au contraire ce sexe y est aussi poli qu'en aucun lieu du Royaume. La Marchande tient de la femme de qualité, & celle d'Officier imite en tout le bon goût que l'on trouve en France. Il est difficile de trouver une plus grande union que celle qui est entre les femmes d'Officiers.

Les Dames de Quebec n'aiment pas tout à fait les manieres des Montrealistes : les premieres sont beaucoup sur la reserve, principalement les Conseilleres. Ces états qui sont differens, forment differens caracteres d'esprit : les Montrealistes ont à la verité des dehors plus libres, mais comme elles ont plus de franchises, elles ont plus de bonne foi, & sont trés-sages & trés judicieuses.

Le Canadien a d'assez bonnes qualitez, il aime la guerre plus que tout autre chose, il est brave de sa personne, il à de la disposition pour les Arts, & pour peu qu'il soit instruit il aprend aisement ce qu'on

lui enſeigne ; mais il eſt un peu vain & préſomptueux ; il aime le bien, il le dépenſe aſſez mal à propos. Ceux que l'on apelle des Coureurs de bois, qui alloient il y a quelques années en traite aux Outaoüaks; ceux-ci dépenſent fort vite ce qu'ils ont gagné en peu de temps, & rien ne leur coute quand ils ont dequoi. Quand je blâme le Canadien d'avoir trop d attache au bien il eſt un peu excuſable, car le païs de Canada n'eſt pas riche, chacun en cherche ſelon ſon induſtrie, & ſans le commerce du Caſtor la plus grande partie ne pourroit vivre du revenu de ſes terres.

Sa Majeſté fait ſubſiſter une bonne partie du païs, ſoit Convens, ſoit particuliers, par des penſions & des gratifications. Quatre cens mille francs qu'il envoye tous les ans, ne laiſſent pas d'être d'un grand ſecours. Les Officiers qui ſont mariez ne ſoûtiennent leurs familles que de leurs apointemens; leurs femmes ſont à plaindre quand ils viennent à mourir : les Troupes ſont d'un détachement de la Marine, compoſées de vingt-huit Compagnies. Les premieres qui arriverent en Canada étoient du Regiment de Carignan-Salieres, & de vingt-quatre Compagnies qui y étoient, on en fit repaſſer en France au bout de trois ans, & les quatre qui demeurerent furent

composées de 75. hommes chacune: Il y eut plus de trois cens personnes de ce Regiment qui s'établirent dans le païs. Ces quatre Compagnies furent encor reformées quelques années aprés, dont la plufpart des reformez firent des habitations. Celles-ci furent remplacées la même année par quatre autres Compagnies. Les Officiers qui ne voulurent point passer en France eurent des concessions de terre, & quelques liberalités que Sa Majesté leur fit.

Le Canada fut long-temps sans Troupes, joüissant d'une profonde Paix, qui dura vingt ans. Je ne suis pas surpris, Madame, si les Canadiens ont tant de valeur, puisque la plufpart viennent d'Officiers & de ces Soldats qui sortoient d'un des plus beaux Regimens de France. Le païs s'est beaucoup augmenté depuis ce temps-là. On y compte presentement quinze mille habitans. * L'étenduë de la Colonie est depuis le haut de l'Isle de Montreal jusques à l'Isle Percée, à l'embouchûre du fleuve saint Laurent. De l'un à l'autre il y a environ 180 lieuës. Ce fleuve est sans pareil, non seulement par son étenduë, mais par tous les lacs qu'il forme. Sa source est bien loin au Nord-Oüest, dans des Savannes & des Marais, où se forment

* En mil sept cens.

plusieurs rivieres, qui se reünissant font le lac des *Assiniboels*, duquel sort une grande riviere, qui aprés avoir par un grand détour passé dans le lac des *Christinaux*, puis dans celui *d'Alemipigon*, vient enfin se jetter dans le lac *Superieur*, qui a 450. lieuës de tour, sur 70. de largeur. Ce grand & fameux lac tombe dans le lac *Huron*, par un canal de quatorze lieuës de longueur, dans lequel il y à une chute d'eau que l'on apelle le *Saut Sainte Marie*. Le lac Huron qui a trois à quatre cens lieuës de circuit, sur plus de cinquante de largeur, se décharge dans le lac des Islinois, connu sous le nom du *Mécheygan*, qui à presque la même étenduë. Le dégorgement de ces deux lacs tombe dans le lac *Herier*, qui a trente à quarante pieds de largeur, sur prés de trois cens de circuit La Navigation y est trés dangereuse par tous ses bords escarpez, qui sont de terre glaise; les Flots venant à se briser contre rendent l'eau si bourbeuse, que les Voyageurs souffrent & risquent beaucoup. Un détroit de vingt lieuës de long, large d'une portée de fusil boucanier dans le plus reserré, forme le Saut de *Niagara*, qui est une des merveilles de la nature. Sa nape d'eau à dix arpens de face, & sa chute fait un bruit que l'on entend à quinze lieuës loin. Le lac

Ontario, ou Frontenac, qui est le plus petit de tous, est le dernier de ce fleuve, il n'a qu'environ deux cens cinquante lieuës de tour, sur trente à trente cinq, dans sa plus grande largeur, sa sortie forme un trés-beau rapide, suivi de plusieurs autres jusques à Montreal. Nous avons dans ce lac le Fort de Frontenac, qui porte le nom d'un Gouverneur General de la Nouvelle France, il le fit bâtir pour tenir en bride les Iroquois pendant la Guerre dans leurs partis de Chasse, & pour les engager en temps de Paix d'entretenir un commerce d'amitié avec les François. Je suis avec beaucoup de respect,

MADAME,

Vôtre trés-humble, &c.

Fin du premier Tome.





